Lesage remanierait son cabinet d'ici la mi-octobre

par Claire Dutrisac

Des rumeurs, fortement accréditées dans les milieux gouvernementaux, affirment que le premier ministre de la province de Québec procédera, dès la mi-octobre au remaniement de son Cabinet.

On prépare des changements majeurs. M. Eric Kierans irait au ministère de la Santé et M. René Lévesque prendrait charge du ministère de la Famille et du Bien-être social.

On répète que c'est M. René Lévesque lui-même qui tient à changer de ministère. Vendredi dernier, il remplaçait le ministre Lafrance, lors de l'inauguration des travaux de construction de la Cour de bien-être de Montréal. Il agissait prétendument par intérim et pour une période de temps limitée. Cependant, il avait déjà, en quelques semaines, étudié de très près les mécanismes du ministère de la Famille. M. Lafrance devait, à l'origine, s'absenter durant trois mois. Il semble que ce congé n'ait été qu'une façon diplomatique de préparer les événements de la mi-octobre. Le fait que M. Lafrance soit revenu, ces jours-ci à Québec, laisse croire qu'il ne s'agissait pas d'un congé de maladie.

L'intérêt bien connu que porte M. René Lévesque à tout ce qui est profondément humain explique sa nomination à la tête d'un ministère dont le budget est très élevé et dont l'importance sociale est capitale. L'intérim qu'il assume, et la façon dont il l'assume, ont certes indiqué dans quel domaine il allait situer son action future.

Quant à M. Kierans, la rumeur l'avait plusieurs fois mis à la place du Dr Couturier. L'instauration relativement prochaine d'un régime d'assurance-maladie accroîtera la tâche administrative du futur ministre de la Santé. Les titres et qualités de M. Kierans, comme administrateur et homme d'affaires, sont trop connus pour qu'on se surprenne de cette nomination. On estime, en certains milieux, qu'ayant mis de l'ordre dans le ministère du Revenu, il pourrait accomplir un travail semblable dans le secteur de la Santé.

Cependant, on se demande si M. Lesage osera, dans la conjoncture actuelle, nommer à la direction du ministère de la Santé, un ministre non médecin qui est le "poulain" de M. Marler, l'homme qui a été le promoteur du Bill 74.

De plus, M. Kierans, bien qu'extrêmement sympathique aux Canadiens-français, est de langue anglaise. Or, dans les milieux hospitaliers et médicaux, on murmure que les hôpitaux de langue anglaise n'ont pas mené une lutte très ferme contre l'adoption du Bill 74 qui a mis la profession médicale en ébullition.

M. Gaston Binette, actuellement ministre d'Etat, remplacerait M. Lévesque au ministère des Richesses naturelles. Le Dr Alphonse Couturier détiendrait le portefeuille du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Enfin, M. Gérard Cournoyer (ministre du Tourisme) et M. Emilien Lafrance (ministre de la Famille et du Bien-être social) seraient nommés ministres d'Etat.

Quant à celui qui remplacerait M. Kierans au ministère du Revenu, les paris sont ouverts. On parle de M. Richard Hyde, président de la Chambre et député de Westmount...

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

ÉDITION DE MONTRÉAL ★★ 10¢ Mon[illegible] octobre 1965 / saint Bruno / 81e année, No 231 / 6 cahiers / 98 pages / La météo : ensoleillé, périodes nuageuses / minimum 28 / maximum 48

Y. PATENAUDE
COMPTABILITÉ
ED. MONTREA
1SEM. -

Anjou : les parents [illegible] **élèves répondent : "non"** • En page 3

Incendies criminels: il y aurait eu 20 assassinats

Ce serait une des plus grandes affaires policières du siècle

par Michel Lapalme

QUEBEC.—La ville de Québec est littéralement stupéfiée.

D'un meurtre qui avait intrigué, puis de deux meurtres qui ressemblaient au drame intime d'un couple, on tombe subitement sur une douzaine de meurtres en série, certains officiers de police portant même le chiffre jusqu'à 20.

La police dévoile les noms des victimes

QUEBEC. (DNC) — Les autorités ont fait connaître, hier, aux journalistes, les noms des cinq autres cadavres retrouvés jusqu'à maintenant dans l'incroyable affaire de la "mafia", à Québec. Elles ont cependant demandé à la presse de taire encore le nom de l'un d'eux, la famille n'ayant pas encore été informée.

On sait que le nom de Rédempteur Faucher, du 596 de la rue St-Valier est, à Québec, a été divulgué d'une manière sensationnelle, hier matin, lors de l'enquête préliminaire de Darabaner, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix.

Les autres noms sont : Paul Brie, 40 ans, de Québec, Albéric Bilodeau, de St-Joseph de Beauce et Maurice Gingras, propriétaire d'un magasin d'appareils électriques de Québec, disparu en 1962.

On a révélé que les corps de Faucher, de Brie et de Bilodeau ont été retrouvés à St-Gilles, comté de Lotbinière. Le cadavre de Gingras serait près de St-Ferdinand d'Halifax, dans les Cantons de l'Est. Le corps de celui dont le nom ne peut être divulgué est enseveli à St-Nicolas.

Ils sont nombreux les milieux de Québec qui connaissent, depuis hier matin, une fébrilité extraordinaire, du ministère de la Justice aux salles de rédaction en passant par le palais de justice et sans doute par maints "secteurs" de la pègre.

A peu près partout, on s'accorde à dire que le ministère de la Justice se trouve actuellement en face d'une des plus grosses histoires criminelles du siècle, comparable en bien des points à certains des exploits les plus macabres du Chicago des années 30.

Un manoeuvre au service du gouvernement, sans doute instruit par la télévision, commentait hier : "Cela nous prendrait Elliott Ness." Il s'agissait évidemment du vainqueur d'Al Capone.

Autres nouvelles à la page 8

Les milieux plus spécialisés, ceux de la presse et de la justice, soulignent avec un peu plus de précision les traits les plus frappants des révélations des derniers jours.

Il y a d'abord les cinq cadavres auxquels, si l'on en croit le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, s'en ajouteront bientôt sept autres. Ce qui fera douze.

La pègre, effrayée, dit encore M. Wagner, liquide les témoins gênants.

Mais à quelle allure ! La seule pensée ou la seule représentation de cette liquidation systématique fait frémir. Surtout que dans Québec, sur 12 noms, il est difficile qu'il n'y en ait pas un de son propre quartier.

Il y a cinq noms de victimes qui sont connus. Certains, passant en revue les noms de leurs connaissances, formulent des hypothèses et donnent les noms d'une ou deux autres personnes qui pourraient se trouver au nombre des prochaines victimes.

Cela fait froids dans le dos.

De plus, remarquent les observateurs, le nom de Rédempteur Fauché ainsi que les circonstances de sa mort ont été dévoilés, hier matin, à l'enquête préliminaire de Moïse Darabaner, accusé à Québec de fraude et d'incendies criminels.

Or le nom de M. Darabaner est, pour sa part, lié au passage de six députés créditistes dans le parti libéral du Canada, peu après les dernières élections fédérales. A ce sujet, le député Guy Marcoux rédige actuellement un pamphlet électoral sur "Darabaner et les six".

Ajoutons qu'en plus d'avoir assidûment fréquenté plusieurs roitelets politiques locaux, on laisse entendre, dans les milieux politiques du Parlement provincial, que Moïse Darabaner est l'un de ceux qui versaient une contribution à la plupart des partis politiques.

Il en découle, dans une ville qui existe surtout de par la présence du gouvernement provincial dans son enceinte, que le mystère politique entourant la personnalité de M. Darabaner, stigmatisé par les propos du chef de l'opposition qui demande au premier ministre de définir exactement ses relations avec le présumé frau-

Voir INCENDIES en page 2



Quadrupler l'aide aux universités et aux collèges

– le rapport Bladen

OTTAWA. — Le rapport de la commission Bladen publié aujourd'hui recommande une augmentation massive de l'aide fédérale à l'enseignement supérieur pour assurer la croissance économique du Canada.

Le rapport recommande au gouvernement fédéral de quadrupler immédiatement son aide aux universités et aux collèges en la portant à au moins $330,000,000 dès le prochain exercice financier, comparativement à une aide de $80,000,000 prévue dans le présent budget.

Dans un rapport de 35,000 mots, la commission ajoute que cette somme doit être accrue chaque année jusqu'en 1975 afin de résoudre la crise de l'enseignement supérieur au Canada.

Nommée il y a 18 mois par l'Association des universités et collèges du Canada, la commission était présidée par M. Vincent W. Bladen, 65 ans, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Toronto.

"On a à peine encore compris l'ampleur des mises de fonds requises", dit le rapport. Et même chez les directeurs des universités "bien peu réalisent l'ampleur de ces mises de fonds".

Les principales recommandations de la commission sont les suivantes :

— Que le gouvernement fédéral confie à un ministre la responsabilité de la coordination de l'assistance que les universités reçoivent de ses diverses agences.

— Que ce ministre soit assisté par un comité consultatif restreint dont le secrétaire serait un haut fonctionnaire, tel...

Voir COMMISSION en page 2

Autres nouvelles en pages 2 et 15

Cowan demande que Lamontagne exige des excuses de Radio-Canada

TORONTO. (PC) — Le député libéral de York-Humber, M. Ralph Cowan, a demandé que M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, exige des excuses de Radio-Canada pour l'affront fait à Paul VI dans un sketch du programme "This hour has seven days".

Des protestations ont suivi cette satire qui montrait un représentant de la télévision américaine demandant au pape d'arbitrer une partie de baseball lors de sa visite de lundi.

M. Cowant a déclaré dans son télégramme au secrétaire d'Etat que seule une excuse publique pouvait effacer l'affront.



Témoignage accablant sur un assassinat

Témoin oculaire d'un assassinat dans les bois de Saint-Gilles de Lotbinière, Ovila Boulet, âgé de 52 ans et domicilié à Cap-Rouge, a après sa déposition quitté le tribunal à Québec, escorté par un agent de police. La photo du bas vous montre comment la police s'y prend pour accélérer les recherches.

Diefenbaker : négligence des libéraux

par Jacques Pigeon

VINELAND, Ont. — A deux reprises, hier, le chef conservateur John Diefenbaker a relié la "négligence et l'indifférence" du gouvernement libéral au "sordide et violent drame" que le Québec vient de mettre à jour.

Au cours d'une conférence de presse à Hamilton, il a prétendu que le gouvernement aurait peut-être pu prévenir de tels événements en rendant public le contenu de son rapport sur les faillites frauduleuses.

Puis, à Vineland, près des chutes Niagara, il a condamné l'ineptie du cabinet libéral qui n'a pas jugé bon de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ce "racket international".

Le leader tory a ensuite affirmé que le Québec tentait de faire quelque chose" et qu'Ottawa nuisait considérablement aux efforts du ministère québecois de la Justice.

Bien plus, il a louangé "le grand juriste" qu'est M. Claude Wagner, ministre de la Justice

Voir NEGLIGENCES, page 2



téléphoto PA

M. JOHNSON SERA OPERE

Le président Johnson a lui-même annoncé hier qu'il sera opéré vendredi pour l'ablation de la vésicule biliaire. Le président entrera demain soir à l'hôpital naval de Bethesda, dans le Maryland, non loin de Washington. (Voir en page 2)

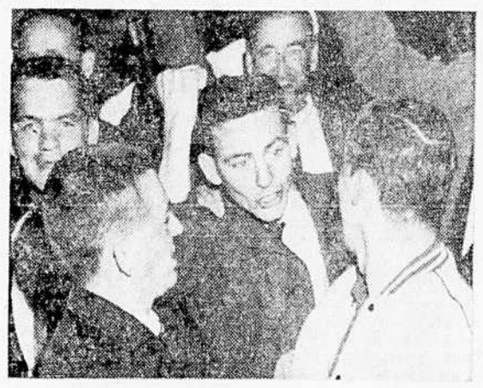


photo LA PRESSE

LES POLICIERS SONT MECONTENTS

Les défenseurs de l'ordre de la ville de Montréal étaient très mécontents en quittant l'école Le Plateau, hier soir, alors qu'ils venaient d'apprendre le résultat de leur cause qui avait été portée à l'arbitrage. Un seul point demeure litigieux et l'on a décidé de tenter une réouverture des négociations. (Voir en page 3)

Pearson ouvre sa campagne en attaquant les néo-démocrates

par Pierre O'Neil

TIMMINS, Ont. — Adoptant le style de la population de cette petite ville minière le premier ministre est soudainement devenu "Roff Toff" hier soir et s'est lancé dans une vigoureuse attaque contre le parti néo-démocrate qui détient ce comté au parlement.

M. Pearson a bien reconnu que les idéaux et les objectifs sociaux de ce parti sont dans la meilleure tradition des partis réformistes. Mais de la part du premier ministre c'était là le baiser de la mort et il a poursuivi en accusant le parti de professer un socialisme doctrinaire et fondé sur la lutte des classes.

Le chef du gouvernement n'a pas été long à dire ce à quoi il voulait en venir. Il a déclaré en substance que son parti et les néo-démocrates recrutent leurs voix dans la même famille d'électeurs, mais il a exhorté la population de la région à ne pas voter néo-démocrate car ce parti selon lui n'a aucune chance de former le prochain gouvernement et les électeurs risquent donc ainsi de perdre leur vote.

La principale différence entre les libéraux et les néo-démocrates a-t-il dit, c'est que nous sommes en position de former le prochain gouvernement.

Les néo-démocrates parlent bien de s'emparer des voix des indécis mais c'est toujours ce qu'ils ont dit. Lors de la dernière campagne, il y avait des indécis et qu'ont fait les néo-démocrates ? Une proportion de cinq sur six d'entre-eux ont perdu leur dépôt lors de cette élection.

Le premier ministre a fait son attaque en plein territoire néo-démocrate. Le NPD détient en effet les deux sièges de Timmins et de Timiskaming où M. Pearson a passé la journée d'hier et la seule raison qui l'a amené ici c'est que les organi-

Voir PEARSON en page 2

Le cardinal Léger: Qu'on ne fasse plus de distinction entre guerre juste et injuste

CITE DU VATICAN. (AFP) "Il faut condamner explicitement la guerre sous toutes ses formes. Aucune distinction ne peut plus être faite entre guerre juste et guerre injuste." Tel a été le sens de la plupart des interventions qui ont marqué la séance d'aujourd'hui du Concile, poursuivant la discussion du schéma traitant des problèmes de la paix.

"Les hommes ne doivent plus songer à défendre leurs droits par les armes, a déclaré notamment le cardinal Achille Lienart, évêque de Lille, mais à supprimer les injustices qui provoquent la guerre. Paul VI, en se rendant à l'ONU, a donné l'exemple de l'action de l'Eglise pour la paix."

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Mgr Paul Rusch, évêque d'Innsbruck, en Autriche, insistent pour que l'on ne fasse pas de distinction entre guerre juste et guerre injuste et s'accordent pour condamner le nationalisme. Le cardinal Léger voudrait que l'on mette en garde les gouvernements contre ce qu'il appelle "le mépris de la société internationale et la carence du sens international" et que l'on appuie les organismes internationaux.

Par ailleurs, par un vote

Voir LE CARDINAL en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 71
Bandes dessinées / 97
Campagne électorale / 21, 28, 29
Décès, Naissances, / 73
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 98
Immeuble / 13
Loisirs et récréation / 97
Mach / 58
Mots croisés / 98
Nouvelles internationales / 59, 60
Radio et télévision / 96
Spectacles et Concerts / 36,86,87
Sports / 39 à 44, 46 à 50 et 55
Sur les quais / 14
Tribunaux / 8, 17, 18 et 19
Vie féminine / 22 à 27
Vie mondaine / 23
Vie syndicale / 16
Votre médecin / 88

Trois fois moins d'accidents sur les autoroutes — page 95

Les stations de métro prennent leur allure définitive — page 89

Le problème de l'empiètement des propriétaires riverains — page 77

Montréal en 1967 : pourra-t-on loger tout le monde? — page 78

L'hélicoptère, instrument de contrôle et de prévention — page 85

Sidbec choisit son groupe d'ingénieurs

* par Claude Beauchamp

Le groupe d'ingénieurs qui sera responsable des travaux d'études et de gérance de la construction du complexe sidérurgique de Bécancour sera dirigé par Henry J. Kaiser Company (Canada) Limited. Il comprend également deux firmes d'ingénieurs montréalaises, Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe et Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, et une société française, Sofresid.

Ces détails ont été confirmé à midi au cours d'une conférence de presse convoquée par le président de Sidbec, M. Gérard Filion.

M. Filion a précisé que la responsabilité des ingénieurs couvrira toutes les étapes du projet: études préliminaires et préparation d'un avant-projet, engineering général, engineering détaile, coordination et surveillance du chantier, aide à l'entrainement du personnel et démarrage de l'usine.

Le président de Sidbec a ajouté, en réponse à une question des journalistes, qu'en ce qui concerne l'aide à l'entrainement du personnel, il s'agit d'ententes avec Kaiser et Sofresid en vertu desquelles ces deux sociétés se chargent d'obtenir l'entrée d'ingénieurs et de techniciens canadiens, pour un stage d'étude et de perfectionnement, à la sidérurgie de Fontana, aux Etats-Unis, et à la Sidérurgie française.

Les deux bureaux montréalais ne possèdent aucune expérience particulière dans le domaine de la sidérurgie mais ils mettront à la disposition de Sidbec leurs connaissances en génie civil et municipal, en mécanique et en électricité. Ces deux firmes, et on voit par là l'importance des travaux dont ils seront plus particulièrement chargés, recevront environ 40 pour cent des honoraires globaux qui seront versés au groupe d'engineering.

Ces honoraires compteront pour quelque 10 pour cent du coût total de l'établissement de la sidérurgie à Bécancourt. M. Filion a dit que les calculs actuels effectués par Sidbec étaient basés sur un coût global, pour la construction et le démarrage de la sidérurgie, de $250,000,000.

Ce groupe d'ingénieurs, choisi définitivement au cours de la réunion du conseil d'administration de Sidbec tenue hier en fin de journée, entre en fonction immédiatement. Il est d'abord chargé de remettre, au plus tard le 1er avril 1966, un avant-projet à la direction de Sidbec. C'est à ce moment, a dit M. Filion, que "le conseil d'administration de Sidbec, en collaboration avec les autorités supérieures prendra les décisions finales quant à la taille de l'usine, les procédés, la gamme des produits, le montant des investissements, etc."

C'est donc aussi vers cette date que Sidbec devra entreprendre les démarches définitives pour assurer sa capitalisation et son financement, et que le gouvernement québecois soumettra à l'assemblée législative les projets de loi nécessaires pour rendre effective l'entente conclue il y a plusieurs mois entre la S.G.F. et le cabinet provincial.

M. Filion a enfin précisé que la "réalisation de tout le projet ne devra pas dépasser 48 mois, ce qui veut dire que l'usine de Bécancour sera en production au plus tard le 1er octobre 1969".

Points saillants du rapport Bladen

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du rapport de la commission Bladen sur le financement de l'enseignement supérieur au Canada, rendu public aujourd'hui :

Les frais généraux des universités atteindront un sommet de $2,032,000,000 en 1975, comparativement à $537,000,000 en 1964-65.

On prie les gouvernements fédéral et provinciaux de hausser leur aide à $1,704,000,000 d'ici dix ans, comparativement à $355,000,000 en 1964-65.

L'aide fédérale devrait être de $330,000,000 au cours du prochain exercice financier, soit à peu près quatre fois plus que le budget actuel, avec augmentation annuelle par la suite.

Nomination d'un sous-ministre fédéral de l'enseignement supérieur qui aurait pour mission de coordonner les programmes d'aide et d'organiser des conférences avec les provinces.

L'aide fédérale per capita devrait être portée de $2 à $5 immédiatement et être augmentée d'un dollar par année par la suite tant que les besoins n'auront pas été comblés.

Création d'un fonds d'investissement de quelque $100,000,000 par année auquel Ottawa verserait $5 per capita de la population canadienne.

Le gouvernement fédéral devrait octroyer $104,000,000 à la recherche dès l'an prochain et accroitre cette somme chaque année.

Le gouvernement fédéral devrait accorder une aide accrue pour l'expansion et la construction de centres de formation des médecins, des dentistes et des infirmières.

Allégement fiscal pour les étudiants, les parents et les donateurs.

Les sommes consacrées par les gouvernements fédéral et provinciaux en bourses aux étudiants devraient passer de $39,000,000 à $245,000,000 au cours des 10 prochaines années.

On demande à Ottawa de financer 40 pour cent des frais d'opération et de recherche des universités et aux gouvernements provinciaux de 30 à 40 pour cent de ces frais.

On demande aux compagnies privées de donner davantage et aux diplômés de verser un pour cent de leurs revenus annuels.

On estime que 461,000 étudiants fréquenteront les universités canadiennes en 1975, comparativement à 180,000 l'an dernier.

La commission recommande l'établissement de commissions de subventions indépendantes dans chacune des provinces afin d'éliminer les interventions politiques.

La commission recommande aux universités d'accroitre au maximum l'efficacité administrative afin de réduire les dépenses et de ne pas hausser les frais de scolarité.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 28

Maximum demain : 48

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides:** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Moins froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 28 et 48; Ottawa 25 et 45; Ste-Agathe 25 et 40.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus chaud.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du St-Maurice: ensoleillé avec périodes nuageuses et moins froid. Vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales de 25 milles. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 28 et 42; La Tuque 25 et 40.

Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus chaud.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé: généralement nuageux avec bourrasques de neige légères. Fjord. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi 25 et 40; Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles, 22 et 40.

Aperçu pour demain : se dégageant et moins froid.

NEGLIGENCE

SUITE DE LA PAGE 1

au Québec, et parlé de son "intégrité ainsi que de son sens de la justice". Il a ensuite cité de longs extraits d'une déclaration de M. Eric Kierans où ce dernier condamne la négligence et l'indifférence du ministère fédéral de la Justice, dirigé par M. Lucien Cardin.

Ce ministre libéral, a dit M. Diefenbaker, affirme, que le gouvernement fédéral complique le travail du Québec qui tente d'anéantir le monde interlope. Qu'a fait fait Ottawa, a lancé le chef de l'opposition. M. Cardin s'est contenté de réfuter les affirmations du ministre québecois. Le premier ministre de son côté a dit qu'il prendrait les mesures qui s'imposent en temps et lieu.

Attaques contre Favreau

"Pensez-y ! M. Favreau lui-même, au moment où il était titulaire du portefeuille de l'Immigration, n'a rien fait pour empêcher les indésirables d'entrer au Canada.

"Cet homme, a dit M. Diefenbaker, a été ensuite récompensé. On l'a nommé président du Conseil privé."

Le chef conservateur a porté de durs coups à l'administration libérale au cours du rallye de Vineland. Au moment où il parlait de l'affaire des faillites frauduleuses, il a ouvert une parenthèse pour parler sarcastiquement des "Sefkind Boys". M. Lamontagne, secrétaire d'Etat, prétend qu'ils cherchaient la compagnie d'intellectuels, a-t-il ajouté.

Les meubles

Plus tard l'affaire des meubles a été mise à jour. MM. Lamontagne et René Tremblay avaient oublié de les payer. Qu'a fait le premier ministre ? Il leur a décerné des certificats de perfection. Nous avons demandé au gouvernement de nous montrer son rapport sur les faillites, jamais nous n'avons eu de réponse. Tout ce que veulent les libéraux, c'est une majorité en Chambre.

Aujourd'hui a ajouté le bouillant politicien, nous apprenons que d'horribles crimes ont été commis. J'ai rencontré ce soir, deux Américains. Ils m'ont dit : "Nous ne croyions pas que de telles choses pouvaient se produire au Canada." Moi non plus, ai-je répondu. De telles situations, a-t-il ajouté, donnent au Canada une terrible réputation internationale.

Le chef tory n'a fait que mentionner le nom de l'organisateur libéral Moise Darabaner, aujourd'hui devant les tribunaux sous une accusation d'avoir conspiré pour commettre des incendies criminels. "Je surveillerait avec intérêt, a-t-il dit, le proces de cet homme."

Voilà, a-t-il conclu, "une bien étrange situation."

Toute cette affaire a tenu la vedette du discours d'une heure qu'a prononcé le chef conservateur, hier soir. Environ mille personnes s'étaient rendues l'entendre dans la grande salle de l'hôtel Prudhomme, à Vineland. Cette région, comme l'indique le nom de la petite ville, produits des vins canadiens. On permettra sans doute à un journaliste d'origine française de ne pas juger leur qualité. Enfin, le comté est libéral. Hier, le tiers de la salle est demeuré inoccupé.

M. Diefenbaker y a cependant prononcé un de ses meilleurs discours, par moments extrêmement violent et condamné de toutes ses forces l'administration libérale dont il a si souvent mis en doute l'honnêteté et l'intégrité.

Lorsqu'il a parlé de l'affaire des faillites frauduleuses, l'auditoire l'a écouté religieusement. M. Diefenbaker a inséré dans son discours le nom de Eddy Lechasseur (ami de Lucien Rivard), qu'il a prononcé difficilement. Il a dit qu'Ottawa n'a rien fait lorsque Lechasseur a dû faire face, en cour, à des accusations de conspiration en marge d'une affaire de faillite frauduleuse. Le chef a parlé pendant un peu plus d'une heure et définitivement laissé entendre qu'un gouvernement conservateur aiderait le Québec dans sa guerre contre la pègre.

Il faut noter qu'il y a deux jours, M. Diefenbaker a tenu des propos bien peu élogieux à l'égard de M. Claude Wagner. Un journaliste lui a demandé ce qu'il pensait de la suggestion du ministre québecois à l'effet que l'on devrait contrôler l'admission des immigrants italiens et siciliens au Canada. "Outrageous", a catégoriquement affirmé le chef conservateur.

A la toute fin de son discours, M. Diefenbaker a répété sa promesse de former dès sa prise de pouvoir une commission fédérale-provinciale d'enquête sur le crime au Canada pour nettoyer le pays.

COMMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

(Le rapport ne suggère pas la création d'un ministère fédéral de l'éducation comme

— Que le ministre en question ait la responsabilité d'organiser des conférences fédérales-provinciales annuelles pour s'assurer que l'apport du fédéral à l'enseignement supérieur soit toujours suffisante...

— Que l'appui fédéral affecte une forme qui évite toute atteinte aux droits et aux obligations des provinces de diriger et contrôler cet enseignement...

Que l'aide combinée des provinces et du gouvernement central aux institutions d'enseignement supérieur soit multipliée par cinq au cours de la prochaine décennie, de façon à atteindre un milliard sept cent quatre millions de dollars en l'an 1975.

— Que les entreprises et les donateurs privés continuent et augmentent leur soutien aux universités.

— Que les diplômés d'universités, en reconnaissance des avantages reçus, contribuent 1 p. 100 de leurs revenus aux universités.

La commission estime que les dépenses totales des institutions de haut savoir au Canada vont augmenter à 1,314,000,000 durant l'année 1970-1971 et à $2,032,000,000 cinq ans plus tard, comparativement à des dépenses de $537,000,000 en 1964-1965.

"Dans l'opinion de la majorité de ceux que la commission a entendus, la principale source de ces revenus devra être le gouvernement. Seuls les gouvernements ont les ressources nécessaires requises pour faire face à ces besoins".

Le rapport ajoute que le gouvernement central d'Ottawa, qui perçoit davantage de revenus, devrait assumer 40 pour cent des frais d'entretien et de recherches, comparativement à 18.3 pour cent en 1963-1964.

On demande aux provinces d'assumer, de leur côté, de 30 à 40 pour cent des frais généraux et une part accrue de l'aide aux étudiants.

La commission propose que l'aide fédérale soit ainsi structurée :

1. Que les présentes subventions aux frais d'opérations des universités, calculés sur la base de la population de chaque province, soient immédiatement portées de $2 à $5 par citoyen et qu'elles soient accrues d'un dollar par année tant que les besoins n'auront pas été comblés. Cette augmentation signifierait un déboursé de $98,000,000 cette année, au lieu de $39,200,000 prévus au budget, et par la suite une hausse de quelque $20,000,000 par année.

2. Qu'un fonds spécial consacré au financement des constructions universitaires soit établi et qu'il y soit versé chaque année $5 per capita de la population canadienne à compter du 1er avril prochain. Le fonds disposerait ainsi de $100,000,000 cette année et de quelque $108,000,000 en 1970, à cause de l'augmentation de la population.

3. Que l'aide gouvernementale à la recherche soit portée à $104,000,000 au cours du prochain exercice financier et soit accrue chaque année. Dans le présent budget, une somme de $40,000,000 est prévue à cette fin.

4. Qu'une aide additionnelle soit accordée pour l'expansion et la construction de centres de formation des médecins, des dentistes et des infirmières. Le gouvernement fédéral a annoncé il y a deux semaines la création d'un fonds de $500,000,000 consacré à cette fin au cours des 15 prochaines années, mais les provinces demandent davantage.

5. Que le dégrèvement actuel portant sur l'impôt sur le revenu, accordé aux parents d'étudiants fréquentant les universités, soit revisé pour alléger la fiscalité des petits revenus, tout en tenant compte des arrangements particuliers à la province de Québec qui reçoit une part accrue de l'impôt des compagnies au lieu de subventions...

La commission demande de plus à Ottawa de ne pas chercher à exercer un contrôle sur les universités qui doivent continuer à demeurer sous juridiction provinciale...

Les gouvernements provinciaux, de leur côté, sont priés d'établir une commission de subventions indépendante, d'éviter de contrôler le financement des universités et de ne pas intervenir dans la liberté académique.

L'habit d'un homme proclame ce qu'il fait ; sa démarche révèle ce qu'il est.

L'Ecclesiastique

Le président Johnson subira l'ablation de la vésicule biliaire vendredi matin

WASHINGTON (AFP) — Le président Lyndon B. Johnson a annoncé personnellement à la presse convoquée spécialement, hier après-midi, dans la salle de réunion du cabinet, qu'atteint de calculs de la vésicule biliaire, il sera opéré vendredi à l'hôpital naval de Bethesda, près de Washington.

Le président entrera demain soir à cet hôpital où le chirurgien principal sera le Dr George Hallenbeck qu'entoureront de nombreux médecins.

Assis seul à l'immense table où prennent habituellement place les membres du cabinet et ses plus hauts conseillers, le président Johnson paraissait fatigué. Il a lu sa déclaration d'une voix dont le timbre n'avait pas son éclat ordinaire. Debout à ses côtés, son secrétaire de presse, Bill Moyers, avait auparavant informé les journalistes que le chef de l'exécutif quitterait aussitôt la salle, et que c'est à lui, Bill Moyers, au Dr Hallenbeck et aux autres médecins présents que la presse pourrait demander des précisions complémentaires.

La durée prévue pour l'hospitalisation du président sera de 14 à 17 jours. Les médecins présidentiels ne prévoient aucune complication. Ils ne prévoient non plus aucun effet, fâcheux ou non, de l'ablation de la vésicule biliaire du chef de la Maison Blanche. Ils ont également souligné que la crise cardiaque dont a été victime le président en 1955 n'aura pas d'influence sur la condition du patient qui subira l'opération tout comme une personne n'ayant jamais eu d'attaque...

C'est le 7 septembre dernier que le président, qui se trouvait alors à son ranch près de Johnson City, dans le Texas, a ressenti des douleurs stomacales qui, à première vue, lui ont paru être l'effet d'une indigestion.

Durant le séjour du chef de l'exécutif à l'hôpital, le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, séjournera en permanence à Washington. Il aura le pouvoir de prendre les décisions qui s'imposeraient de concert avec le Cabinet.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

sateurs libéraux prétendent qu'ils ont des chances d'enlever les deux comtés qui leur ont échappé la dernière fois par des marges quasi identiques de 900 voix.

M. Pearson s'adressait hier soir à une foule enthousiaste de plus de 1300 personnes qui l'a acclamé à plusieurs reprises et dont l'entrain contrastait singulièrement avec l'espèce de réception curieuse qu'il avait reçue plus tôt dans la petite ville minière de Kirkland Lake.

Pourquoi Pearson perd sa popularité

On a eu hier soir une explication du fait que M. Pearson perde sa popularité à mesure que les campagnes électorales avancent. Aux deux endroits hier, il a été plus applaudi en entrant dans la salle qu'après son discours. Au cours de son allocution d'hier soir le premier ministre a laissé entendre pour la première fois que les coups que ne cesse de lui porter M. Diefenbaker lui font mal.

Se référant au fait qu'on l'accuse d'avoir détruit l'unité du pays, M. Pearson s'est écrié : On peut me qualifier de corrompu, de stupide, mais on ne saurait me blesser plus profondément qu'en laissant croire que j'ai brisé l'unité du pays.

L'instant d'avant, M. Pearson s'était efforcé de justifier comme tente de la faire le chef de l'opposition ce fait qu'il soit encore dans la vie publique.

Je n'ai toujours eu que deux buts en entrant dans la vie publique. Le premier fut toujours de tenter d'apporter ma contribution à l'établissement d'une paix durable dans le monde. Le second fut de tenter de réaliser l'unité des deux grands groupes qui ont fondé notre pays.

M. Pearson a fait état des réalisations de son parti. Il a reconnu avoir fait des erreurs, mais il a déclaré que son parti n'avait pas manqué de courage en abordant une question qu'aucun chef politique n'avait osé toucher auparavant: le drapeau. Citant en exemple les relations qui existent dans cette communauté multiraciale, M. Pearson a déclaré qu'on construisait l'unité canadienne non pas sur des valeurs matérielles mais sur des valeurs spirituelles que nous ont léguées les grandes traditions canadiennes.

Les agriculteurs de l'Est

Enfin dans cette région où la pluie a détruit une forte proportion de la récolte de fourrage le premier ministre a fait allusion à l'établissement prochain d'assurance-récolte dont bénéficieraient tous les cultivateurs du pays. Il a cependant affirmé que le coût d'un tel projet serait prohibitif pour le fermier et qu'en conséquence le gouvernement serait appelé à en défrayer non seulement le coût d'administration, mais également une partie des primes.

Il a dit aux cultivateurs qu'il leur dépêcherait bientôt le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, qui étudirait la situation mais pour faire face aux besoins à court terme, il a annoncé que son gouvernement en collaboration avec le gouvernement ontarien viendrait en aide aux cultivateurs en leur versant des subsides à l'achat de grains de provende.

Dans l'après-midi, à Kirkland Lake, château fort du néo-démocrate Arnold Peters, M. Pearson s'était fait voler la vedette par un jeune étudiant de 18 ans, Lionel Desjardins qui l'a remercié dans des termes qui ont laissé pantois auditoire et journalistes. M. Pearson venait d'ailleurs de prononcer un discours rempli des clichés usuels sur l'unité et sur les réalisations de son parti. Encore une fois il a insisté sur la nécessité d'un gouvernement fort qui pourrait planifier sur des périodes de 5 ans plutôt que sur des périodes de 5 semaines à plusieurs reprises. Toutefois des sifflements et des "Shoo" avaient ponctué certaines parties de son discours.

Des disques en français

Dans une région ou les francophones sont en pourcentage assez considérable, le premier ministre a dû faire plusieurs petits boniments en français. Les journalistes ont noté qu'il s'en tire mieux lorsqu'il improvise en petit groupe que lorsqu'il lit un texte devant une batterie de microphones.

Bien que dans Kirkland Lake il ait déambulé sur la rue principale où s'étaient donné rendez-vous des centaines de citoyens, M. Pearson ne semble pas avoir provoqué un enthousiasme délirant. Il reste malhabile dans ses contacts personnels avec les gens. On sent que pour une raison ou pour une autre le public l'intimide.

Ses proches nous disent qu'il a fait beaucoup de progrès à cet égard depuis 1958. Mais on ne peut s'empêcher de penser que dans ce temps là, il devait être très mauvais.

Ce matin, le premier ministre s'envole pour Winnipeg. Il y fera en hélicoptère une tournée des récoltes. Puis il donnera une conférence de presse en fin d'après-midi. Demain, il prononcera des discours dans Winkler et Dauphin, deux petites communautés du Manitoba.

Hydro: taux double aux ouvriers qui ont franchi les piquets

L'Hydro-Québec a payé "temps double" aux employés qui ont travaillé les 19 et 20 septembre dernier et qui ont dû pour ce faire franchir les piquets de grève des employés de bureau.

Dans une note signée de la main du directeur des relations industrielles, M. Albert Gingras, on lit : "Si les employés étaient présents au travail dans un endroit où il y a eu obligation de franchir la ligne de piquetage, ils toucheront leur paie régulière plus une indemnité proportionnelle équivalente à une journée de salaire — en somme temps double".

Un porte-parole de l'Hydro a tenu à préciser ce matin qu'il ne s'agit pas d'une "prime aux scabs", puisque ceux qui ont travaillé n'ont pas accompli les besognes ordinairement confiées aux grévistes. De plus, la prime n'est accordée que pour les deux jours qu'a duré le piquetage, soit le dimanche et le lundi. Le lendemain, une ordonnance de cour défendait tout piquetage, ce qui a facilité l'accès aux autres employés.

La consigne a été décidée le 27, donc après coup. On a prétendu que "l'employé qui a traversé les piquets de grève est allé au-delà de ce qu'on demande d'un employé, et ce n'est que justice de lui avoir accordé un surtemps puisqu'il a travaillé davantage".

La grève des employés de bureau a duré une semaine. Les grévistes sont finalement retournés au travail le 27. Le litige portait principalement sur l'ancienneté en rapport avec le processus d'intégration qui est en cours présentement à l'Hydro en vue de fusionner les services des compagnies nationalisées en 1962.

Les vaporisateurs constituent un danger

Les vaporisateurs employés pour exterminer les insectes et les mauvaises herbes peuvent constituer un danger pour les êtres humains, surtout pour les enfants.



Saint-Bruno : l'usine Peugeot et Renault commencera à produire d'ici le 18 octobre

La nouvelle usine d'assemblage d'automobiles de St-Bruno, à dix milles de Montréal, doit commencer à produire des voitures Renault et Peugeot vers le 18 octobre.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré hier qu'un retard dans la construction de l'usine a provoqué la remise du 1er au 18 et qu'au moins 40 autos sortiront avant la fin du mois.

La nouvelle usine aura coûté $3,000,000. Au maximum, elle produira 35 voitures par jour, 25 Renault et 10 Peugeot.

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

massif : 2,167 voix contre 14, le Concile a approuvé définitivement un des plus importants

Le message de Paul VI au Concile à son retour D'Amérique — page 33

schémas, celui qui a trait aux évêques et au gouvernement des dioceses.

Ce document sera très vraisemblablement promulgué par le pape au cours de la séance plénière solennelle prévue pour les derniers jours du mois.

INCENDIES

SUITE DE LA PAGE 1

deur, il découle de toutes ces ramifications dont on ne connait ni l'étendue, ni la cohésion, ni les rapports directs, que le mystère politique s'étend jusqu'au présent règlement de comptes par la pègre.

Ces hypothèses, comme il a été dit, sont davantage le résultat d'analyses effectuées dans des milieux plutôt spécialisés, comme ceux de la justice et de la presse.

Mais ces milieux ne sont pas très portés à faire des suppositions passionnées. Par ailleurs, il suffit de se promener pendant une heure (en s'arrêtant à tous les poteaux) dans la rue St-Jean pour entendre cinq ou six versions différentes, toutes plus diffamatoires les unes que les autres, sur les liens qui existeraient entre les découvertes macabres des derniers jours et la politique.

Il semble qu'après avoir été stupefié, on tente maintenant de se ressaisir en construisant des hypothèses.

Tel n'est cependant pas le cas de ce petit commerçant, encore de la rue St-Jean, qui a plus simplement retrouvé son aplomb : "En tous les cas, Wagner (le ministre de la Justice), c'est un bon homme. Il va les trouver, lui, les coupables."

Service de livraison par facteurs à Lachine

Le ministre des Postes, M. René Tremblay, annonce que 114 maisons de Lachine, situées dans les rues mentionnées ci-après, vont bénéficier du service de livraison à domicile : Bayne Terrace, côté ouest; rue Paquin, côté est, au sud du No 440, côté ouest; rue Maher, à l'est des Nos 783 et 784; rue Cabano, au sud-est de la 80e Avenue.

Ce service commencera dès que 80 p. 100 des maisons auront fait installer les boites aux lettres d'usage. Des imprimés seront distribués aux intéressés pour les en informer et leur faire connaitre les conditions à remplir pour recevoir le courrier.

UNE AUTRE PRIMEUR DE

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

TAPIS POSÉ

SERVICE DE 24 HEURES
1,000 ROULEAUX EN STOCK

• ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

• Vous choisissez votre tapis dans les marques les plus connues au Canada.
• Vous choisissez votre tapis dans le plus vaste étalage de rouleaux entiers présentement en montre à Montréal. (et non de simples échantillons).

• VOUS EPARGNEZ

La quantité énorme de tapis dont nous disposons et le fait d'acheter directement de la manufacture vous assurent une grande économie !

• ACHETEZ EN TOUTE FACILITE

Le personnel de MONTREAL FLOOR COVERING se compose de vendeurs-décorateurs qui se rendent chez vous et vous suggèrent le tapis adéquat à chaque surface choisi parmi nos assortiments de tapis vérifiés à l'usage chez nos clients.
Montreal Floor Covering, la Maison au 1,000,000 de Tuiles n'exige aucun supplement pour une pose normale, les coutures ou le sous-tapis qui sont toujours inclus dans le prix ; vous pouvez ainsi porter toute votre attention sur le choix de la qualité et de la couleur que vous désirez.

• ACHETEZ EN TOUTE SECURITE

La longue expérience en couvre-planchers chez MONTREAL FLOOR COVERING vous assure une meilleure, une plus fine qualité et bien sûr des années d'endurance. Une garantie sans à côté !
Quand vous achetez à termes chez MONTREAL FLOOR COVERING, nous sommes 100% responsables de votre achat. La qualité du tapis que vous vous procurerez chez nous se conservera bien des années après que vous aurez fini de le payer ; et le prix du tapis lui-même avec tous les services inclus vous permet encore d'épargner les frais d'intérêt des paiements pour une période jusqu'à 5 ans.
Advenant le décès de l'acheteur (le chef de famille assurant le revenu) le solde entier est annulé sans obliger en rien la famille ou la succession.

CE PLAN EST OPTIONNEL POUR TOUS LES CLIENTS

IL Y A PLUSIEURS SORTES DE TAPIS CERTIFIES NYLON DUPONT 501

MAIS LE NOTRE EST 20% PLUS EPAIS

TAPIS MUR A MUR
NYLON
20% plus épais



TAPIS SEUL
REG. $10.95

Maintenant en SPECIAL à $9.95 VERGE CARREE POSEE

GRATIS
• POSAGE
• SOUS-TAPIS
• COUTURE
• FINITION

Minimum de 30 verges carrées $298.50 complètement installé avec sous-tapis de qualité

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE GRATUIT, 274-5528



TUILE DE VINYLE PUR FIESTA 44¢ pied carré

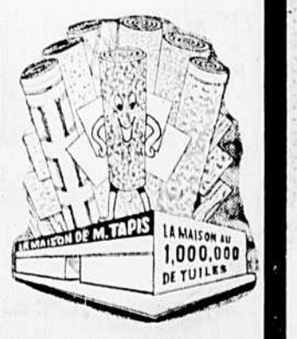
Fabriquée sur commande à n'importe quelle grandeur. Cette tuile magnifique relèvera la beauté et la valeur de votre maison. Toutes grandeurs maintenant. Rég. 98c pi. ca.

AUTRES TUILES PURES FIESTA 33¢ A partir de pied carré

Quelques-unes avec de légères imperfections. 12" x 12" x 1/16" d'épais.

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES. LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.



EN VILLE
3424, av. du PARC
Auparavant rue Fleury (angle Sherbrooke)
Stationnement devant et à côté du magasin
VI. 2-8871

CENTRE
15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS
392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont Mercier
DO. 6-7705

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M. — FERME LUNDI 11 OCT. TOUTE LA JOURNEE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 6 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 231



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Réouverture des négociations chez les policiers !

Après avoir pris connaissance de la sentence arbitrale rendue par le juge Albert Mayrand, dans les griefs les opposant à la ville de Montréal, l'exécutif de la Fraternité des policiers s'est remis à l'oeuvre dès hier soir en vue d'une réouverture des négociations sur un point qui demeure en litige. On aperçoit ici MM. André Guillotte, Gérard Malépart et Albert Rémillard, tous directeurs de la Fraternité, M. Paul Couturier, président, MM. Jean-Pierre Gagnon et Paul Laurin, directeurs, et M. Jean-Paul Picard, trésorier. L'exécutif fournira ses vues au comité de négociations au cours des prochains jours.

Les policiers sont mécontents de l'offre d'augmentation pour la deuxième année

par Lucien Rivard

Les policiers de Montréal qui ont obtenu gain de cause sur la majorité des points litigieux de leur convention collective, ne sont pas pour autant satisfaits de la sentence arbitrale rendue dans leur cas par le juge Albert Mayrand.

Au fait, la plupart des membres de la fraternité des policiers de Montréal étaient furieux, hier soir, quand ils ont quitté l'école le Plateau, où l'on venait de les informer de la sentence rendue par le tribunal d'arbitrage.

Un seul point n'a pas été réglé à la satisfaction des policiers de Montréal. Il s'agit de la faible augmentation de salaire qui leur a été accordée pour la deuxième année. La Fraternité réclamait une augmentation de $500 pour obtenir $300. Le juge Albert Mayrand a cependant décidé d'une augmentation de $150.

Un vote unanime de l'assemblée a ordonné au comité de négociations de la Fraternité de retourner auprès de la partie patronale en vue d'en arriver à une meilleure entente et de faire un rapport à l'assemblée d'ici le 25 octobre.

Policiers de Toronto mieux traités

Au cours d'une conférence de presse, tenue à l'issue de l'assemblée de la Fraternité, le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Paul Couturier, a souligné que l'augmentation accordée par le juge Mayrand était moins avantageuse, en ce qui concerne la deuxième année de la convention collective, que celle de leurs confrères de Toronto, dont la convention collective de travail a été prise comme base de négociation par les policiers de Montréal.

M. Couturier a souligné que dans tous les domaines relevant de l'administration municipale, la parité des salaires avait été établie au regard des postes équivalents dans la métropole de l'Ontario, sauf en ce qui a trait aux policiers pour la deuxième année de la convention collective.

D'après les commentaires entendus à la suite de l'assemblée d'hier, cet écart des salaires a eu le don de soulever l'ire des policiers qui sont prêts à aller jusqu'au bout pour que "justice leur soit rendue".

Dans l'ensemble, on considère toutefois qu'un important pas en avant a été réalisé par la Fraternité des policiers en faveur de tout le personnel syndiqué de la police de Montréal. On sait que ce syndicat groupe quelque 3,300 membres.

Au cours de l'assemblée, qui groupait la quasi-totalité des policiers, à la salle de l'école le Plateau, les syndiqués ont appris de la bouche du président Paul Couturier et du secrétaire-trésorier Jean-Paul Picard, ce que l'on considère comme une "bonne nouvelle".

Le président du tribunal, le juge Albert Mayrand, et les les arbitres, Me Gérard Beaupré, représentant de la ville de Montréal, et Me Paul-E. Bernier, arbitre syndical, ont accordé "en partie" gain de cause à la Fraternité des policiers de Montréal tant sur le plan monétaire que sur celui des conditions de travail.

Une augmentation de salaire de $400, avec effet rétroactif au 1er décembre 1964, est accordée à tous les policiers syndiqués de Montréal, soit du policier au capitaine inclusivement. Pour la seconde année de la convention collective d'une durée de deux ans, une augmentation additionnelle de $150 est accordée à tous les échelons.

De plus, le tribunal accorde une augmentation au chapitre des heures supplémentaires qui varie de 50 à 75 cents l'heure, avec effet rétroactif au mois de décembre dernier. Cette mesure constitue un précédent pour tous les employés de la ville de Montréal. Les policiers travaillant en civil recevront de plus une augmentation de 25 cents

Voir POLICIERS en page 6

"Grève" d'élèves dans une école d'Anjou

Seulement 75 des quelque 350 élèves de l'annexe temporaire de l'école Wilfrid-Pelletier, à ville d'Anjou, se sont présentés en classe, ce matin, malgré un appel de dernière heure du maire Ernest Crépeault, qui est également président de la commission scolaire locale.

L'annexe est située au premier étage d'un immeuble qui loge au rez-de-chaussée la succursale des nettoyeurs Paul Service Stores, au centre commercial d'Anjou.

Tout était très calme au début de la matinée. Un policier avait été posté à la porte de l'école qui compte 10 classes entourant une salle de récréation.

Le principal de l'école nous a précisé que la veille il avait dit aux enfants qu'il y aurait classe aujourd'hui, mais que si leurs parents en décidaient autrement, c'était autre chose.

M. Crépeault, pour sa part a réitéré, ce matin, qu'il avait déjà reçu au cours de l'été une dizaine de mères de famille pour discuter du danger d'incendie qu'on avait soulevé à ce moment-là.

"Ces personnes furent très satisfaites, à ce moment-là, puisque nous leur avions montré la preuve que les experts et les autorités provinciales avaient approuvé ce local temporaire, dit M. Crépeault.

"Les ingrédients qui y sont employés pour le nettoyage ajoute-t-il, ne sont pas inflammables. Et M. Crépeault de montrer les documents et lettres des autorités attestant des facteurs sécuritaires de l'école."

Par ailleurs, les parents voudraient que leurs élèves réintègrent l'école Wilfrid-Pelletier qui a été réquisitionnée par la Commission scolaire régionale Le Royer.

A ce sujet, M. Crépeault déclare qu'en septembre prochain sa commission locale aura construit une annexe de 22 classes à l'école St-Joseph, et sera à construire une autre annexe à l'école Ernest-Crépeault. "Il faudra de 15 à 18 mois pour construire cette dernière", dit-il.

En outre, la Commission scolaire espère récupérer l'école Pelletier dès que la régionale Le Royer aura construit sa propre école.

Hier, l'Association des parents et professeurs anglais et catholiques d'Anjou adressait un télégramme au ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, pour protester contre les dangers qui menaceraient la santé et la sécurité de leurs enfants par suite d'une telle situation.

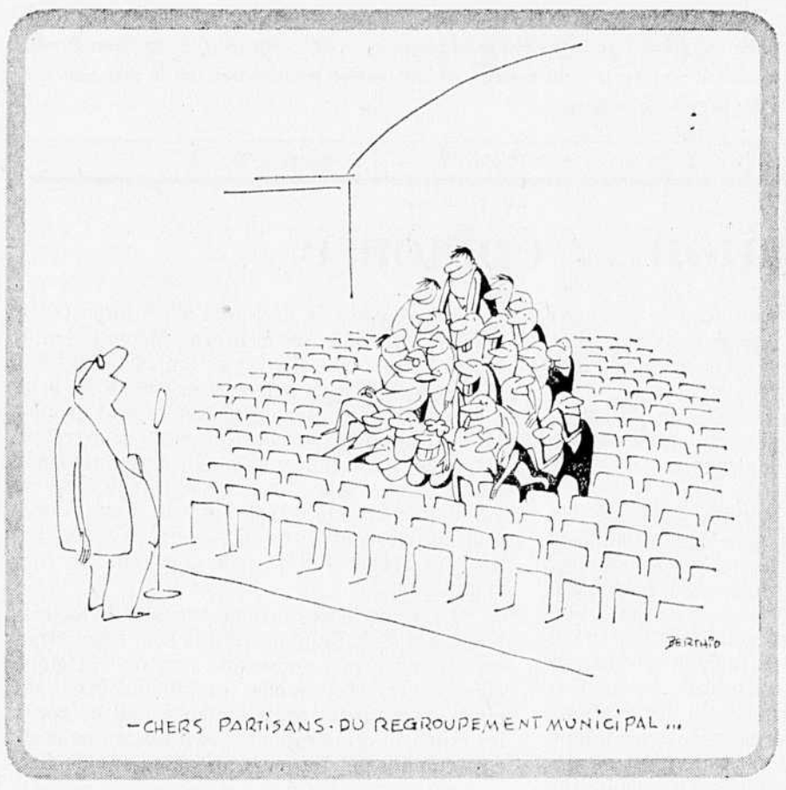
Au cours d'une réunion, lundi soir, les membres de l'association ont décidé de "garder leurs enfants à la maison" s'ils n'avaient pas reçu, ce matin, une réponse favorable du ministre de l'Education.

Cette réponse, ils l'ont reçue hier soir : "Nous accusons réception de votre télégramme et en informons les autorités compétentes".

C'était signé par le secrétaire administratif de M. Paul Gérin-Lajoie et adressé à M. P. Currant, président de l'Association des parents et professeurs.

Selon le porte-parole de l'association, M. Robert Houle, la

Voir GREVE en page 6



FAITS divers

Grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen

Un individu, dont la police a préféré taire l'identité pour l'instant, a été grièvement blessé d'un coup de poignard, vers 11 h. hier soir, rue Duluth, entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade.

La Sûreté a été alertée par les autorités de l'hôpital Notre-Dame, où la victime avait été conduite par un citoyen, après avoir été blessée.

Un officier nous a révélé, tôt ce matin, que l'individu avait été atteint à l'abdomen, du côté gauche, et que la victime avait perdu beaucoup de sang, l'entaille étant assez profonde.

L'enquête a été entreprise par le sergent-détective Gagnon, de la Sûreté du poste no 4, et elle a ensuite été confiée au sergent-détective Bourbeault, de la patrouille de nuit.

La police a laissé entendre qu'il pourrait s'agir d'une autre affaire d'homosexualité.

Voir FAITS DIVERS, en p. 6

Cité des ondes: Montréal fera des démarches après les élections

— M. Lucien Saulnier

par Gilles Pratte

Dès que les élections seront passées, à la fin de novembre, la ville de Montréal fera des représentations aussi fermes que possible" auprès du gouvernement fédéral pour que soit respectée l'entente conclue avec la société Radio-Canada, en vue de son établissement dans l'est de la métropole.

C'est le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui l'a annoncé hier soir devant les anciens du collège Ste-Marie, réunis à l'hôtel Windsor.

M. Saulnier, qui s'est contenté de répondre aux questions des anciens élèves des jésuites, s'est dit d'avis que le passage du rapport Fowler qui pourrait amener le gouvernement à reviser ses plans au sujet de l'établissement de Radio-Canada dans l'est de Montréal "a réjoui certaines personnes".

Il y a à certains niveaux de l'administration fédérale, des résistances au regroupement de Radio-Canada à Montréal et particulièrement dans l'est de la ville, a commenté le président du comité exécutif.

Il a rappelé que, tout au cours des négociations qui ont conduit à l'entente amenant la société à s'établir dans l'est, la ville a rencontré des hésitations "tout le long du chemin".

M. Saulnier s'est toutefois empressé de préciser qu'il y a des gens tout aussi influents, dans l'administration de Radio-Canada, qui tiennent à utiliser les terrains de l'est de Montréal.

Rappelant les recommandations du rapport Fowler, M. Saulnier s'est dit d'avis que, si les plans doivent être modifiés, il deviendra extrêmement difficile de rencontrer le délai prévu d'un an.

Le président du comité exécutif a souligné que les terrains qui attendent Radio-Canada ne peuvent rester en friche, comme ils le sont dans le moment, parce que la vie économique de cette partie de la ville en est sérieusement touchée.

Après l'Expo, la rénovation urbaine

A un ancien élève de Ste-Marie qui lui demandait si la ville entend mettre en chantier de vastes projets pour éviter qu'après l'expo de 1967 l'activité économique de la ville ne tombe au point mort, M. Saulnier a répondu qu'à l'exception du métro et des travaux de l'expo, la ville a réalisé depuis cinq ans les investissements les plus considérables de son histoire, soit quelque $200 millions.

Debout devant une grande fresque représentant les châteaux de la Loire, M. Saulnier est parti de là pour soutenir qu'après l'Expo de 1967 les investissements de Montréal se poursuivront au même rythme, particulièrement dans le domaine de la rénovation urbaine.

Nous sommes, a-t-il dit, très en retard à ce chapitre sur les grandes villes européennes.

M. Saulnier a reconnu que la ville a dans ce domaine une obligation incontestable qui l'amènera à des investissements de l'ordre de ceux enregistrés au cours de ces cinq dernières années.

La ville cherche un projet pour remplacer la tour

Maintenant que la Tour Montréal-Paris, rêve précieux du maire Jean Drapeau, est hors de question, qu'en est-il de l'intérêt que la capitale française

Voir DEMARCHES en page 6

Octroi de $1,275,000 au collège Ste-Marie

QUEBEC, (PCF) — Une subvention de $1,270,000 vient d'être octroyée par le ministère provincial de l'Education au collège Ste-Marie de Montréal. Cette subvention servira à défrayer le coût des travaux de transformation qui seront effectués au pavillon St-Alexandre, qui est destiné au service d'éducation des adultes du collège.

Cinq autres subventions au montant de $151,177 viennent également d'être octroyées par le ministère de l'Education à cinq autres collèges classiques de la province. Ce sont : le collège classique de Thetford, à Thetford-Mines, le collège St-Ignace, de Montréal, l'externat classique St-Jean-Eudes, de Québec, le séminaire St-Joseph, de Trois-Rivières et le séminaire St-Pie-X, de Hauterive.

Une solution aux embouteillages du pont Jacques-Cartier avant 1967

Les embouteillages à l'entonnoir sur du pont Jacques-Cartier ne peuvent attendre la route transcanadienne.

Aussi, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a-t-il annoncé devant les anciens du collège Ste-Marie que le Service municipal d'urbanisme a été chargé de dresser "de toute urgence" un plan pour remédier à ce problème.

Il a précisé que, dès décembre, les urbanistes de la ville auront conçu un plan réalisable avant avril 1967.

M. Saulnier a noté qu'il est impossible de penser que la route transcanadienne pourrait se rendre jusque-là à temps pour l'Exposition.

Le conseil municipal vient aussi de voter les crédits pour les expropriations que nécessitera l'aménagement des approches nord du pont Victoria.





photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Appui total de l'UGEC et de l'AGEUM

L'Union générale des étudiants du Québec et l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal ont fait part, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, de leur appui total aux apprentis-plombiers qui ont quitté leur travail depuis près de deux semaines. Sur la photo, de gauche à droite : MM. J.-C. Duchesne, représentant des apprentis-plombiers, Richard Guay, vice-président de l'UGEC, Alain Brabant, conseiller technique, et Michel Pelletier, président de l'AGEUM.

Les étudiants appuient les apprentis-plombiers

par Michèle Juneau

"Si nous avons été mêlés à une bataille intersyndicale, c'est bien malgré nous. Nous, nous avons déclenché nos journées d'étude pour nous occuper de nos problèmes. Un point c'est tout."

Voilà la première mise au point que les apprentis-plombiers tenaient à faire, au début de la conférence de presse convoquée hier après-midi, par l'Union générale des étudiants du Québec et l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

L'UGEC et L'AGEUM ont décidé d'appuyer les apprentis-plombiers qui, depuis le vendredi 24 septembre, poursuivent leurs journées d'étude.

Les deux organismes étudiants ne savent encore de quelle façon exacte se manifestera leur appui. "Tout dépend de l'évolution du conflit," nous dit M. Michel Pelletier, président de l'AGEUM.

"Nous appuyons les apprentis-plombiers parce qu'ils sont étudiants, explique ce dernier. Ils sont peut-être les premiers travailleurs-étudiants, qui prennent conscience de l'exploitation dans laquelle on les maintient. Aujourd'hui, ils veulent s'en sortir. Si ces jeunes sont e[illegible] te leur vie, comment [illegible]s que, plus tard, ils [illegible] à rendre service à [illegible] ? Quant à notre [illegible], nous verrons. Pa[illegible] si les patrons refuse[illegible]r,

Voir ETUDIANTS en page 6

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco Ltée
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

La PHARMACIE MONTREAL, la plus grande pharmacie de détail au monde, a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'elle est maintenant dépositaire des produits de prestige :
FERNAND AUBRY — EDITH SEREI (Paris)
Une esthéticienne-visagiste est à votre service au comptoir FERNAND AUBRY pour vous conseiller, vous faire des prescriptions de beauté et des analyses de peau. Ceci est un service gratuit que vous offre la Pharmacie Montréal.
Les commandes téléphoniques et postales sont acceptées.
Mlle Hélène Champagne, esthéticienne, représentante
PHARMACIE MONTREAL — DISCOUNT A DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine — Tél. 845-7251

JARRY... Chrysler
Chrysler 1966
Livraison immédiate
Consultez nos vendeurs dès maintenant
JARRY... 842-8221
(JARRY MOTOR CORPORATION)
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débossage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

CHAISE "STENO" PIVOTANTE
Siège et dossier ajustables — base en acier tubulaire de ¾"; couleur beige. — Roulettes de 2" de diamètre en caoutchouc avec roulement à billes. Siège de 18" x 17" de profondeur. — 2 tons de brun médium ou 2 tons de sable tan. Vinyle corné, garantie 3 ans.
Prix rég. : $46.00
SPECIAL PILON $36.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS Inc.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3051
851 Décarie St-Laurent 748-7961

Une banque ouverte tous les soirs ?
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

La Gioconda Shoe
Nouvelles créations de style pour la garde-robe d'automne !
Plus beaux que jamais ! Souples comme une pantoufle !
Crées pour donner à votre pied une nouvelle allure de jeunesse. Ne manquez pas de voir et d'essayer quelques-uns de ces souliers de notre collection d'automne.
Suède noir ou brun ou 'poult de soie' noir. Style ajouré, monté sur talon illusion. Choix de pointures et de largeurs.
$21.95
Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Louis Deslauriers Ltée. — 6914, rue St-Hubert 273-2813
H. Giroux et Fils Inc. — 2500 est, McRoyal LA. 1-3164 — 4029 est, Ontario LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients

Une motion pour faire rejeter 13 plaintes portées contre LaRivière

L'enquête préliminaire d'André LaRivière, ce psychanalyste âgé de 47 ans, sur qui pesent 13 accusations d'attentat à la pudeur, a pris fin, hier après-midi, après que Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne, eut fait entendre son dernier témoin devant le juge Omer Côté.

Puis, Mes Raymond Daoust, c.r., et Claude Danis, c.r., avocats de la défense avec Mes Maurice-S. Hébert, c.r., et Philippe Ferland, c.r., ont annoncé leur intention de présenter une motion écrite en vue de réclamer le rejet des 13 accusations.

Le tribunal a fixé la date du 18 octobre pour recevoir cette requête et a ensuite annoncé que trois jours plus tard, soit le 21, il serait prêt à entendre les arguments des avocats tant sur la question de droit que sur celle des faits.

On sait que LaRivière est devant les Assises sous les accusations d'avortement, de conspiration, de méfait, de fraude et de proxénétisme, et qu'il doit comparaître le 3 novembre devant la Cour du banc de la reine où doit être arrêtée la date de son procès.

Dans les causes d'attentat à la pudeur, il y a quelques semaines, Me Boilard avait déclaré sa preuve close et les plaidoiries devaient débuter lundi dernier.

Mais le procureur de la Couronne a demandé que l'instruction fût rouverte pour lui permettre de faire entendre trois nouveaux témoins, des femmes; ce qui lui fut accordé.

LaRivière est toujours confiné dans les cellules.

Jugement sur les timbres-primes porté en appel

Par l'entremise de son procureur, le Collège des pharmaciens de la province de Québec a porté devant la Cour d'appel un jugement rendu dernièrement par le juge Hector Perrier, de la Cour supérieure, déclarant que le règlement du Collège des pharmaciens interdisant les timbres-primes dans les pharmacies était "ultra vires" des pouvoirs du Collège. Le conseil des gouverneurs du Collège estime en effet que la Loi de pharmacie du Québec lui permet de légiférer en ce qui regarde les actes posés par ses membres et qu'il a donc le pouvoir d'interdire les primes ou les timbres-primes dans les pharmacies.

M. et Mme Vanier à Montréal demain

OTTAWA. (PCI) — Le vice-roi Vanier présidera demain l'ouverture officielle du nouveau pavillon Stephen Leacock de l'Université McGill.

Le vice-roi et Mme Vanier doivent arriver par train à Montréal à 10 h. 30 demain matin.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à midi et 15. Dans l'après-midi, Mme Vanier visitera Boscoville.

M. et Mme Vanier prendront le train dans la soirée en vue de retourner dans la capitale canadienne.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

par jour, à titre d'allocation vestimentaire.

C'est avec grande satisfaction que les policiers ont appris, hier soir, le maintien de la journée de six heures de travail pour certaines catégories de même que le "statu quo" en ce qui concerne le nombre de policiers dans les voitures de patrouille.

Il s'agissait là, particulièrement, des postes auxquels la direction de la police s'était attaquée, tant au cours des négociations, de la conciliation que de l'arbitrage. On voulait porter à huit heures pour tous les policiers la journée de travail et réduire, dans certains cas, l'équipage des voitures de radio-police à un seul agent.

Toujours au chapitre des conditions de travail, le tribunal d'arbitrage accorde pleine et entière juridiction à la Fraternité advenant des modifications aux conditions de travail actuelles du policier ou la création de nouvelles conditions par rapport à celles déjà négociées entre les parties.

Il est à souligner que le policier qui remplit temporairement des fonctions supérieures aura droit, après cinq jours de travail dans ces nouvelles fonctions, au salaire attaché à la fonction.

Les clauses patronales apportées en négociation par la direction de la police et la ville de Montréal au chapitre qu'elles intitulaient "Droits de la gérance" ont été entièrement renversées par le tribunal.

Ainsi, les principes généraux d'ancienneté demeurent intacts face à la permutation et à la promotion. De plus, les policiers ont acquis le droit en tout temps et en toute circonstance, autant d'être représentés par un membre de la Fraternité, que de contester toutes les décisions administratives les concernant.

Le grief a obtenu une reconnaissance et une étendue accrue, ce qui constitue un gain important de la Fraternité.

En effet, une clause indique clairement que toute mesure disciplinaire devra être donnée par écrit au policier concerné avec les raisons qui la motivent, et ce, dans les cinq jours qui suivent cette décision administrative.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

teneur de ce télégramme est "nettement décevante".

Le vote de "grève" qui a été pris, lundi soir, lors de la réunion des parents, représente 113 familles ou 244 enfants (sur une possibilité de 376).

Seulement onze membres de l'association n'ont pas voulu endosser cette prise de position, avec le résultat qu'un nombre très restreint d'écoliers se présentaient dans la cour de l'école ce matin.

Durant la soirée, le président de la commission scolaire, le maire Ernest Crépeault, a fait parvenir une lettre circulaire aux parents pour les inciter à "reconnaître leur responsabilité en permettant à leurs enfants la fréquentation des classes et en s'engageant à accepter toute décision émanant du ministère de l'Education".

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 3

nous sommes prêts à descendre dans la rue."

Me Alain Brabant, conseiller technique au service des apprentis et M. J.-C. Duchesne, membre de l'exécutif du syndicat FTQ des plombiers et président du comité d'étude des apprentis-plombiers prenaient part à la conférence de presse.

Tous deux nous apprenaient la naissance de "L'Association des plombiers indépendants du Québec" mise sur pied lundi après-midi.

Cette association groupe des apprentis membres de la CSN et du Syndicat international, local 144 (Association des journaliers et des apprentis de l'industrie de la plomberie du Canada et des Etats-Unis) et n'a forcément aucune affiliation syndicale. Le jour où elle groupera suffisamment d'adhérents, elle songera probablement à être accréditée auprès d'un syndicat. "Mais le choix du syndicat, dit M. Duchesne, sera fait par les apprentis eux-mêmes. On ne nous l'imposera pas."

Jusqu'à maintenant, les apprentis-plombiers doivent appartenir, tantôt à la CSN, tantôt au syndicat international, selon l'affiliation des travailleurs sur les chantiers où ils veulent travailler.

Me Brabant spécifie que cette guerre intersyndicale ne les concerne nullement, mais qu'elle est peut-être née du fait que le syndicat international, local 144, à qui les apprentis-plombiers se sont adressés au début de leur arrêt de travail, a refusé de les aider.

"Ils ont répondu par une attaque contre la CSN," dit Me Brabant.

Le syndicat international accusait la CSN d'être la cause première de ce conflit par son refus de signer le rapport du comité conjoint d'apprentissage. Ce rapport contient une nouvelle réglementation des normes d'apprentissage.

Signer ce rapport, selon les représentants des apprentis, c'était se mettre sous la domination du patron.

Parmi les revendications des apprentis se trouve, entre autres, la demande d'une augmentation de salaire de 25 cents l'heure. A cela s'ajoutent des récriminations touchant les conditions générales de travail, tant sur le plan de l'hygiène que de la sécurité. Aucune inspection ne se ferait sur les différents chantiers de construction. Ainsi, les apprentis seraient souvent appelés à monter tuyaux ou autres pièces sur des planches très élevées encombrées de divers objets. Il n'y aurait aucune installation, même rudimentaire, pour manger.

D'autre part, les apprentis-plombiers ne veulent plus exécuter un travail de journalier alors que ceux-ci retirent un meilleur salaire qu'eux.

Selon MM. Brabant et Duchesne, les différents chantiers de la région montréalaise se ressentiront bientôt de cet arrêt de travail. Quelques entrepreneurs auraient déjà été obligés de faire appel à des ouvriers nullement qualifiés pour les remplacer. Il semble, toutefois que les travaux se poursuivent régulièrement sur tous les chantiers de construction, mais selon un entrepreneur consulté, toutes les opérations concernant plomberie et tuyauterie coûteraient beaucoup plus cher puisqu'il faut assigner au même ouvrage, deux maitres-plombiers au lieu d'un seul et d'un apprenti.

DEMARCHES

SUITE DE LA PAGE 3

peut porter à la métropole canadienne ?

M. Saulnier s'est empressé de répondre que Montréal n'a pas perdu la collaboration de Paris. Faute de tour, l'administration Drapeau-Saulnier cherche un projet tout aussi spectaculaire, qui s'inscrirait dans un cadre financier raisonnable.

Selon M. Saulnier, pourvu qu'il soit réalisable dans un délai assez court, un projet spectaculaire, attirerait la contribution de Paris.

Y aura-t-il un Lucien Saulnier ministre ?

Et M. Lucien Saulnier, futur ministre à Québec ?

En entendant cette question, le président du comité exécutif s'est empressé de sourire largement avant de fournir une réponse qui n'en était pas une.

Voilà, a-t-il dit, une question qui appelle une réponse nuancée, nourrie de toute la subtilité des casuistes. C'est d'ailleurs la seule question à laquelle je ne peut répondre avec toute la spontanéité que vous pourriez souhaiter.

Si, a-t-il poursuivi, cette rumeur est fondée, il est évident qu'elle commande la plus grande discrétion.

Et si elle ne l'est pas, elle est quand même très flatteuse et je n'ai pas intérêt à l'empêcher de courir.

Sur quoi les anciens élèves de jésuites, qui reconnaissaient là un raisonnement digne d'eux, se sont réjouis en applaudissements.

Le rôle du conseil : un sentiment pénible

Tout en parlant de la politique provinciale, M. Saulnier a, un peu plus tard, été amené à comparer le conseil municipal de Montréal à l'Assemblée législative.

Il voulait ainsi répondre à un "jésuiste" qui lui demandait, bien simplement, quel était le rôle du conseil municipal à Montréal.

Là-dessus, M. Saulnier a dit que, s'il avait prononcé une vraie causerie, dans les formes, au lieu de simplement répondre aux questions, c'est le sujet qu'il aurait choisi.

Un des sentiments les plus pénibles que j'éprouve, a-t-il dit, c'est lorsque je lis certains commentaires traitant de façon cavalière le conseil municipal.

Souvent, les gens affirment que ledit conseil se contente d'approuver ce que MM. Drapeau et Saulnier ont décidé.

Le président du comité exécutif a souligné que, bien sûr, le rôle du conseil municipal a changé : au lieu de perdre son temps à de veines querelles, il étudie et adopte de bonnes mesures.

Il a comparé le rôle du conseiller municipal à celui d'un député. Il étudie, analyse les rapports d'experts qui ont les moyens de mener des études.

Et, a dit M. Saulnier, comme ce sont des experts qui préparent les projets, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient si souvent adoptés par le conseil municipal.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

D'après les traces laissées sur les vêtements de la victime, la police dit croire que le blessé venait de quitter la montagne avant d'être attaqué.

Des cambrioleurs profitent d'une fête juive

Plusieurs juifs de notre ville, absents de leur domicile à cause de leur fête religieuse Yom Kippur, ont reçu la visite de cambrioleurs.

Ces derniers sont allés chez Mme Claire Wolfovitch, 3880, Plamondon, et ont raflé $300 en argent, $1,000 en obligations et $1,700 en bijoux; chez M. Sheldon A. Mintzberg, 4571, Michel-Bibeau, ils ont pris $1,000 de bijoux; ils ont visité toutes les pièces du logis du rabbin Shloma Shimanovitz, 5950 Mountain Sights, et une première liste des objets disparus atteint le total de $1,168; enfin, des fourrures d'une valeur de $1,125 ont été volées chez Mme Clara Kerman, 5000, Clanranald.

Michèle Richard impliquée dans une collision

La jeune chanteuse montréalaise Michèle Richard, qui tient présentement la vedette au bar du Music-Hall, rue St-Hubert, dans le nord de la métropole, a passablement endommagé sa voiture dans une collision survenue, peu après 10 h. hier soir, à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Marianne.

Les dommages causés à la luxueuse Buick de la chanteuse nécessiteront de coûteuses réparations, mais Michèle s'est tirée indemne de cette collision.

Au moment de l'accident, la chanteuse se dirigeait vers le bar du Music-Hall, où elle devait présenter son spectacle. Malgré ce léger contretemps, elle a quand même fait son apparition à temps au cabaret.

Tuée avant de monter dans un autobus scolaire

LAUZON. (PCI) — Une bambine de 6 ans, Daniele Vézina, domiciliée à Lauzon, en face de Québec, a perdu la vie, hier, quand elle a été heurtée par une automobile.

La tragédie est survenue lorsque la petite fille a voulu traverser la route pour aller prendre l'autobus scolaire.

Un pilote se tue près de Chibougamau

CHIBOUGAMAU. (PCI) — M. Robert Podeur, âgé de 40 ans, a perdu la vie, lundi, quand son monomoteur Beaver s'est écrasé au moment de l'amerrissage au lac Windy, à 31 milles au sud-ouest de Chibougamau.

M. Podeur était chef-pilote à la base locale de Fecteau Air Service; il était depuis dix ans à l'emploi de cette compagnie. Il était seul au moment de l'accident.

Tué dans une collision

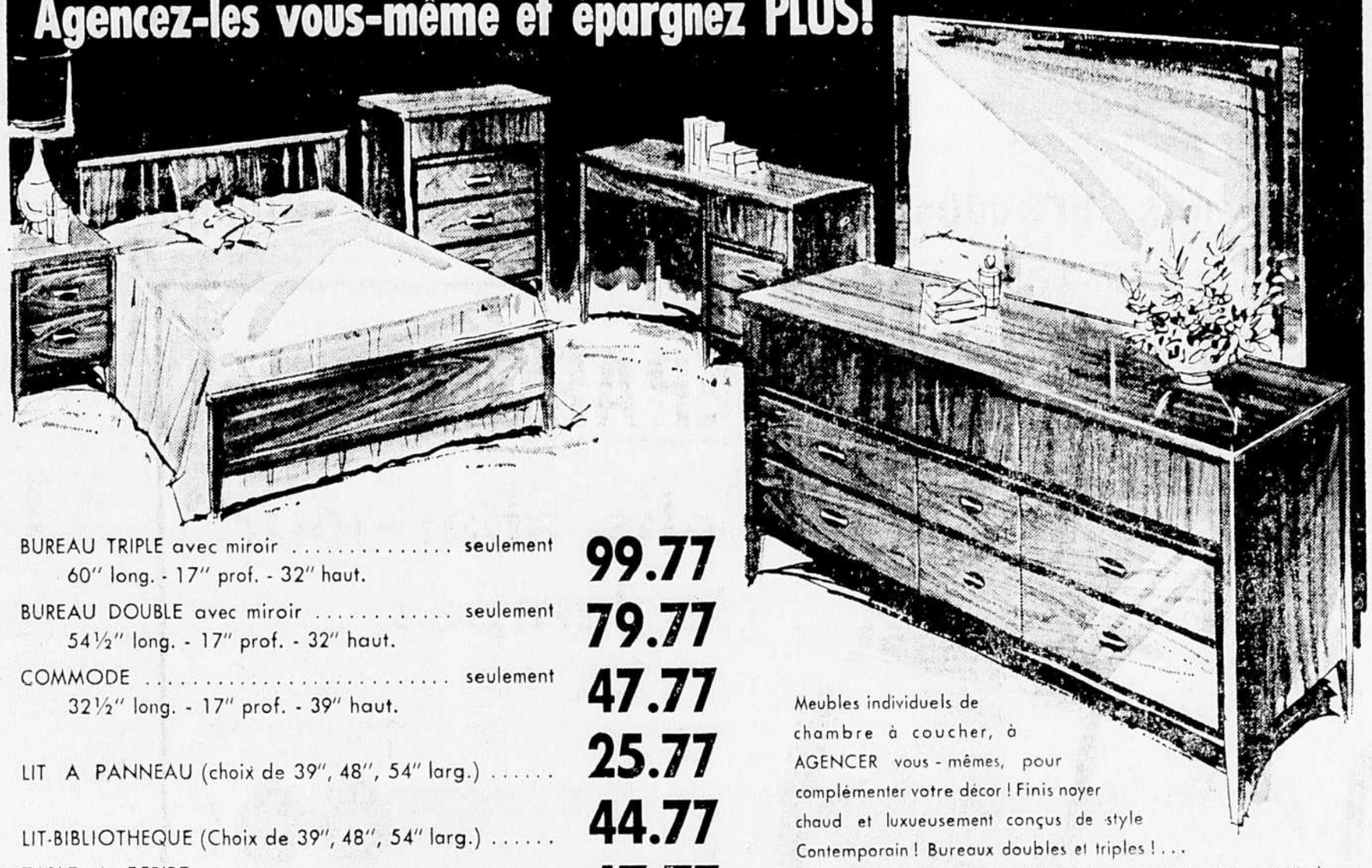
M. Georges Falle, 57 ans, de La Tuque, a perdu la vie, vers 7 h. 30 hier matin, au cours d'une collision frontale entre deux automobiles survenue sur la route des chantiers du camp du lac Hélène, à proximité de La Tuque.

Le conducteur de l'autre automobile, M. Clément Drapeau, 30 ans, du 3717 rue Dupuis, à Montréal, a été blessé et repose dans un état satisfaisant sur un lit de l'hôpital St-Joseph, de La Tuque.

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

PRATIQUES
MEUBLES DE CHAMBRE

Agencez-les vous-même et épargnez PLUS!



BUREAU TRIPLE avec miroir ..... seulement 99.77
60" long. - 17" prof. - 32" haut.

BUREAU DOUBLE avec miroir ..... seulement 79.77
54½" long. - 17" prof. - 32" haut.

COMMODE ..... seulement 47.77
32½" long. - 17" prof. - 39" haut.

LIT A PANNEAU (choix de 39", 48", 54" larg.) 25.77

LIT-BIBLIOTHEQUE (Choix de 39", 48", 54" larg.) 44.77

TABLE A ECRIRE 47.77
40" long. - 17" prof. - 32" haut.

TABLE DE CHEVET 24.77

Meubles individuels de chambre à coucher, à AGENCER vous-mêmes, pour complémenter votre décor ! Finis noyer chaud et luxueusement conçus de style Contemporain ! Bureaux doubles et triples ! ... Lits à panneaux et à tête bibliothèque de 39", 48" et 54" de largeur ! ... Commodes à 4 tiroirs ! ... Tables de chevet et à écrire. Profitez-en MAINTENANT !



Epargnez jusqu'à 59.00 ! "Dossier haut" moderne

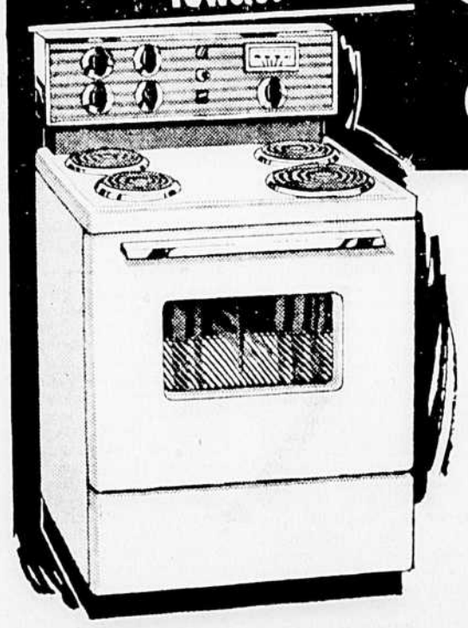
ENSEMBLES CANAPÉS DEUX PIÈCES

Epargnez 49.23 ! ...
Cet ensemble comporte un canapé à quatre places, avec dossier haut en mousse moulée ; coussins enlevables rembourrés mousse, à glissière ; touches de fabrilite et noyer aux accoudoirs. Fauteuil assorti. Couverture Dunacell en sept nuances "décorateur" au choix.
Valeur 249.00 !
PRIX D'EPARGNE TOWERS
199.77 ens.
Seulement 2.50 par semaine

Epargnez 59.23 ! ...
sur cet ensemble à "Dossier haut". Canapé à coussins rembourrés mousse et accoudoirs noyer, de style distinctif avec capitonnage au dossier en mousse moulée. Fauteuil assorti avec même détail. Couverture de style moderne, disponible en sept nuances riches.
Valeur 239.00 !
PRIX D'EPARGNE TOWERS
179.77 ens.
Seulement 3.00 par semaine

Aucun Acompte ! — Jusqu'à 36 Mois pour Payer ! — Livraison Locale Gratuite ! Payez Seulement la Taxe de Vente Lors de l'Achat

DIVIDENDE D'ANNIVERSAIRE Towers!



GRATUITS USTENSILES "TEFLON" avec cette CUISINIERE 'RENOMMEE' de 30"

Offre limitée ! — A prix de GRANDE Epargne !

167.50 ch.

Seulement 2.75 par semaine

Ne payez que 167.50 pour cette cuisinière électrique automatique 30" de marque 'renommée' ! Comprend : éléments 'Calrod' de haute vitesse (garantie de remplacemnt de trois ans). Commutateurs d'intensité à l'infini. Four contrôlé par horlogerie. Fenêtre à la porte du four. PLUS série de 11 ustensiles de cuisson "TEFLON" . . . GRATUITE ! Une offre remarquable . . . à un prix remarquable !



VOTRE DIVIDENDE!
Série 11 Pièces d'Ustensiles "TEFLON"

SATISFACTION GARANTIE! STATIONNEMENT SPACIEUX!

TOWERS IN 3 LOCATIONS À 3 ENDROITS
GREENFIELD PARK BOUL. BOUL. TASCHEREAU BLVD.
METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU
CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD
ROUTE 9B

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

C'EST FORMIDABLE!

VENTE ANNIVERSAIRE

GRAND ÉVÈNEMENT offrant de plus "Grandes épargnes" que jamais—Comparez et achetez



ÉPARGNEZ 1/3

Jolis abat-jour de lampes

En plastique rose pâle, bleu délicat, maïs sobre ou blanc. Ces abat-jour aux formes attrayantes ajouteront du charme à votre chambre à coucher. Faites votre choix parmi ce vaste assortiment, au prix de la Vente Anniversaire Towers —

Valeur 99¢
VENTE ANNIVERSAIRE
66¢ ch.

Genre cardigan pour dames!

Tricots épais

Valeur 4.98 !

VENTE ANNIVERSAIRE

3.77 ch.

Elégant modèle cardigan à manches longues, entièrement façonné, en fibre acrylique de long usage pour votre garde-robe d'atuomne. Tricot épais. Nouvelles couleurs d'automne, ainsi que blanc. Tailles : petite, moyenne, grande.

Doublure piquée! Pour hommes!

Paletots courts

Valeur 24.95 !

VENTE ANNIVERSAIRE

15.00 ch.

Gain de 9.95 sur cette offre d'avant-saison! Chauds paletots courts pour hommes, en laine et cachemire laminés. Durables! Modèle vraiment masculin, avec capuchon enlevable, poches rapportées, grosse glissière devant avec rabat se fermant avec cabillots. Gris moyen, chameau. Tailles : 36 à 46.

Confection Canadienne! Pour fillettes

Slims doubles

Valeur 1.98

VENTE ANNIVERSAIRE

1.47 ch.

Voici une excellente offre Towers! Slims en coton lavable, à taille boxeur toute élastique, pour fillettes. Entièrement doublés pour plus de confort durant les journées froides. Grand choix de couleurs d'automne pour fillettes. Tailles : 3-6x. Profitez de l'épargne!



Epargnez plus sur . .

KLEENEX

Valeur 2 pour 41¢
VENTE ANNIVERSAIRE

2 pour 29¢

Les mouchoirs-tissus les mieux connus! Tissus Kleenex blancs! 200 par boite! Belle épargne!

Pour enfants! Entrées molleton!

Bottes doublées

Valeur 2.98

VENTE ANNIVERSAIRE

1.97 pre

Epargnez 1.00 la paire, sur ces bottes à courroies, doublées coton, avec entrées molleton à l'intérieur, pour les jours froids. Semelels durables, en caoutchouc trié. Brun. Point. : 5-3, sans demies.

Grand choix! Bel assortiment!

Petits coussins

Valeur 2.77 !

VENTE ANNIVERSAIRE

1.77 ch.

Voici de jolis petits coussins pour égayer votre salon ou toute autre pièce. Vous épargnerez 1.00 sur chacun durant la Vente Anniversaire Towers. Achetez-en plusieurs parmi ce vaste choix de formes, tissus et couleurs.

Fleurs artificielles

Grande variété d'automne!

Profitez du nouvel assortiment de fleurs artificielles chez Towers pour ajouter couleur et beauté à votre foyer. Choix de plusieurs variétés de fleurs en une vaste gamme de couleurs! Epargnez à ce très bas prix!

Vente ANNIVERSAIRE 12 pour 1.00

"Bell and Howell"

Headliner "500" à diapositive

VENTE ANNIVERSAIRE

49.88 ch.

- Lampe 500 watts, refroidie à l'air
- Lentille Trionar F/3.5
- Eventail très rapide
- Etui au complet
- Prend plateaux Universels

Plateaux universels

Tiendront 40 diapositives. Couvercles en plastique, antipoussière. Pour la plupart des projecteurs les plus populaires.

Vente ANNIVERSAIRE 39¢

"BRNO" — Importées

Cartouches à fusil

Vente ANNIVERSAIRE 1.87 la boite de 25

Epargnez! Cartouches à fusil de jauge douze par BRNO. Nos 2, 4, 5, 6 disponibles. Vingt-cinq par boite.



SATISFACTION GARANTIE!
OUVERT TOUS LES JOURS:

TOWERS GREENFIELD PARK — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclus

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 7 h. p.m., lundi, mardi, mercredi et samedi. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendrei. Fermé à 6 h. p.m. samedi.

TOWERS A 3 ENDROITS
GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B)
METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU
CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 — 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD



Nommé à Laval

L'ancien capitaine-détective Armand Morin, de la police de Montréal, vient d'être nommé au poste d'inspecteur et de chef du service d'identification judiciaire de la police de Laval. Il sera également chargé de former des experts en identification. Sa nomination à ce nouveau poste a été confirmée par le comité exécutif de Laval.

Enquête sur une dépense avant la fusion

(T. D.) — A titre de président du comité exécutif de Laval, le maire Jean-Noël Lavoie a autorisé le trésorier, M. Bernard Langevin, à mener une enquête afin de connaître le montant total des subventions qui ont été accordées par certaines anciennes municipalités au Conseil intermunicipal de l'île Jésus, organisme politique qui avait été fondé dans le but de lutter contre le projet de fusion recommandé par la Commission Sylvestre.

Il s'agirait d'une somme de plus de $20,000.

Selon le maire Lavoie, qui se base sur l'article 26-a de la loi des cités et villes, ces montants d'argent auraient été versés **illégalement.**

Par contre, le conseiller Jacques Tétreault — son adversaire à la mairie aux élections de novembre prochain — soutient pour sa part qu'il avait le droit, en ce qui le concerne, d'autoriser le versement d'un dernier montant de $500 à cet organisme de propagande, vu "qu'il avait reçu un mandat du peuple"...

Le texte de la loi se lit comme suit : une corporation (municipale) peut "aider à la création et à la poursuite, dans la municipalité et ailleurs, d'oeuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture scientifique, artistique ou littéraire, de formation de la jeunesse et généralement de toute initiative de bien-être social de la population".

Le débat sur cette question, soulevée à la dernière réunion du conseil de Laval, a provoqué une prise-de-bec presque acerbe entre le maire Lavoie et le conseiller Tétreault.

Il s'agissait pour le conseil de ratifier les minutes de l'assemblée du conseil municipal de l'ex-ville de Pont-Viau (le 2 août) que M. Tétreault avait alors approuvées, agissant comme maire à ce moment-là.

Déjà on sentait venir l'orage.

C'est le maire Lavoie qui a percé les nuages : "Aviez-vous "budgeté" ce montant de $500 ?"

Le conseiller Tétreault répondit qu'il avait reçu "un mandat clair de mes contribuables pour lutter contre la fusion" et que l'argent avait été voté par son conseil.

C'est alors que le maire a donné lecture du texte de la loi, soulignant avec une pointe de malice qu'il doutait que ce montant ait été voté pour des fins d'éducation.

"J'ai reçu le mandat de combattre la fusion et je l'ai fait jusqu'au bout", de répéter l'ancien maire de Pont-Viau.

"Mais vous êtes avocat, de retourner le maire Lavoie, et vous savez par conséquent que vous ne pouviez ignorer la loi à ce moment-là".

C'était la goutte d'eau qui fit déborder le vase . . . Le conseiller Tétreault a littéralement bondi de son siège : "Non, il s'agissait du bien commun avant tout, j'ai agi comme maire !"

Le maire Lavoie s'est levé à son tour, tenant toujours dans ses mains le volume de la loi des cités et villes, a fixé son interlocuteur en regardant pardessus ses lunettes et l'a interpelé de nouveau : "Etes-vous avocat ? Ça ne compte pas ?"

La réponse a été la même : "J'avais un mandat à remplir".

Le conseil de l'ancienne ville de St-Vincent-de-Paul a également voté un montant aux alentours de $1,400 pour subventionner le Conseil intermunicipal de l'île Jésus. Séance tenante, l'ex-maire Rodolphe Lavoie, a précisé que ce sont les conseillers qui avaient ratifié cette subvention ; quant à lui, il s'y était opposé en recourant à son droit de veto.

Des montants pour les mêmes fins auraient également été votés par certaines anciennes municipalités en faveur de la "Ligue d'autonomie municipale de l'île Jésus", autre organisme public qui dénonçait le projet de fusion.

Antiquités

La femme d'un millionnaire américain fouille depuis des heures dans un magasin d'antiquités de Paris. Le jour commence à tomber et elle demande brusquement au vendeur :

—"Et combien coûte cette vieille statue à figure de monstre ?"

—"Mais, madame, vous ne pouvez pas l'acheter," répond le vendeur c[illegible]é, "c'est mon patron, le propriétaire du magasin."

Le scandale criminel aurait des ramifications aux USA

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Ovila Boulet, un journalier de 52 ans, a causé la plus vive émotion, hier matin, au Palais de Justice de Québec, quand il a déclaré sous serment, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, qui présidait l'enquête préliminaire de Moïse Darabaner dans l'affaire de l'incendie de la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, comté de Lévis, qu'il a vu un certain André Lamothe — "le chef de la gang" — actuellement détenu au quartier général de la PP à Montréal abattre un présumé complice répondant au nom de Rédempteur Faucher, dans le bois de St-Gilles, comté de Lotbinière, au début de mai dernier.

Boulet a lancé cette bombe devant le tribunal — sidérant littéralement tous ceux qui assistaient à l'enquête — alors qu'il comparaissait comme dernier témoin de la Couronne dans ce que l'on peut considérer comme la première phase d'un gigantesque scandale criminel au Canada et dont les ramifications, dit-on, poussent jusqu'aux Etats-Unis.

Le témoin, qui avait auparavant demandé la protection de la Cour, a déclaré qu'à la demande d'un certain Jean-Jacques Gagnon, — également accusé dans cette affaire — il s'est rendu, le soir du 10 septembre 1961, à la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, en compagnie de Rédempteur Faucher, "pour faire passer la maison au feu". Lui-même serait resté dans la voiture pendant que Faucher pénétrait à l'intérieur de la résidence abandonnée pour faire le travail. Quand les deux complices s'éloignèrent des lieux, la construction brûlait.

Interrogé par Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, le témoin a affirmé que Rédempteur Faucher a été par la suite descendu parce "qu'il avait commis une erreur dans une autre affaire".

Parlant en termes saccadés et à peine compréhensible, Ovila Boulet, un homme de forte taille, a dit à la Cour qu'il a vu Lamothe abattre Faucher d'une balle de revolver au côté gauche, dans le bois de St-Gilles, à Lotbinière. Par la suite, Lamothe aurait déshabillé sa victime pour la recouvrir d'une substance caustique et l'abandonner tout simplement sur le sol.

A une question du juge Pettigrew, Boulet a répondu que Lamothe n'a pas reçu d'un autre l'ordre de tuer Faucher. Puis, il a ajouté : Il n'avait pas besoin d'un autre pour ça, il était "le boss", il pouvait faire ça tout seul."

Boulet, qui demeure au 64 Place Jacques-Cartier, à Cap-Rouge, a affirmé, au début de son témoignage, qu'il a fait la connaissance d'un certain Jean-Jacques Gagnon au cours de l'été de 1961. Il a aussi déclaré qu'il connaissait de vue Alfred Cyr, le mari de Mme Cora-B. Cyr. Boulet a précisé que Jean-Jacques Gagnon lui a demandé, une semaine avant le 10 septembre 1961, de "faire passer au feu la maison de Mme Cora-B. Cyr. On lui a remis les clés de la maison. Pour cette "opération", il a reçu $500 soit $300 pour lui-même et $200 pour Rédempteur Faucher. Celui-ci demeurait au 596 St-Vallier-Est, à Québec. Le témoin a affirmé que pendant que Faucher faisait le travail à l'intérieur de la maison, il est allé faire un tour en automobile; il est par la suite venu chercher son complice.

Perquisition

Le premier témoin entendu au début de l'enquête, le sergent-détective municipal, M. Vincent Ouimet, a déclaré qu'il a fait une perquisition, le 26 juillet 1965, aux bureaux des Agences Hypothécaires de Québec Inc., au 5 de la rue Richelieu, à Québec, où il a trouvé le dossier de Mme Cora-B. Cyr. La Couronne a déposé ce dossier devant le Tribunal après que celui-ci eut rejeté les objections de la Défense, représentée par Me Côme Boucher.

Par la suite, Alfred Cyr, marchand de St-Lambert, comté de Lévis, surnommé le "millionnaire original", a témoigné qu'il a rencontré Darabaner vers la fin de 1958. C'était pour un prêt de $2,000. Il lui a remis en garanti, une obligation sur la maison de sa femme, Mme Cora-B. Cyr et le document portait également le nom de M. Jos Aron, de Québec, courtier pour Darabaner. Il n'a pu verser que trois mois de remboursements, à raison de $150 par mois. C'est alors qu'il fut question d'assurance feu sur la maison. En 1959, Cyr fit un deuxième emprunt de $1,600. Le 21 février 1961, Alfred Cyr ne pouvant effectuer ses versements, il se vit forcé de céder la maison à Darabaner.

Alfred Cyr a par la suite déclaré qu'il a rencontré Jean-Jacques Gagnon chez Darabaner. On discuta à cette occasion d'augmenter les assurances sur la propriété et de la faire brûler. Cyr a dit qu'on porta l'assurance à $6,000 et que c'est Darabaner qui a payé les primes.

Le témoin a dit que le 10 septembre 1961, Jean-Jacques Gagnon est allé chez lui, à St-Lambert, et lui a dit : "A soir, il faut que tu t'en aille." précisant que Gagnon était porteur d'un revolver, Cyr a ajouté : "Nous, on a marché." Il s'est réfugié dans sa famille à Plessisville. Le lendemain, des gens de St-Lambert l'informaient que sa maison avait passé au feu durant la nuit.

M. J.-C. Paquet, courtier d'assurance, a identifié Moïse Darabaner. Il le connait depuis 25 ans. Il a rencontré l'accusé en juin 1961 pour une assurance sur la maison de St-Lambert. Cette assurance-feu fut portée à $6,000.

Le témoin dit que les $6,000 étaient répartis entre trois compagnies. Celles-ci ont versé $5,000 après l'incendie.

La PP obtient un mandat pour fouiller la maison de Lamothe

QUEBEC. (par O.M.) — La Police provinciale, section Québec, a obtenu hier soir, un mandat de perquisition qui lui permettra d'effectuer des recherches à la propriété d'un dénommé André Lamothe, domicilié au 754 rue Le Cavalier, à Ste-Foy, individu actuellement détenu en rapport avec la découverte des corps dans les bois de St-Gilles.

La police a révélé que les recherches se feraient de façon de plus en plus intensive en vue de retrouver les armes qui auraient pu servir à commettre les divers assassinats mis à jour dans la région de Lotbinière.

La Police provinciale a par ailleurs déclaré qu'un résidant de la région de Québec, porté disparu depuis quelque temps et qu'on croyait avoir été "liquidé", en même temps que tous les autres, avait été retrouvé hier à St-Félicien, sain et sauf.

L'homme fut conduit au quartier général de la Police provinciale, à Québec, où il est détenu pour interrogatoire.

André Lamothe est cet individu qu'un témoin a désigné hier matin comme étant celui qui avait abattu Rédempteur Faucher, découvert dans le bois de St-Gilles.

Le témoin en question était M. Ovila Boulet, un journalier de 52 ans, qui déposait sous serment à l'enquête préliminaire de Moïse Darabaner dans l'affaire de l'incendie de la maison de Mme Cora-B. Cyr, à St-Lambert, comté de Lévis.

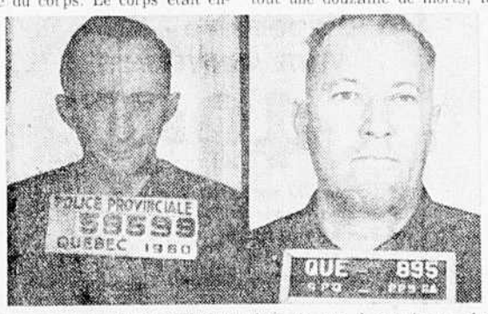
L'enquête préliminaire dans cette affaire se déroule devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix de Québec.

L'histoire policière la plus grave qu'ait connue le Québec

QUEBEC. (DNC) — Bien que la découverte du premier des cinq cadavres retrouvés jusqu'ici par la police remonte au 24 septembre dernier, ce n'est qu'au cours des dernières journées que les hypothèses les plus diverses ont fait comprendre qu'il s'agit d'une des histoires policières les plus graves qu'ait connues le Québec.

Lorsque l'aide-arpenteur Théophile Montmigny, qui était occupé avec un groupe d'ouvriers à des travaux de voirie, découvrit le premier des cinq corps, on crut d'abord qu'il s'agissait d'une femme.

La découverte, faite le long de la route reliant St-Gilles à Ste-Agathe, comté de Lotbinière, vers 6 h. du soir, intrigua. Les experts de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale hésitaient à dire qu'il s'agissait d'une femme à cause de l'état de décomposition avancé du corps. Le corps était entièrement nu, et on découvrit des vêtements de femme un peu plus loin. Le corps baignait dans l'eau.



Les corps de Rédempteur Faucher, 47 ans, à gauche, et de Paul Brie, 44 ans, tous deux de Québec, ont été trouvés dans le bois de St-Gilles de Lotbinière.

On crut, deux jours plus tard, identifier une femme de 23 ans, disparue de St-Patrice-de-Beaurivage, municipalité située non loin de St-Gilles. L'hypothèse se fondait surtout sur le genre des vêtements.

Le 28 septembre, on trouvait au même endroit un second cadavre en état de décomposition avancée. Des ouvriers de la voirie se trouvaient encore à l'origine de la découverte. Cette fois, on en était certain, il s'agissait d'un homme d'environ 45 ans. Il était enseveli sous environ deux pieds de terre.

Bien que dans les milieux policiers on prétendit qu'il s'agissait de deux meurtres, certains rapports contradictoires amenèrent bientôt le public à supposer un pacte de meurtre et suicide.

Le samedi 2 octobre, des équipes de chercheurs, après être allées aux renseignements, à Montréal, fouillèrent méthodiquement le même bois et découvrirent un troisième cadavre.

La police reçut l'ordre de ne plus rien révéler mais laissa cependant filtrer que le premier corps était celui d'un homme. Le troisième aussi, d'ailleurs.

On laissa soupçonner qu'il y aurait peut-être d'autres victimes, on parla d'affaire monstrueuse, inimaginable, unique au Canada.

Le lundi suivant, tous les moyens d'information harcelant le ministère de la Justice, Me Claude Wagner décida de donner une conférence de presse pour apprendre à la population que son ministère s'employait à rechercher deux autres corps et qu'il y aurait en tout une douzaine de morts, la pègre faisant disparaître tous les témoins gênants.

Le premier nom devait sortir hier, au cours de l'enquête préliminaire de Moise Darabaner.

Assez de clémence : deux ans

Un récidiviste de 30 ans, qui avait déjà été condamné à une heure de cellule seulement pour deux vols à main armée, a été condamné à deux années de pénitencier, hier après-midi, pour avoir volé un appareil téléphonique public et son contenu, le tout valant $250.

En imposant cette peine à Jean Paquin, de la 21e avenue, à Saint-Michel, le juge I. Lagarde a fait remarquer au condamné que, dans son cas, la clémence que les tribunaux lui avaient manifestée à plusieurs reprises, depuis dix ans, n'avait eu aucun effet salutaire sur sa conduite.

Sorti du pénitencier le 1er mai dernier, après y avoir purgé sa dernière peine, soit cinq années pour deux autres vols à main armée, Paquin a tenté d'apitoyer une autre fois la cour en déclarant qu'il allait se marier dès la semaine prochaine à une "bien bonne petite fille".

Mais le mariage devait être, quelques minutes plus tard, retardé des 24 mois qu'il passera maintenant à Saint-Vincent-de-Paul.

Un jeune homme de 20 ans, qui l'accompagnait lors de son délit, observant le coup nonchalamment, adossé à un poteau, a pour sa part bénéficié d'une remise de peine, mais pour le moment seulement.

Et le magistrat de faire remarquer au prévenu que, dans son cas, il n'aurait jamais une deuxième chance du genre, si jamais il revenait devant le tribunal.

Homme écrasé par un bélier de pelle mécanique

M. Gérard Labbé, 31 ans, de Nicolet, opérateur de grue mécanique, est mort écrasé vers 11 h. hier matin, lorsque le bélier de la grue en question est tombé sur la cabine dans laquelle il se trouvait.

Cet accident de travail est survenu sur un chantier de construction situé dans la région de Manseau, en bordure de la route no 49.

Incendie nocturne à St-Léonard

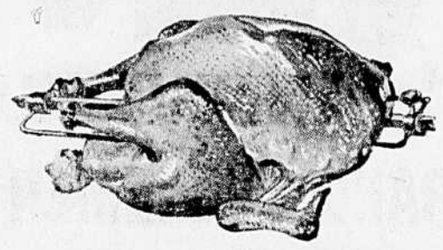
Les pompiers de St-Léonard-de-Port-Maurice, dirigés par le chef Sylvio Langlois, ont mis environ une heure à enrayer un incendie qui faisait rage, la nuit dernière, dans un immeuble nouvellement construit, au 7265 rue Lacordaire, près de l'intersection de la rue Jean-Talon.

L'immeuble de trois étages, comprenant six logements qui n'étaient pas encore habités, a subi de lourds dégâts. Selon une première évaluation, les dommages s'élèveraient à plus de $50,000.

Personne n'a été blessé. L'alerte avait été donnée vers 1 h. 40 et, à 3 h. ce matin, les pompiers avaient maitrisé les flammes

VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ

DINDES



"BUTTER BALL" SWIFT PREMIUM
CATEGORIE "A" 5 A 10 LB

Nous avons aussi des dindes plus grosses à un prix légèrement plus élevé

lb 43¢

JAMBON

CUIT TRANCHE
SWIFT PREMIUM

paquet 6 oz 59¢

SAUCISSON

DE BOLOGNE TRANCHE
SWIFT PREMIUM

Paquet 12 oz 37¢

SAUCISSE

FUMEE SWIFT PREMIUM

lb 49¢



Aussi JAMBONS DE TOUTES MARQUES A DES PRIX EXCELLENTS

EXCEL

JUS DE TOMATES LIBBY Boite de 20 oz 6/89¢

JUS DE TOMATES LIBBY Boite de 48 oz 2/59¢

MAIS A LA CREME ROYAL ROSE Boite 20 oz 5/1.00

FROMAGE VELVEETA paquet de 2 lb 1.19

MARMELADE 3 FRUITS KRAFT pot de 24 oz 49¢

PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN roul. 4/49¢

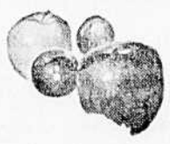
EAU DE JAVEL CONCENTREE EXCEL Bouteille plastique 64 oz 39¢

FEVES BRUNES FONCEES LIBBY Boite 20 oz 2/47¢

PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 12" x 25 pieds 2/69¢

PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 18" x 25 pieds 65¢

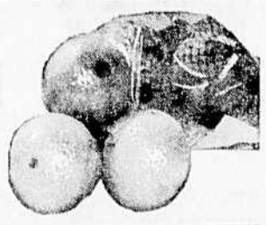
POMMES McINTOSH QUEBEC FANTAISIE



DEMI-MINOT 20 LB 99¢

CAROTTES Québec no 1 Cello 5 lb 25¢

ORANGES OUTSPAN GROSSEUR 125



2 douz. 89¢

CONCOMBRES U.S. No 1 3/23¢

OIGNONS JAUNES ONTARIO No 1



2 CELLO 2 LBS 29¢

VENTE 60e ANNIVERSAIRE "RAYMOND"

MAYONNAISE RAYMOND Pot 8 oz 25¢

CONFITURE AUX FRAISES PURE RAYMOND Pot 24 oz 69¢



RICE KRISPIES KELLOGG Boite 9½ oz 3/1.00

FLOCONS DE MAIS KELLOGG Boite 12 oz 3/1.00

SPECIAL K KELLOGG Boite 6½ oz 3/1.00

DETERSIF BREEZE Format géant 99¢

POIRES BARTLETT AUSTRALIENNES K.Y. Boite 15 oz 3/89¢

PECHES AUSTRALIENNES K.Y. Boite 15 oz 4/1.00

CHOCOLAT INSTANTANE JIFFY Boite 1 lb 49¢

LIQUEURS DOUCES ROYAL CROWN Canettes 10 oz 6/49¢

SAUCE ET GELEE DE CANNEBERGE OCEAN SPRAY Boite 15 oz 2/59¢

FEVES BLANCHES ST-ARNAUD Cello 2 lb 33¢

PRIX EN VIGUEUR LES 7-8-9 OCTOBRE 1965 — POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641



Deux des plus belles pièces

M. Adnan HADIDI (à gauche), administrateur du Musée d'archéologie de Jordanie à Amman et gérant de la collection actuellement exposée au Canada, regarde deux des plus belles pièces de cette exposition en compagnie de M. Richard GLOVER, directeur de l'Histoire humaine au Musée national d'Ottawa (à droite) ; les supports métalliques de l'exposition ont été fournis par la Smithsonian Institution, qui a conçu le projet d'exposition.

Ce qu'étaient les Esséniens de Qumrân: une préface au christianisme sans Jésus

par André Luchaire

Les documents découverts par les Bédouins qui hantent les rochers dénudés de la Montagne de Judée avaient appartenu visiblement à la bibliothèque d'une association ou communauté israélite dont les traces ne devaient pas être loin. On les trouva en effet dans les ruines mêmes qui dominaient, à quelques centaines de pieds des escarpements rocheux, les rivages désolés de la Mer Morte : Khirbet Qumrân.

Ces ruines étaient celles du couvent judaïque habité par cette communauté, et ce qu'on y trouva, ensemble avec la documentation exhumée des différentes caves avoisinantes, a permis la reconstitution au moins approximative de l'histoire de cette étrange communauté, achevée brutalement avec le conquête romaine en l'an 68 de l'ère chrétienne.

Cette communauté, selon la thèse acceptée désormais par l'immense majorité des spécialistes, était bien celle des "Esséniens".

Qui étaient les Esséniens

Les Esséniens étaient une secte monastique et en quelque sorte "hérétique" par rapport au judaïsme officiel des deux derniers siècles avant le Christ: on la connaissait par des témoignages dans l'ensemble concordants de trois auteurs classiques de cette époque : Pline l'Ancien, Philon le Juif — le philosophe néo-platonicien — et Flavius Josèphe, ancien chef de la révolte juive de 66-70, passé aux Romains, et devenu historiographe de son peuple — en grec.

Tous trois nous décrivent cette communauté comme un groupe de dissidents israélites convaincus d'avoir conclu une "Nouvelle alliance" avec Dieu, voués à une vie de couvent ascétique, dans le "Désert de Judée" aux bords de la Mer Morte, farouchement hostiles au clergé collaborateur de Jérusalem, accusé entre autres choses, d'avoir pactisé avec la civilisation hellénique et les occupants romains, et aussi d'avoir trahi l'Alliance ancienne". Ils pratiquaient la communauté de biens et imposaient une purification par baptême, et observaient un repas liturgique commun, avec communion par le pain (et peut-être le vin). Leur ascétisme, d'après Pline, comportait le renoncement à tout acte sexuel : mais ce détail important est contesté par les autres témoignages.

Les Qumrâniens étaient des Esséniens

Les gens de Qumrân correspondant effectivement à ce qu'ont pu être les Esséniens, ou du moins, à un monastere essénien qui, peut-être a été une sorte de "maison-mère" pour des établissements disséminés dans le reste du monde israélite, et particulièrement en Samarie et en Galilée, régions avec lesquelles les écrits de la Mer Morte semblent avoir eu des affinités spéciales — ce qui est d'ailleurs tout à fait conforme à leur aversion fondamentale pour Jérusalem et le culte du Temple, où Pharisiens et Sadducéens faisaient la loi.

L'identification des Qumrâniens aux Esséniens n'alla pas sans soulever des objections — en particulier du côté des églises chrétiennes, qui ont toujours traité avec une extrême prudence tout ce qui touche aux origines du christianisme. Au début on tenta même de rejeter la datation proposée pour ces écrits et les autres vestiges de Qumrân à savoir du milieu du IIIème siècle à l'an 68 de notre ère — année où les légions de Vespasien occupèrent le monastère — que leurs occupants avaient abandonné pour ne plus jamais y retourner.

Analogie frappantes avec les tout premiers chrétiens

Une fois établie sans conteste la datation du matériel trouvé à Qumrân, restait à se mettre d'accord sur son interprétation.

C'est là que les choses se gâtèrent à nouveau.

Les écrits de Qumrân révèlent en effet un certain nombre de points importants concordant avec ce que l'on peut savoir — ou deviner de la théologie et du culte des toutes premieres communautés de chrétiens — qui étaient nécessairement des "hérétiques du judaïsme" (en particulier dans les premiers chapitres des Actes et dans les Epitres) : baptême, communion, organisation ecclésiastique (avec episcopos) communauté de biens, etc.

Certains commentateurs allèrent donc jusqu'à soutenir que l'Eglise chrétienne pouvait être sortie directement de la communauté essénienne de Qumrân, et que Jésus n'était qu'un travestissement du "Maitre de Justice" (ou "Maître Juste") qui parait avoir été le fondateur de la communauté.

Ces interprétations hâtives ont désormais été rejetées sous leur forme extrême, par l'immense majorité des spécialistes.

Les indéniables concordances dans la spiritualité et le culte entre la communauté de Qumrân et la chrétienté primitive ont confirmé l'origine presque entièrement judaïque du christianisme — rendant à peu près inutile l'appel à une "hellénisation d'origine païenne : mais le probleme reste très complexe, encore que le grand vainqueur, dès maintenant, soit l'évangile de saint Jean — dont il n'est plus nécessaire de retarder la datation à la fin du 1er siècle pour en expliquer la théologie gnosticisante — et les accents anti-judéens.

D'autre part la communauté essénienne de Qumrân parait avoir été une société essentiellement fermée — et finalement aussi ritualiste que le judaïsme officiel du Temple : donc aux antipodes du christianisme paulinien . . .

Seul Jésus . . .

Seul jusqu'à présent a échappé aux tentatives d'identification et d'assimilation le personnage central du christianisme, Jésus, aussi bien en tant que personnage historique qu'en tant qu'objet de foi. Son identification au "Maitre de Justice" (ou "Maître Juste") qui parait avoir été le fondateur de la communauté au milieu du IIème siècle avant le Christ, n'a pas tenu.

Mais on connait mieux maintenant la toile de fond devant laquelle a surgi ce personnage : le judaïsme "hérétique" ou plutôt non-orthodoxe dont on commence à comprendre, par les manuscrits de la Mer Morte et les ruines de Khirbet Qumrân, combien il était riche de nuances, diversifié tant dans les origines des divers courants qui l'animaient que dans les détails de ses structures.

D'autre part, on peut commencer à élaborer une étude détaillée de l'évolution historique du judéo-christianisme, alors qu'on en était réduit, jusqu'à présent, aux renseignements fragmentaires, confus et contradictoires des informateurs des deux siècles suivants.

Il faut d'ailleurs souligner, après M. Hadidi, que, contrairement à ce que certains auteurs récents ont laissé entendre, l'ère des grandes découvertes n'est pas close : elle l'est peut-être pour les grottes autour de Khirbet Qumrân, mais, comme l'indiquent les découvertes relativement récentes à Messada, à 29 milles au sud, et à Wâdi Dâliveh, à 9 milles au NNW de Péricho, (qui suggèrent une décisive influence samaritaine dans cette région) tout laisse supposer qu'on n'a pas fini de trouver des vestiges de ce passé entre Jérusalem, le Jourdain et la Mer Morte.

En somme, ces Esséniens de Qumrân, qu'étaient-ils par rapport au christianisme primitif ? L'opinion de la majorité pourrait se synthétiser ainsi : une préface au christianisme — sans Jesus et sans saint Paul.

ANNONCE

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

HOMMES ET FEMMES

APPRENEZ

le fonctionnement des machines **IBM**

PROGRAMMATION, FILAGE ET KEY PUNCH

VISITEZ — ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A 861-5426

AUTOMATION INSTITUTE
1242, rue Peel — Montréal, P.Q.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

Drapeau intervient dans l'affaire des manuscrits de la mer Morte

(A.L.) — Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, est intervenu hier dans l'affaire des manuscrits de la mer Morte — ces fameux manuscrits qui intéressent tout le monde scientifique et religieux et dont on n'a pas prévu le séjour dans notre ville, — par un télégramme qu'il a adressé à M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, télégramme dont la teneur suit :

"à l'honorable Pierre Laporte
Ministre des Affaires culturelles
Hôtel du gouvernement
Québec, P.Q.

"Il conviendrait que les manuscrits de la mer Morte présentement exposés au Musée national d'Ottawa soient également exposés à Montréal. S'il n'y a pas d'endroit disponible dans les immeubles provinciaux, la Ville offre volontiers le Hall d'honneur et ses services de protection pour la tenue de cette exposition."

Ce télégramme, provoqué par la nouvelle incroyable que LA PRESSE a révélé dans son numéro d'avant-hier lundi (p. 22), met donc l'affaire dans les mains du gouvernement provincial, à qui il incombe désormais de tenter l'impossible pour que cette exposition fasse un séjour à Montréal, ne serait-ce que d'une semaine, et au moins de deux semaines si les trois semaines, durée régulière de chaque exposition, sont impossibles à obtenir.

Le probleme n'est pas facile à résoudre. Il y a d'abord la question de temps. Dans l'article de lundi on posait la question : ne pourrait-on demander à Ottawa et Toronto et renoncer chacune à une semaine sur trois, de manière à faire bénéficier Montréal d'une semaine ou dix jours — en tenant compte des détails exiges par un transfert supplémentaire avant la date limite d'envoi au British Museum (chaque transfert exige deux semaines).

Naturellement il est sans doute trop tard pour obtenir que le Musée national d'Ottawa cède une semaine et ferme l'exposition dès le 10 octobre — et que le Musée Royal d'Ontario accepte de prendre l'exposition une semaine plus tôt — dès le 23 octobre (date d'ouverture) au lieu du 30 octobre présentement prévu).

C'est ce que M. Glover, interrogé par le représentant de LA PRESSE, à ce sujet, avait déja souligné.

La raison des diverses difficultés pratiques que provoquerait un raccourcissement des durées d'exposition prévues respectivement pour Ottawa et Toronto, il semble que désormais la seule solution pratique serait de demander au British Museum de retarder la date de réception des manuscrits (prévue pour la fin du mois de novembre) et la conséquente date d'ouverture de l'Exposition, d'environ trois semaines.

Mais d'ores et déjà deux certitudes s'imposent. En premier lieu, ne serait-ce que pour le principe, il faut que les autorités provinciales élèvent leur voix, comme le maire Drapeau, avec son sens si vif des exigences de la métropole, l'a déja fait.

En second lieu, si l'on veut aboutir il faut que le gouvernement fédéral soit saisi au plus tôt de l'affaire (il y a eu déjà à ce niveau d'évidentes déficiences, car c'est aussi à ce niveau qu'on aurait dû intervenir pour que Montréal ait l'exposition).

C'est sur le plan diplomatique en tout cas que devra être resolu le probleme, car trois institutions étrangères sont nécessairement impliquées : le British Museum, la Smithsonian Institution et le Royaume de Jordanie.

L'archéologie : préoccupation croissante pour la Jordanie

M. A. Hadidi

Conçue par la Smithsonian Institution, ou pour le moins sous son égide, l'Exposition, constituée par des objets appartenant tous au patrimoine du Royaume de Jordanie, est accompagnée dans tous ses déplacements par un administrateur jordanien, M. Adnan Hadidi, qui depuis de nombreuses années suivait le développement des opérations concernant ces manuscrits, et qui se met à la disposition de tout visiteur intéressé à demander des informations supplémentaires.

C'est le "Rouleau de Cuivre" contenant une prétendue liste des trésors de la Communauté de Qumrân — l'un des documents les plus curieux de toute la collection de la Mer Morte, qui a été l'occasion, pour M. Hadidi, alors étudiant de se familiariser avec le problème — et d'en devenir l'un des spécialistes jordaniens les plus avertis.

"Savez-vous combien le gouvernement jordanien paye pour un pouce carré de manuscrit provenant des rochers de la Montagne de Judée ? — $18 — dix-huit dollars . . . (Quant au marché noir, suscité par la demande extérieure, n'en parlons pas). C'est ce qui explique que, selon M. Hadidi, les Bédouins — les nomades arabes qui pâturent sur ces hauteurs, — puissent détenir encore beaucoup de manuscrits anciens, qu'ils gardent dans l'espoir de voir leurs prix monter davantage . . .

M. Hadidi a souligné tout ce que son gouvernement fait pour l'archéologie et le tourisme dans les zones archéologiques de la Jordanie.

"Nous assurons l'entretien annuel des vestiges découverts, nous publions des brochures et des pamphlets à leur sujet, nous avons créé une police spéciale entrainée à guider les touristes et à répondre à leurs demandes . . . "

"En ce qui concerne plus particulièrement Khirbet Qumrân — où furent trouvés des vestiges de la Communauté essénienne de la Mer Morte, nous projetons de créer un petit musée local — ainsi d'ailleurs qu'un "restaurant" — un service de rafraichissements.

Le gouvernement jordanien est d'ailleurs tout à fait conscient de l'importance de l'archéologie, dont, outre Jérusalem, il soigne déjà près d'une dizaine de sites historiques de première importance.

Outre Jérusalem, Gerasa de la Décapole, Pella, Capitolia, Petra, Jerash Amman, elle-même, la capitale, sans parler des quelques "Cracks" des Croisés, sont autant de noms soulignant l'importance croissante de l'archéologie, et de l'histoire ancienne pour la Jordanie.

Anomalie regrettable

M. Hadidi qui est administrateur du Musée archéologique de Jordanie à Amman, a été lui aussi mêlé aux négociations qui préparèrent l'exposition, mais, on s'en doute, surtout pour la partie concernant la sortie des pièces de la collection de Jordanie ; ce qui le met à son aise pour déplorer, une fois informé de l'anomalie, qu'une agglomération aussi importante que la métropole du Canada n'ait pas été incluse dans la tournée canadienne de cette exposition.

"Si toutes les autorités déjà concernées sont d'accord, a-t-il précisé, au sujet d'une éventuelle prolongation du séjour canadien des précieux documents, je me ferais un plaisir de demander à mon gouvernement d'autoriser un plus long séjour hors de Jordanie.

Et je suis convaincu qu'il acceptera bien volontiers".

PATEK PHILIPPE GENEVE

Vous avez seulement jusqu'au 16 octobre pour venir admirer la collection

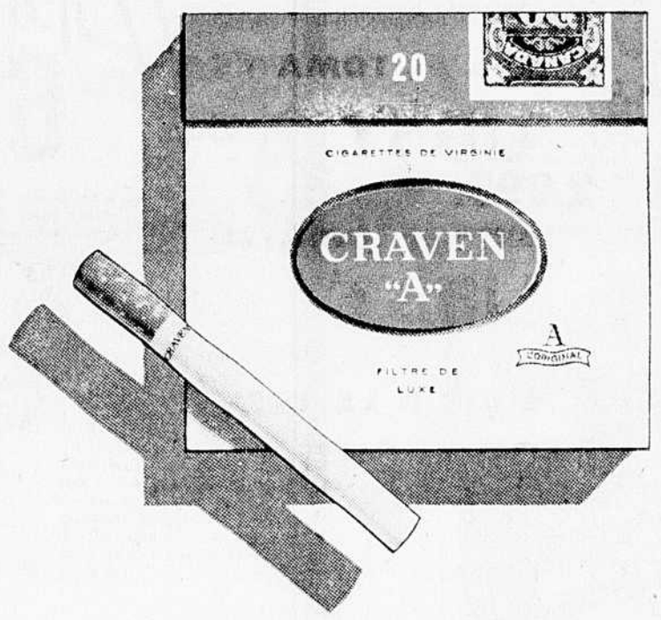
Mappin's

de montres
PATEK PHILIPPE,
réputées dans
le monde entier,
d'une valeur de $250,000

Profitez de cette exposition exceptionnelle pour vous choisir une montre de la meilleure qualité au monde, dans la plus vaste collection jamais présentée au Canada. Plus de 100 modèles différents.

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine — 866-7431

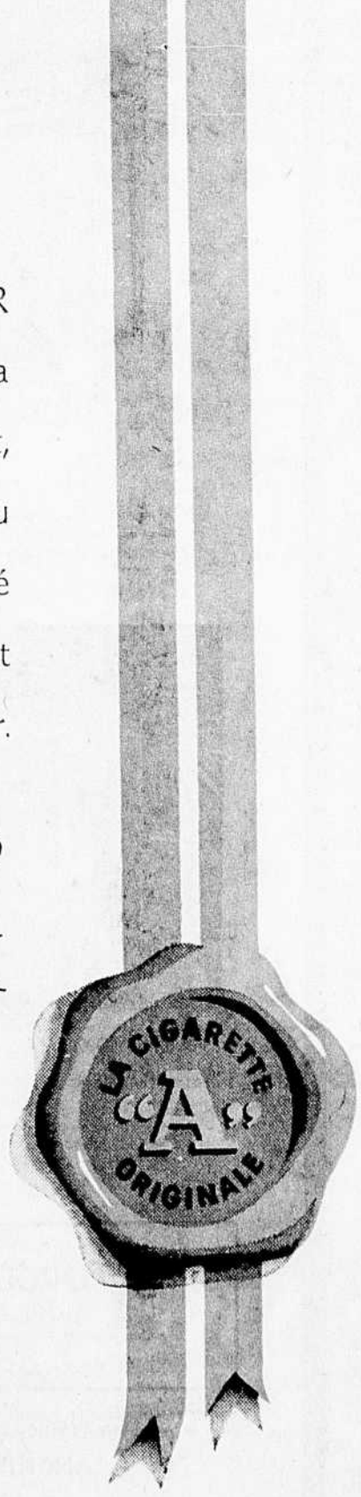


UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE À PRIX RÉGULIER

Voici ce qui incite tant de fumeurs à adopter la Craven 'A': Craven 'A' filtre mieux et cependant, conserve au tabac toute sa saveur. Grâce au maintien de son haut standard de qualité et fidèle à sa réputation d'excellence, c'est encore le produit original qui est le meilleur.

CRAVEN "A"
FILTRE MIEUX

sans altérer le bon goût du tabac!



IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartiers Ahuntsic — Rue Saint-Urbain, nos 9050-9052. Lot no 343-104-26, pt 343-105-25, terrain 37'6" x 80 pds. John Ruck à Pierino Federico $24,500. — 1860274.

Dollard-des-Ormeaux — Place Kieffer, no 4. Lot no 299-146, terrain 4,891 pds en sup. Belcourt Construction Company à Maurice Engel. $17,750. — 1860869.

Maisonneuve — Rue William David, nos 522 à 526. Lot no 4-58, 59, terrain 49'9" x 95 pds. Herman Amireault à Aldora Senneville. $27,000. — 1860787.

Montréal-Nord — Rue Hénault, no 10,621. Lot no 36-745 à 749, 37-445 à 449. Nick Abrasam, et al à United Welding Processes (Canada) Inc. — $47,000 — 18600880.

Notre-Dame-de-Grâces — Rue Melrose, nos 2329-2331. Lot no 174-330, terrain 25 x 88 pds. Paul Jokibauskas à Yolande Boucher. $10,500. — 1860923.

Pierrefonds — Rue Fredmir, no 4500. Lot no 104-54. Les Entreprises Roger Pilon Inc. à Rodolph T. Kirtom. $19,625.96. — 1860829.

Rue Plaisance, no 12889. Lot no 98-77. Les Entreprises Roger Pilon Inc., à Lessie A. Garrett. $19,310.98 — 1860830.

Rue Plaisance, no 12,876. Lot no 103-17, 99-15. Les Entreprises Roger Pilon Inc. à Robert Copland. $20,115.26 — 1860831.

Pointe-Claire — Rue Hornell, no 18. Lot no 109-32, terrain 87'25 x 240 pds. Ernest F. B. Coughlin à Elias Stratigakos. $15,000. — 1860954.

Rosemont — 16e Avenue, nos 6720 à 6724. Lot no 200-251, terrain 25 x 102 pds. 2,575 pds en sup. Mme J. Clément Hudon à André E. Labbé. — $25,000. 1860685.

Villeray — Rue De Gaspé, nos 7516-7518. Lot no 2643-531, terrain 20 x 80 pds. Mme Fortunato Fedato à Giovanni Incontri. $6000. — 1860727.

Ville Saint-Laurent — Chemin du Bois Franc, nos 2505-2507. Lot no pt 86. Michael Kolek à A. Marfoglia & Sons Ltd. $18,000. — 1860667.

Ville Pointe-Claire — Braebrook Avenue, no 150. Lot no 110-150, terrain 7.755 pds en sup. Warren R. Hardie à Angus G. Brown. $17,200.00 — 1860676.

Ville Outremont — Rue Woodbury, nos 5595-5597. Lot no 39-74, terrain 49'5' x 111 pds. Claude Robert Champagne à Corporation de la fédération des chanoinesses Hospitalières de Saint-Augustin. $65,000.00 — 1860697.

Beaconsfield — Avenue Sweet Briar Drive, no 50. Lot no 31-37 pt 38, terrain 82 x 172 pds. Mme Tor Oscar Stangeland à David Norman Hutchinson. $18,400.00 — 1860953.

Quartiers Ahuntsic — Tolhurst, Nos 9174-9176. Lot No 345-474-2, 345-475, terrain 37'5' x 83 pieds. Vincenzo Mancini et al à Pasquale Lombardi, $29,000.00 — 1860011.

Boul. L'Acadie, No 12,092. Lot No pt 323-152, 323-165,p terrain 62 x 80 x 94 pieds. Marcel Lefebvre à Alexandre Gray, $25,500. — 1860065.

Avenue Charton, Nos 10,205-10,207. Lot No 164-879, terrain 25 x 81 pieds. Vital St-Onge à Mlle Olivette Jasmin, $17,500.00 — 1860148.

Laurier — Rue St-Urbain, Nos 4614 à 4618. Lot No 11-1679A. Mme Albert Lazanik à Liborio Cascio, $17,500.00 — 1860013.

Maisonneuve — Rue Leclaire, Nos 1898 à 1902. Lot No 2-1237 Léopold Gagnon à Mme Guy Bonin, $17,000.00 — 1860290.

Mercier — Rue Paul-Pau (vague). Lot No Pt 404-1338. Mme Maurice Huard à René Lemieux $4,500.00 — 1859889.

Notre-Dame-de-Grâce — Avenue Doherty, Nos 5250 - 5252. Lot No 143-218 Pt 217, terrain 37'6' x 80 pieds. Boleslaw Lidzbareski à Mme Eric Collins, $27,500. — 1859960.

St-Jean — Avenue Bloomfield, Nos 7976 - 7978. Lot No 637-970, terarin 25 x 76 pieds. Herbert W. Flower à Andreas Vasilantonopoulos, $14,000.00 — 1860021.

Avenue Outremont, Nos 7989-7991. Lot No 636-512, 637-332, pt 636-511, etc., terrain 37'6' x 74 pieds. Gino Grimaldi à Bruno Gidaro, $30,000.00 — 1860012.

* * *

Villes Baie-d'Urfée — Birch Hill Road, No 36. Lot No 325-105. Mme Clifford W. Beattie à Roderick H. Stuart, $36,500.00 — 1859903.

Beaconsfield — Avenue Pilon, No 19. Lot No 1 - 4, terrain 75 x 100 pieds. Frederick Von Goetz à Jean Guy Couture, $13,750.00 — 1859912.

Lachine — 43e Avenue, No 190. Lot No pt 898-70, terrain 43'5' x 103 pieds. Mme Daniel E. Presley à Thomas R. Cleland. $16,700.00 — 1859908.

Montréal-Nord — Rue Bossuet Nos 11550 - 11552. Lot No 18-835, terrain 36.5' x 90 pieds, 3285 pds en sup. Victor Grondin à Michele Cerone, $24,600.00—1860009

Rue Bossuet, Nos 11544, 11,546. Lot No 18-836, terrain 36'5' x 90 pieds, 3,285' pds en sup. Victor Grondin à Luigi Tangredi, $24,600.00 — 1860010.

Rue Gariépy, Nos 11,070-11072. Lot No 73-853. Aldo Construction Co. à Alberto Di Nucci et uxor, $27,000.00 — 1860245.

Pointe-Claire — Avenue Viking, No 108. Lot No 113-183, 112-196, terrain 60 x 100 pieds. James P. O'Brien, et uxor à George Ellarby, et uxor, $17,000 —1859904.

Avenue Hornell, No 22. Lot No 108-38-1, terrain 9,577 pieds en sup. Clements W. E. G. Gibson à John M. Szilagyi, $14,900.00 — 1859905.

Avenue Norwood, No 182. Lot No 133-115, terrain 60 x 120 pds. John R. Burns à Guy J. Giraud et uxor, $21,000.00 — 1859907.

St-Michel — Avenue du Parc, Nos 5680 - 5682. Lot No Pt 12-14-9 terrain 25 x 110'6' pieds. Jean Lefebvre et al à Tremus Corporation, $60,000.00 — 1860292.

Pour le jour d'Actions de Grâces

JEUNES DINDES

LUNDI 11 OCTOBRE FETE d'ACTIONS de GRACES FERME

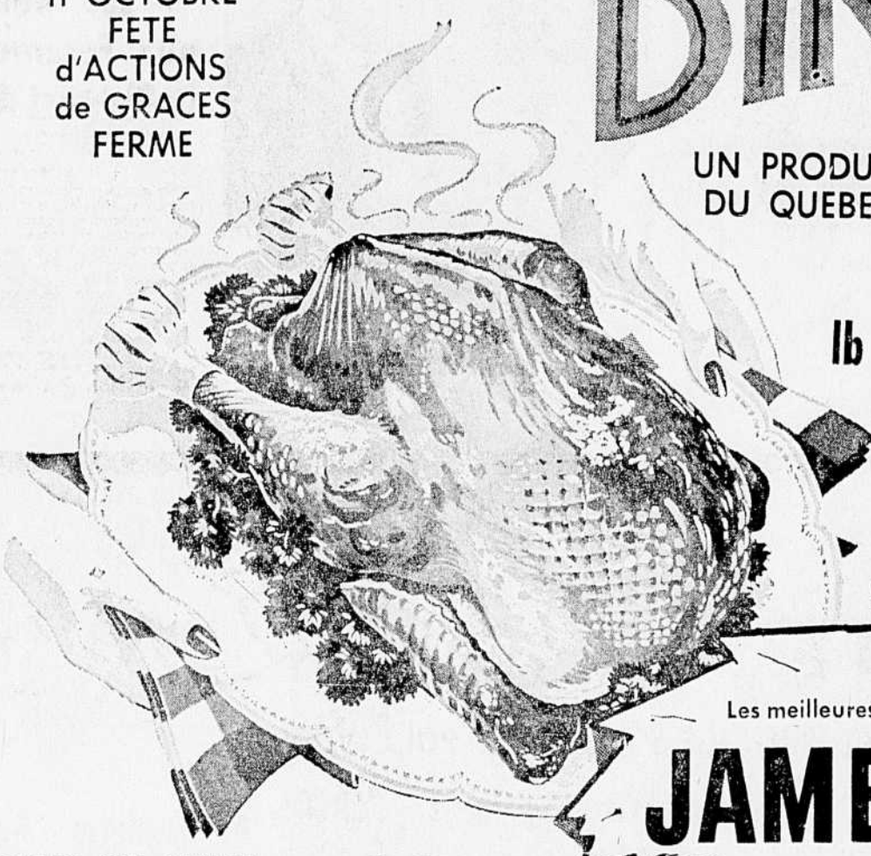
UN PRODUIT DU QUEBEC

CATEGORIE "A" FRAICHES OU CRY-O-VAC PRETES A CUIRE 6 à 9 lb

lb 39¢

10 LBS OU PLUS CRY-O-VAC lb 43¢

Dionne LTEE-LTD. POUR LES VIANDES





Les meilleures marques de

JAMBONS PRETS A MANGER

dégraissés sans couenne

jarret court lb 63¢

N'IMPORTE QUELLE MOITIE

TRANCHE DU CENTRE LB 79¢

GELEE OU SAUCE CANNEBERGE 29¢ — OCEAN SPRAY — BOITE DE 15 OZ

SACS DE THE SALADA boîte de 60 79¢

CARAMEL SPREAD SHIRRIFF 28 oz 45¢

CAFE 6c en moins CHASE & SANBORN sac 16 oz 89¢

POUDINGS ASSORTIES ROYAL 2 pour 29¢

GELEE LUSHUS ASSORTIS 3 paquets 3 oz. 31¢

PÊCHES DELMONTE DEMIE OU TRANCHES 3 boites 28 oz. $1.00

BREUVAGES ASSORTIES ALLEN 3 boites 48 oz. $1.00

TISSUS FACIAUX FACELLE 3 gros paquets 89¢

SPECIAL ! TIMBRES DOUBLES

Vous obtenez double quantité de timbres pour le total de vos achats avec ce spécial.

AC'CENT Boîte 4 oz 99¢

JUS DE TOMATES LIBBY FANTAISIE 2 boites 20 oz 29¢

FEVES BRUNES LIBBY 2 boites 20 oz 45¢

BETTERAVES TRANCHEES LIBBY 2 boites 20 oz 29¢

CEREALES POST

ALPHABITS	boite 10 oz	2 boites	75¢
CRISPY CRITTERS	boite 10 oz	2 pour	75¢
SUGAR CRISP	boite 10 oz	2 pour	69¢

SAUCE HOT CHICKEN GAZA	boite 15 oz	5 pour $1.00
BONBONS MELANGES BRIDGE LOWNEY	cello 13 oz	45¢
MOUTARDE CHEF MATE	jarre 12 oz	10¢
VINAIGRE BLANC CANADA	80 oz 45¢	128 oz 59¢
NETTOYEUR A RENVOI DE LAVABO GILLET		31¢
CHEER GEANT 15¢ EN MOINS		86¢
Mr. NET BOUTEILLE 32 OZ — 8¢ EN MOINS		89¢
NETTOYEUR COMET GEANT 6¢ EN MOINS	2 pour	59¢
BALAIS à 6 CORDES IMPERIAL		$1.89
VADROUILLE 8 oz IMPERIAL		69¢

TISSUS à TOILETTE DELSEY 8 rouleaux $1.00

25 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC L'ACHAT Smoked meat Dionne 4 paquets 2 oz. 99¢

SAUCISSE AU PORC BURNS	LB	63¢
VIANDE DE SAUCISSE HYGRADE	LB	49¢
ROULE SALAMI AU BOEUF HYGRADE	12 OZ	59¢
BACON A DEJEUNER MAPLE LEAF OU SWIFT PREMIUM	LB	89¢

FRAISES

NO 1 SUCREES DE CALIFORNIE

BOITE CHOPINE 35¢

3 POUR $1.00

CANNEBERGES No 1 FRAICHES IMPORTEES BOITE D'UNE LIVRE 27¢

RAISIN BLEU JUTEUX No 1 D'ONTARIO PANIER 6 PINTES 59¢

RAISIN TOKAY No 1 DE CALIFORNIE 4 LIVRES DANS PANIER 49¢

PATATES SUCRÉES No 1 DE NEW JERSEY 4 LIVRES DANS UN SAC 29¢

CONCOMBRES VERTS No 1 FRAIS IMPORTES 3 POUR 29¢

CELERI PASCAL No 1 DU QUEBEC GROSSEUR 24 2 POUR 25¢



30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DETERSIF A VAISSELLE FINISH 69¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC PAQUET DE 6 ENVELOPPES FRITOS 29¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC PAQUET BISCUITS DIETETIQUES LIMMITS 88¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC JARRE 16 OZ OLIVES COLOSSALES McLAREN 69¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC JARRE 24 OZ MARINADE SUCREE RAYMOND 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC PAQUET ALUMINIUM ALCAN 12" 2/69¢ 18" 69¢

Dionne LTEE-LTD.

DEPUIS 1870

SPECIAUX DU 6 AU 9 OCTOBRE 65

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 6 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 231



le carnet
DE RAYMOND GUERIN

Comment, pas migrateurs ?

Les paroles suivantes furent prononcées vendredi soir dernier, à l'une des émissions de nouvelles diffusées par Radio-Canada : M. Réal Caouette se prêtait à une entrevue. Quand on lui demanda ce qu'il pensait de messieurs Marchand, Trudeau et Pelletier, qui voulaient briguer le suffrage libéral, le chef créditiste répondit simplement et succinctement :

— Je m'occuperai d'eux quand ils seront à Ottawa.

Cela signifiait-il que M. Caouette croit qu'ils seront élus prochainement ? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, un amateur inspiré était aux écoutes et décida, par la suite, d'écrire le poème suivant, qui s'intitule : "Les Trois Moineaux".

Expliquant qu'il s'agissait là d'une "fable que La Fontaine n'a pas pu écrire", l'auteur dédia son oeuvre à Réal Caouette. Oeuvre qui se lit comme suit — toujours avec cette référence aux "trois moineaux" :

"Ces oiseaux, affirme la science,
"Ne sont pas migrateurs
"Et dépérissent à la pitance
"Des chevaux à vapeur.

"Les trois moineaux, que le temps froid
"Avait bien éprouvés,
"Furent pris d'une grande joie,
"Le printemps arrivé.

"Vint une chouette du grand Nord
"Pour troubler cette fête,
"Qui, sur les ondes, se fit fort
"De leur couper la tête
"Lorsqu'ils seront à Ottawa.
"Ainsi nos oisillons
"S'envoleront-ils en wa-wa -
"Vers leur prédi . . . lection".

Et c'est signé Claude Garneau, réalisateur à Radio-Canada.

• • •

L'ESPRIT SPORTIF

Ainsi donc, le pape vint en Amérique et célébra la messe au Yankee Stadium. A ce propos, il est intéressant de remarquer avec quel esprit sportif l'agence UPI (United Press International) a présenté cette visite. L'un de ses chroniqueurs, Milton Rachman, expédia en effet aux journaux un bulletin préalable dans lequel il expliquait "comment un homme peut convertir un terrain de baseball en cathédrale" :

"Dans ce lieu rendu célèbre par Babe Ruth, le pape entrera, en limousine, par la barrière de l'enclos de pratique, au champ gauche ; le véhicule fera le tour du champ proprement dit une fois et demie, après quoi le pape en descendra, non loin du marbre ("home plate") ; de là, il "marchera" 171 pieds jusqu'à l'autel, au champ centre intérieur ; mais s'il pleut, l'autel sera transporté dans les "bleachers".

Puis suivait un petit historique du stade :

"Vieux de 42 ans, le stade a surtout été le foyer du baseball ; mais il a été aussi le théâtre de plusieurs autres événements parmi lesquels on compte 29 championnats de boxe, trois championnats professionnels de fotball, d'innombrables joutes de football interuniversitaires, des matches de soccer, une croisade religieuse de Billy Graham, plusieurs réunions des témoins de Jéhovah, un cirque, et une messe célébrée en 1957 par le cardinal Spellman".

C'est tout juste si le chroniqueur sportif s'est pas étonné que Paul VI n'eût pas invité un club de baseball à assister à la cérémonie. (Les Cardinaux de Saint-Louis auraient été ,tout désignés, évidemment).

• • •

SIMPLIFIONS

500 juges sont présentement en congrès à Montréal. C'est beaucoup de jugement sous une même calotte — la calotte de l'hôtel Reine-Elisabeth. Ils viennent de partout : de toutes les provinces canadiennes, de 45 Etats américains, de Porto Rico, des Iles Vierges, des Bahamas ; ils forment l'Association nationale des juges municipaux, qui fut établie en 1960, et leur hôte, cette année, est le juge en chef Germain Charland, de la Cour municipale de Montréal.

Je tiens à soumettre à ces sommités de la magistrature une remarque qui fut prononcée récemment en Angleterre par un de leurs collègues, lors d'une cérémonie d'investiture de nouveaux juges.

La scène se déroula à Shrewsbury, et ce fut le juge Stable qui déclara, sans ambages, qu'il y avait trop de lois pour le bien de la justice. Il ajouta brusquement :

"Je crois que nous serions beaucoup mieux si nous rejetions l'ensemble des lois criminelles et revenions tout simplement aux dix commandements".

Mais il reconnut qu'il fallait quand même adopter certaines modifications, "pour des choses comme les véhicules-moteurs" . . .

Douglas: un pays bilingue est difficile à faire mais c'est plus valable que le "melting pot"

par Teddy Chevalot
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE. — Entré incognito hier midi, à sa descente d'avion à Québec, dans un restaurant proche du pont de cette ville, et accompagné de M. Robert Cliche, de deux ou trois de ses organisateurs et de plusieurs journalistes, M. Tommy Douglas, chef national du NPD, en est ressortit sacré comme le meilleur conférencier "impromptu" que l'on connaisse.

Cet incident cocasse s'est passé alors que les dirigeants du club Rotary de la Vieille Capitale lui ont demandé de remplacer au pied levé le conférencier invité, le commodore O. C. S. Robertson, conseiller scientifique à l'Expo '67, qui brillait par son absence.

Présenté par M. Robert Cliche, le leader national NPD a fait à plusieurs reprises, par les bons mots qu'il lançait, rire aux larmes les auditeurs.

Il a expliqué qu'il était heureux que l'occasion lui soit offerte de faire un discours politique, et il a touché des sujets comme la paix et la grandeur future du Canada.

Après avoir remarqué que les Rotary ne faisaient aucune discrimination raciale ou religieuse, il a ajouté qu'il avait été vivement impressionné par l'appel lancé par le pape Paul VI aux Nations Unies pour que les peuples vivent dans la paix et la dignité.

Puis, rattachant ce thème au cas du Canada, il s'est dit assuré que le pays pouvait connaître un grand avenir, à condition toutefois que son caractère bilingue et bi-national soit intégralement respecté.

"Si ce caractère binational, a-t-il dit, semble, selon certains, créer des problèmes, j'ai la conviction qu'à la longue il fera du Canada un pays plus riche et plus grand. Ce sera peut-être plus difficile que le "melting pot", mais ce sera certainement plus valable".

Expliquant mieux sa pensée, le leader néo-démocrate a ajouté que le Canada réalisera un grand avenir à condition que tous les Canadiens, ouvriers et patrons, ruraux et citadins, catholiques et protestants, francophones et anglophones, travaillent ensemble à le façonner.

"Ainsi, a-t-il dit, le Canada pourra également apporter une contribution valable à la constitution d'un monde meilleur, comme le souhaite Paul VI. Il est particulièrement bien placé pour assumer cette tâche, car il n'a jamais nourri d'ambitions territoriales et qu'il peut aider, sans arrière-pensée, les pays en voie de développement.

Commencée, avec son aventure au club Rotary, sous le signe de la bonhomie et de la simplicité, cette visite de M. Tommy Douglas en terre beauceronne s'est terminée par un franc succès.

Certes, nulle part on n'a vu de grandes foules l'accueillir lorsqu'il s'est arrêté à Sainte-Marie, à Saint-Joseph de Beauce, à Saint-Georges-Est et à Saint-Georges-Ouest. Dans l'ensemble, on ne trouva que les autorités locales et les employés municipaux à leur travail.

Mais partout il fut reçu avec gentillesse et son sourire charmeur fit dégeler bien vite les gens. "Votre sourire ressemble exactement à celui de vos photos", lui lança sous forme de boutade le maire de Saint-Georges-Ouest.

Surtout, ne se faisant guère d'illusion sur l'efficacité de la prononciation de son français, il déclara simplement, à plusieurs reprises : "Mon français n'est pas bon, je m'en excuse, mais si mon accent laisse à désirer, mes paroles viennent du coeur."

D'ailleurs, le chef provincial du NPD, M. Robert Cliche, ne s'est pas fait faute de dire que cette tournée de la Beauce était une visite amicale, dont le but consistait à mieux la faire connaître à son chef.

Aussi, pas de grandes manifestations. Simplement une rencontre humaine, de personne à personne, où la bonhomie et la simplicité jouaient le plus grand rôle.

Le soir, au cours de l'assemblée de nomination de M. Robert Cliche comme candidat néo-démocrate pour la Beauce, on sentait que plus d'une personne était venue par curiosité certes, mais aussi par amitié pour leur compatriote.

Curiosité de connaître le chef national néo-démocrate. Curiosité d'entendre parler de ce parti, encore inconnu dans cette région il n'y a pas si longtemps.

Amitié pour Me Robert Cliche aussi. En fait, cette assemblée, où pas moins de 550 personnes se trouvaient présentes, était son succès.

Cette amitié, on l'a sentie transparaître tout au long de l'assemblée dans l'attitude même de cette foule. Difficile à manier, elle réagissait lentement aux paroles prononcées par les orateurs secondaires, alors qu'elle fit une belle ovation à Me Robert Cliche et que, même si, durant son discours, elle ne l'a pas applaudi souvent, elle n'en marqua pas moins bruyamment son approbation lorsqu'il fut élu candidat NPD pour la Beauce.

Par ailleurs, il était amusant d'entendre parler les gens entre eux, avant et après les discours. Très réservés pour la plupart au début de l'assemblée, mais reconnaissant, pour certains, qu'il fallait éliminer les vieux partis, la majeure partie des gens présents, en sortant, disaient : "Robert a bien parlé".

Que conclure de cette tournée rapide en Beauce des deux chefs néo-démocrates et de l'assemblée tenue hier soir ?

A première vue, si l'on se fie aux commentaires faits sur place par des Beaucerons, on peut dire que, pour la première fois dans l'histoire de la Beauce, un candidat NPD a des chances de vaincre ses adversaires libéral, conservateur et créditiste, et qu'à tout le moins ils devront compter avec lui.



Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, au centre, a été accueilli, hier, à Québec, à sa descente d'avion, par M. Robert Cliche, à droite, chef provincial du N.P.D.

Au Québec, 42% des électeurs ne savent pas pour qui voter

Depuis le sondage Gallup de juillet sur la situation respective des partis, c'est le groupe libéral qui en regagne, auprès des électeurs qui expriment une préférence, dans toutes les régions. Aujourd'hui il recueille une plus forte proportion de suffrages qu'au scrutin du 8 avril 1963. Par contre la popularité du parti conservateur est en baisse dans toutes les régions, l'Ouest excepté; elle est même plus faible qu'au scrutin de 1963, dans toutes les régions, à en croire les réponses d'électeurs qui expriment une préférence.

D'autre part, la proportion de citoyens qui n'ont pas encore choisi atteint le sommet.

Voilà les principales constatations qui se dégagent des réponses recueillies au cours du sondage opéré le veille du jour où M. Pearson a annoncé la prochaine élection. Alors les enquêteurs de l'Institut canadien de l'Opinion publique ont répété la question classique :

"Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti appuieriez-vous ?"

Le tableau suivant compare la situation respective des partis à celle qu'ils occupaient à la dernière élection générale et aux sondages antérieurs de l'année :

	Parti conservateur	Parti libéral	Nouveau parti démocratique	Créditisme divers
Election générale du 8 avril 1963	33%	42%	13%	12%
Sondage de				
janvier 1965	32%	47%	13%	9%
mars 1965	29%	45%	15%	11%
mai 1965	29%	45%	15%	11%
juillet 1965	29%	45%	15%	11%
septembre 1965	28%	48%	15%	9%

La proportion d'électeurs sans préférence atteint 36%, dans l'ensemble du pays. Elle monte à 42% dans le Québec, baisse à 30% en Ontario, remonte à 35% dans l'Ouest. Elle est très forte aux Provinces Maritimes.

Cliche "prophétise" des troubles sociaux au pays

SAINT-JOSEPH - DE-BAUCE. — Si le Canada ne trouve pas de solution valable pour résoudre les problèmes économiques, sociaux et agricoles qui l'agitent, si des changements majeurs en ces domaines ne sont pas accomplis rapidement, on peut alors assister bientôt à des désordres sociaux sans nombre.

Cette "prophétie", Me Robert Cliche, chef provincial du NPD et candidat néo-démocrate pour la Beauce, l'a lancée hier dans la Beauce, l'a lancée hier dans sa ville natale de St-Joseph-de-Beauce en présence de pas moins de 550 auditeurs, dont la majeure partie étaient des jeunes.

Il avait, hier midi, accueilli à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette le chef national néo-démocrate, M. Tommy Douglas. Puis, il l'avait promené à travers sa région, en s'arrêtant plus particulièrement dans quatre villes : Sainte - Marie, Saint-Joseph-de-Beauce, où fut visitée la coopérative de céramique, Saint-Georges-Est et Saint-Georges-Ouest.

Partout où ils s'arrêtèrent, ils furent accueillis par les autorités locales. Point de foule pour les recevoir. Mais, comme a précisé Me Robert Cliche, cette tournée en était une amicale et non, à vrai dire, électorale.

Le soir même, à la convention où il fut élu par acclamation candidat néo-démocrate pour la Beauce, Me Robert Cliche parla surtout du problème agricole, de la misère qui envahissait les fermes et du dépeuplement de la région, alors que les jeunes, soit émigraient aux Etats-Unis, soit se retrouvaient comme chômeurs dans les villes.

Pour sa part, M. Tommy Douglas lança, en français, un appel aux Beaucerons pour qu'ils élisent le 8 novembre prochain son bras-droit québécois, et aborda, dans leurs grandes lignes, les problèmes sociaux et économiques qui agitaient les agriculteurs et les ouvriers.

"Je vous demande maintenant, a-t-il dit, de faire votre devoir et de nous aider. Le soir du vote, j'attendrai les résultats de la Beauce avec beaucoup d'intérêt. Les yeux du Canada se tourneront vers la Beauce pour savoir si Robert Cliche a été élu. Je mets toute ma confiance en vous, et je sais que votre comté historique sera fidèle à son passé glorieux."

De son côté, Me Robert Cliche, très en verve, aborda le thème de l'agriculture.

"Un fait nouveau se présente au Canada, a-t-il dit. Le cultivateur s'en vient un des hommes les plus révolutionnaires en Amérique du Nord.

"Un pays, a-t-il ajouté, qui laisse ses jeunes gens improductifs, qui accepte de voir ses usines marcher au ralenti, prouve qu'il y a quelque chose qui ne va pas, et c'est cela la situation au Canada."

C'est alors qu'il lança cet avertissement : "Si des changements profonds n'arrivent rapidement au Canada, j'ai peur qu'on assiste un jour à des désordres sans nombre, qu'il est difficile de prévoir."

Et, sur cette même lancée, il répliqua à M. Réal Caouette qui, deux jours auparavant, l'avait traité, ainsi que son parti, d'être des révolutionnaires.

"Est-ce là, s'est-il exclamé, tenir des propos de révolutionnaire ? Ou n'est-ce pas là des propos d'un homme qui veut l'ordre, l'équilibre économique et social et une meilleure répartition des biens et des richesses ?"

Quant aux maux dont souffrent les agriculteurs, il ne faut pas s'en étonner, puisque les premiers responsables en sont les vieux partis, qui, tour à tour, ont pris le pouvoir, et n'ont jamais tenté sérieusement de les résoudre.

Pourquoi ce désintéressement de la part de ces mêmes vieux partis ?" Parce que, a expliqué Me Robert Cliche, ils son l'émanation des grandes compagnies et des trusts.

"La terre de chez nous, a-t-il dit, elle a été assassinée. On ne la chante plus comme dans le passé, on la donne. Et les responsables en sont ces compagnies, ces trusts qui, grâce à la passivité et à la complicité du gouvernement, contrôlent aussi bien les prix des produits venant des fermes que de ceux qui sont nécessaires aux cultivateurs pour vivre."

Pour lui il ne fait pas de doute qu'à cause de cette situation désastreuse, les " agriculteurs sont pris par les deux bouts".

Le résultat d'une telle politique, ou plutôt de cette absence de politique, s'exprime maintenant par le dépeuplement des terres.

"Il se produit actuellement, a-t-il dit, une saignée de nos jeunes, comme on en a connu une en 1900-1910."

Or, toujours selon Me Robert Cliche, cet exode de la jeunesse qui, pour trouver du travail, émigre aux Etats-Unis, est une double perte pour les Canadiens français, d'abord en tant que nation, parce que cette ressource humaine nous manquera toujours, ensuite sur le plan monétaire, car chaque jeune qui quitte le pays représente au départ, pour sa formation, un investissement de $15,000, lequel est totalement perdu.

"Et, a-t-il dit, parce que le gouvernement du Canada est dirigé par des vieux partis, qui eux-mêmes sont contrôlés par les puissances financières, ils ne sont pas capables de trouver les solutions qui s'imposent."

64,000 Beaucerons . . .

C'est alors qu'il a prôné devant ses auditeurs le principe de la planification économique, seule formule apte, si elle est bien contrôlée, non seulement à résoudre les problèmes qui se posent aux Canadiens, mais aussi "à casser les trusts et les grandes compagnies".

"Un pays comme le Canada, a-t-il dit, dirigé comme il l'est, ne va nulle part. Nous sommes en train de créer au pays des classes et de les monter les unes contre les autres."

"Il faut que tout cela cesse, et seul le NPD, parce qu'il n'est attaché à aucune puissance financière, est capable de mâter les trusts et de trouver les so-

Enfin, dans la première partie de son discours, il s'est surtout attaqué à prouver à ses compatriotes beaucerons qu'il n'était pas le "diable" comme certains partis laissaient entendre, et il s'est dit assuré que les Beaucerons sauront remettre à leur place ces mêmes partis. "Un Beauceron seul, a-t-il dit, c'est pas difficile à écraser, mais 64,000 Beaucerons qui se tiennent, ça, c'est plus dur à écraser."

Peter Regenstreif à l'écoute

A compter du samedi 9 octobre, LA PRESSE publiera une série de 10 articles du fameux spécialiste de la politique canadienne, M. Peter Regenstreif.

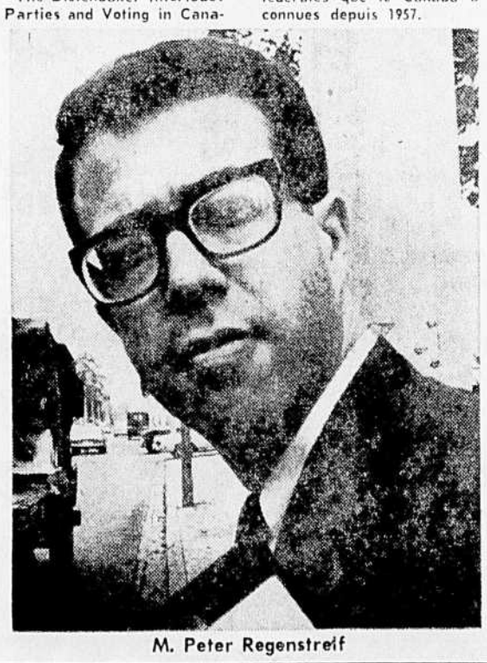
M. Regenstreif, qui vient d'entreprendre une tournée de 10,000 milles qui le conduira dans toutes les provinces du pays, analysera les tendances de l'électorat canadien au cours de la présente campagne.

En 1962, M. Regenstreif avait acquis une grande notoriété en prédisant la victoire d'un gouvernement minoritaire progressiste-conservateur et l'explosion créditiste.

Peu avant les élections de 1963, il annonçait que les libéraux l'emporteraient avec une marge de 35 pièges. Les libéraux l'emportèrent effectivement — avec une marge de 34 sièges.

Né à Montréal il y a 29 ans, fils d'un organisateur libéral, M. Regenstreif est diplômé en sciences économiques et politiques de McGill. Il est également Ph. D. de l'Université Cornell, et est attaché à l'Université de Rochester depuis 1961.

Il publiait, au début de septembre, sous le titre "The Diefenbaker Interlude: Parties and Voting in Canada", une analyse fort remarquée des quatre élections fédérales que le Canada a connues depuis 1957.



M. Peter Regenstreif

Lavoie quitterait son siège de député s'il est élu maire de Laval

(T.D.) — Vraisemblablement, s'il est élu maire de Laval le 7 novembre prochain, il est maintenant presque assuré que Me Jean-Noël Lavoie ne briguera pas les suffrages comme député dans le comté de Laval, lors des élections provinciales qui auront lieu, éventuellement, au printemps de 1966.



Me Jean-Noël Lavoie

"Je vois mal la possibilité de remplir un double mandat pour celui qui sera appelé à administrer la nouvelle ville de Laval au cours des quatre prochaines années."

Telle est, en substance, la déclaration du député-maire Jean-Noël Lavoie, alors qu'il était interrogé à ce sujet au cours d'une récente entrevue radiophonique, à Montréal.

Toutefois, le maire Lavoie a ajouté que cette opinion ne changeait en rien ses déclarations antérieures puisqu'il n'avait nullement l'intention de démissionner actuellement, jugeant illogique de provoquer inutilement une élection partielle coûteuse alors que nous sommes à quelques mois seulement des élections générales.

Même s'il est confirmé dans sa fonction de maire de Laval à la suite de l'élection de novembre prochain, poste qu'il occupe depuis le 16 août dernier, M. Lavoie terminerait donc son mandat comme député de Laval.

LA MERVEILLEUSE SAVEUR BLUE BONNET!



UNE SAVEUR NATURELLE:
CELLE DE L'HUILE VÉGÉTALE PURE

La margarine Blue Bonnet a un goût frais sans pareil parce qu'elle est faite entièrement d'huile végétale *pure*. Voilà pourquoi elle a meilleur goût et se prête mieux à la cuisson et à la friture. C'est la margarine toute désignée pour votre famille!
Pas étonnant que la Blue Bonnet soit la favorite des Canadiens!



Grâce au sachet Vite-Color, la margarine Blue Bonnet devient d'un beau jaune doré en quelques secondes.



Le paquet économique de 3 lb si pratique — chaque livre est enveloppée séparément dans du papier parchemin avec son propre sachet colorant.

la vie féminine

La dinde revient sur la table à l'Action de Grâces

Le repas de la fête de l'Action de Grâces, célébrée le deuxième lundi du mois d'octobre (le 11 octobre), remet en général la dinde sur la table. Elle y trônera d'ailleurs tout au long de l'hiver.

Quel que soit le nombre des convives, des oiseaux de tous les poids sont disponibles sur les marchés, frais ou congelés. Les recettes pour les préparer sont variées ; la composition des farces suit les caprices de la cuisinière ; l'utilisation ingénieuse des desserts permet de manger de la dinde... toute la semaine.

ACHAT

L'essentiel est de choisir un oiseau qui donnera un nombre suffisant de portions pour le repas du jour même et qui permettra de préparer au moins un repas supplémentaire.

Une dinde éviscerée de 16 à 20 livres donnera de 21 à 32 portions de ¾ de livre chacune ; une dinde de 12 à 16 livres donnera de 16 à 21 portions. Une dinde de 10 livres conviendra pour une famille de 4 personnes. Le marché offre également des dindes à griller de 6 à 8 livres.

DECONGELATION

Même si la dinde doit être rôtie sans être farcie, on doit la faire décongeler avant de la mettre au four. L'extérieur autrement risque d'être trop cuit et l'intérieur non à point. Il est, d'autrepart, difficile de vérifier l'intérieur de l'oiseau lorsqu'il est congelé. Les abattis étant en général enfermés dans de petits sacs placés à l'intérieur de la dinde il est presque impossible de les enlever tant que la bête n'est pas dégelée. Il est presque impossible de farcir une volaille congelée, même partiellement ; la farce risquerait d'ailleurs d'être détrempée.

On peut décongeler rapidement la dinde en la plaçant dans son sac de congélation hermétiquement fermé, sous l'eau froide courante. (On comptera une heure environ par livre).

La meilleure façon de faire décongeler la dinde est de la placer au réfrigérateur et de l'y laisser en calculant 5 heures, par livre.

La dinde décongelée doit être cuite dans les deux jours.

FARCE A L'ANCIENNE

- 8 t. de mie de pain
- 2 c. à table de feuilles de céleri hachées
- ½ c. à thé de sel
- ¾ t. d'oignon haché
- 2 à 3 c. à thé de sauge et de sariette
- ⅓ t. de beurre fondu
- ½ ou ¼ livre de chair à saucisse

Enlever la croûte du pain ; l'émietter. Faire sauter l'oignon dans le beurre fondu jusqu'à ce qu'il devienne transparent. Faire cuire la viande lentement en la défaisant à la fourchette, mais sans la laisser brunir. Enlever l'excès de gras et ajouter la mie de pain, les oignons, les feuilles de céleri et tous les autres assaisonnements.

Farcir la dinde sans tasser. Faire rôtir. Le surplus de farce peut être mis au four, dans une casserole couverte, et cuire pendant 45 minutes environ.

FARCE AUX POMMES DE TERRE

- 6 t. de purée de pommes de terre
- ¼ t. de beurre fondu
- 2 c. à table de feuilles de céleri hachées
- ¼ t. d'oignon haché
- ½ c. à thé d'assaisonnement à volaille
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1½ t. de mie de pain
- 2 jaunes d'oeufs
- 3 c. à table de crème

Mélanger la purée de pommes de terre, très légère, le beurre, les feuilles de céleri, l'oignon, les jaunes d'oeufs, la mie de pain et la crème. Ajouter les assaisonnements.

Farcir la dinde sans tasser; envelopper le surplus dans une feuille d'aluminium et cuire au four pendant la dernière heure de cuisson de la dinde.

DESSERTES DE DINDE

- 1 c. à table de beurre
- ½ t. d'oignon haché
- 1 gousse d'ail
- 1 boite (10 onces) de champignons tranchés
- ¼ t. de piment vert haché
- ½ c. à thé de marjolaine
- ⅛ c. à thé de piment rouge
- 4 graines de cumin écrasé
- 1 boite (6 onces) de purée de tomate
- 1 boite (20 onces) de jus de tomate
- 1 c. à thé de sucre
- ½ à 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 3 c. à table de Parmesan râpé
- 2 t. de dinde cuite, hachée
- Spaghetti cuit pour 4 ou 5 personnes

Faire fondre le beurre dans une grande casserole; ajouter les oignons et le piment vert. Cuire à feu doux jusqu'à ce que les oignons soient transparents. Ajouter les champignons, l'ail, la marjolaine et faire cuire, en remuant, pendant 5 minutes. Ajouter le piment rouge, les graines de cumin, la purée et le jus de tomate, le liquide de conserve des champignons et le sucre.

Laisser mijoter quelques minutes en remuant; ajouter ensuite le fromage, puis la dinde; bien mélanger. Couvrir et maintenir sur feu doux, en remuant de temps en temps, pendant 30 minutes. Si la sauce épaissit trop, ajouter un peu de jus de tomate.

Servir sur du spaghetti. Cette sauce peut être préparée et congelée aussitôt pour être utilisée plus tard.

SALADE DE CHOU A LA DINDE

- 2 t. de dinde cuite
- 2 t. de chou haché
- ½ t. de céleri haché
- ¼ t. de concombre mariné sucré, haché
- ½ t. de noix hachés (amandes, pacanes, arachides)
- ¼ t. de mayonnaise
- sel et poivre

Mélanger la dinde, le chou, le céleri, le concombre haché, les noix et la mayonnaise. Bien mélanger le tout. Assaisonner au goût. Servir sur de la laitue et garnir de tranches ou de quartiers de tomate, d'oeufs durs tranchés.

VENEZ DANSER
CE SOIR et SAMEDI
à 8 h. 30 au
CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT
1357 av. VAN HORNE, CR. 2-7040
Cours de danse le mercredi
de 7 à 9 h. p.m.
AIR CLIMATISE

"DU TONNE... CE DELIF!"*

DELIFRUIT
YOGOURT
PUR FRUIT

Dégustez DELIFRUIT délectable dessert signé

delisle

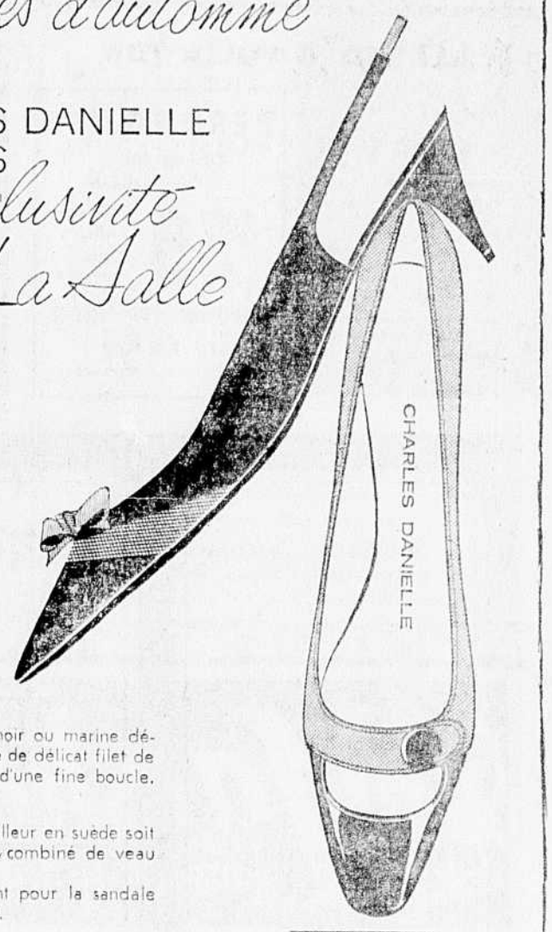
Le dessert de la jeunesse



PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555



Suèdes d'automne signés
CHARLES DANIELLE DE PARIS
en exclusivité chez La Salle



Modèle "A"
Sandale de suède noir ou marine découpée d'une bande de délicat filet de nylon et enjolivée d'une fine boucle.

Modèle "B"
Escarpin de style tailleur en suède soit taupe, vert ou gris-combiné de veau noir.
Talon semi-haut tant pour la sandale que pour l'escarpin.

Vingt-trois dollars.

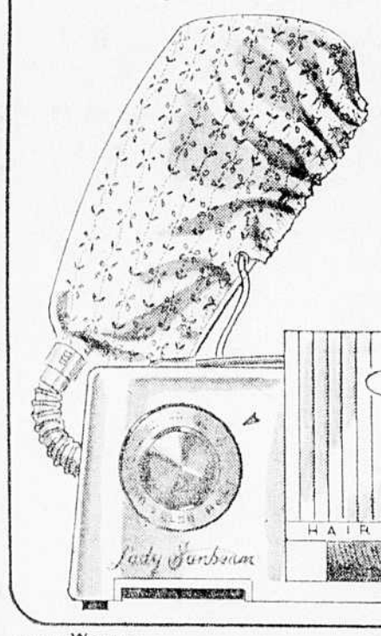
Nous honorons la carte Credico
Stationnement gratuit

F.X. LA SALLE

580 est, Ste-Catherine 844-2642 • 6575, rue St-Hubert 273-1515

WOOLWORTH

Lady Sunbeam
De luxe à chaleur contrôlée
SÉCHOIR A CHEVEUX



Pour votre confort et pour vous en faciliter l'usage, ce séchoir à cheveux Lady Sunbeam de luxe, à chaleur contrôlée, comporte une multitude de caractéristiques intéressantes. Une portière coulissante s'ouvre pour remiser le boyau et le bonnet genre turban. En enlevant le bonnet, un courant d'air sec chaud ou tiède vous est fourni pour tous vos besoins nécessitant un séchage rapide et efficace. Le bonnet amélioré nouveau genre vous permet d'utiliser toutes sortes de bigoudis, pinces, etc. En blanc seulement.

REG. 24.95
14.88
le tout

VOTRE ARGENT VA PLUS LOIN CHEZ WOOLWORTH

WOOLWORTH



Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.

Spécial de pâtisserie
GÂTEAU ROULÉ AUX BANANES
Prix régulier : 73¢ ch.
63¢ ch.
CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES
COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH'S

Une technique sûre et rapide

Pour retenir la farce à l'intérieur de la dinde, on emploie aujourd'hui des brochettes au lieu de refermer la volaille en la recousant. Après avoir piqué ces brochettes d'aluminium on exécute un laçage en zigzag à l'aide d'une cordelette à l'extrémité de laquelle on fait un noeud. Rien ne risquera de se défaire pendant la cuisson. Au moment du dépeçage, il suffira de retirer les brochettes.

Ogilvy



COMPLETS-DEUX-PANTALONS EN PURE LAINE PEIGNÉE

Rég. $75. à $80.
59.50

Une collection de beaux complets de rue, élégamment façonnés de drap de laine bleu, gris ou brun. Veston droit à trois boutons et deux pantalons à devant droit avec ganses. Tailles 36-46, régulières, moyennes et grandes.

S.V.P. Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques

OGILVY, Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

OGILVY

GRANDE NOUVEAUTÉ CHEZ
Lecompte
. . . les tentures
RHOVYL
(CLEVYL)



VOS FENÊTRES SONT LE MIROIR DE VOTRE FOYER

Toujours à l'affût du dernier cri de bon goût . . . toujours désireux de vous offrir des produits de qualité irréprochable, les experts de Lecompte vous présentent et vous recommandent les tentures RHOVYL. Elles sont ininflammables, irrétrécissables, infroissables, indéformables, lavables à la main et à la machine. RHOVYL est vraiment un tissu-prodige digne de la science contemporaine mise au service du confort et de la beauté modernes. Et n'oubliez pas que le vaste assortiment Lecompte met la qualité et le bon goût à la portée de tous les budgets.

RHOVYL uni — beige, or, tangerine, vert et blanc — Largeur 45" — $2.49 la vg. (confection gratuite — longueur minimum: 54")

RHOVYL imprimé — "ombré", motif moderne ou fleuri sur fond turquoise, or, rouille, bleu et autres teintes — Largeur 45" — $2.95 la vg. (confection gratuite — longueur minimum: 54")

4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
6595 St-Hubert 271-4735
6602 St-Hubert 273-2808
1651 est, Mont-Royal 524-1184
4028 est, Ontario 522-1174

Lecompte DRAPERIES

Draperies • rideaux • couvre-lits • stores de tous genres • accessoires pour draperies

Service à domicile et Service de décorateurs-ensembliers: Tél. 526-5949 • Plan "Credico" • Mesures prises par nos experts

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
50	Abitibi	11¼	11¼	11¼
25	Algoma	64½	64½	64½
—	Alliance	9¼	9¼	—
100	Alumin	28⅝	28⅝	28⅝
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	48	48	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Ang CP Pr	25	25	—
—	AnT 4½ Pr	44	43½	—
—	AnT 265 Pr	52½	52	—
—	AnT 200 Pr	53	53	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.60 Pr	50¾	50¾	—
—	ArgC Pr	13½	13½	—
700	Asbestos	23½	23½	23½
—	Atl Sug	24½	24½	—
—	Bq CN	69	69	—
—	Bq Imp	65¾	64	—
200	Bq Mont	61¾	61¾	61¾
—	Bq N-E	74¾	74	—
—	Bq PC	51	51	—
100	Bq Roy	77	77	77
—	Bq Tor-D	63¼	63¼	—
—	Bath P	23½	23½	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P (A)	55	55	—
305	Bell Phone	57¾	57¾	57¾
—	Bow Mer	50½	50½	—
—	Bow Paper	7	6¾	—
1900	Brazil	9	8½	9
—	BA Oil	29⅞	29¾	—
—	BC Forest	26	26	—
—	BC Phone	69	69	—
—	BC Ph 56	96	96	—
400	Brinco	6¾	6½	6¾
—	BC Ph dr 172		163	—
—	Bruck A	28	28	—
300	Bruck B	13½	13½	13½
200	Cal Pow	26	26	26
—	Can Cem	50½	50	—
—	C Ce Pr	27¼	27¼	—
—	CD Sugar	24	24	—
200	Can Iron	55¼	55¼	55¼
—	Can Malt	26	26	—
—	C S L	34½	34½	—
—	C S L Pr	63¾	63¾	—
150	CAE n.	11¾	11¾	11¾
1500	C Brew	8	8	8
—	C Brew A	42¾	43½	—
—	C Brew B	51½	51½	—
—	C Br Alm A	18	16¾	—
—	BMAL Aw	450	450	—
—	C Chem w	800	800	—
—	C Conv B	15	15	—
—	C Fndtn	6¾	6¾	—
—	C Fndt AP	17¼	17¼	—
—	C Hydro	29	28¾	—
100	C I L	21¾	21¼	21¼
565	CI Pow	25⅜	25½	25½
690	CI Pow Pr	49¾	49¼	49¼
—	C Marconi	5¾	5¾	—
—	CPR pr	97¾	97¾	—
175	CPR	67¼	67	67
—	CPP Sec	22½	22½	—
—	CPP Sec A	22½	22½	—
300	C Refract	18¾	18¾	18¾
—	Central Del	11¾	11¾	—
425	Chemcell	15¾	15¾	15¾
—	Chrysler	58¼	56¾	—
—	Coghlin	13	12¾	—
—	Col Cell	8¼	8¼	—
—	C Cell Pr	26	26	—
75	Cons MS	45	45	45
15	Cons Paper	39¾	39¾	39¾
—	Co Text	21½	21½	—
—	Consu Gla	11	10⅝	—
—	Corby (A)	20½	20½	—
—	Coronation	380	375	—
—	Crain RL	28¾	28½	—
—	Cré Foncier	71	71	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell (A)	30½	30½	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	34¼	34¼	—
—	Dist Seag	37¼	36¾	—
—	D Bridge	27½	27¼	—
—	D Coal Pr	7½	7½	—
—	D Corset	12	12	—
1000	Ro Fasco	26¾	26¾	26¾
—	D Glass	16½	16½	—
—	D Glass Pr	18	17	—
50	Dosco	14	14	14
—	D Stores	25½	25¼	—
760	Domtar	19	18¾	18¾
—	Domtar Pr	20½	20½	—
266	D Text	33	33	33
—	D Text Pr	145½	145½	—
300	Donohue	8	8	8
—	Du Pont	45½	43½	—
—	Eddy Matc	37	37	— h
—	Electrolux	49	49	—
—	Enamel (A	800	800	—
—	Enamel (B	400	400	—
—	Fam Play	23½	23½	—
—	Fleetwood	21¾	21¾	—
—	Ford	60¾	60½	—
—	Fraser	30¼	30¼	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	G Dynam	50¼	49½	—
—	GMC	112½	112½	—
—	GR BRCI	16	16	—
100	GL Paper	22¾	22¾	22¾
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Hadr (A)	29½	29½	—
—	Haw Sidd	5¼	5¼	—
—	Ha Si Pr	93	98½	—
—	Hollinger	25⅝	26½	—
100	Home (A)	18	18	18
—	Home (B)	19¼	19¼	—
30	H May M	68¼	68¼	68¼
—	HBC	14¾	14¾	—
—	Husky Oil	13¼	13¼	—
—	Hu (B) Pr	52½	52½	—
131	Imp Oil	52¼	52½	52½
—	Imp Tob	14¾	14¾	—
—	I Tob P	6½	6½	—
—	Ind Acc	24	23¾	—
—	Int Pap	32½	32½	—
10	Int Nickel	99	99	99
—	Int Util	32	32	—
50	Inter P	87½	87½	87½
25	Jamaica PS	15¼	15½	15½
200	Labatt	18	18	18
100	Laur E	13¾	13¾	13¾
—	Loblaw A	11¾	11¾	—
900	Loblaw B	11¾	11¾	11¾
—	Loeb M	16¼	16½	—
—	MacLaren A	23¼	23¾	—
—	MacLaren B	25	26	—
—	MacLean H	23	23¾	—
—	MB & PR	29¾	29½	—
—	Marit Elec	29	29	—
—	Marit Tel	22	21¾	—
400	Massey F	33	33	33
—	Mel Stores	10¼	10¼	—
200	Miron 6%	12½	12½	12½
—	Mitch R A	12¼	12¼	—
—	Molson A	37¼	37	—
—	Molson B	37¾	37½	—
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	23	23	—
300	Moore Cp	74	74	74
—	Morse R A	14¾	14	—
—	Morse R B	12½	12½	—
—	Mossens	10	10	—
—	NFLD Light	11	10¾	—
—	Nia Wire	20¾	20¾	—
—	Nia Wire B	19½	19½	—
250	Noranda	30	30	30
—	N S LP	34	34	—
—	Ocean Fish	11¾	11¾	—
125	Ogilvie	14	14	14
—	Ogilvie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	33¾	33	—
—	Oshawa (A)	30¼	30¼	—
—	Pac Pete	11½	11¼	—
—	Pow Corp	43¾	43½	—
—	Placer	22½	22½	—
—	Pow Corp	13	12¾	—
170	Price Br	30¼	29	30¼
—	Price Pr	65¾	65¼	—
—	Phillips	26	26	—
900	QN Gas	10¾	10¾	10¾
—	Que Phone	26	25¾	—
—	Q Ph 4¾65	20	20	—
—	Reitman's A	8½	8¼	—
—	Rio Algom	19	18¾	—
—	Rockwell	26	25¾	—
100	Rolland A	11¾	11¾	11¾
—	Rolands F	14¾	14½	—
—	Rothmans	23½	23¼	—
—	Russel (A)	25	25	—
—	Royal T Pr	20½	20½	—
—	StL C (A)	38¼	38	—
—	StL Corp	21¾	21¾	—
—	StL C (A)	100	100	—
—	Salada F	11¾	11¾	—
—	Scott LaS	14¾	14¾	—
—	Shell Can	18¼	18	—
—	Shell I Pr	25¼	25	760
—	SherW	34½	34½	—
—	SherW Pr	140	140	—
100	Shop Save	13¾	13¾	13¾
—	Sicard	6¾	6½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
—	Simpsons	29	28¾	—
—	Simp Sears	18¾	18¾	—
—	Soc GF	8¾	8¾	—
—	Sozemin Pr	13	13	—
—	Southam	38¾	37½	—
—	SS Steel	24½	24¼	—
820	Steel Can	28¾	28½	28½
—	Steinbg (A)	46½	46	—
—	Steinbg Pr	101½	101½	—
—	Texaco Can	51½	51¼	—
—	T Fin A	12⅜	12⅜	—
—	TrC Corp	9¾	9¾	—
—	TrC PL	35¾	35½	—
—	Tr Mt PL	20½	19¾	—
—	Turnbull	10¾	10¾	—
—	Un Carbide	29	29	—
225	Walk GW	37	36¾	36¾
—	Weldwood	11¾	11¾	—
300	WCoast Tr	19¼	19	19¼
—	Weston A	21	21	—
—	Weston B	23	23	—
—	Wstn 4½	97	97	—
100	Zeller's	22	22	22

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	8	8	—
—	Alpha A	30	30	—
—	Alscope	72	72	—
—	Alsof	9	8½	—
—	Amg B Bel	33½	33½	—
—	Ameraniu	4½	4½	—
—	Angl	40	40	—
—	Anthonian	7½	7	—
—	Arno	4½	4½	—
1000	Augustus	70	70	70
—	Atlantic	32	20	—
—	Band-Ore	15	14½	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beauce PI	18	18	—
—	Beld Cort	12¼	12¼	—
—	Beld C pr	14	14	—
—	Black Hwk	310	305	—
3000	Black Fly	24½	24½	24½
—	Bluewater	20	20	—
4000	Bornite	6	6	6
—	B. Carpets	38½	38½	—
—	Bduce Prest	12	12	—
—	Bruneau	25	25	—
—	Burnt Hill	29	29	—
—	Cambio	3½	3½	—
—	C Interurb	310	310	—
—	C Magnes	100	100	—
—	C Sec U	300	295	—
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	430	430	—
—	Cessland	600	595	—
—	Chemalloy	150	150	—
—	Cheskirk	9	9	—
—	Chib Copp	5½	5½	—
—	Chipman	29½	28	—
—	C O G	29	28	—
400	Commodor	165	165	165
—	Commo w	100	99	—
—	Cominga	10	10	—
—	C Canora	44	42	—
—	CDiv SecA	125	125	—
—	C Manitoba	27	26	—
—	C Mogador	23	22	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	22	20	—
—	C Q Smelt	100	100	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	6	5½	—
—	C Virginia	46	42	—
—	Copstream	8	8	—
25	Couvrette A	7¼	7¼	7¼
—	CrStL A	10	10	—
—	Crownbridg	28	28	—
—	Crusade	15	14	—
—	Daering Ex	11	11	—
—	Dauphin	20	20	—
—	Delta Elec	225	210	—
—	Delta Min	29	29	—
25	Denault A	13¼	13¼	13¼
10000	Dolsan	106	102	102
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dom Exp	12	10	—
—	Dom Lease	11	10½	—
—	D Oilcloth	31¾	31¾	—
—	Dumagami	62	62	—
200	Dumont	35	35	35
—	Dyna Pet	111	111	—
—	East Sull	900	880	—
—	East Vent	25	24	—
—	Electrolier	11	11	—
—	Emp Oil	8	8	—
48900	Equity Ex	92	90	91
—	Fab Met	14	13½	—
—	Fano	8½	8½	—
—	Fiscal	11½	11½	—
—	Fiscal Pr	19	19	—
—	Flint Rock	23	17	—
—	Fontana	4	3	—
—	FT Relian	42	41	—
8500	Fox Lake	27	26	26
—	Frigistors	45	45	—
—	Fundy	5	4½	—
1000	Futurity	44	44	44
—	Garnet	70	67	—
—	Ghislau	33	33	—
—	G Autotro	150	150	—
2600	Glen Lake	175	171	175
25	Greenberg	5¼	5¼	5¼
—	Grt W M	129	125	—
—	Grissol	215	215	—
—	Hastings	350	320	—
—	Hubb (A)	28	28	—
—	Inland Ch	6¾	6¾	—
—	Inspiratn	160	155	—
—	Int Atlas	105	105	—
—	Int Ceram	10½	10	—
—	Intp Dred	27½	26½	—
—	Inv Found	53	53	—
—	James Bay	36	35	—
2300	Jubilee	310	305	305
—	Keltic	38	35	—
2000	K Desmon	63	63	63
—	Kent Ave	5	5	—
300	Kiena	170	170	170
200	Kodiac Pet	360	360	360
200	Kodiac Pet	360	360	360
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Acc A	900	900	—
—	Labrador	35½	35½	—
—	Laduboro	35	35	—
—	Lait Lecl A	11½	11½	—
—	L Dufault	11½	11½	—
—	Linzside	4	4	—
—	Lithium	8	8	—
25	Lowney	28½	28½	28½
—	Louanna G.	15½	15½	—
—	Malart HY	17	17	17
—	Massval	10	9	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McKinney	12	11	—
—	Melchers	24	24	—
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
—	Merc Chip	10½	10	—
—	Merrill	52	52	—
—	Mib-Chib	20	20	—
200	Midepsa	365	365	365
—	Miro Mines	25	24	—
—	Mistango	19	19	—
—	Molyb	60	50	—
—	Monpre	8	8	—
—	M Costigan	22	20	—
600	Mt Pleast	110	109	109
—	Mt Pleas w	15	12	—
—	MR Dairi	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
—	NAut Ven	200	185	—
—	N Imprial	125	121	—
—	Newrich	16	14	—
—	NW Amulet	4	3½	—
5000	Nocana	18	18	18
—	NA Asbests	8	6	—
—	NA Rar M	31	29½	—
800	North Ex	125	120	122
—	NW Cnalask	10½	10½	—
—	Norvalt	8½	8½	—
—	Opem Ex	10	10	—
—	Patino	850	850	—
—	Paton	12	12	—
6700	Pat Silver	45	43	44
—	Paudash	7	7	—
—	Peace Riv	415	410	—
—	Pembrook E	24	24	—
—	Pennbec	21½	19½	—
—	Peso S	133	133	—
—	Phoenix O	68	68	—
—	Pitt Gold	5	3½	—
—	Porcupine	20½	19	—
—	PowC 2 p	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	135	135	—
500	Q Indust M	19	19	19
—	Rancheria	77	69	—
—	Ranger A	204	204	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
500	RA Pet B	89	89	89
—	Rustv L	25	24½	—
—	Ruby Foo	390	390	—
—	Ruby F Wt	26	26	—
—	St-L Col	210	205	—
—	St-Ld Ldx	80	76	—
—	St-Lucie Ex	19	14	—
—	Sapawe	38½	36	—
—	Seaway H	5¾	5¾	—
—	Select F	375	375	—
—	Silver Reg	24	22½	—
—	Silver Sim	17	15½	—
500	Silver T	26	26	26
—	Sobeys A	19¼	19¾	—
—	Sozena	10½	10½	—
—	S Dufault	8	7½	—
100	Spartan Air	44	44	44
2000	Stairs Ex	78	76	76
15300	Std Gold	38	37	37
300	Sullivan	610	610	610
—	Superpack	315	315	—
—	Surlaza	37	37	—
—	Tache	17	16	—
—	Talisman	55	55	—
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Expl	5½	5	—
—	Titan	6	6	—
—	TC Freeze	195	195	—
—	Trsterre	37	37	—
—	U Asbestos	300	300	—
—	Un Obalski	33½	33½	—
—	U Towns El	16¾	16¾	—
—	Val Mar	5½	5½	—
—	V Der Ho	200	190	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburn	140	135	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
1500	West Tin	46	44	46
—	Westville	18	16	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comp.	8 Pap.
Clôture — 5 oct.	161.65	152.14	124.52	156.28	122.99
Clôture — 4 oct.	161.49	152.40	124.19	156.16	124.26
Sem. dernière	162.01	153.34	124.99	156.80	123.82
Mois dernier	161.38	154.00	126.25	156.59	123.35
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

NOMINATION D'UN VENDEUR AUTORISE FIAT



William Flynn

M. Mirco Michelacci, gérant général de FIAT Motors of Canada Ltd., annonce la nomination de Laurier Motors, Ottawa, comme vendeur autorisé FIAT.

Situé à 369 rue Slater à Ottawa, l'établissement de Laurier Motors a un garage de service de 3000 pieds carrés, contenant l'équipement spécial pour l'alignement et le balancement des roues ainsi que tous les outils européens nécessaires.

M. William Flynn, président de Laurier Motors, possède une licence d'artisan-mécanicien et a trente années d'expérience dans le commerce de l'automobile.

La nomination de Laurier Motors, fait partie du programme actuel d'expansion entrepris au Canada par FIAT, cinquième au classement mondial des fabricants d'automobiles. ●

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	75½	76½
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	95½	96
5¼	1 juin	1976	83¼	83¾
4¼	1 sept.	1972	93¾	94¼
5½	1 oct.	1969	101¼	101
5½	1 oct.	1975	101¾	101
4½	1 sept.	1963	89¼	90
5¼	1 mai	1990	97¼	98
CNR 5½	15 déc.	1971	100¼	101
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 3¾	1 juin	1985	102½	103½
CNR 4	1 fév.	1981	84¼	85
CNR 3	1 oct.	1987	94¼	95

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.E.C. 5¼	1987	94½	95¾
BC Electric 3¼	1967	97	97¾
BC Electric 3½	1989	97	98
BC Electric 5¼	1977	99¼	100¼
Manito Hyd 5¼	1968	94¼	95¼
NB 5½ 15 juil.	1989	95	96
Nfld 3¼ 1 juin	1985	92	93
NS 3¼ 1 mai	1985	94¼	95¼
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont 5½ 15 août	1985	97½	98¾
Ont H 2¾ 1 oct	1968	93¼	94¼
Ont H 5¼ 1 fv.	1985	95	96
Qué. 3 1 juil.	1969	91¾	92½
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	92	93
Qué. 5½ 1 avril	1990	94	95
Qué H 3¼ 1 mai	1974	83¾	84¾
Qué H 5½ 1 jn.	1988	94	95
Qué H 5 15 fev.	1995	87½	88½
Sask 5½ 15 déc.	1985	96	97

MUNICIPALITES

Mont 3¼ 1 Juin	1989	96½	97½
TorMt 5½ 15 jn	1985	96½	97½
Vanc 5½ 15 déc.	1980	93¾	96¾
Hamilt 5¼ 15 j	1977	94¾	95¾

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1936	100	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cemnt 4½	1978	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	178	—
Lob Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	131	—
Simpson's 5	1976	200	—
TC Pipeline 6	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4½	1971	92	93
Utd Twn El 6¼	1981	121	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	103
Algoma 5¼	1978	95	97
Aluminium 4½	1973	93	94
B.A. Oil 5¼	1977	94	96
BP Tanker 6½	1985	100¼	100¾
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98	99
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 3%	1963	92	93
Cr Foncier 5¼	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	97½	98½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	98	99
Imp. Oil 3%	1969	92½	93½
I A C 5¾	1982	95	96
Roy T Mort 6	1975	99¼	99¾
Roynat 6%	1980	100½	101
Shell Oil 5¾	1977	93½	99½
St Law Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Anz Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tr 5¾	1985	98½	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84½
Bell 5½	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	103	104½
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1962	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98½	100
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Manit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Cnt N Gs 5¾	1982	97½	99½
Northw Ut 5¾	1988	99	101
North Sel 5¾	1963	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Sel Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	99½	100½
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Argus Corp ($2.50 priv.)	$0.62½	tr.	1-11	15-10
id. ($2.60 priv.)	$0.65	tr.	1-11	15-10
id. (série "B")	$0.67½	tr.	1-11	15-10
Couvrette & Provost (série "A")	x-$0.03	tr.	15-11	31-10
Hand Chemical Industries ("A")	$0.15	tr.	1-11	8-10
Dom. Oilcloth & Linoleum (ord.)	$0.40	tr.	30-10	15-10
Northwestern Utilities (4% priv.)	$1.00	tr.	1-11	15-10
Overland Express (ord.)	z-$0.10		29-10	15-10
id. (priv.)	$0.15	tr.	29-10	15-10
Reid Lithographing (priv.)	$0.78¾	tr.	15-11	1-11

x—Plus un boni de .00 3-5 par action.
z—Plus un boni de 10 cents par action.

Les cours débutent en baisse

MONTREAL — Les cours débutent fractionnairement en baisse à Montréal.

Price Bros. perd ¾ à 39 et Domtar perd ⅛ aux papeteries.

Aux services publics, CPR et Quebec Natural Gas baissent de ⅛ chacun. Les industrielles sont inchangées.

Aux pétroles et machineries, Imperial Oil gagne ½ à 52½ et CAE perd ¼ à 11¾.

Aux métaux, Aluminium perd ⅝ à 28⅜ et Cominco perd ⅛.

Aux spéculatives, la tendance est plus élevée et assez active. Dolsan gagne 5 cents à $1.06.

* * *

TORONTO — Les cours sont nettement plus faibles à l'ouverture à Toronto.

Dans le secteur minier, Wisconsin Mining perd 9 cents à 15 cents, Southern Union 1 à 5 cents, Yellowrex 1 à 6 cents et Cayzor 7 à 15 cents et plusieurs autres enregistraient des déclins semblables.

La raison de ces pertes est dû aux nouvelles que ces valeurs minières seraient peut-être rayées de la liste si la nouvelle politique de l'Echange est mise en opération.

* * *

NEW YORK — L'annonce de l'opération prochaine du Président Johnson a provoqué un mouvement de baisse à l'ouverture à Wall Street.

Les titres clé enregistrent des déclins variant jusqu'à environ 1 point.

Les transastions-bloc d'ouverture suivantes sont enregistrées : US Steel perd ⅞ à 49⅜ sur 3,000 actions ; Eastman Kodak perd ¾ à 102¼ sur 1,800 actions ; Eastern Air Lines perd 1 à 74⅜ sur 2,400 actions et Bethlehem perd ⅝ à 38¼ sur 4,100 actions.

Par contre, General Electric progresse de ⅜ à 117¾ sur 3,400 actions.

* * *

PARIS — Les dispositions d'ensemble demeurent satisfaisantes. Les affaires conservent un modeste volume mais la confrontation de l'offre et de la demande fait souvent ressortir une légère prédominance de celle-ci, qui se traduit par de nouvelles avances modérées de cours dans les compartiments de valeurs françaises.

Retour au calme parmi les pétroles sahariens qui se contentent de ratifier les gains enregistrés durant leur petit accès de fièvre de la veille : on attend apparemment d'en savoir davantage au sujet de l'indemnisation en cours d'élaboration.

La vigoureuse avance enregistrée par le marché de New York ne trouve guère d'échos sur notre place si ce n'est sur les valeurs directement intéressées. Pour l'immédiat, le marché apparait parfaitement équilibré avec des manifestations nuancées de fermeté dans la plupart des groupes.



cote des grains

Marché à terme : 5 octobre 1965

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	86¼	——	——	86¼
Déc.	——	——	——	84¾
Mai	84¾	85	84¾	85
Juil.	——	——	——	84½

ORGE :

Oct.	1.31⅝	1.31⅞	1.31⅝	1.31⅝
Déc.	1.29¾	1.30	1.29¾	1.30
Mai	1.31⅛	1.31⅜	1.31	1.31⅜
Juil.	——	——	——	1.30

LIN :

Oct.	2.99¾	3.03	2.99¾	3.03
Déc.	2.88⅝	2.90⅝	2.88⅜	2.89⅝
Mai	2.93½	2.95⅛	2.93½	2.94½
Juil.	2.91¼	2

MORGAN

Sélection de nouveautés pour les élégantes de tout âge!

Vous voulez des billets pour aller voir

- Un ballet
- Un cirque
- Une revue de Broadway
- Une place retenue pour cinéma
- Une pièce de théâtre à la Comédie-Canadienne
- Un match de football
- Les Ice Follies au Forum

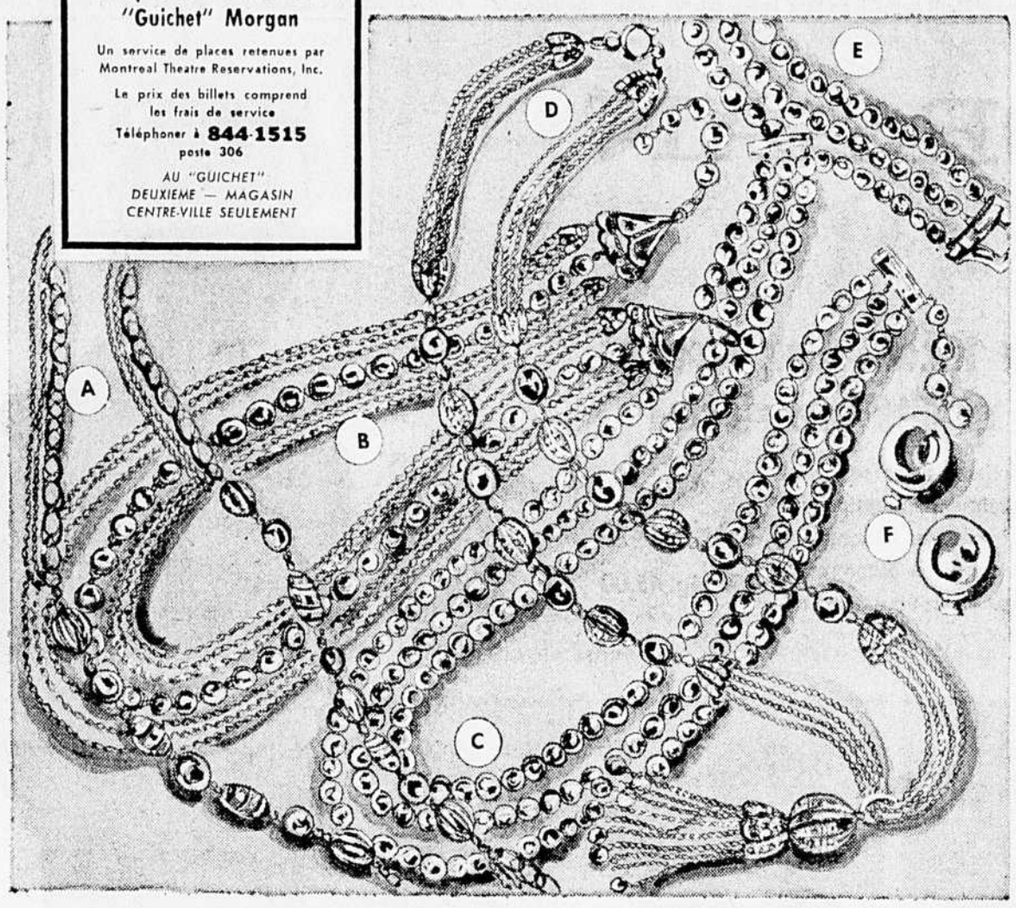
Vous n'avez qu'à téléphoner au nouveau "Guichet" Morgan

Un service de places retenues par Montreal Theatre Reservations, Inc.

Le prix des billets comprend les frais de service

Téléphoner à **844-1515** poste 306

AU "GUICHET" DEUXIEME — MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT



Achat mode ! Les fameux bijoux "Coro" qui ont l'apparence luxueuse de l'or !

Vous trouverez dans le lot des bijoux valant de $5 à 7.50

Ne manquez pas une telle occasion ! Faites provision de fameux bijoux "Coro" ! Sélection vaste de modèles d'automne et d'hiver: colliers à un, deux ou trois rangs, longueur courte, sautoir ou matinée, bracelets divers et boucles d'oreilles assorties.

Tous ces bijoux sont en métal de ton or ! On dirait qu'ils sont en or véritable ! Existent également en métal ton argent.

Spécial 3.00 ch.

Boucles d'oreilles assorties **$1** la paire

Pas de commandes postales — Téléphoner à 844-1515 postes 256 ou 259

BIJOUX DE FANTAISIE — RAYON 23 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Toujours dans le ton . . . l'ensemble robe et veste en jersey Antron pour tailles spécialisées !*

10.98

Jeune, élégant, seyant . . . l'ensemble pratique en jersey Antron* infroissable, d'entretien facile, pour demi-tailles. Robe de bass, sans manches, décolleté ajusté, glissière dos et ceinture même tissu . . . veste à col Chelsea, manches courtes et agrémentées d'un noeud. Imprimés abstraits : vert, bleu ou brun. Tailles 12½ à 22½.

Aubaine exceptionnelle pour clientes matinales

Robes "tube" manches courtes, décolleté arrondi, ceinture même tissu... en jersey d'Arnel* . . . si pratique à l'année longue, pour toutes circonstances ! Imprimé abstrait en vert, brun ou bleu. Tailles 10 à 18. **10.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*Marque déposée — Téléphonez à 842-6261

ROBES DU BUDGET, RAYON 49, TROISIEME

Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Voyez nos souliers pour adolescentes : modèles les plus en vogue de fabricants réputés !

Trois modèles nouveaux dotés des tendances les plus en vogue qui feront le bonheur des élégantes en herbe . . . nouvelle forme galbée, bout plutôt carré, talon "wee"; boucles et noeuds minuscules. Tous en cuir de qualité supérieure. Pointures : 6½ à 9½; AA; 5½ à 10, B.

A. Escarpin galbé à talon "wee". Empeigne en cuir très souple. Noir ou bleu. . . . . la paire **10.98**

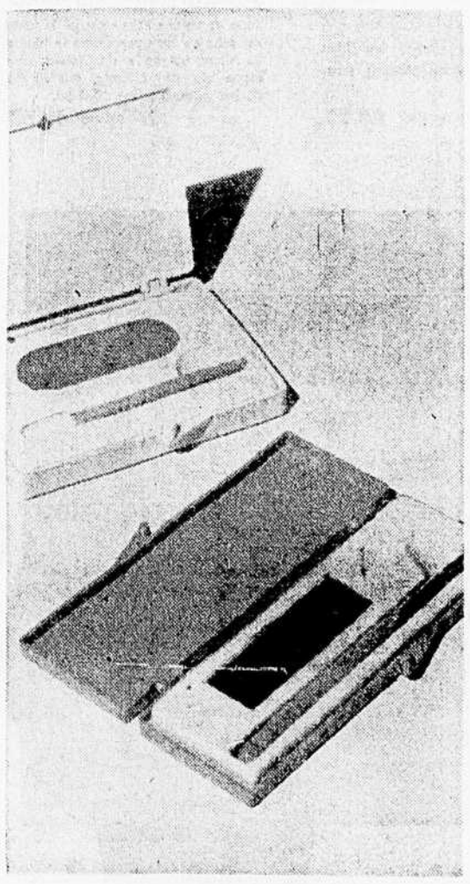
B. Modèle galbé à lanières empeigne en cuir souple et boucle sur le côté. Bout légèrement carré et talon "wee". Bleu, ou noir. . . . . la paire **9.98**

C. Bottillon en daim. Nouveau talon bottier 8/8 po. et garni d'un noeud. Gris, or ou noir. . . . . la paire **9.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR ADOLESCENTES — RAYON 81 — TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Prestige du maquillage des yeux : "Fashion" d'Helena Rubinstein

2.50 *chacun*

Découvrez la magie du maquillage pour les yeux ! Soulignez l'arc de vos sourcils à l'aide de "Fashion" d'Helena Rubinstein ! Il a été conçu comme complément de la mode d'automne !

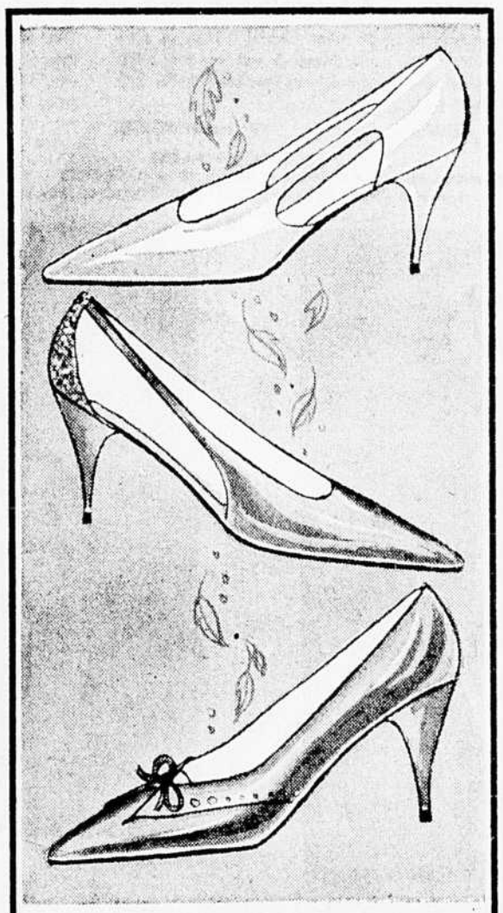
"Fashion Matte", la poudre d'ombre à paupières . . . pour colorer vos paupières de : "Tender" bleu, royal, vert, turquoise, beige, brun ou perle.

"Fashion Brow" pour les sourcils : noir, gris fusain, brun foncé, brun clair, blond cendré ou "auburn".

Téléphoner à 842-6261

PRODUITS DE BEAUTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Souliers échantillons offerts à moitié prix et moins !

5.95

Souliers échantillons de fabricants canadiens réputés . . . La Gioconda, Golden Pheasant, Barbara Lane, Slaters, White Cross, Footbridge et Tarsal Ease ! Des centaines de souliers magnifiques de toilette et de sport. Cuirs et daim de qualité supérieure dans un choix varié de talons ! Couleurs classiques et teintes vogue dans le lot. Pointures échantillon : 4, 5 et 5½. Venez de bonne heure, vous pourrez mieux choisir !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DU BUDGET — RAYON 94 — TROISIEME

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT !



Collant "Trimfit" en nylon extensible et indémaillable !

Jeunes filles : tailles 7-9, 10-12, 12-14. **2.98** Femmes : tailles P.M.G. **3.98**

Collants pratiques et chauds appropriés pour l'hiver ! Compléments élégants pour vos tenues de ville ou de campagne ! Ce sont des collants en nylon extensible garantis indémaillables ! Bonne confection à taille élastique ; doublure douce brossée qui procure chaleur et confort ! Beige, vert, brun, bleu marine et noir.

Téléphoner à 842-6261

BAS — RAYON 19 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement une sélection à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Collants en nylon extensible sans couture par Trimfit !

Textures fantaisistes, couleurs éclatantes . . . trois modèles qui raviront les jeunes élégantes ! Ces collants sont sans couture en nylon extensible durable; coupe soignée et parfaitement proportionnés. Marque Trimfit*

A. "Glad plaid" . . . en "Black Watch" seulement. Tailles 4 à 6x. **2.98** Tailles 7 à 9 **3.98**

B. Motif à torsades : blanc, rouge, rose ou bleu poudre. Tailles 1 à 3X **2.49**

Blanc, rouge, beige. Tailles 2 à 4 **2.79**

Marine, rouge, beige. Tailles 4 à 6X et 7 à 9 **2.98**

C. Motif "pied-de-poule" : rouge-noir, ou brun-beige. Tailles 4 à 6X. **2.98** Tailles 7 à 9 **3.98**

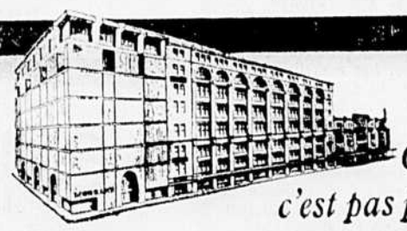
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

La semaine des Nations-Unies

La section montréalaise de l'Association Canadienne des NATIONS-UNIES annonce pour le 18 octobre le début de la semaine dont les activités marqueront dans la Métropole le 20ème anniversaire de la ratification de la charte de l'O.N.U.

La semaine anniversaire s'ouvrira le lundi 18 octobre, à midi, par une cérémonie au cours de laquelle un contingent canadien des forces de la paix des Nations-Unies hissera le drapeau de l'O.N.U. sur la place Ville-Marie.

Les responsables de l'Association précisent que leur objectif sera de "présenter l'O.N.U. avec ses espoirs, ses aspirations et aussi ses faiblesses. Telle qu'elle est réellement et non comme le monde la voudrait". Le principal invité sera Lord Caradon, ambassadeur du Royaume-Uni à l'O.N.U., dont le discours prévu pour le 18 octobre à l'hôtel Ritz-Carlton inaugurera les activités qui se poursuivront jusqu'au 24 de ce mois.

* * *

Les Chantiers de Montréal à sec

Les fonds des Chantiers de Montréal sont à sec. Après avoir passé plus de cinq ans à oeuvrer parmi les défavorisés du quartier de "Griffintown", secteur démoli en mai 1965 pour permettre la construction d'une voie d'accès au pont Champlain, les Chantiers ont été expropriés. Ils ont choisi comme nouveau secteur de travail, la paroisse de Ste-Cunégonde.

Ils font donc appel à la générosité du public pour leur venir en aide et leur permettre de s'installer.

Toute aide devra être adressée au 2061 Ouest Notre-Dame, siège du secrétariat, ou au 1900 rue Centre, adresse du magasin.

* * *

Réunions de la Société d'Astronomie

Mardi soir prochain, 12 octobre, aura lieu au Jardin Botanique, la réunion annuelle de tous les membres du groupe français de la Société d'Astronomie du Canada, pour l'élection du nouveau conseil.

Le 19 octobre, au même endroit, M. Michel Rebetez donnera une conférence sur l'utilisation de la monture équatoriale ; à cette occasion, les membres sont priés d'apporter leur astrolabe.

Le 26 octobre, le groupe français aura l'honneur de recevoir M. K. O. Wright, président de la Société royale d'Astronomie du Canada et directeur de l'Observatoire d'Atrophysique canadien.

* * *

Premier au cours de prévention des incendies

Pour s'être classé premier au cours de prévention d'incendie donné par l'Ecole Polytechnique (extension de l'Enseignement) pour l'année académique 1965, M. Philippe Dupal s'est vu décerner le prix offert par le chapitre Montréal-Ottawa de la "Society of Fire Protection Engineers".

L'heureux récipiendaire a reçu ses lauriers bien gagnés samedi dernier dans les murs de l'hôtel de l'Ambassade Royale.

* * *

Chez les scouts de la Canadian Vickers

Jeunes et moins jeunes, puisque certains en font partie depuis 1915 ! deux cent-cinquante scouts de la 53ème troupe de la CANADIAN VICKERS Ltd., se réuniront à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le 9 octobre, à 6 h. 30 p.m., pour célébrer le 5ème anniversaire de la création de leur groupe.

Les membres sont attendus de tous les coins du Canada et des Etats-Unis et le conférencier invité sera le major général D. C. Spry, directeur du Bureau international du Scoutisme. On y verra également une dizaine de personnalités du monde international du Scoutisme et de la compagnie Vickers. M. Donald Dalgleish demeure à la disposition de ceux qui désirent de plus amples renseignements. Son numéro de téléphone : 738-3443.



A la Fédération

La présidence de la Section des Employés de la Campagne 1966 de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises vient d'être confiée à M. Jacques-F. Villeneuve. M. Villeneuve s'est fixé comme principal objectif d'augmenter le nombre des compagnies qui opèrent avec la "déduction à la source".

L'O.S.M. joue la 'Neuvième' de Bruckner

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Dans la Grande Salle de la Place des Arts
Hier soir
PROGRAMME
Six pièces pour orchestre, Op. 6 ..... Webern
Concerto pour violon ..... Brahms
Soliste : Igor Oistrakh
Neuvième symphonie, en ré mineur ..... Bruckner
Chef d'orchestre : Zubin Mehta

par Jean Vallerand

Anton Bruckner commença sa "Neuvième symphonie" en 1887 et en acheva le troisième mouvement en 1894; il ne devait jamais terminer cette oeuvre à laquelle il avait consacré sept ans de sa vie. J'ai eu le sentiment d'avoir consacré sept ans de la mienne à l'écouter hier soir, au concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal que dirigeait Zubin Mehta dans la Grande Salle de la Place des Arts. Avec les idées qu'il y a dans ces pages, Beethoven aurait écrit une bonne quarantaine de symphonies. Ces idées, qu'elles soient rythmiques ou mélodiques sont toutes admirables, quelques unes sont géniales, mais il n'y a que dans le scherzo de l'oeuvre qu'elles soient intégrées en un tout homogène où se traduise la sensation de la durée.

Dans l'adagio, les inlassables marches d'harmonies au travers desquelles sont véhiculées les idées thématiques sèment l'impression que le temps s'est arrêté et que la patiente et laborieuse pensée de Bruckner va continuer pendant l'éternité de se spiraler sur elle-même.

Tous les vocables suggérés par les notions de noblesse, de dignité et de sincérité sont applicables à cette musique sans aucun doute sublime dans ses intentions, mais épuisante dans sa réalisation. Ecouter attentivement cette symphonie équivaut à s'imposer la lecture de tout l'Ancien Testament en une seule soirée.

Zubin Mehta et l'orchestre ont de toute évidence apporté à la préparation de l'oeuvre un soin extrême, car elle a été exécutée de façon transcendante, les légères imperfections de détail n'ayant pas réussi à altérer l'allure grandiose de la mise en place.

Le violoniste Igor Oistrakh a décidé de jpouer le "Concerto" de Brahms plutôt que celui de Mendelssohn qui avait été annoncé. Interprétation d'une grande pureté de style, d'un emportement magnifique dans le dernier mouvement, peut-être impersonnelle dans le mouvement lent dont les vertigineuses altitudes n'avaient pas l'extatique poésie qui fait de cette page centrale l'une des inventions lyriques les plus intérieures de toute la production de Brahms. Exemplaire sur le plan technique, vibrante de communicabilité dans les passages d'action, cette interprétation n'a donc manqué que d'un peu plus de chaleur dans le mouvement lent pour être inoubliable.

Quand on pense que les "Six pièces pour orchestre, op. 6" de Webern furent composées en 1909, à une époque où Schoenberg piétine encore à l'arrière-garde du romantisme, on éprouve le besoin de reviser le jugement de l'histoire au sujet du véritable "découvreur" de la musique actuelle; rendons à Webern ce qui appartient à Webern. Le public a réagi très froidement à ces pages admirables non seulement par leur valeur prophétique mais surtout par l'intensité de la pensée qui les sous-tend.

Exécution passablement honnête de la part d'un orchestre attentif et discipliné, mais qui a trop peu souvent l'occasion de jouer cette musique plus subtile qu'une estampe japonaise.



photo LA PRESSE

"Poésie et symbole"

M. North, à droite, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France au Canada, et M. Paul Wyczynski, auteur de "Poésie et symbole", au lancement de ce livre, hier, à la librairie Déom.

"Poésie et symbole": un ouvrage de Paul Wyczynski

On lançait hier, à la libraire Déom, dans la collection "Horizons", le dernier volume de M. Paul Wyczynski, directeur du Centre de recherches de littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa, M. Wyczynski était déjà connu par son étude sur le poète Alfred Nelligan, à qui il consacre d'ailleurs une partie de son nouvel ouvrage, "Poésie et symbole".

La première partie de cet ouvrage, intitulée "Perspectives du symbolisme", a été écrite il y a plusieurs années, alors que l'auteur étudiait, à l'université de Lille, en France. Les trois chapitres qui suivent, sur Emile Nelligan, Saint-Denys-Garneau et Anne Hébert, lui ont été évidemment inspirés par son expérience canadienne. La dernière, intitulée "Le langage des arbres", surprendra peut-être le lecteur pressé... M. Wyczynski s'explique :

"En lisant de nombreux poètes, tant anglais et allemands, ou slaves, que français et canadiens, j'ai constaté que l'arbre était le moyen de transposition poétique par excellence. Il peut traduire la vie intime de chaque poète."

M. Wyczynski souligne incidemment que le chapitre se termine par l'évocation des noyers de l'Altenburg, symboles de l'humanisme dans l'oeuvre de Malraux qui porte ce titre. Et il dit que M. Malraux, ayant lu ce chapitre, l'avait fort encouragé à publier son livre.

M. Wyczynski a, par ailleurs, beaucoup de pain sur la planche. Il prépare notamment une édition critique du "Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832, 1833", de François-Xavier Garneau, un livre sur les "Aspects littéraires" de l'oeuvre du même auteur, et enfin, en collaboration avec le Père Réjean Robidoux, une vaste "Histoire de la littérature canadienne-française" qui ne paraîtra que dans trois ou quatre ans.

Signalons enfin que le présent ouvrage, "Poésie et symbole", est illustrés de dessins de M. Zygmunt Nowak, d'Ottawa.

La dédicace se lit comme suit : "A Wenceslas Godlewski, en souvenir de nos entretiens sur Rimbaud et Claudel, Staff et Kasprowicz, Brussov et Blok . . . "

337,300 spectateurs à Stratford

STRATFORD (Ontario) — Le directeur administratif du Festival de Stratford, M. Victor C. Polley, a révélé, samedi, que 337,300 personnes ont assisté, cette année, au Festival et que la vente des billets a rapporté environ $1,210,000.

M. Polley a précisé que 265 000 spectateurs, dont quelques-uns sont venus d'Australie et d'Autriche, ont assisté aux quatre spectacles de théâtre présentés par le Festival.

Les 66 représentations d'opéra ont attiré 51,000 personnes au Théâtre Avon.

Enfin, 21,300 personnes ont assisté aux différents concerts au programme de cette manifestation.

La treizième saison du Festival de Stratford a débuté le 14 juin et a pris fin le 2 octobre.

Première, le 15, du spectacle des Folies Bergère d'Amérique

Le "Théâtre des Folies Bergère d'Amérique" ouvrira vendredi de la semaine prochaine, le 15 octobre, avec un spectacle intitulé "Femmes de Paris".

Ce théâtre, c'est l'ancien cinéma Rosemont, entièrement rénové pour la circonstance. Il est situé, on le sait, au 3238 de la rue Masson.

"Femmes de Paris" est un spectacle de music-hall produit par Barry Ashton, qui a monté des productions à grand déploiement un peu partout dans le monde, notamment à la Foire mondiale de Seattle.

Le spectacle groupe 60 artistes, dont 30 jolies danseuses et mannequins. A signaler, la danseuse noire Michelle Nichol et la danseuse japonaise Suzuki. Au programme, figurent également le chanteur Michel Rostaing et des numéros de variétés, ainsi que quelques numéros de production : "Mardi gras", "Ballet cosmique", "Fête japonaise", "Salut aux Folies Bergère"... Le spectacle est accompagné par un orchestre que dirige Henry Matthews.

Le spectacle est d'une durée de plus de deux heures. Il sera à l'affiche tous les soirs à 8 h. 30 sauf le lundi, et il y aura matinée le dimanche à 2 h. 30.

Les promoteurs du spectacle déclarent que les costumes sont assurés pour un demi-million de dollars et que les plumes d'autruche à elles seules sont assurées pour $20,000.

A l'occasion de l'ouverture du "Théâtre des Folies Bergère d'Amérique", une conférence de presse avait lieu hier après-midi au motel Le Diplomate, là où les danseuses habitent pendant leur séjour à Montréal.

Et combien de temps "Femmes de Paris" restera-t-il à l'affiche ? Six mois, un an . . . nous a répondu le publicitaire.

Découverte d'un Raphaël ?

DINANT. (AFP) — Une esquisse de Raphaël a peut-être été découverte par un amateur d'art dans un grenier à Dinant, près de Namur.

L'oeuvre porte le millesime 1514, avec les initiales "R. S." (Raphaël Santi). Un parchemin à demi détruit est collé au dos du tableau. Les noms de Raphaël et de François 1er y sont encore lisibles.

Boccace à l'écran

Les scénaristes Ettore Scola, Ruggero Maccari et Franco Solinas ont réalisé l'adaptation cinématographique de "Il Decamerone" ("Le Décaméron") de Giovanni Boccaccio qui va être porté à l'écran (en couleurs et cinémascope) et réalisé en co-production italo-allemande. C'est en effet Rolf Thiele qui va mettre ce film en scène.

Ce metteur en scène et les scénaristes se proposent de donner à cette transposition cinématographique le maximum de fidélité et de lui faire suivre le texte original de très près. Comme il n'est pas possible de porter à l'écran la totalité des cent nouvelles qui composent cette oeuvre, l'accent a été mis sur celles qui sont les plus significatives et les plus spectaculaires. Quant à la réalisation, elle sera l'une de celles que les Américains aiment qualifier hyperboliquement de "colossale" tant les moyens et les capitaux mis en oeuvre pour faire de ce film une grande réussite seront importants; ce film s'annonce d'ailleurs comme l'une des principales réalisations de la saison 1965-66. Rolf Thiele s'est déjà signalé à l'attention du public cinématographique par la transposition d'une autre oeuvre littéraire, celle de "Tonio Kroger" qui lui a déjà valu un tel succès en Allemagne et dans les autres pays européens. Les intérieurs seront tournés à Rome, les extérieurs à Florence et dans les environs, là où l'action historique s'est en réalité déroulée. "Il Decamerone" ("Le Décaméron") est produit par "Rialto Films" et "Preben Philipsen".

Instruments de musique et sculpture contemporaine

NEW YORK. (AFP) — Le Musée d'art moderne de New York a inauguré, lundi soir, une exposition de douze instruments de musique de François et Bernard Baschet.

La collection a été présentée par M. Ludwig Glaeser, conservateur de la section d'architecture, qui a souligné le caractère "structural" des instruments inventés par le sculpteur français et son frère. "Le rapport de ces instruments avec certaines tendances de la sculpture contemporaine", a fait observer notamment M. Glaeser, "apparaît dans les plis métalliques des amplificateurs et dans le contraste entre leurs formes vigoureuses et les grilles de verre ou les barres de métal".

Subvention à l'Institut Canadien de Québec

QUEBEC. — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de cinq mille dollars a été octroyée à l'Institut Canadien de Québec. Le programme culturel de l'Institut pour l'année 1965-1966 comprend une nouvelle série portant le nom de "Les lundis de l'Institut". On présentera, à tour de rôle, des concerts, causeries, récits de voyage, avec diapositives, etc.

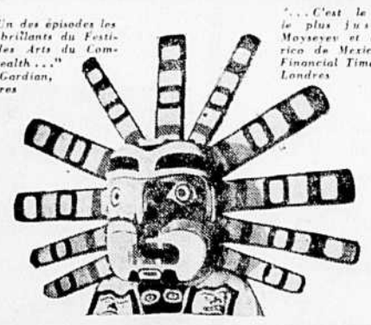
Le programme comprend également dix causeries par des conférenciers étrangers et dix autres par des conférenciers canadiens très appréciés du public. Les exercices pédagogiques du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec auront lieu à cet endroit cette année encore.

L'ensemble des programmes est préparé de façon à promouvoir la culture à Québec et à en assurer le progrès constant d'une saison à l'autre.

Divertissements et danse tous les soirs
LE VILLAGE AFRICAIN
à
l'Auberge Seaway
angle Guy et boul. Dorchester
au coeur de Montréal
En vedette :
Kenny Mitchell
sa musique
et ses chansons



RETOUR TRIOMPHAL DE LONDRES !
"... Un des épisodes les plus brillants du Festival des Arts du Commonwealth..." The Gardian, Londres
"... C'est le parallèle le plus juste entre Moyseyev et le folklorico de Mexico..." Financial Times, Londres



LES FEUX-FOLLETS
ENSEMBLE NATIONAL CANADIEN
65 DANSEURS — MUSICIENS — CHANTEURS
Les danses et les chants des Indiens, des Canadiens-français, des Esquimaux, des Ecossais, des Irlandais, l'ouest, etc.
DU 18 AU 24 OCTOBRE
Réservez vos billets dès aujourd'hui
BILLETS : semaine, $3.50, $3.00, $2.50, $2.00, $1.50
samedi, $4.00, $3.50, $3.00, $2.50, $2.00
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

MORGAN

Profusion de costumes en tricot ! Cinq modèles magnifiques en laine de qualité supérieure !

Voici une chance inespérée ! Cinq modèles ravissants confectionnés en tricot double de laine offerts à un prix vraiment exceptionnel ! Les teintes unies sont magnifiques et les autres combinées le sont tout autant ! Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de mode automnale ! Choix d'ensembles deux pièces ou trois pièces. Hâtez-vous afin de mieux choisir !

Prix spécial
200 rég. 49.95
150 rég. 45.00
$33 chacun




A

A. Ensemble trois pièces
En tissé diagonal; la veste est garnie de soutache et la blouse en tricot uni de teinte assortie à la soutache de la veste. Fusain et blanc, vert et os ou brun et os. Tailles 10 à 20.
Prix courant 45.00


B

B. Ensemble trois pièces
Entièrement doublé, veste et jupe en tricot nouveau et blouse en tricot uni à plis piqués. Teintes soutenues de : bleu, raisin ou mauve. Tailles 10 à 20.
Prix courant 49.95


C

C. Ensemble trois pièces
En tricot diagonal, blouse en tricot uni. Teintes de vert jade avec beige, vert épinette avec beige. Tailles 10 à 20.
Prix courant 45.00


D

D. Costume deux-pièces
Tricot jacquardé garnsé d'un biais uni; cognac/noir, rouge/noir, bleu/bleu clair, vert/vert clair, gris/gris pâle. Tailles 10 à 18.
Prix courant 49.95

E

E. Ensemble trois pièces
Jupe et veste en tissu gaufré la veste est sans col mais par contre la blouse en tricot uni en a un. Teintes de : rouge vin, vert épinette, gris moyen ou brun foncé. Tailles 10 à 20.
Prix courant 49.95

TELEPHONER A 842-6261
BOUTIQUE VILLE ET CAMPAGNE — RAYON 80 — ETAGE MODE — DEUXIEME
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Elégants accessoires mode... styles superbes aux tendances de l'automne !

Partez du bon pied avec de magnifiques souliers d'Antonio... et procurez-vous le sac à main assorti ! Pourquoi ne pas compléter votre garde-robe de façon élégante avec les accessoires merveilleux exclusifs à Morgan ! Nous vous montrons ici deux ensembles assortis de notre collection magnifique !

A. Escarpin à noeud d'Antonio en Corfam*; jolie finition mat/lustré de couleurs : cognac/taupe ou avocat. 21.95 — Sac à main assorti 21.95
B. Soulier de marche en alligator façon damier brun ou noir. 23.95 — Sac à main assorti 35.00

*Marque déposée
Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES — RAYON 31 — ETAGE MODE — DEUXIEME
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON


A

B

Vente de manteaux sport d'allure jeune . . . chaudement doublés de riche peluche Orlon* !

Manteaux sport pour porter avec un pantalon de ski . . . chauds, confortables et de coupe élégante et impeccable ! Voici votre chance de vous procurer un manteau sport à un prix vraiment avantageux !

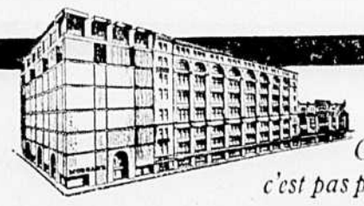
A. Manteau en tissu de laine melton, capuchon amovible; jolie doublure moustachée en peluche Orlon*. Marine, fusain, vert loden ou poil de chameau. Tailles 8 à 16.

B. Manteau ceinturé, imperméable et intachable; confectionné en suédine à col et poignets piqués; doublure en peluche d'Orlon* imprimée. Vert loden, marine ou brun. Tailles 8 à 16.

Prix courant 49.95
$33 chacun

* Marque déposée
TELEPHONER A 842-6261
BOUTIQUE VILLE ET CAMPAGNE — RAYON 80 — ETAGE MODE — DEUXIEME
Egalement choix à RORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

expo67
en montre chez Morgan à Dorval
Le plus grand et le plus intéressant étalage jamais monté... présentant un fascinant panorama de notre Exposition mondiale... sur film, diapositives, tableaux, graphiques, sons et musique.
En montre jusqu'au samedi 9 octobre.



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

Nouvelles électorales

Il y a trop d'élections; les gens en sont indécis – Gordon

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a déclaré hier qu'à son avis le grand nombre d'indécis parmi les électeurs canadiens peut être attribué en partie à la fréquence des élections au cours des dernières années.

Il commentait les résultats d'une enquête menée par un institut de l'opinion publique selon laquelle un fort pourcentage des électeurs ne savent pas encore quel parti ils appuieront aux élections du huit novembre prochain.

M. Gordon, qui est président fédéral de la campagne électorale des libéraux, a tenu une réunion hebdomadaire régulière sur la campagne, hier.

Il a affirmé que les chefs de l'opposition font des "déclarations vagues" et se lancent dans des attaques personnelles et des choses du genre. "J'ai l'impression qu'ils passent à côté de la question".

Il a refusé de commenter les méthodes électorales du chef conservateur, M. John Diefenbaker. "Mais c'est la première fois que j'entend le chef d'un parti politique annoncer durant une campagne électorale qu'il a l'intention d'écrire ses mémoires". M. Gordon a dit trouver cela "singulier".

Le président du comité électoral a dit que le parti libéral aura probablement choisi tous ses candidats dans les 265 comtés vers le fin de la semaine.

Les élans du coeur

Il a dit que les premiers ministres Smallwood, de Terre-Neuve et Robichaud, du Nouveau-Brunswick, "vont montrer probablement dans quelle direction penche leur coeur" mais il a ajouté qu'il ne sait pas si le premier ministre Thatcher fera campagne personnellement en Saskatchewan. Il ne savait pas non plus si le premier ministre Jean Lesage appuyerait officiellement le parti libéral fédéral. "Mais nous ne sommes pas trop préoccupés de cette province", a-t-il dit au sujet du Québec.

Le premier ministre Pearson passera deux ou trois jours au Québec. Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, passera une semaine dans l'Ouest et une autre semaine dans les Maritimes.

M. Gordon a précisé qu'il se rendra à London vendredi pour y rencontrer les candidats libéraux dans le Sud-ouest ontarien — "nous attachons une grande importance à cette région".

Le ministre a ajouté qu'il ne sait pas si M. Pearson se rendra dans le comté de Northumberland pour appuyer Mme Pauline Jewett, qui a comme adversaire M. George Hees, ancien ministre conservateur du Commerce.

Assemblée politique ...à l'eau

VANCOUVER (PC) — Le tout s'est passé vendredi dernier à Vancouver. Ce jour-là, il n'y avait que deux choses qui manquaient à une assemblée de mises en candidature créditistes : les conférenciers invités et des candidats éventuels.

La réunion avait été convoquée par le Crédit social de M. Thompson dans le but spécifique de choisir les porte-couleurs du parti dans les circonscriptions de Vancouver-Burrard et Vancouver-Quadra, en prévision des élections fédérales du 8 novembre.

Pour ce qui est des orateurs invités, en l'occurance le Procureur général William Bonner et le ministre du Commerce, M. R. R. Lotmark, du gouvernement créditiste de Colombie britannique, ils étaient tous deux à Ottawa occupés à promouvoir la foire internationale de la province de l'ouest prévue pour 1967.

M. Emil Shafer, président de l'Association créditiste du comté de Quadra, a déclaré que les individus pressentis comme candidats ne s'étaient pas présentés à la réunion.

"Nous aurions certes pu choisir des candidats parmi les partisans qui s'étaient fait un devoir d'assister à l'assemblée, de dire M. Shafer, mais nous avions jeté notre dévolu sur certaines personnes influentes qui n'ont pu se rendre."

Les quelque 50 personnes présentes ont jugé bon de reporter la réunion à une date ultérieure.

Ce que doit faire le cardiaque

Au Canada, les maladies du coeur et des artères sont d'importantes causes de décès. D'ailleurs, tout un secteur de la recherche médicale s'occupe de découvrir des méthodes pour traiter ces maladies. Le cardiaque a tout avantage à collaborer sans réserve avec son médecin en ce qui concerne son régime, l'exercice qu'il doit prendre et le genre de vie qu'il doit mener. C'est là que réside à l'heure actuelle son principal espoir.

MORGAN



AU RABAIS! MANTEAUX ET COSTUMES...ÉTAGE-MODE AU DEUXIÈME!

Les plus récents modèles exécutés dans des lainages importés... et à bas prix irrésistibles!

Profitez de cette occasion à prix avantageux ! Les costumes et manteaux sont de coupe impeccable en lainages importés de qualité supérieure, confectionnés par un fabricant canadien de renom ! Chaque vêtement est offert à un prix vraiment modique ! Choix de modèles en vogue, de tissus et de garnitures ; assortiment excellent de teintes et de tailles ! Les manteaux sont tous munis d'un chamois au dos et ils sont entredoublés.

A. Costume en lainage de belle qualité; col velours avec poches plaquées. Tailles 10 à 18.

B. Costume à veste longue en worsted, col en poult-de-soie. Tailles 10 à 20.

C. Costume semi-ajusté; parements surpiqûres; quatre poches à rabat. Tailles 8 à 16.

D. Modèle classique, parement de surpiqûres, trois boutons. Teinte vigogne seulement. Tailles 6 à 18.

E. Manteau droit à devant croisé, pure laine peignée, texture diagonale, col en velours. Tailles 8 à 16.

F. Manteau classique en tweed, coupe semi-fluide, manches raglan et martingale. Choix de teintes. Tailles 6 à 14.

G. Manteau à double boutonnage, panneau arrière et manches montées; choix luxueux de tweeds. Tailles 10 à 18.

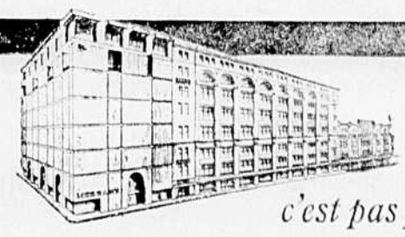
Costume ou manteau Prix courant 99.95

$55

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COSTUMES ET MANTEAUX, RAYON 65 ETAGE MODE — DEUXIEME

...nteaux et costumes ...ute mode, échantillons !
La plupart en tailles 10 et 12
49 manteaux
22 costumes
$55



"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*



Longueuil honore ses étoiles

Avant leur départ pour Cuba, où ils accompagnaient l'équipe nationale, deux porte-couleurs du Longueuil Jr ont été reçus par les autorités municipales. Le maire Paul Pratt (à gauche) et Roger Bourgeois regardent Gaëtan Groleau alors que ce dernier signe le livre d'or.

Vincent Salvidar, le boxeur du mois

PHOENIX, (Arizona) (AFP) — Le champion du monde des catégorie des poids plume, le — Le champion du monde de la Mexicain Vincent Saldivar, est désigné boxeur du mois, par la "World Boxing Association" à la suite de sa victoire au cours de son match récent à Londres contre l'aspirant Howard Winstone.

Aucun changement important n'intervient dans les classements de la W.B.A. pour octobre.

Le Canadien George Chuvalo est troisième aspirant chez les poids-lourds.

Notes de sport

SAINT ANDREWS. (AFP) — Brigitte Varangot, de France, a remporté le championnat omnium de golf britannique féminin en battant l'Anglaise Belle Robertson par 4 et 3, en finale.

* * *

CHICAGO. (UPI) — Ernie Banks, des Cubs de Chicago, et Jim Gentile se partagent un honneur très recherché : ils ont claqué 5 circuits de 4 points durant la même saison, un record. Banks a réussi l'exploit en 1955, et Gentile, en 1961, alors qu'il portait l'uniforme des Orioles de Baltimore.

* * *

NEW YORK. (UPI) — En lançant 36 passes de touché dans l'uniforme des Giants de New York, en 1963, Y. A. Tittle a établi un record de la ligue Nationale de football.

* * *

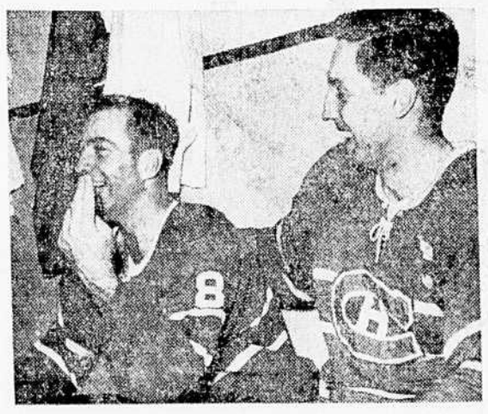
SAN ANTONIO. (UPI) — Mike Souchak détient le record pour le plus petit total pour une ronde de 72 trous. En 1955, il a terminé l'omnium du Texas avec une fiche de 257.



Telephoto PC

Deux frères et deux jockeys

Les frères Ron et Noël Turcotte, âgés de 24 et de 22 ans, etaient nés pour réussir dans les courses. Ron a déjà fait ses preuves tandis que Noël vient de perdre son statut d'apprenti, ayant remporté 178 victoires cette saison. Les deux frères etaient ensemble à Toronto, en fin de semaine.



Vedettes de la victoire d'hier

Dick Duff et Jean Beliveau, qui ont souvent été applaudis sur la patinoire du Forum, ont joint leurs efforts et ils ont participé au but gagnant d'une victoire de 3-2 du Canadien, contre Houston, hier soir, à Baie Comeau.

Hernandez ne peut quitter son pays

CARACAS. (AFP) — Carlos Hernandez, suspendu par la commission nationale de boxe sur tout le territoire vénézuélien pour avoir frappé un jeune mannequin de télévision, ne pourra pas non plus aller boxer à l'étranger. En effet, une nouvelle décision prise hier soir par le tribunal correctionnel lui interdit de quitter le pays.

Hernandez devait rencontrer aujourd'hui, à Miami, le boxeur américain Sugar Cliff et ensuite effectuer une tournée en Europe où 10 combats, représentant environ $90,000 dollars de contrat, étaient prévus.

Les Jeux de 1972 au Japon

MADRID. (AFP) — Le maire de Sapporo (Japon) est arrivé à Madrid et présentera officiellement aujourd'hui devant le comité international olympique la candidature de cette ville pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 1972.



EST-CE QUE ÇA PRESSE?

Pour vendre, acheter, louer ou échanger quoi que ce soit, une simple petite annonce dans LA PRESSE est souvent ce qu'il y a de plus rapide et de plus satisfaisant. COMPOSEZ DONC SANS TARDER

844-3711

LES ANNONCES CLASSEES

LA PRESSE

Jean Vuarnet à Montréal

Jean Vuarnet, champion olympique et promoteur de la station de ski de Morzine, en France, est arrivé à Montréal, ce midi, en compagnie des délégués de la mission française de ski.

Le grand champion de Squaw Valley aux Jeux d'Hiver de 1960 sera la principale vedette de l'exposition "Ski pour Tous '66" organisée par le Rév. Père Marcel de la Sablonnière, S.J., du 20 au 24 octobre prochain, au Centre Maisonneuve.

Outre Vuarnet, la délégation française comprend également M. Maurice Martel, président de la Fédération française de ski (FFS) et maire de Saint-Gervais ; Gilles De La Rocque, de Courchevel ; Jean Roche, de Megève ; Jean Favarcq, de Val d'Isère, ainsi que Jean Hamounière, de Chamonix.

Ce voyage d'information et de protection a pour but de prendre contact avec les différents organismes touristiques et sportifs du Canada, afin d'encourager la venue en France des skieurs canadiens.

Les amateurs de ski pourront rencontrer la délégation française, ce soir, au Centre Immaculée-Conception.

En effet, le Père de la Sablonnière et les membres du comité de l'exposition "Ski pour Tous" recevront la délégation, à la suite de la conférence de presse qui doit avoir lieu à la fin de l'après-midi aux Services officiels français du Tourisme.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de : EUGENE MARCHAND, wagonnier, demeurant au 1095, 21ème avenue, Pointe-aux-Trembles, P.Q. FAILLI

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à mardi le 12 octobre 1965, à midi, pour l'achat de la propriété ci-dessous décrite.

DESIGNATION

"Un emplacement ayant front sur la deuxième avenue, à Pointe-aux-Trembles, composé des lots suivants, savoir :

1. Le lot numéro trois cent vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-328) au cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles ;
2. Le lot numéro trois cent vingt-neuf de la subdivision officiel du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-329) dudit cadastre ;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 1095, 21ème avenue, Pointe-aux-Trembles.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble".

L'évaluation municipale de l'immeuble est de $9,620.00, lequel est grevé d'hypothèques pour environ $10,500.00.

Un dépôt de 10% de l'offre, par chèque visé ou en espèces, sera requis avec chacune des soumissions. Le paiement du solde de l'offre devant être réglé entre les parties, lors de la passation de l'acte de vente, à leur satisfaction mutuelle.

On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ou l'une quelconque des soumissions. Pour informations additionnelles, s'adresser en tout temps au bureau du syndic soussigné.

Montréal, ce dième jour d'octobre 1965.

René Lemire, C.A., syndic
Bureau de :
René Lemire, c.a., syndic
33 ouest, rue St-Jacques,
Suite 505, Montréal 1.
Tél. 844-3475

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE L'EDUCATION AVIS D'APPELS D'OFFRES DE PRIX PLANS DEPOSITAIRES

Des soumissions cachetées seront reçues pour des travaux de réparation à l'Ecole de métiers de GASPE.

Les plans et devis préparés par Albert Leclerc, architecte, 125 de l'Evêché, à Rimouski, peuvent être obtenus en versant une somme de $50.00 dollars (cinquante), sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, le ou après le 30 septembre 1965, au Bureau de l'Association des Constructeurs de Québec, 675, ave Marguerite-Bourgeoys, Québec. Ce dépôt n'est remis qu'à ceux qui auront soumissionné, et qui auront retourné à 900, St-Eustache, Québec, lesdits documents en bon état avant le 28 octobre 1965.

Les entrepreneurs généraux doivent faire parvenir leur soumission cachetée le ou avant le 20 octobre 1965, à 2.00 hres p.m., au :

Ministère de l'Education,
Direction Générale
de l'Equipement,
900, rue Saint-Eustache,
Québec, P.Q.

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié fait à l'ordre du ministre des Finances, au montant de $7,500, ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Pour les sous-contrats suivants :

— **Plomberie-chauffage**
— **Electricité**
— **Ventilation**

les soumissionnaires doivent retourner leur soumission cachetée aux Bureaux des Soumissions déposées de Québec le ou avant le 14 octobre 1965, à 2.00 heures p.m.

Les soumissions des sous-traitants devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission, soit d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances et équivalent à 10% de leur soumission.

Seules les personnes, les sociétés ou les compagnies ayant leur siège social dans la Province de Québec sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

GILLES BERGERON,
Sous-ministre adjoint.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AG-7
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 25 octobre 1965
Hull, P.Q.
FOURNITURE DE "NACELLES AERIENNES MONTEES SUR CAMIONS"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AG-7, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-689
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 25 octobre 1965
Manicouagan-Outardes
FOURNITURE D'ANTIGEL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-689, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-691
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 28 octobre 1965
Rollet, Cté Rouyn-Noranda, P.Q.
FOURNITURE DE "CONDUCTEUR A.C.S.R."

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-691, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante mille dollars ($50,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-693
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 28 octobre 1965
Ligne Manic-Boucherville
FOURNITURE DE "FIL DE CONTREPOIDS EN ACIER GALVANISE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-693, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

PREPOSES AU SERVICE DE BRULEURS A L'HUILE

Compagnie pétrolière requiert 2 hommes expérimentés comme préposés au service. Excellent salaire, emploi stable à l'année. Appelez 524-3761.

AVIS

Avis est donné par la présente, qu'en vertu de l'article 1571d du Code Civil qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Les Meubles de Maskinongé Inc. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située à Maskinongé, Qué., à la Banque Royale du Canada, Berthierville, sous forme de garantie et exécuté le 23 septembre 1965, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division de Louiseville le 29 septembre 1965 sous le numéro 81253.

La Banque Royale du Canada,
Berthierville, Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AQ-23
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 25 octobre 1965
1405 Goupil, Québec 3
FOURNITURE DE "300 POTEAUX METALLIQUES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AQ-23, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AQ-22
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le lundi 25 octobre 1965
1405, rue Goupil, Québec 3
FOURNITURE DE "PARAFOUDRE ET COUPE-CIRCUIT COMBINES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AQ-22, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars ($8,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-692
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 28 octobre 1965
13,205 Henri-Bourassa,
Pte-aux-Trembles
FOURNITURE DE "CONDUCTEUR A.C.S.R."

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-692, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE APPEL D'OFFRES PROJET 2278-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage d'une section de la route no 6, dans les municipalités de Saint-Norbert du Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts, comté de Gaspé-Nord. Longueur de 3.62 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter la mention : "Soumission pour contrat 2278-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque accepté ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $40,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 27 octobre 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque

Gouvernement du Québec

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics du Québec pour :

TRAVAUX DE MODIFICATIONS ET RENOVATIONS A LA BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE, 1700, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au Bureau du Ministère des Travaux Publics, 2275 est, ave Laurier, Mtl, le ou après mercredi, le 6 octobre 1965, pour l'obtention des documents nécessaires : plans, devis, directives, formules de soumissions et enveloppes.

AV POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICITE ; les sous-traitants présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, au plus tard à 15 heures (heure avancée de l'Est), au 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal,

LUNDI, LE 18 OCTOBRE 1965

sur la formule officielle du Bureau des Soumissions Déposées.

B POUR LES TRAVAUX GENERAUX : les soumissions seront reçues au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, ave Laurier, Montréal, jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est)

JEUDI, LE 21 OCTOBRE 1965

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de cinquante dollars ($50.00), en mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Puolics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal, le 23 octobre 1965 ou avant et seulement à ceux qui auront soumissionné.

Les soumissions des sous-traitants précités et des entrepreneurs généraux, pour être valables, devont être accompagnées d'un chèque visé par une Banque à charte du Canada ou d'un cautionnement de soumission (bid bond) fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

L'entrepreneur général et le sous-traitant en électricité choisis devront, avant de commencer l'exécution du contrat, fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, lesdits cautionnements émis par une compagnie dûment autorisée.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneur généraux les individus, firmes, compagnies et corporations qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de l'Ile de Montréal.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE-A. GAUVIN,
Sous-Ministre.

Montréal, le 29 septembre 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES A-690
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 28 octobre 1965
FOURNITURE DE "CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document A-690 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., au :

Service des achats,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinquante mille dollars ($50,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 1er octobre 1965.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE L'EDUCATION AVIS D'APPELS D'OFFRES DE PRIX PLANS DEPOSITAIRES

Des soumissions cachetées seront reçues pour des travaux de transformations à l'Institut de Technologie Laval de Montréal.

Les plans et devis préparés par Barré, Pellerin, Poirier, architectes, 4274, rue Papineau, à Montréal, peuvent être obtenus en versant une somme de cinquante dollars ($50.00), sous forme de mandat-poste ou chèque bancaire fait à l'ordre du ministre des Finances, le ou après le 1er octobre 1965, au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, à 3532, rue Jean-Talon ouest, Montréal. Ce dépôt n'est remis qu'à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné à 900, rue Saint-Eustache, Québec, lesdits documents en bon état avant le 28 octobre 1965.

Les entrepreneurs généraux doivent faire parvenir leur soumission cachetée le ou avant le 20 octobre 1965, à 14 heures, au :

Ministère de l'Education,
Direction Générale
de l'Equipement,
900, rue Saint-Eustache,
Québec, P.Q.

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances au montant de $5,000 (cinq mille dollars), ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Pour les sous-contrats suivants :

— **Mécanique**
— **Electricité**

les soumissionnaires doivent retourner leur soumission cachetée au bureau des Soumissions déposées de Montréal, le ou avant le 14 octobre 1965, à 14 heures.

Les soumissions des sous-traitants devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission, soit d'un chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances, équivalant à 10% de leur soumission.

Seules les personnes, les sociétés ou les compagnies ayant leur siège social dans le Montréal métropolitain sont invitées à soumissionner.

Le ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

GILLES BERGERON,
Sous-ministre adjoint.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics du Québec, SEPAREMENT, pour :

L'EQUIPEMENT DE BUANDERIE, L'EQUIPEMENT DE CUISINE, CUISINETTE ET CAFETERIA
pour l'hôpital d'Armach, Comté Bellechasse.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., le ou après le mercredi, 6 octobre 1965, pour l'obtention des documents nécessaires : plans, devis, formules directives et de soumissions.

Les entrepreneurs apporteront **personnellement** ou enverront **par la poste par livraison spéciale**, au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., leurs soumissions, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est),

LE MERCREDI, 20 OCTOBRE 1965.

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de vingt-cinq dollars ($25.00) en mandat-poste ou chèque visé, fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Les dépôts seront remis (sauf dans le cas des entrepreneurs qui n'auront pas soumissionné) si les documents sont retournés en bon etat le 27 octobre 1965, à la même adresse.

Comme garantie, l'entrepreneur devra fourni un chèque visé par une banque à carte du Canada, fait à l'ordre du Ministre des Finances, de la Province de Québec, pour une somme égale à dix pour cent (10%) de la soumission, ou un bon de garantie de soumission (bid bond) pour le même montant, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Lors de la signature du contrat, l'entrepreneur devra fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et service, chacun pour 50% (cinquante pour cent) du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Seuls les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la Province de Québec, sont invités à soumissionner pour ce projet.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
H.-A. GAUVIN

QUEBEC, le 30 septembre 1965.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE STENOGRAPHES ET COMMIS-DACTYLOS

Toutes les régions de la Province

STENOGRAPHE Classe 1, $2,200 - $2,800. Pour les postes à Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 - $3,400 (Concours 65-1068). Prendre la dictée d'une ou plusieurs personnes et la transcrire à la machine à ecrire ; classer des documents et exécuter d'autres travaux connexes de bureau.

COMMIS-DACTYLO Classe 1, $2,200 - $2,800 (Concours 65-1069). Dactylographier en plusieurs copies ou sur stencils des documents variés, manuscrits ou autres (lettres, rapports, tableaux) ; executer d'autres travaux connexes de bureau.

N.B. — Pour être admissible à l'examen de compétence, aucune expérience n'est requise des personnes ayant complété avec succès la onzième année d'études. Une attestation d'études doit être annexée à la formule d'inscription.

S'inscrire immédiatement au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, dont les bureaux sont situés à 50, rue Saint-Joseph, Québec, et 1454, rue de la Montagne, bureau 203, Montréal.

POLICIER
LA VILLE DE MONTREAL
offre aux jeunes gens :

- Une carrière d'avenir
- Un salaire de $4400 à $5795
- Une prime d'ancienneté
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5'9", si vous possédez une 10e année d'études et une connaissance raisonnable du français et de l'anglais, n'hésitez pas à vous adresser, le plus tôt possible, au :

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403 — Hôtel de Ville,
Montréal.
Téléphone : 872-3236

Vous êtes invités à venir voir en avant-première les

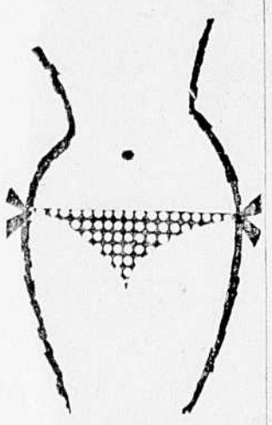
BEAUMONT '66

chez

Parkway Pontiac ltd.

3500 JEAN-TALON OUEST • RE. 9-2291

Voyez



les plus beaux
MODÈLES
les meilleurs allocations d'échange
le meilleur service pour votre
Rambler
chez
MODEL AUTO SALES INC.
6995 BOULEVARD St-Laurent
272-5761

Nouvelles encourageantes dans le cas de Dillard

OTTAWA. (PC) — Si tout ne va pas pour le meilleur des mondes dans le camp de leurs adversaires de samedi prochain, les Tiger-Cats de Hamilton, on ne saurait dire, que la situation est plus encourageante à Ottawa, même si le médecin de l'équipe, le Dr Fred Davies, a éloigné la possibilité que le centre-arrière Jim Dillard souffre d'une fracture de l'épaule tel qu'on l'avait craint.

Dillard a été blessé lundi soir, et il souffrait tellement que le Dr Davies craignait une fracture. Cependant, une radiographie n'a laissé voir qu'une légère séparation, et Dillard serait même au poste samedi.

Dillard n'est pas le seul blessé chez les Rough Riders, car trois autres joueurs, tous des joueurs de ligne, boitent présentement.

Il s'agit de Marshall Shirk (genou), Bob Brown (genou) et Billy Joe Booth (genou également). Brown a été blessé samedi soir, et il n'a pas joué contre le Regina. Tous les autres ont été blessés lundi.

Le quart-arrière Russ Jackson est blessé au pouce droit, qui a enflé considérablement. Cette blessure est survenu durant la première demie du match de lundi, mais Jackson a insisté pour terminer le match.

On sait que le club qui l'emportera samedi aura d'excellentes chances de terminer la saison au sommet du classement de la Conférence de l'Est.

Ralph Sazio lance un signal de détresse

HAMILTON (PC) — L'instructeur Ralph Sazio a lancé un signal de détresse afin d'obtenir de l'aide à la suite de la désastreuse joute de dimanche dernier, contre les Blue Bombers, à Winnipeg.

Le centre-arrière Art Baker, le secondeur de ligne Herb Peterra, l'ailier défensif et garde offensif Billy Ray Locklin et le centre Gene Ceppetelli souffrent tous présentement de blessures plus ou moins graves.

Baker souffre de la fracture d'un petit os entre le genou et la cheville, et devra certainement s'absenter du jeu contre les Rough Riders d'Ottawa, lors de l'importante joute de samedi.

Le secondeur Peterra, qui souffrait déjà d'une fracture d'un pouce et d'une épaule meurtrie, s'est blessé au genou, et lui aussi devra s'absenter du jeu.

Locklin et Ceppetelli boitent misérablement à cause de blessures au genou.

Anthony et Kuntz

Comme il devra se dispenser de deux réguliers, l'instructeur Ralph Sazio tentera de convaincre Mel Anthony de revenir avec le club. Hier, Sazio a convaincu le centre-arrière et secondeur de ligne Bobby Kuntz d'effectuer un retour au jeu. Kuntz a pratiqué avec le club hier.

Anthony, la vedette de la joute du Rose Bowl, a tenté sa chance avec trois clubs cette année, les Browns de Cleveland, les Eskimos d'Edmonton et les Tiger-Cats.

Il a eu un essai de cinq jours avec ce dernier club, mais Sazio a décidé de le congédier parce qu'il croyait que ce dernier ne pouvait obtenir justice avec le club.

Kuntz, pour sa part, parlait de retraite à la fin de chaque saison, mais cette année, il a décidé de tenir son bout jusqu'à hier. Son retour au jeu solutionnerait deux problèmes en fait, parce qu'il pourrait même remplacer au forçail et Peterra et Baker.

Sazio a terminé en disant que même s'il parvenait à engager Kuntz et Anthony d'ici la fin de semaine, il n'est pas dit que l'un ou l'autre serait en uniforme contre Ottawa.

Daryl Spencer blessé au Japon

KOBE, Japon (UPI) — Daryl Spencer, un vétéran de 12 saisons dans les ligues majeures, qui joue maintenant au Japon, a subi une fracture d'une jambe, hier, dans un accident de la circulation.

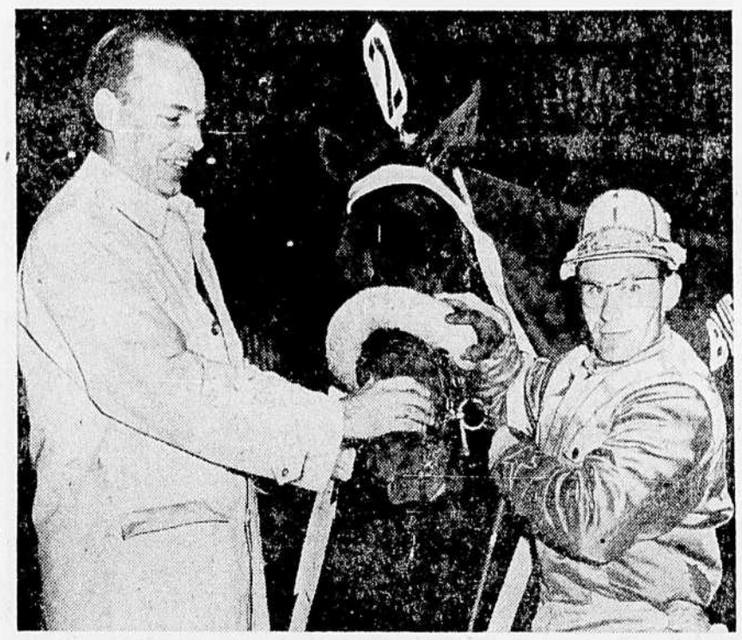
La motocyclette que Spencer conduisait est venue en collision avec une automobile.

Le joueur de deuxième but, âgé de 36 ans, manquera à l'appel lors des 11 dernières joutes de son équipe et sera inactif pendant environ deux mois. Spencer a déjà porté l'uniforme des Giants de New-York et des Dodgers de Los Angeles.

Retraite d'un champion boxeur

AZUL, Argentine (UPI) — Le champion poids lourd de l'Amérique du Sud, Gregorio Peralta a annoncé sa retraite de la boxe à cause d'un mal chronique au bras gauche.

Récemment, Peralta était dépouillé de son championnat d'Argentine par Oscar Bonavena, à Buenos Aires.



A l'issue de la brillante victoire de Bunny Mir

Négligé à 8 pour 1, Bunny Mir est venu l'emporter dans la futurité Blue Bonnets pour trotteurs de 3 ans, hier soir, à la piste Richelieu. Habilement conduit par Jean-Paul Morel, à droite, Bunny Mir a couvert le mille en 2:09. Le secrétaire de courses Mike MacCormac a fait les présentations d'usage, dans le cercle du vainqueur.

Quelque 15 institutions déjà inscrites aux Jeux Gymniques

La gymnastique aura une place de choix lors des Jeux Gymniques du Québec 1965 au Forum de Montréal, le 26 novembre. Le président du comité d'organisation, Yvon Dubois, dévoile que la gymnastique, à mains libres ou de groupes, représentera environ 75% du programme.

L'an dernier, au stade Molson, l'athlétisme avait primé sur la gymnastique. En 1965, on veut toutefois accorder plus d'importance à la gymnastique, car les organisateurs ont conscience qu'ils pourront réunir ainsi un plus grand nombre de participants. L'athlétisme n'a toutefois pas été mis de côté.

Des courses pour garçons et filles fréquentent les écoles secondaires, régionales et les collèges sont au programme des Jeux Gymniques. Les spectateurs pourront aussi assister à des compétitions de sauts en hauteur, de sauts en longueur et de lancement du poids. Ces épreuves s'adressent surtout aux étudiants de 8e à 11e année.

Au domaine de la gymnastique, il y aura des démonstrations exécutées par les plus brillants gymnastes du Canada français. On peut être assuré de la participation d'athlètes aussi réputés que Gilbert Larose, Roger Dion, André Simard et Lise Beaudet.

La majorité des institutions inscrites à date pour participer aux Jeux Gymniques brillent en gymnastique. Elles présenteront un numéro à mains libres ou encore avec matériel léger tels massues, bâtons, cerceaux et cordes. On pourra aussi assister à un spectacle de gymnastique avec plinth ou cheval sautoir et tapis de chute.

Voici une liste des institutions qui ont déjà signifié leur intention de prendre part aux Jeux Gyminques, Université d'Ottawa, les Ecoles régionales des Laurentides, Youville, Drummondville, Duvernay, Maisonneuve, des Deux-Montagnes, des Mille-Iles, Cité des Jeunes de Vaudreuil, Ecole secondaire St-Stanislas, centre de loisirs de Port-Cartier, collège St-Croix et les Commissions scolaires Pincourt, Laval-des-Rapides et St-Vincent-de-Paul.

Par ailleurs, la Police de Montréal a rejeté l'offre de présenter un numéro aux Jeux Gymniques et la raison en est bien simple : le 68e contingent de cadets vient tout juste de terminer l'entrainement et l'autre groupe ne sera pas prêt pour présenter un spectacle pour cette date, a répondu le directeur-adjoint Gilbert dans une lettre adressée à Dubois.

L'équipe de l'année honorée aux Jeux Gymniques

Outre les différents numéros qui seront présentés au public lors des Jeux Gymniques, plusieurs personnalités du monde sportif et des loisirs seront en évidence.

C'est à cette occasion qu'une quinzaine d'ancienne vedettes sportives recevront l'hommage de leurs exploits passés. Par la même circonstance, les athlètes masculins et féminins du Canada français au cours de la dernière année seront honorés. Ces deux événements sont inscrits au programme des Jeux.

Un troisième vient s'ajouter à la liste. Afin de promouvoir davantage l'esprit d'équipe chez les jeunes, l'on procèdera à la nomination de l'équipe sportive de l'année dans le monde du sport amateur.

Cette suggestion a été mise de l'avant lors d'une récente assemblée convoquée pour l'élection des meilleurs athlètes amateurs chez nous. Une quarantaine d'organisme ont été invités à cette réunion tenue au Centre des loisirs Immaculée-Conception. C'est à la suite des recommandations des représentants des différents mouvements que l'on a pris la décision de sélectionner une équipe de l'année dans le sport amateur. La nomination de cette équipe sera faite dans un avenir rapproché.

Harmon Killebrew, la clé des succès des Twins

MINNEAPOLIS. (PA) — Durant la pratique au bâton, hier, un solide gaillard, Harmon Killebrew, frappait des balles à tout vent. Derrière la cage, le gérant des Twins, Sam Mele, ne pouvait s'empêcher d'esquisser un sourire moqueur.

"Voilà une chose qui me fait drôlement plaisir. Il y a longtemps que je n'ai pas vu Killebrew frapper avec autant de puissance. Sur ses épaules repose le sort de notre équipe. S'il frappe avec autant de puissance durant la série, il pourrait donner du fil à retordre aux lanceurs des Dodgers."

On sait que Killebrew a été absent du jeu durant sept semaines, après qu'il eût subi une dislocation du coude gauche, résultat d'une collision avec Russ Snyder, des Orioles de Baltimore, le 2 août dernier. A son retour au jeu, il lui a fallu retrouver sa synchronisation au bâton.

Killebrew a toutefois claqué trois circuits dans les cinq dernières joutes des Twins.

"A son retour au jeu, Killebrew ne s'élançait pas avec aise. Il ne cherchait qu'à atteindre la balle. Je lui ai alors demandé de s'élancer en lui disant qu'il était préférable de voir, avant le début de la série, si oui ou non il était capable de frapper avec aise."

Killebrew a donné suite au désir de son gérant, avec le résultat que l'on sait.

La seule blessure qui inquiète présentement Sam Mele est celle dont souffre Tony Oliva, à la jambe droite. Oliva souffre d'un muscle étiré et cette blessure l'a forcé à l'inaction durant les cinq dernières joutes des Twins. Il était quand même disponible si le besoin s'en était fait sentir.

Olivra a dit que sa jambe le supporte mieux maintenant, et qu'il pourrait courir sans difficulté dès la joute d'aujourd'hui.

Brian Conacher revient sur sa décision et signe son contrat

TORONTO. (PC) — Brian Conacher, jeune étudiant de 24 ans à l'Université McMaster, a signé hier un contrat avec les Maple Leafs de Toronto, 10 jours après avoir quitté le camp d'entrainement afin de poursuivre ses études.

Avant ce départ, Conacher avait demandé un contrat à fort salaire et l'assurance d'évoluer exclusivement avec l'équipe de la ligue Nationale.

"Conacher a accepté le contrat initial qui lui avait été offert à Peterborough", a déclaré Punch Imlach, instructeur et gérant général des Leafs. "Je ne discute jamais des dispositions financières d'un contrat, mais je peux vous dire que Brian a accepté de jouer pour n'importe quelle filiale de notre organisation."

Brian, qui a brillé avec l'équipe nationale de hockey du Canada, est le cinquième membre de la famille Conacher à signer un contrat avec une équipe de la ligue Nationale.

Son père Lionel Conacher, a brillé à titre de joueur de défense avec les Américains de New York, les Black Hawks de Chicago et les Maroons de Montréal. Son oncle, Charlie, a été un excellent ailier droit avec les Maple Leafs tandis qu'un autre oncle, Roy Conacher, a endossé l'uniforme des Bruins de Boston, des Red Wings de Détroit et du Chicago. L'un de ses cousins, Pete Conacher, s'est déjà aligné avec Chicago et New York.

Goldsworthy avec Boston

A London, les Bruins de Boston ont rappelé trois joueurs de leur réseau de filiales en vue du match de ce soir contre les Rangers de New York.

L'un d'eux, Bill Goldsworthy, un ancien des Flyers de Niagara Falls, a compté deux buts, samedi, dans l'uniforme des Blazers d'Oklahoma City, contre les Bruins. Ce soir, Goldsworthy s'alignera avec Ron Schock et Parker MacDonald.

Paul Popeil et Terry Crisp ont également été rappelés par les Bruins.

Hier soir, à London, les Rangers de New York ont remporté leur deuxième victoire d'affilée à la suite de deux revers consécutifs contre les Maple Leafs de Toronto, alors qu'ils ont vaincu les Bruins de Boston au compte de 5-3.

Jean Ratelle et Earl Ingarfield ont dirigé l'offensive avec deux buts chacun tandis que l'autre a été réussi par John McKenzie.

Dean Prentice a marqué deux buts pour les Bruins tandis que Murray Oliver a enregistré l'autre.

Boston a subi son deuxième revers en trois matches.

HORS-JEUX . . . Le jeune recrue **Gary Peters** et l'ailier droit **Lou Angotti**, ont signé leurs contrats avec les Rangers de New York, hier, en vue de la prochaine saison. . . Peters a été obtenu du Canadien en juin dernier dans le cadre d'un échange. . . **Norm Ullman**, le meilleur compteur de l'an dernier dans la ligue Nationale avec 42 buts, a accepté les offres des Red Wings de Détroit. Selon **Sid Abel**, instructeur-gérant des Wings, Ullman a obtenu une substantielle hausse de salaire et a signé le contrat le plus avantageux de sa carrière de 11 saisons à Détroit. . . Les Bruins de Boston ont cédé le centre **Forbes Kennedy** aux Seals de San Francisco et **Keith Wright** aux Blazers d'Oklahoma City.

Fairly refuse de croire en la faiblesse offensive des Dodgers

MINNEAPOLIS-ST-PAUL. — (UPI) — L'opinion générale veut que les Dodgers aient remporté le championnat de la ligue Nationale malgré une offensive tout simplement pitoyable. Ron Fairly diffère toutefois d'opinion.

"Je refuse de croire que nous sommes faibles au bâton," a-t-il dit d'un ton agressif.

"Je crois que le fait que nous jouions nos joutes locales sur un terrain vaste trompe les amateurs.

Après avoir étudié les distances entre les clôtures et le marbre au stade Métropolitain, Fairly a souligné que les distances n'étaient guère plus grandes qu'au stade des Dodgers.

"Les Twins peuvent compter plusieurs points. Les Giants aussi pourtant. Je crois que ce dernier club est le seul qui ait réussi à compter plus de points que nous sur notre propre terrain."

Fairly, un des 11 joueurs des Dodgers qui ont de l'expérience en de telles circonstances, n'a jamais porté les couleurs d'une équipe perdante dans une série mondiale.

En effet, les Dodgers ont vaincu les White Sox de Chicago, en 1959, et les Yankees en quatre joutes, en 1963.

Malgré sa fiche impressionnante à titre de porte-couleurs des Dodgers, Fairly a dit que le résultat de la série ne le préoccupait guère. "Il n'y a pas de honte à perdre dans une série mondiale. L'autre club, ne l'oublions pas, est aussi le champion de sa ligue."

"Mais n'oubliez pas un point. Lors de leurs joutes contre les Angels, à Los Angeles, les Twins n'ont pas compté tellement de points. Nous verrons ce qu'ils feront contre nous."



téléphoto PA

Suivez le meneur

A la file indienne dans le tournant final de la première course à Atlantic City, El Casey est en tête du peloton monté par RAY BROUSSARD, mais a terminé deuxième. Rumson, l'avant-dernier, fut finalement le vainqueur. Il était conduit par JORGE VELASQUEZ.

VENEZ VOIR LA
Rambler
CHEZ
MOUSSETTE
AUTOMOBILES LTEE
entre Pie-IX et Viau
QUI VOUS OFFRE LA MEILLEURE TRANSACTION A MONTREAL
4747 est, rue JEAN-TALON 729-5287

Pour mieux servir la clientèle
et à l'occasion de l'arrivée de la
RAMBLER '66
ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
ouvre demain son nouveau local à Montréal
Venez nous rendre visite Jeudi, Vendredi Samedi à
10300 boul. PIE-IX coin FLEURY 323-4330

AUJOURD'HUI MÊME
c'est l'arrivée de la toute nouvelle
RAMBLER
A cette occasion, la direction et les membres du personnel de
VIAU RAMBLER LTD.
sont fiers d'inviter clients et amis à faire l'essai de ces nouvelles voitures -- Venez sans tarder.
1072 BOUL. DES LAURENTIDES 387-9514
PONT-VIAU 669-2691

"M. Rambler"
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
a le plaisir de vous inviter à visiter
l'Exposition Spéciale
des créations
"RAMBLER"
1966
Salle de montre : 855 rue NOTRE-DAME, REPENTIGNY
Le jeudi 7 octobre 1965, 10 a.m. à 10 p.m.

Pour une RAMBLER '66
en dehors de la ville
c'est chez
LAVAL AUTO INC.
qu'il faut aller
15 MINUTES DE MONTREAL PAR AUTOROUTE DES LAURENTIDES
sortie 10 en direction de Laval-Ouest
Si vous êtes intéressé à l'achat d'une nouvelle auto, faites-en l'essai chez nous
4650, 60e Rue, Laval-Ouest (VILLE LAVAL) NA. 7-2748

Pour un service ULTRA IMPECCABLE rendez-vous chez
A. L. ROBERT AUTO
LE PLUS RECENT DISTRIBUTEUR Rambler A MONTREAL
VOYEZ-LES NOUVEAUX MODELES 1966 EN MONTRE CHEZ A. L. ROBERT
2203 de LaSALLE
au sud d'Hochelaga
TEL. : 254-4517

PONTIAC 1966

CONSTRUITES AU QUEBEC

GRATIS!





Voyez-les
chez les vendeurs
PONTIAC

PARTICIPEZ AUJOURD'HUI... VOUS POUVEZ GAGNER!

DOMINION SALUE GENERAL MOTORS ET LE PROGRES DYNAMIQUE DU QUEBEC
A la nouvelle usine géante de General Motors à Ste-Thérèse, des travailleurs habiles du Québec produisent actuellement les plus belles automobiles au monde. Dominion est fière de saluer cette expansion industrielle dynamique au Québec en offrant dix Pontiac "construites au Québec" comme prix au concours Dominion "Nommez le héros".

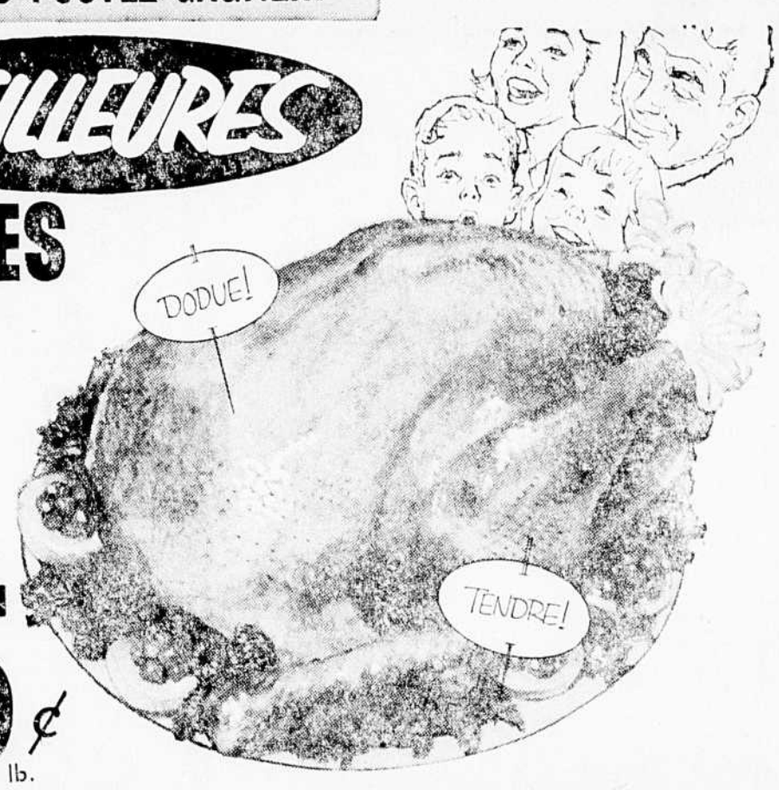
SEULES LES MEILLEURES SONT ASSEZ BONNES

POUR L'ACTION DE GRACES

DINDES CATEGORIE "A"

CRY-O-VAC — PRETES POUR LE FOUR

5 à 9 lb **39¢** lb. "DE LUXE GOLDEN BIRD" 6-9 lb **45¢** lb.



DINDES FRAICHES DU QUEBEC — AUSSI DISPONIBLES A PRIX LEGEREMENT PLUS ELEVE!

ROTI de PORC BOSTON — DESOSSE — ROULE — PAS DE PERTE — LA LIVRE 69¢

HUITRES FRAICHES — DE LA NOUVELLE SAISON — CONT. 8 oz 95¢

VEDETTES DE L'EPICERIE

POIS VERTS — GROSSEUR 2 "IDEAL" — QUALITE DE CHOIX — BOITE 20 oz 35¢

MOITIES de PECHES — DE CHOIX "AYLMER" — BOITE 15 oz 2/57¢

CEREALES POST — MAIS ET MIEL "HONEY COMB" — POT 6 oz 2/59¢

JELL-O — GELEES ASSORTIES — TOUTES LES SAVEURS — PAQUET 3 oz 3/35¢

BETTERAVES TRANCHEES — "LIBBY'S" — QUALITE DE CHOIX — BOITE 20 oz 2/37

BLE SOUFFLE "PETER PAN" — SAC 8 oz 45¢

CANARDS du LAC BROME — RENOMMES AU QUEBEC — CATEGORIE "A" — LB 59¢

PAIN POUR FARCIR — DE "GENERAL BAKERIES" — PAIN 24 oz 29¢

FESTIVAL CANADIEN DU FROMAGE!

FROMAGE VELVEETA — DE KRAFT — TOUJOURS POPULAIRE — POT 2 LB 1.25

FROMAGE MOU — CREMEUX "DOMINO" — POT 16 oz 65¢

FROMAGE DOUX — CANADIEN "RICHMELLO" — LA LIVRE 65¢

CHEESEBURGER — TRANCHES RONDES "BLACK DIAMOND" — POT 8 oz 43¢

LEGUMES AYLMER
HARICOTS COUPES OU POIS ASSORTIS
SPECIAL! VOTRE CHOIX! 8 boites 10 oz 89¢

JAMBON PRET A MANGER
Marques renommées — Degraissé, sans couenne complet ou moitié — SPECIAL 63¢ LA LIVRE

ARTICLES POUR LA MAISON!

OXYDOL — 15¢ DE RABAIS OFFRE SPECIALE! — POT GT 88¢

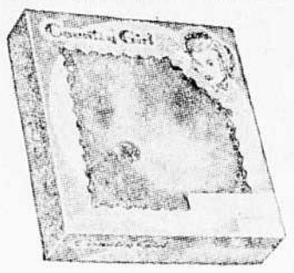
M. NET — 8¢ DE RABAIS NETTOYEUR LIQUIDE — BOUT. GTE 89¢

SPIC & SPAN — VERT PIN 8¢ DE RABAIS — POT GT 89¢

SAVON IVORY — POUR VOTRE BEAUTE — PAIN REG. 4/43¢

ESSUIE-TOUT — BLANC OU ROSE "FACELLE" — POT 2 ROUL. 49¢

PAPIER de TOILETTE — "ROYALE" — BLANC, JAUNE, ROSE. — POT 2 ROUL. 3/$1



TARTES aux POMMES Country Girl

Epargnez 47¢ — 3 tartes 20 oz $1

BISCUITS Sandwichs assortis "HILLTOP" Pqt 16 oz 29¢

CHOCOLAT AU LAIT "BUDS" OU MACARONS "DOMINION" Sac 12 oz 45¢

GATEAU AUX FRUITS SAVOUREUX "RICHMELLO" 2 lb 1.35 — 1 lb 69¢

Nouveaux BAS prix

CORNICHONS SUCRES — "MIDGET GHERKINS", "ORIENTAL" — Pot 16 oz 63¢ EPARGNEZ 12¢

MARGARINE MOM'S — Huile végétale pure — SPECIAL! 2 paquets 1 lb 55¢

POIS VERTS — Grosseur No 1 — "PICNIC" — Qualité de choix — SPECIAL! 7 boites 20 oz $1.00

COCKTAIL de FRUITS — "HENLEY" — Qualité de choix — SPECIAL! 2 boites 28 oz 89¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de ANTISEPTIQUE "LISTERINE" Bout. 7 oz 73¢ — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de LOTION "Trushay" pour les mains Bout. 3½ oz 49¢ — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de COMPRIMES "ANACIN" Tout format — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de POELONS De fonte émaillés Toute grandeur Dans grands marchés — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de BISCUITS "LIMMITS" ASSORTIS Paquet 6½ oz 88¢ — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de CAFE INSTANTANE "FLUMAN" Pot 5 oz $1.19 — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de SERVIETTES de PAPIER "PETAL SOFT" Boite de 250 53¢ — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de PATATES CHIPS "SCHULER" Boite 6 oz 39¢ — Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de HUILE ou POUDRE "JOHNSON" POUR BEBE Se termine mardi 12 oct. au DOMINION

NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Samedi le 9 octobre au Dominion de l'Ile de Montréal, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent de Paul, Valleyfield, St-Eustache, Repentigny, St-Jérôme, Lachute, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Chomedey, Beloeil et St-Jean d'Iberville.

DOMINION STORES LIMITED

Pour faciliter vos emplettes lors du congé

LES MAGASINS SUIVANTS SERONT OUVERTS LE LUN. 11 OCT.

★ 2300 Lucerne, Ville Mt-Royal
★ 6825 Côte-des-Neiges
★ 4265 Jean-Talon est
★ Rond-Point Dorval
★ 875 Curé-Labelle, Chomedey
★ Centre d'Achats Maisonneuve

TOUS LES AUTRES MARCHES SERONT FERMES TOUTE LA JOURNEE

DOMINION

CAHIER No 4 / PAGES 59-76 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 6 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 231

L'armée en alerte au Brésil

RIO DE JANEIRO, (PA, AFP) — Toutes les unités militaires de Rio et de Sao Paulo ont été mises en état d'alerte à la suite des résultats électoraux favorisant les partisans de l'ancien président Juscelino Kubitschek dans sept des 11 Etats du Brésil.

Il est fortement question d'une intervention militaire imminente devant la victoire de l'opposition aux élections de dimanche et le retour spectaculaire au Brésil de M. Kubitschek.

A Rio, dans les trois ministeres militaires, toutes les fenêtres sont restées allumées, mais aucun mouvement de troupe n'a été signalé jusqu'à présent dans la rue. Selon des rumeurs non confirmées, les jeunes officiers de la "ligne dure" seraient irrités du retour de M. Kubitschek. Ils estimeraient qu'il signifie le retour des "éléments corrompus" que la "révolution" s'était engagée à écarter définitivement du pouvoir.

Le grand vainqueur

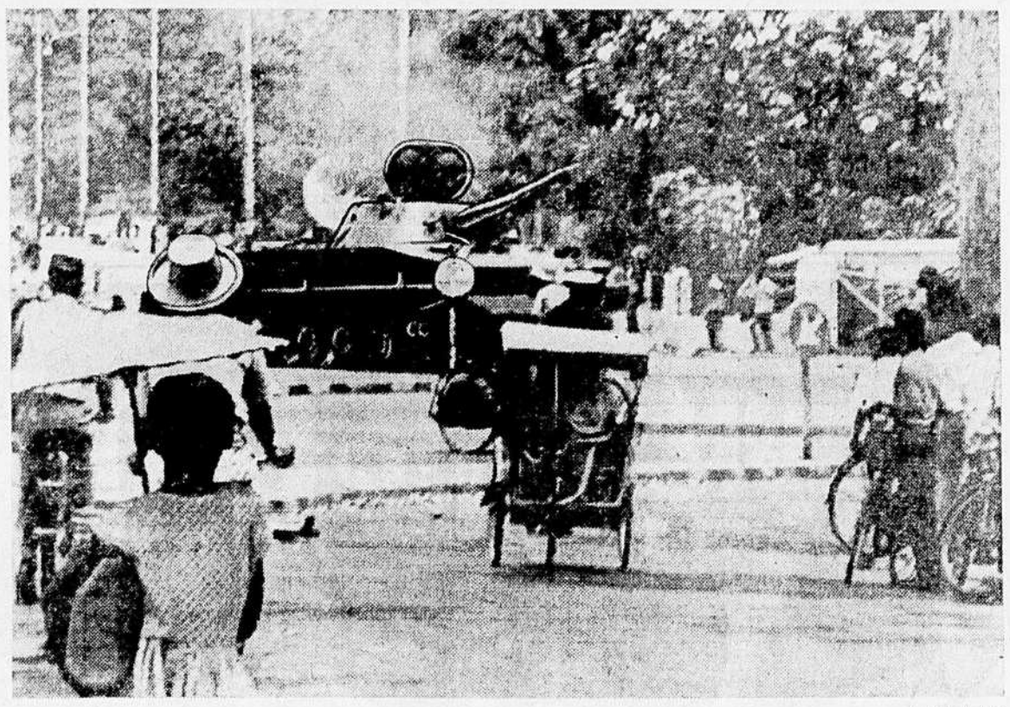
M. Kubitschek avait manifesté l'intention de se représenter à la présidence du Brésil l'an prochain, mais le régime du président Castello Branco le dépouilla de ses droits politiques et de son siège au Sénat à la suite de la révolte militaire qui renversa le président Joao Goulart, l'an dernier.

Depuis son retour au pays, lundi, M. Kubitschek a dû comparaître devant plusieurs commissions d'enquêtes militaires qui examinent les accusations d'infiltration communiste et de corruption dans son gouvernement.

Mais l'ancien président semble être le grand vainqueur des élections. Deux de ses lieutenants, MM. Francisco Negrao De Lima et Israël Pinheiro, sont en avance dans les Etats de Guanabara et de Minas Gerais tandis que d'autres candidats de son parti social-démocrate mènent dans cinq autres Etats.

Ce résultat constitue un recul pour deux autres aspirants à la présidence du Brésil, les gouverneurs sortant de charge Carlos Lacerda et Jose De Magalhaes Pinto. Les hommes qu'ils avaient choisis pour leur succéder au Guanabara et au Minas Gerais viennent loin en arrière dans le scrutin.

MM. Lacerda et Magalhaes Pinto ont joué un rôle de premier plan dans la "revolution" de mars 1964, mais ils ont rompu par la suite avec Castello Branco et sont devenus de sévères critiques de son régime.



téléphoto UPI

Calme précaire en Indonésie

A Djakarta, capitale de l'Indonésie, toutes les précautions sont prises à la suite de la tentative de coup d'Etat pour renverser le président Soukarno. Cette photo fait voir un char d'assaut prenant position aux abords du palais présidentiel Murdeka. Bien que des coups de feu aient été entendus dans la ville la population continue de vaquer à ses occupations.

Indonésie: chasse aux communistes et renforcement de l'influence de l'armée

DJAKARTA, (AFP, UPI, PA) — Une chasse aux communistes est maintenant déclenchée en Indonésie avec l'arrestation, à Djakarta, de 200 personnes, tandis que de violents combats continuent entre forces loyalistes et rebelles "communistes", dans le centre de Java. Dans cette région, la ville de Djogjakarta a changé de mains deux fois au cours des dernières 24 heures.

A Djakarta, le président Soukarno est apparu en public en compagnie de son premier vice-président du conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Soubandrio. On se souvient que le nom de ce dernier avait figuré sur la liste des membres du "conseil révolutionnaire" du colonel Untong. Les rebelles avaient soutenu que M. Soubandrio appuyait leur coup d'Etat, mais l'apparition du ministre en compagnie de M. Soukarno semble démentir cette affirmation.

Deux leaders communistes à une réunion du cabinet ?

La radio de la Malaysia a annoncé que deux des leaders du parti communiste indonésien ont assisté aujourd'hui à la réunion du cabinet, présidée par M. Soukarno, qui s'est tenue au palais de Bogor, situé à 40 milles de Djakarta. Selon des informations non confirmées, ajoute la radio, les deux chefs communistes sont MM. Njoto et Lukman, qui occupent respectivement la deuxième et la troisième place après M. Aidit, président du parti.

Toutefois, les observateurs pensent que les militaires tenteront de maintenir leur emprise sur les rouages gouvernementaux, réléguant M. Soukarno au rôle d'un figurant. Ces observateurs soulignent qu'il serait impossible aux militaires de gouverner le pays sans l'approbation, au moins symbolique de Soukarno. Le chef de l'Etat indonésien est l'idole des foules depuis trois décennies, déclarent-ils.

Par ailleurs, de nombreuses organisations travaillistes et nationalistes demandent avec insistance la dissolution du parti communiste, qui compte 3,000,000 de membres, et des mouvements sympathisants.

Plus de 5,000 membres de ces organisations travaillistes et nationalistes, dont des étudiants chrétiens et musulmans, ont organisé une manifestation pour demander l'interdiction du parti communiste.

La radio de Djakarta qui a annoncé la nouvelle de cette manifestation anti-communiste, est sous le contrôle des militaires. On voit là une approbation explicite de la part des militaires à cette "campagne anti-communiste". D'autre part, les différents porte-parole militaires, dont le commandant de l'armée sur l'île de Sumatra, réclament au président Soukarno de "venger" les généraux assassinés par les éléments rebelles.

En dehors du centre de l'île de Java, où la décision ne semble pas encore acquise, la situation, d'après les informations parvenues à Singapour, redeviendrait "normale". Mais la population reste profondément troublée, six jours après le putsch manqué du colonel Untong.

Les Chinois abattent un 2e avion des USA

TOKYO, (PA, UPI, AFP) — La radio de Pékin a annoncé aujourd'hui que des avions de l'aviation de chasse chinois ont abattu un appareil à réaction de l'armée de l'Air des Etats-Unis, au-dessus de la province de Kwangsi, en Chine méridionale.

Arrestation à Saigon de 8,000 Sud-Vietnamiens qui fuyaient la conscription

SAIGON, (AFP-UPI-PC) — La police de Saigon a arrêté plus de 8,000 Sud-Vietnamiens au cours des quatre derniers mois dans le cadre d'une campagne pour retrouver tous ceux qui tentent d'éviter la conscription, révèle-t-on aujourd'hui de sources militaires.

Ces mêmes sources ajoutent que, depuis le début de la campagne, environ 60 personnes ont été arrêtées chaque nuit dans la seule région de Saigon-Cholon. Elles ont été accusées d'avoir voulu échapper au service militaire. Les nouvelles recrues sont ensuite envoyées dans un camp d'entrainement situé juste à l'extérieur de la capitale.

Cette nouvelles survient au moment où des rapports américains annoncent que les effectifs des Etats-Unis au Vietnam seront portés dans quelques jours de 132,000 hommes à près de 150,000.

Les effectifs sud-vietnamiens atteignent maintenant près de 600,000 hommes et sont renforcés par 1,500 Australiens, 350 Néo-Zélandais et environ 20,000 Sud-Coréens.

Hier, trois avions américains ont été descendus au-dessus du Nord-Vietnam et les quatre occupants de ces appareils ont été portés comme manquant à l'appel, a révélé un porte-parole américain. Les deux pilotes d'un "F-4C Phantom" et celui d'un "F-105" ont sauté en parachute mais on a perdu leur trace. Il semble que le pilote de l'autre "F-105" n'ait pas eu le temps de sauter. Les trois avions ont subi un intense barrage de la part de la DCA ennemie.

Entre-temps, les opérations militaires se poursuivent et les troupes américaines ont organisé plusieurs opérations de nettoyage. Toutefois, aujourd'hui, un peloton de 30 parachutistes américains ont été pris sous le feu vietcong tout près de l'endroit où, hier, 12 fantassins sont tombés dans une embuscade dont aucun n'est sorti indemne. Après avoir subi le feu ennemi pendant deux heures, les parachutistes ont regagné le gros des troupes mais aucune précision n'a été donnée sur les pertes possibles. Ces deux combats se sont déroulés à une quinzaine de milles de Saigon.

Par ailleurs, l'URSS a lancé hier un appel à la Chine communiste en vue d'unir leurs efforts contre l'agression des Etats-Unis au Vietcong.

M. Mikail Suslov, chef théoricien du Krémlin et membre du praesidium suprême, a déclaré que Moscou et Pékin ne doivent pas se contenter de dénoncer les Etats-Unis, ils doivent déjouer leurs desseins en posant des actes concrets. Il n'a toutefois pas précisé la nature de ces actes.

Conclusion d'ententes commerciales entre le Canada et Formose

TAIPEH — (AFP) — Une délégation de représentants du commerce canadien ont quitté aujourd'hui Taipeh pour le Canada après avoir mené avec succès des négociations commerciales avec la Chine nationaliste.

Les représentants des deux pays ont notamment signé un accord visant à l'expansion des exportations de textiles de Chine nationaliste vers le Canada.

Commentant les négociations, les représentants chinois ont déclaré qu'ils avaient rencontré quelques difficultés mais que ces dernières avaient pu être aplanies dans une atmosphère cordiale et de compréhension mutuelle.

Le Pakistan rompt ses relations diplomatiques avec la Malaysia; calme à la frontière indienne

RAWALPINDI, (AFP, Reuter) — Le Pakistan a rompu hier, ses relations diplomatiques avec la Malaysia l'accusant de partialité dans le conflit indo-pakistanais au sujet du Cachemire.

Cette rupture des relations diplomatiques est la deuxième entre des pays du Commonwealth. En 1954, l'Inde avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, mais entretenait certains contacts à Londres. L'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth en 1961.

En annonçant la décision du Pakistan, le ministre des Affaires étrangères, M. Zulficar Ali Bhutto a précisé que la Malaysiat a été incapable d'établir la distinction entre "agresseur et victime" dans le conflit indo-pakistanais. Il a ajouté que la Malaysia a décidé d'ignorer le principe d'auto-détermination et a ainsi "violé la solidarité du monde afro-asiatique".

A Kuala-Lumpur, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Malaysia s'est refusé à tout commentaire, précisant qu'il n'avait pas encore reçu d'avis officiel de cette rupture.

Pendant ce temps, à Karachi, un porte-parole officiel a révélé, hier soir, que les territoires conquis par le Pakistan dans son conflit avec l'Inde sont quatre fois plus importants que ceux obtenus par ce dernier pays. Il a dit ensuite qu'à part quelques troubles qui se produisaient encore dans le secteur de Chaamb (Jammu), la situation était calme ; "il semble que le cessez-le-feu soit à présent respecté", a-t-il remarqué. Enfin, le porte-parole a démenti que les Indiens soient parvenus à franchir le canal Ichigol, situé à quelques milles à l'est de Lahore, et seconde ligne de défense de la ville.

D'autre part, aux Natiens unies, l'Inde, soutenant qu'elle a été victime d'agression de la part du Pakistan, ne se sent aucunement obligée de verser quoi que ce soit pour l'entretien d'une force de paix de l'ONU au Cachemire.

Le représentant de l'Inde, M. G. Parthasarathi, a dit au secrétaire général U Thant, que son gouvernement se réserve ce droit relativement au financement de cette mission.

On sait que le Canada a fourni six avions et 12 observateurs militaires de même que le commandant de ce nouveau groupe d'observateurs, le major-général Bruce Macdonald, d'Edmonton.

Rusk flétrit la politique étrangère de la Chine rouge

WASHINGTON, (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a prononcé hier un réquisitoire d'une rare violence contre la politique étrangere de la Chine communiste et a accusé Pékin de constituer le principal obstacle à tout reglement pacifique en Asie du sud-est.

Prenant la parole au congrès annuel des directeurs de l'agence de presse américaine "UPI", le chef de la diplomatie américaine a dénoncé la violence de la politique de la Chine populaire et a cité en exemple les propos tenus récemment à Pékin par le maréchal Chen Yi, ministre des Affaires étrangères, qui, a-t-il dit, s'en est pris pratiquement au monde entier, y compris les Nations unies et la Conférence afro-asiatique.

M. Rusk a affirmé que la Chine communiste ne voulait pas la paix. Le problème est de savoir, a souligné le secrétaire d'Etat, si Pékin veut poursuivre une politique militante et activiste, ou s'il sera possible de faire comprendre aux dirigeants chinois qu'ils se sont engagés sur une mauvaise voie et qu'ils doivent, à tout prix, revenir à une politique de coexistence pacifique.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que le problème vietnamien était à présent le plus important de l'heure et reaffirme la volonté des Etats-Unis de respecter les engagements qu'ils ont souscrits auprès de leurs alliés sud-vietnamiens, tout en étant prêts à participer à une négociation. "Les quelque 125,000 soldats américains qui se trouvent au Sud-Vietnam, a dit M. Rusk, pourraient revenir dès demain si l'adversaire communiste voulait seulement permettre aux Sud-Vietnamiens de décider librement de leur propre sort".

Le chef de la diplomatie américaine a mis l'accent sur le rôle constructif que pourrait jouer l'ONU dans le cadre d'un reglement éventuel du conflit.

L'anti-américanisme est à la baisse au Canada

— Mason Wade

PHILADELPHIE, (PA) — Le sentiment anti-américain est à la baisse au Canada. Telle est l'opinion d'un éducateur de London, Ontario.

Le Dr Mason Wade, d'origine américaine et qui est directeur du Département d'Histoire au Middlesex College de l'Université Western d'Ontario, prenait la parole à un colloque consacré à l'amélioration des relations entre les deux pays.

Le Dr Wade a déclaré "que depuis 1963 il est evident que nous nous sommes dégagés de l'époque ou le sens patriotique des Canadiens se manifestait par une prise de position hebdomadaire contre l'Oncle Sam.

"Un sens de réalisme s'est extériorisé au Canada par rapport aux excès d'anti-américanisme qu'a connus l'hiver 1962-63.

"En même temps que la tendance instinctive traditionnelle de resister à l'américanisation, on a noté une reconnaissance toujours croissante, que cela plaise ou non aux Canadiens, que le sort du Canada est maintenant lié à celui des Etats-Unis, et que les liens continentaux nord-sud sont infiniment plus significatifs que les liens traditionnels d'outre-atlantique".

Le Dr Wade, ancien directeur du programme des études canadiennes à l'Université de Rochester, a précisé que si les relations canado-américaines doivent reprendre leur pleine signification, les Américains doivent se rendre compte davantage qu'ils participent à des relations de plus en plus complexes, et que les sensibilités et les attitudes des Canadiens doivent être prises au sérieux, et ce, à notre propre avantage.

Une voie à deux sens

"L'interdependance est une voie à deux sens", a poursuivi le Dr Wade, "et si les Canadiens doivent apprendre à accepter l'univers, comme l'a suggéré l'économiste canado-américain Jacob Viner, les Américains doivent aussi apprendre à reconnaitre la détermination du Canada de préserver son identité nationale". Il a aussi recommandé à ses compatriotes canadiens "que si nous devons éventuellement nous compter heureux d'avoir atteint une identité canadienne, ce ne sera que quand nous aurons rejoint un mode de vie supérieur à celui des Américains.

"Ce serait une importante contribution à la compréhension mutuelle si un plus grand nombre d'Américains pouvaient se rendre compte que de nombreux Canadiens ont déjà l'impression d'avoir atteint ce meilleur mode de vie, et ils s'inquiètent à la pensée qu'il pourrait être assimilé à une civilisation continentale qui serait la nôtre plutôt que la leur.

"Il est de plus extrêmement important pour les Américains de se rendre compte que la volonté d'édifier une nation canadienne est probablement plus forte aujourd'hui qu'auparavant, en dépit des relations étroites qui existent", a conclu le Dr Wade.

ANNONCE

J'AVAIS PEUR DU SUCCES

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de Culture Humaine de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

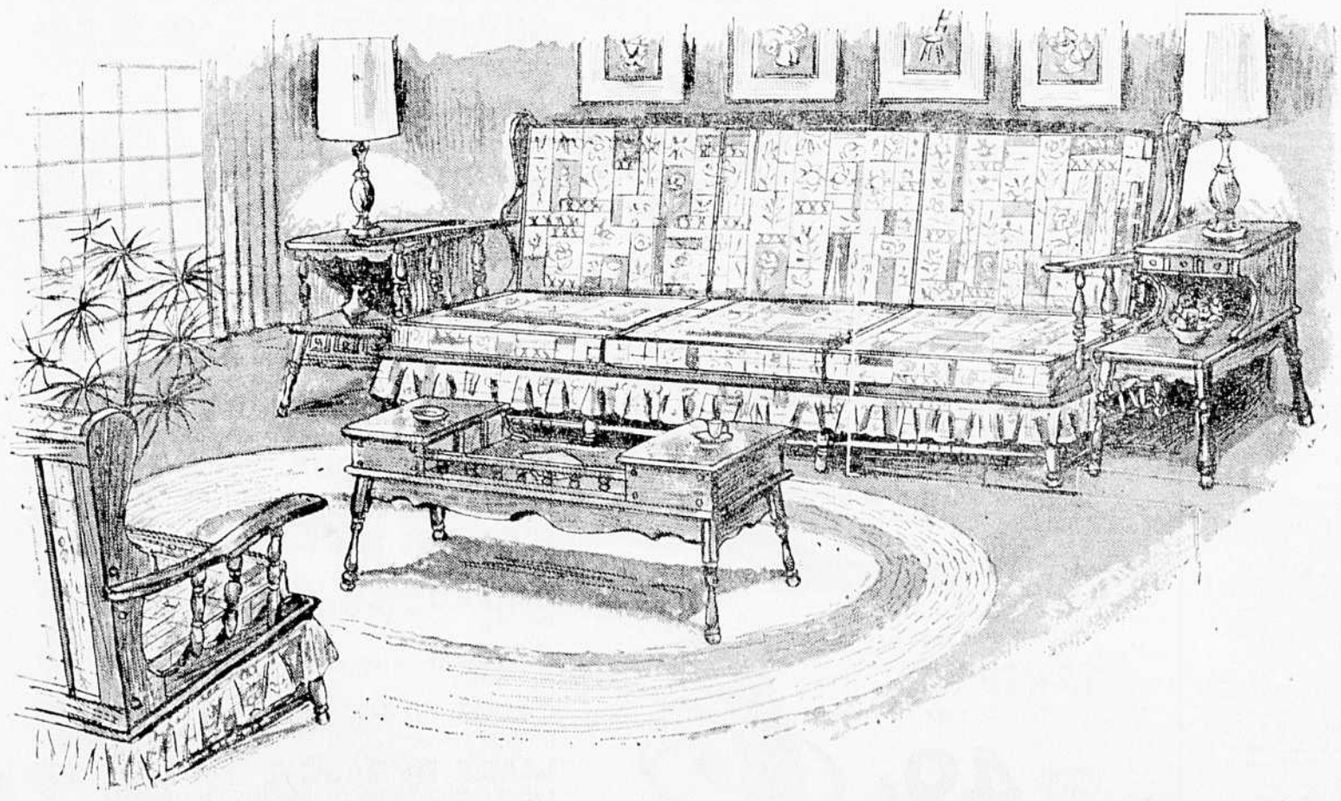
Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 7,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi le 6 octobre, jeudi le 7 octobre ou vendredi le 8 octobre, à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur.) Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186.

SPÉCIAL 14ième ANNIVERSAIRE

chez Jean C. LeBlanc
où c'est garanti pour longtemps



MOBILIER DE SALON EXCEPTIONNEL
de pur STYLE COLONIAL

Des spécialistes du meuble colonial ont créé ce splendide mobilier comprenant : un sofa à trois places et un fauteuil simple ; tous les meubles sont construits d'érable choisi, spécialement traité et admirablement poli. Les coussins sont de caoutchouc-mousse et couverts d'un tissu colonial type qui forme la valence plissée tout autour du sofa et de la chaise.

GRATIS ! Une table de bout et une table cocktail assorties.
Une valeur régulière de $309.00 offerte en grand spécial 14ième anniversaire à

5826 PLAZA ST-HUBERT 272-1122

$214.00

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.

le centre d'ameublement DE LA PLAZA
qui vous offre les MEILLEURES AUBAINES

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

La Rhodésie se fout du Commonwealth

LONDRES (Reuter) — Le premier ministre de la Rhodésie, M. Ian Smith, se fout de ce que pensent les pays du Commonwealth concernant l'intention qu'on lui prête de proclamer unilatéralement l'indépendance de son pays. Interrogé au sujet des pressions que font certains pays du Commonwealth, et notamment le Canada, M. Smith a dit: "Franchement, nous ne sommes pas intéressés à ce qu'ils disent".

M. Smith reste toutefois optimiste quant au résultat des négociations qu'il poursuit à Londres avec les autorités britanniques. Jusqu'à maintenant, le gouvernement britannique s'en tient à sa politique de refuser l'indépendance à la Rhodésie tant que les pleins droits n'auront pas été assurés à la très forte majorité noire du pays. On compte environ 4,000,000 d'Africains et 300,000 Blancs en Rhodésie.

Après plusieurs pays africains, le Canada s'oppose à toute déclaration unilatérale d'indépendance par le gouvernement blanc de la Rhodésie.

Pékin accuse l'Inde de violation de sa frontière au Sikkim

PEKIN (AFP, PA) — Dans une note remise aujourd'hui à l'ambassade de l'Inde à Pékin, le gouvernement chinois proteste contre les "provocations indiennes à la frontière entre la Chine et le Sikkim, annonce l'agence "Chine nouvelle".

La note précise qu'un garde-frontière chinois a été blessé au cours d'un incident survenu le 2 octobre.

Toutefois, le ministère indien de la Défense, commentant la note diplomatique chinoise, a accusé à son tour les troupes de Pékin d'avoir ouvert le feu sur des forces indiennes à partir de positions situées à l'intérieur du territoire du Sikkim, lundi dernier.

"Le gouvernement chinois avertit une fois de plus le gouvernement indien que celui-ci doit immédiatement mettre fin aux intrusions de ses troupes en territoire chinois. Dans le cas contraire, l'Inde doit porter l'entière responsabilité des graves conséquences qui s'ensuivraient", déclare notamment la note de Pékin.

Les USA contribueront plus de $3 milliards pour l'aide étrangère

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a approuvé la loi financière de 3,218 milliards de dollars d'aide à l'étranger, dont le texte a été envoyé sur le bureau du président Johnson qui doit la signer.

Cette loi — déjà votée vendredi par la Chambre des représentants — est le fruit d'un compromis entre les deux assemblées. La somme finalement adoptée est inférieure de 241,470,000 dollars à celle demandée par le président, et de 32 millions à celle votée l'an dernier par le Congrès.

Parmi ces 3,218 milliards figurent notamment 2,048 milliards d'aide économique et 1,17 milliards d'aide militaire. Avec les 714,188,000 dollars destinés au "peace corps", aux Iles Riou Kiou (Okinawa) et aux institutions internationales de prêt, l'autorisation de crédit votée par le Congrès s'élève à un total de 3,932,188,000 dollars.

Ripley nettement dépassé

La formule d'Ali-Baba, "Sésame, ouvre-toi", est maintenant une réalité: l'industrie américaine, annonce la revue "Product Engineering", a mis au point une serrure qui n'obéit qu'à la voix de son maître.

Equipée d'un microphone et d'un dispositif électronique, la serrure magique peut également, moyennant quelques modifications, obéir aux autres membres de la famille, mais elle refusera toujours de céder aux injonctions des voix inconnues de son "programmateur".

Le gant propulseur est le dernier cri de la mode astronautique américaine.

"American Machines" annonce en effet que les cosmonautes des Etats-Unis seront désormais dotés de gants à réaction qui leur permettront, en pointant simplement l'index, d'évoluer dans l'espace dans n'importe quelle direction. La marche arrière est également prévue. Chaque gant disposera d'une réserve d'air comprimé d'une durée d'une heure et demie.

Après la brosse à dents électrique, qui fait fureur sur le marché américain, voici le dentifrice pour brosses à dent électriques...

Il s'agit, d'après "Chemical Week", d'une pâte dentifrice moins mousseuse que les produits habituels. Elle permet, semble-t-il, à la brosse électrique de ne pas projeter d'éclaboussures sur la glace ou les murs de la salle de bain.

Le discours du pape, contribution positive à la paix internationale

— Tass

(d'après AFP, PA et UPI)

"Les déclarations faites par le pape sont sans aucun doute une contribution positive au renforcement de la paix internationale", déclare l'agence "Tass" commentant longuement en des termes favorables les discours de Paul VI à l'ONU et à Rome.

"L'opinion publique soviétique est convaincue que les différends d'ordre politique et religieux ne peuvent et ne doivent pas être des obstacles à l'union de tous ceux qui mettent au-dessus de tout le maintien de la paix, bien suprême de l'humanité", écrit M. Anatole Krassikov, commentateur de l'agence Tass.

Fait à noter, c'est ce même commentateur soviétique qui, le 13 septembre dernier, critiquait le pape en termes sévères, l'accusant d'éveiller "les passions de la guerre froide".

A propos des déclarations du pape sur l'étude des moyens capables de garanti la sécurité sans avoir recours aux armes et sur la condamnation de la course aux armements, M. Krassikov écrit: "Ces paroles, dans la bouche du chef de l'Eglise catholique, qui réunit près de 500 millions de personnes dans différents pays du monde, acquièrent une signification particulière. Elles sont accueillies comme une promesse solennelle d'utiliser en faveur de la paix le poids moral de l'Eglise dans ces pays, où elle a une grande influence".

Les "Izvestia", au contraire, publient un commentaire prudent et quelque peu réticent. Ils soulignent que Paul VI a souhaité la paix au Vietnam, "mais il n'a fait aucune proposition concrète". Le journal ajoute que le cardinal Spellman et le président Johnson ont tenté d'exploiter à leur profit la visite du pape à New York.

RACISME : 517 marcheurs, dont des écoliers arrêtés au Mississippi depuis vendredi

NATCHEZ, Mississippi (PA) — La police a arrêté 106 marcheurs noirs dont des écoliers hier soir, ce qui porte à 517 le nombre de manifestants intégrationnistes emprisonnés depuis vendredi dernier. Cependant, elle a ramené un des dirigeants de la manifestation pour l'aider à contenir d'autres jeunes Noirs qui se dirigeaient vers 150 Blancs qui les insultaient.

Alors que la police faisait monter dans des autobus les manifestants noirs, ils brandissaient les poings criant aux policiers de "chasser ces partisans du Ku Klux Klan d'ici".

Parmi les Blancs qui s'étaient assemblés non loin d'une église noire où avait débuté la marche se trouvait E.-L. McDaniel, de Natchez, Grand Dragon du Mississippi des KKK unis d'Amérique.

La police a eu fort à faire pour empêcher les deux groupes d'en venir aux coups.

Un Noir de Chicago, Rudy Shields, s'est emparé d'un haut-parleur de la police et a dit aux manifestants: "Vous aggravez votre situation. Retournez dans l'église".

La police a précisé qu'un des Noirs arrêtés, Hugh Ranson, de Natchez, portait un revolver chargé de calibre 38 au moment où il était placé dans l'autobus.

Un des dirigeants noirs a ajouté que les manifestations se poursuivraient tant que les autorités municipales ne consentiront pas à leur requête d'intégration.

Pendant ce temps à Crawfordville, en Georgie, les dirigeants du Mouvement des Droits Civiques qui luttent pour l'intégration scolaire ont dit qu'ils préparent un boycottage chez les écoliers noirs de six autres comtés environnants.



ECONOMISEZ SUR LES SAVOUREUX
FRUITS et LEGUMES FRAIS A&P

POMMES MacINTOSH – De fantaisie, croquantes, juteuses – Cultivées au Québec
en sac cello de 10 liv. 59¢

A&P VENTE DE CAFÉ EN GRAINS
EPARG. 4c sur sac 1-livre
EPARG. 15c sur sac 3 liv.
CAFE BOKAR sac 3 liv. $2.40 | sac 1 liv. 83¢
RED CIRCLE sac 1 liv. 81¢
8 O'CLOCK sac 3 liv. $2.22
Sac 1 liv. 77¢

SPECIAL! Pain Blanc JANE PARKER TRANCHE ou NON-TRANCHE
2 pains 24 on. 39¢
Garnissez votre congélateur à ce bas prix!

Préparé pour Vous avec Soin par Jane Parker
TARTE A LA CITROUILLE JANE PARKER grande tarte 8" 49¢
Prix rég. ch. 55c—Epargnez 6c

GATEAU CHIFFON cha. 49¢ — ORANGE ou CITRON, JANE PARKER — Prix rég. ch. 59c—Epargnez 10c
ROULES de Cannelle pqt de 8 35¢ — JANE PARKER — Prix rég. pqt 39c—Epargnez 4c
BEIGNES-GATEAUX 2 pqts de 12 49¢ — Ordinaires, sucrés ou cannelle, Jane Parker — Prix rég. pqt 29c—Epargnez 9c
Petits Pains Français pqt de 6 21¢ — BRUNIR ET SERVIR, JANE PARKER — Prix rég. pqt 29c—Epargnez 8c

EXTRA-SPÉCIAUX

SPECIAL! POIS A&P DE CHOIX 6 btes 15 on. 89¢
RAGOUTS Puritan BOEUF ou IRLANDAIS bte 24-on. 45¢ Special!
SPAGHETTI 2 btes 15½-on. 55¢ — (Avec boulettes de viande) Chef Boy-Ar-Dee. Reg. bte 31c—Epargnez 7c
BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE 2 btes 15½ on. 55¢ — Prix rég. bte 31c—Epargnez 7c
BISCUITS David Frère, Coco Macaroons, Chocolat Sandwich ou Mallows à la Gelée 3 pqts $1.00
CERISES ROUGES GLACEES, DALTON pqt de 8 on. 45¢
FRUITS MELANGES COUPES ET GLACES, DALTON pqt de 8 on. 29¢
NOIX DE GRENOBLES EN MORCEAUX SUNNYFIELD, A&P pqt de 8 on. 45¢
SPREAD de FROMAGE JUBILEE jarre 16 on. 59¢ — Prix rég. jarre 65c—Epargnez 6c
FROMAGE DOUX liv. 65¢
FROMAGE MOYEN liv. 79¢
FROMAGE FORT CRACKER BARREL, DE KRAFT liv. 83¢
GATEAU aux FRUITS 1 liv. 49¢ 2 liv. 97¢ 4 liv. $1.93 — ANN PAGE
GATEAU aux FRUITS 1½ liv. $1.39 couronne 3 liv. $2.69 — JANE PARKER
CREME GLACEE (SAVEURS ASSORTIES) MARVEL cont. ½ gal. 89¢ — Brique d'une chopine — 27c
LAMES DE RASOIR D'ACIER INOXYDABLE, DOUBLE TRANCHANT, PERMA SHARP 5 pour 59¢

Joyeuse fin de semaine!
A&P MAGASINS d'ALIMENTATION — A&P EST DIGNE DE CONFIANCE — THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
c'est ce que nous vous souhaitons tous chez A&P

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusuq'à samedi le 9 octobre, 1965.

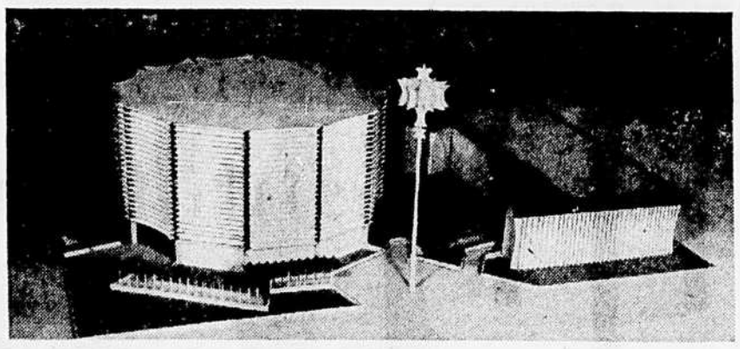
RAISIN BLEU NO 1 D'ONTARIO, CONCORD, SUCRE ET DELICIEUX panier de 6 pintes 69¢
BANANES SAVOUREUSES, GROSSEUR JUMBO 2 livres 29¢
RAISIN sans NOYAUX NO 1 des E.-U., SUCRE, GROSSES DAIES liv. 19¢
ECHALOTES NO 1 DES E.-U., FRAICHES, DOUCES 3 gros pqts 29¢
CONCOMBRES NO 1 DES E.-U., FRAIS, FERMES, LONGS ET BONS A TRANCHER 3 pour 29¢

Ni coupons, ni attrapes, ni limites — rien que des produits alimentaires de qualité chez A&P

TOMATES DE CHOIX, A&P 4 btes 20 on. 95¢ SPECIAL!
COMPOTE DE POMMES DE FANTAISIE, A&P 5 btes 15-on. 79¢ SPECIAL!
JUS DE TOMATES DE FANTAISIE, CLARK 7 btes 20 on. 99¢ SPECIAL!
SPAGHETTI OU MACARONI, LONG OU COUPE PRET — CATELLI 2 pqts 16 on. 39¢
BREUVAGES SPEAR ORANGE-ABRICOT OU ORANGE-ANANAS bte 48 on. 39¢
GELEES EN POUDRE JELL-O (Saveurs assorties) 2 pqts 6 on. 41¢
CONF. DE FRAISES RAYMOND ((Avec pectine) jarre 24 on. 73¢

Afin que tout notre dévoué personnel puisse jouir de la FETE d'ACTION de GRACES, tous les magasins A&P seront fermés toute la journée, LUNDI, 11 OCTOBRE

N'oubliez pas d'acheter du pain [illegible] Jane Parker pour la longue fin-de-semaine.



Un vaste ensemble de $3 millions

La maquette du pavillon du Pacifique Canadien et de Cominco a été dévoilée, hier, pour la première fois au moment même où étaient inaugurés les travaux de construction de ce vaste ensemble de $3 millions sur l'île Notre-Dame. Situé sur un terrain de 40,000 pieds carrés, le pavillon comprend une salle de cinéma polygonale de 8,200 pieds carrés et une salle d'exposition de 8,500 pieds carrés. Le pavillon sera entouré d'un jardin où auront été plantés des arbres caractéristiques de chacune des provinces du Canada.

Pavillon conjoint de Cominco et du Pacifique Canadien à l'Expo

par Raymond Grenier

A peu de distance au sud du terrain soviétique, sur l'île Notre-Dame, les maitres de l'oeuvre la plus considérable conçue par l'entreprise privée pour l'Exposition universelle de 1967 — le Pacifique Canadien et la Consolidated Mining & Smelting Company of Canada (Cominco) — ont inauguré, hier après-midi, les travaux de construction non seulement de leur pavillon de plus de $3 millions mais, en même temps, à 2,500 milles de là, en Colombie-Britannique, une exploitation nouvelle d'une mine dont les métaux extraits serviront à donner au pavillon son caractère et sa beauté.

Toutes distances abolies, grâce au réseau à ondes micrométriques des télécommunications du Pacifique Canadien, conversant entre eux comme s'ils avaient été sur une même estrade, les maires de Montréal et de Kimberley, C.-B., MM. Jean Drapeau et Clifford Swan, les présidents du Pacifique Canadien et de Cominco, MM. N. R. Crump et W. S. Kirkpatrick, à Montréal, et, à l'autre bout du pays, à 3,200 pieds dans un puits de la célèbre mine Sullivan de Kimberley, le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert F. Shaw, ont mené de front la double et symbolique cérémonie — la mieux réussie de toutes celles auxquelles ait donné lieu jusqu'ici une occasion de ce genre sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Vers 4 h., au fond de la mine colombienne, M. Shaw pressa sur un bouton. Au même moment, une explosion fit sauter là-bas un bloc de minerai de 6,000 tonnes — et donna ici le branle à deux perforatrices mécaniques guidées par MM. Crump et Kirkpatrick.

C'était montrer d'une façon assez spectaculaire que la technique moderne ne permet plus guère de ne concevoir le Canada que comme une vaste et disparate entité géographique. On l'a souligné avec insistance, hier.

"La cérémonie comporte un double symbole, a dit S. H. le maire Drapeau. D'une part, elle marque l'initiative féconde de deux importantes sociétés canadiennes qui s'associent l'une à l'autre dans la construction d'un pavillon digne de l'Exposition universelle et internationale de 1967; de l'autre, elle évoque une collaboration à l'échelle du Canada entier, que la ville de Montréal a constamment souhaitées depuis le jour où elle unissait ses efforts à ceux des gouvernements fédéral et provincial pour obtenir chez elle la tenue de cette exposition.

"Montréal a compris qu'une manifestation internationale de cette envergure pouvait illustrer plus que toute autre le Centenaire de la Confédération et de faire de cet événement le point de départ d'une alliance nouvelle entre les différents éléments ethniques et les diverses régions de notre vaste pays."

Même son de cloche à Kimberley, où le maire Swan a donné l'assurance que l'Ouest canadien désire le succès d'Expo 67 et que de très nombreux citoyens de la Colombie-Britannique se préparent déjà à visiter, dans une vingtaine de mois, une exposition où le monde et le Canada se présenteront mutuellement ce qu'ils ont de mieux.

Le président général du Pacifique Canadien, M. Crump, a rappelé, pour sa part, que sa puissante compagnie a tenu, depuis 1893, à marquer d'une présence canadienne de nombreuses grandes expositions étrangères et est même actuellement la seule à le faire à la Foire mondiale de New York. Ce passé imposait de singulières obligations à cette compagnie, vis-à-vis de l'Expo 67, compte tenu du rôle qu'elle a joué dans l'unification politique du Canada.

Avec son associée Cominco, le Pacifique Canadien a commencé, hier, la construction d'un pavillon — dont la maquette fut dévoilée pour la première fois et qui consiste en une salle de cinéma dodécagonale de 545 places et en un édifice d'exposition où l'on fera appel aux cinq sens pour l'illustration de l'apport que les deux compagnies offrent au progrès de l'homme dans une impressionnante variété de domaines.

Pour le film qui sera présenté sur toile de type "à écrans multiples" dans la salle de cinéma, on s'est adressé à ceux qui ont fait, pour Johnson Wax, à la Foire de New York, le film le plus sensationnel de tous ceux qui ont été présentés à cette occasion et qui a été cité comme modèle par les critiques cinématographiques new-yorkais.

C'est donc Francis Thompson Inc. qui est en train de tourner à travers notre pays ce que M. E.-L. Guertin, directeur général du pavillon conjoint du Pacifique Canadien et de Cominco, a appelé "une symphonie cinématographique sur le Canada" qui illustrera, elle aussi, le thème principal d'Expo 67 : "Terre des Hommes".

"Le bassin industriel du St-Laurent", thème choisi pour le pavillon du Québec

par Gilles Daoust

"Le bassin industriel du St-Laurent", tel est le thème de ce nouveau pavillon, celui du Québec industriel, qui sera construit sur la jetée McKay, au coût de $1,500,000., en vue de l'Expo '67.

On sait que le pavillon en question, qui ne doit rien coûter à l'Expo, (comme celui de l'Art de vivre), exigera une contribution financière de $60,000 de la part de chacune des entreprises ou groupes d'industries qui y participeront.

Au contraire du pavillon de l'Art de vivre, le pavillon du Québec industriel pourra cependant être construit dès que les dix premiers contrats auront été signés.

Le projet du pavillon industriel a été mis en avant par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui n'en fera cependant que la surveillance générale et veillera à fournir à son comité d'organisation le personnel compétent nécessaire.

M. Maurice de Goumois, président du comité d'organisation du nouveau pavillon a annoncé, hier après-midi, aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens réunis en séance d'information, que l'on avait décidé de fixer au 29 octobre la date-limite pour l'obtention d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le comité d'organisation du pavillon du Québec industriel a tenu jusqu'ici plusieurs de ces réunions d'information, convoquant divers groupements d'industriels et de manufacturiers.

M. de Goumois a annoncé hier qu'à partir d'aujourd'hui le comité d'organisation aurait des entrevues privées avec les différents industriels et manufacturiers.

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui était invité hier à la réunion de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré que la présence de ce pavillon à l'Exposition offrait aux industriels la chance de faire un investissement inespéré.

M. Lévesque a mentionné la proximité d'autres pavillons à caractère commercial et industriel qui ne manqueraient pas d'amener les visiteurs au pavillon du Québec industriel. Le ministre a ajouté que, d'autre part, le ministère de l'Industrie et du Commerce, grâce à ses diverses "maisons" situées à l'étranger, ferait en sorte d'attirer ici les industriels et manufacturiers étrangers.

A la fin de la réunion d'hier, les manufacturiers et industriels présents ont eu l'occasion d'examiner la maquette du pavillon que l'on projette de construire, pavillon qui offrira aux exposants 25 sections (et peut-être davantage) permettant de s'y installer seuls ou par groupes d'industries similaires.

M. de Goumois a expliqué que le projet permettrait aux manufacturiers et industriels qui ne peuvent se payer un pavillon à eux d'être adéquatement représentés à l'Expo.

Route à 4 travées entre Ottawa et Pointe-Fortune

OTTAWA. (PCI) — Le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il prévoit la construction d'une route reliant Ottawa à Pointe-Fortune, municipalité sise à environ 35 milles au nord-ouest de Montréal.

Cette route à quatre travées, qui couvrirait une distance de 67 milles, coûterait $40,000,000 et aurait priorité dans les projets de voirie réservés à l'est de la province.

Le coût de ces projets s'élève à $100,000,000 sur une période de 20 ans, période durant laquelle devront être effectués multiples projets y compris celui-ci.

Cette décision faisait suite à une étude démontrant que d'ici 1985, le système routier actuel de l'Ontario ne suffirait plus et que, comme la route 17 reliant Ottawa à Montréal, plusieurs artères seraient congestionnées...

M. William Bidell, directeur de la planification pour la province, estime à $500,000,000 les dépenses de voirie jusqu'à 1985.

Vous êtes invités à venir voir
en avant-première les
ACADIAN
'66
chez
Parkway Pontiac ltd.
3500 JEAN-TALON OUEST • RE. 9-2291

Le syndicalisme est essentiel à la démocratie

— Jean Gérin-Lajoie

Comme il se devait, un syndicaliste, en l'occurence M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ) a brossé un tableau imagé des avantages que le syndicalisme représente pour les membres des corporations professionnelles.

"Il est inquiétant de savoir que la liberté de pensée d'un plombier est plus grande que celle d'un ingénieur", a-t-il dit pour démontrer qu'un citoyen qui se protège, sur son lieu de travail, remplit une condition essentielle d'une démocratie valable.

M. Gérin-Lajoie a fait un parallèle entre les corporations professionnelles et le syndicalisme. Il a retrouvé dans ces corporations des attributs du mouvement syndical, en ce qui a trait par exemple à la limitation de l'état de concurrence naturelle des travailleurs entre eux.

Mais, les corporations, et nommément, le Barreau et le Collège des Médecins, exercent une action semblable au syndicalisme mais le font en s'efforçant de "conserver le statut du travailleur à la pièce pour leurs membres".

Les corporations ont de plus ce que M. Gérin-Lajoie a appelé un "atelier syndical" qui donne à celles-ci le contrôle sur certains aspects professionnels de leurs membres.

En fait, M. Gérin-Lajoie note que les corporations ont reproduit chez-elles l'équivalence syndicale "mais qu'elles sont incapables de s'adapter au syndicalisme de salariés".

M. Gérin-Lajoie a parlé ensuite plus spécialement des "cadres" dans l'entreprise. Il a déclaré que des employés refusent des promotions par crainte de se retrouver sans aucune sécurité et devenir ainsi des "citoyens silencieux".

La notion de cadres est différente sur notre continent d'avec celle admise en France. Le succès du recrutement en France serait attribuable, selon le conférencier, au faible contenu des conventions collectives de travail, ce qui n'est pas le cas en Amérique.

Les hôpitaux utiliseront du linge en papier

NUREMBERG. — Les substances radioactives sont de plus en plus couramment utilisées en médecine. L'irradiation de tumeurs n'est plus un procédé tout à fait nouveau. Ce qui est nouveau par contre, c'est une thérapeutique consistant à administrer directement aux malades des substances radioactives sous forme médicamenteuse. On peut dire, au reste, que le service d'irradiation et d'isotopes de la clinique de Nüremberg a fait oeuvre de pionnier dans ce domaine.

L'institut et la clinique sont situés dans un abri souterrain et séparés des autres installations par une cloison épaisse de plusieurs mètres. Les chambres individuelles aménagées de manière confortable et moderne sont mises à la disposition des patients de la clinique. Elles sont protégées contre les irradiations.

Pour la première fois dans cette clinique on utilise également du linge en papier à jeter après usage. Tous les objets qui entrent en contact avec les patients risquent en effet d'être contaminés par la radioactivité. En particulier les draps qui s'imprègnent de la sueur ou même de la salive des malades qui subissent le traitement d'irradiation atomique, et qui contiennent les dangereux isotopes.

Précautions nécessaires

Le linge en papier est conservé durant trois mois à la clinique pour des raisons de sécurité avant d'être brûlé. Il faut en effet mettre les draps à l'abri durant ce laps de temps. Si on les lavait immédiatement, l'eau contaminée devrait être conservée dans le bunker jusqu'à là perte de sa radioactivité. Ou bien il faudrait mélanger chaque litre d'eau à 10,000 litre d'eau pure pour éviter tout risque de contamination radioactive.

De plus, même après le lavage, la désinfection, le séchage et le repassage, on ne peut être assuré à cent pour cent que le linge soit complètement décontaminé.

Des expériences similaires à celles réalisées à Nüremberg se poursuivent un peu partout dans les cliniques. Il est probable que de nombreux établissements hospitaliers seront dotés du linge en papier "Moltex". Outre les avantages que présente le linge à jeter après usage sur le plan de l'hygiène, son utilisation entraine une économie de temps et de main-d'oeuvre appréciables. Une grande firme allemande de fabrication de papier vient d'élargir son programme de production et envisage de fabriquer des vêtements en papier pour le personnel médical.

Troubles visuels chez les enfants

Il arrive que de jeunes enfants souffrent de troubles visuels sans s'en rendre compte, étant donné qu'ils n'ont jamais fait l'expérience d'une vision normale. Un enfant intelligent peut fort bien ne pas progresser en classe au même rythme que les autres, parce que sa vue fait défaut.

Couturier déplore l'absence d'un médecin au sein du comité d'étude

QUEBEC. (PC) — Le ministre de la Santé du Québec, le Dr Alphonse Couturier, a déclaré, hier, qu'il déplore l'absence d'un représentant de la profession médicale au sein du comité d'étude formé par le gouvernement provincial en vue de l'établissement d'un régime d'assurance-santé au Québec.

Dans une mise au point touchant son attitude à l'égard de certaines critiques adressées au gouvernement du Québec, ces jours-ci, le Dr Couturier a tenu à préciser qu'il avait recommandé au cabinet provincial de nommer un médecin au sein du comité, mais que le conseil des ministres en avait décidé autrement.

Le Dr Couturier a ajouté d'autre part que s'il a voté lors de la dernière session en faveur de l'amendement à la loi des hôpitaux permettant au lieutenant-gouverneur en conseil d'édicter des règlements touchant le hôpitaux, c'est parce qu'il était convaincu qu'aucune entente n'était possible entre le collège des médecins et les associations hospitalières, qui devaient s'entendre à ce sujet depuis 1962. Le cabinet provincial doit faire suite à l'amendement dès aujourd'hui, date limite d'un dernie rdélai accordé a u x deux groupes pour s'entendre.

La future école Eugénio-Pacelli à St-Jean-paroisse

SAINT-JEAN. (G.L.) — Les travaux de fondation de la future école "Eugénio-Pacelli" commenceraient d'ici le mois de décembre dans la paroisse St-Eugène.

Grâce à l'intervention de M. Gustave Signori, la future école a pris le nom du défunt pape Pie XII. La paroisse St-Eugène, où s'érigera la future école, fut la dernière paroisse fondée par le souverain pontife, avant sa mort.

Au cours de l'assemblée régulière de St-Jean-paroisse, les représentants de la Commission scolaire de Saint-Jean ont rencontré les autorités municipales en vue de leur demander s'il était possible de donner un certain montant, afin d'aider à la construction de salles de jeux, attenantes à la future école, pour les enfants de leur paroisse. Ces salles seront situées au soubassement de la future école.

Le conseil municipal de la paroisse en est venu, après discussions, à la conclusion qu'il pourrait fournir $1,750 par année, pendant une période de 10 ans. Les plans et devis de la future école "Eugénio-Pacelli" ont été établis par l'architecte Gérard Charbonneau, de Montréal.

Advenant l'impossibilité de commencer les fondations à cette date, on les entreprendrait en décembre. La future école a construire au coût de $335,000, selon les normes établies par le ministère de l'Education, comprendra 16 classes, deux maternelles, un cafétéria et un gymnase.

On projette cependant d'ajouter neuf classes au fur et à mesure que la paroisse St-Eugène progressera.

La nouvelle école se construira tout près de la nouvelle église de la paroisse de St-Eugène. On se souvient que le terrain de 60,000 pieds carrés sur lequel sera bâti le futur temple, fut donné par le maire suppléant de Saint-Jean-paroisse, M. Henri Roman.



M. Donald Gordon



M. George C. Marler



M. Lazarus Phillips

Doctorats honoris causa conférés par McGill

L'Université McGill conférera cinq doctorats honoris causa à autant de Canadiens éminents lors des cérémonies de la Journée des fondateurs, le jeudi 7 octobre. Environ 400 étudiants formeront aussi cortège pour aller recevoir leurs diplômes collégiaux ou universitaires, ou leurs diplômes. Les cinq qui recevront un doctorat en droit (LL.D.) sont MM. Donald Gordon, président du bureau de direction et président des Chemins de fer nationaux ; George C. Marler, ministre d'Etat du gouvernement du Québec ; le Dr Walter C. MacKenzie, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta ; Henry Poole MacKeen, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; et Lazarus Phillips, philanthrope de la communauté juive canadienne. MM. Marler, MacKeen et Phillips sont diplômés de l'Université McGill. M. Gordon fera le discours de circonstance.

avis de DÉCÈS

ABRAN (Gracia) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Gracia Gauthier, épouse de feu Henri Abran, mère de Roland et Fernande (Mme Claude Arcand) belle-mère de Mme Roland Abran (Gisèle Picard). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABY (Imelda) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Imelda Baby, née Carignan, épouse de feu René Baby, mère de Raoul, Paul, Juliette, Louise-Renée, et de feu Georges. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (C. Raymond) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr C. Raymond Beaudoin, époux de Jeannette Blanchard, demeurant au 4741 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Marie-Stéphanie) — A Cité Laval, le 5 octobre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Marie-Stéphanie Boulé dit Marie-Ange. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Les funérailles
J.-R. Deslauriers Ltée.
5503 ouest, boul. Gouin.
pour se rendre à l'église Saint-Maxime de Chomedey où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOILLEZ (Clémentine) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Emile Chaboillez, née Clementine Guindon, mère de Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Rome) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Rome Corbeil, époux d'Annette Joly. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE (Marguerite) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marguerite de Bellefeuille, fille de feu Omer De Bellefeuille et de feu Flora Duhaine, demeurant 1690 Laurier est, soeur de Mme J. Terras et tante de Gaston et Marcelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGUIRE (Paul) — A Montréal-Nord, le 6 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Deguire, employé de McDonald Tobacco, époux d'Yvonne Piché, demeurant à 823 St-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEXTRADEUR (Arthur) — A Verdun, le 3 octobre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Arthur Dextradeur, époux de Mabel Edsell, demeurant à 3966 Bannantyne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI NARDO (Antonio) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Di Nardo époux de feu Berta Rosa, père de Vicky, Michel, Johnny, Mme Johnny Corbeil (Dora), Dante, Mme Roger Gariépy (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
202 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Hormidas) — Accidentellement à St-Jérôme, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans est décédé M. Hormidas Dupuis, époux de feu Lea Duval, demeurant 616 Laviolette. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Calixte où on libéra sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (René) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé René Dussault, époux de Mignonne Plouffe, demeurant à 1917 Moreau. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUVEL (René) — A Cité LaSalle, le 5 octobre 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. René Fauvel, époux de Marie-Anne Ladouceur, demeurant 395, 8e LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin
7619, boul. LaSalle
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Ernestine) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Henri Filion, née Ernestine Lefebvre, demeurant 8441, boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Belair (angle Boul. Pie IX et 21e ave)
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Pit) — Subitement à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 58 ans est décédé Rosario (Pit) Gauvreau, agent de distribution, époux de Gilberte Tartinville. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 ave Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Joseph) — A Montréal-Nord, le 5 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph (Jos) Gendron, époux de Marguerite Gendron (Maggie), demeurant 12,102 l'Archevêque, appt 207, père du docteur Roland Gendron, du service de la santé de la cité de Montréal Nord. Les fnuérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Etienne de Beauharnois où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

GROULX (Armand) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Groulx, époux de Marguerite Leduc. La dépouille mortelle sera exposée à la demeure du défunt,
3920, Côte Vertu, St-Laurent,
à 2 h. p.m., mercredi. Avis des funérailles plus tard.

GUAY (Yvonne) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Yvonne Guay, ex-infirmière de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, ou le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Noël) — A l'Ile Perrot, le 5 octobre 1965, à l'âge de 52 ans 10 mois, est décédé M. Noël Guindon, époux d'Yola Malo, demeurant au 230, 6e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Germaine) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean-Charles Harvey née Germaine Dechesnes, demeurant 5415, ave. du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, ave. Laurier,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Louis-Damien) — A Montréal, le 4 octobre 1965 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis-Damien Jérôme, fils de feu Damien Jérôme, et de feu Clara Proulx. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSTON (Robert) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Robert Johnston, fils de M. et de Mme James Johnston, née Simonne Gendreau, frère de Anne et de Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAPPLER (Mary) — A Alburg, Vermont, le 4 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Eugène Kappler, née Mary Carroll, demeurant à Alburg, Vermont, soeur de Theresa, (Mme J.-E.-A. Decelle), Sara (Mme Sam Burke), Agnès (Mme H. Melsaac), Frances et 1 frère, Philip G. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne, St-Lambert,
à 9.30 hres, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Omer-Charles Labelle, née Marie-Juliette-Adrienne Goulet, mère de Manon, demeurant à 11073 Paris. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Marie) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 92 ans 8 mois, est décédée Mme veuve J.-H.-A. Labelle, autrefois de St-Jérôme, née Marie Cadieux, demeurant au 7105 avenue Sarard, mère du Rév. Père Paul Emile, C.F.S., René, Yvonne, Lucienne (Mme Robert Hébert). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Marie-Rose) — A St-Hermas, le 4 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adélard Lafond, née Marie-Rose Paiement. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Filion
St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Irénée) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Irénée Lalumière, époux de feu Germaine Beaupré, demeurant à 10,738 Iberville, père de Marcel, Robert, Hélène (Mme A. Cobetto), Huguette (Mme A. Cobetto). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Clavel, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDURE (Aurore) — A Montréal, le 3 octobre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Aurore Gauthier, épouse d'Horace Laverdure, ex-conseiller de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jeanne) — A Lachute, le 5 octobre 1965, est décédée Jeanne Lavigne, épouse de feu le notaire Félicien Lavigne, demeurant 199 chemin Béthanie, mère de Mme Royal Carriere (Marcelle). Elle est exposée aux salons situés à
660, rue Principale,
jusqu'à jeudi après-midi à 1 heure, transportée aux salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute,
Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, à 2 heures, à l'église St-Anasthasie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Agnès) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, 1 mois, est décédée Mme veuve Hormidas Leblanc, née Agnès Perreault, demeurant 2561 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Dollar) — A Verdun, le 4 octobre 1965 à l'âge de 70 ans est décédé M. Dollar Leblanc, époux de Eva Cormier, demeurant à Gros Cap, Ile de la Madeleine. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
Avis des funérailles plus tard.

LEGAULT (Rosa) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Albert Legault, née Rosa Laniel, demeurant au 5181 Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Cécile) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 4 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Bernard Marsolais née Cécile Venne, demeurant à la Côte-St-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée,
256, 12e avenue, St-Lin,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, ou le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Fabiola) — A Montréal, le 3 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Albert Paré, née Fabiola Desrosiers, demeurant 1501 Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lanoraie où un libera sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Léa) — A Montré

Lesage remanierait son cabinet d'ici la mi-octobre

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

par Claire Dutrisac

Des rumeurs, fortement accréditées dans les milieux gouvernementaux, affirment que le premier ministre de la province de Québec procédera, dès la mi-octobre au remaniement de son Cabinet.

On prépare des changements majeurs. M. Eric Kierans irait au ministère de la Santé et M. René Lévesque lui-même changerait de ministère. M. René Lévesque à tout ce qui est profondément humain explique sa nomination à la tête d'un ministère dont le budget est très élevé et dont l'importance sociale est capitale. L'intérim qu'il assume, et la façon dont il l'assume, ont certes indiqué dans quel domaine il allait situer son action future.

Quant à M. Kierans, la rumeur l'avait plusieurs fois mis à la place du Dr Couturier. L'instauration relativement prochaine d'un régime d'assurance-maladie accroitera la tâche administrative du futur ministre de la Santé. Les titres et qualités de M. Kierans, comme administrateur et homme d'affaires, sont trop connus pour qu'on se surprenne de cette nomination. On estime, en certains milieux, qu'ayant mis de l'ordre dans le ministère du Revenu, il pourrait accomplir un travail semblable dans le secteur de la Santé.

Cependant, on se demande si M. Lesage osera, dans la conjoncture actuelle, nommer à la direction du ministère de la Santé, un ministre non médecin qui est le "poulain" de M. Marler, l'homme qui a été le promoteur du Bill 74.

De plus, M. Kierans, bien qu'extrêmement sympathique aux Canadiens-français, est de langue anglaise. Or, dans les milieux hospitaliers et médicaux, on murmure que les hôpitaux de langue anglaise n'ont pas mené une lutte très ferme contre l'adoption du Bill 74 qui a mis la profession médicale en ébullition.

M. Gaston Binette, actuellement ministre d'Etat, remplacerait M. Lévesque au ministère des Richesses naturelles. Le Dr Alphonse Couturier détiendrait le portefeuille du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Enfin, M. Gérard Cournoyer (ministre du Tourisme) et M. Emilien Lafrance (ministre de la Famille et du Bien-être social) seraient nommés ministres d'Etat.

Quant à celui qui remplacerait M. Kierans au ministère du Revenu, les paris sont ouverts. On parle de M. Richard Hyde, président de la Chambre et député de Westmount...

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 6 octobre 1965 / saint Bruno / 81e année, No 231 / 6 cahiers / 98 pages / La météo: moins frais demain / minimum 35 / maximum 50

Anjou : les parents de 300 élèves répondent : "non" • En page 3

"Il pourrait y avoir plus que 12 cadavres" (Wagner)

Certains officiers de police vont même jusqu'à 20

par Michel Lapalme

QUEBEC. — "Il se pourrait qu'il y ait plus de 12 cadavres", a déclaré ce matin au cours d'une conférence de presse, le ministre de la Justice de la province, M. Claude Wagner.

M. Wagner a cependant ajouté que selon les renseignements obtenus jusqu'ici, il devait toujours s'en tenir au chiffre approximatif de 12 cadavres qui auraient été massivement liquidés par la pègre à titre de témoins génants.

Le ministre de la Justice a ajouté que les renseignements s'étaient mis à affluer de façon considérable à la suite de sa conférence de presse de lundi dernier à Montréal.

M. Wagner était interrogé par les journalistes à la fin d'une petite réunion au cours de laquelle il avait souhaité la bienvenue à 18 étudiants en droit qui travailleront trois heures par jour au sein du ministère tout en poursuivant leurs études.

Les journalistes firent allusion à MM. Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, les procureurs de la Couronne dans les cas de fraudes, d'incendies criminels et de meurtres qui attirent actuellement l'attention de la Justice et qui auraient été menacés, ainsi que leurs épouses et leurs enfants, au point d'être mis sous la surveillance de la police.

M. Wagner répondit que pour sa part, il n'avait reçu aucune menace, ni écrite, ni par téléphone et il ajouta dans un grand éclat de rire: "Les gens n'ont pas le temps d'écrire au rythme que ça va là".

Québec est stupéfiée

La ville de Québec est littéralement stupéfiée.

D'un meurtre qui avait intrigué, puis de deux meurtres qui ressemblaient au drame intime d'un couple, on tombe subitement sur une douzaine de meurtres en série, certains officiers de police portant même le chiffre jusqu'à 20.

Ils sont nombreux les milieux de Québec qui connaissent, depuis hier matin, une fébrilité extraordinaire, du ministère de la Justice aux salles de rédaction en passant par le palais de justice et sans doute par maints "secteurs" de la pègre.

A peu près partout, on s'accorde à dire que le ministère de la Justice se trouve actuellement en face d'une des plus grosses histoires criminelles du siècle, comparable en bien des points à certains des exploits les plus macabres du Chicago des années 30.

Un manoeuvre au service du gouvernement, sans doute instruit par la télévision, commentait hier : "Cela nous prendrait Elliott Ness." Il s'agissait évidemment du vainqueur d'Al Capone.

Les milieux plus spécialisés, ceux de la presse et de la justice, soulignent avec un peu plus de précision les traits les

Voir CADAVRES, en page 2

La police dévoile les noms des victimes

QUEBEC. (DNC) — Les autorités ont fait connaitre, hier, aux journalistes, les noms des cinq autres cadavres retrouvés jusqu'à maintenant dans l'incroyable affaire de la "mafia", à Québec. Elles ont cependant demandé à la presse de taire encore le nom de l'un d'eux, la famille n'ayant pas encore été informée.

On sait que le nom de Rédempteur Faucher, du 596 de la rue St-Valier est, à Québec, a été divulgué d'une manière sensationnelle, hier matin, lors de l'enquête préliminaire de Darabaner, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix.

Les autres noms sont : Paul Brie, 40 ans, de Québec, Albéric Bilodeau, de St-Joseph de Beauce et Maurice Gingras, propriétaire d'un magasin d'appareils électriques de Québec, disparu en 1962.

On a révélé que les corps de Faucher, de Brie et de Bilodeau ont été retrouvés à St-Gilles, comté de Lotbinière. Le cadavre de Gingras serait près de St-Ferdinand d'Halifax, dans les Cantons de l'Est. Le corps de celui dont le nom ne peut être divulgué est enseveli à St-Nicolas.

Diefenbaker : négligence des libéraux

par Jacques Pigeon

VINELAND, Ont. — A deux reprises, hier, le chef conservateur John Diefenbaker a relié la "négligence et l'indifférence" du gouvernement libéral au "sordide et violent drame" que le Québec vient de mettre à jour.

Au cours d'une conférence de presse à Hamilton, il a prétendu que le gouvernement aurait peut-être pu prévenir de tels événements en rendant public le contenu de son rapport sur les faillites frauduleuses.

Puis, à Vineland, près des chutes Niagara, il a condamné l'ineptie du cabinet libéral qui n'a pas jugé bon de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ce "racket international".

Le leader tory a ensuite affirmé que le Québec tentait de faire quelque chose" et qu'Ottawa nuisait considérablement aux efforts du ministère québecois de la Justice.

Bien plus, il a louangé "le

Voir NEGLIGENCES, page 2

Autres nouvelles à la page 8



"Il n'y a pas eu de révolte coordonnée contre Diefenbaker" — Sévigny

OTTAWA. (PC) — M. Pierre Sévigny, qui durant quatre ans fut ministre associé de la Défense dans l'ancien gouvernement Diefenbaker, déclare dans un volume publié aujourd'hui que la supposée révolte du cabinet contre M. John Diefenbaker, en 1963, était une fausse rumeur.

"Il n'y a pas eu, dans le cabinet, de projet coordonné de révolte contre M. Diefenbaker, à la tête du gouvernement", écrit-il dans son livre, "Ce jeu de la politique", que publie aujourd'hui McClelland & Stewart Ltd.

"Jamais il n'y a eu de conspiration organisée ou de plan bien conçu visant à forcer l'avocat des Prairies à prendre sa retraite. Jamais les mots "coups d'Etat" n'ont été mentionnée."

M. Sévigny précise que, toutefois, l'aile du cabinet appuyant M. Diefenbaker de façon fanatique et composée de MM. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, J. Waldo Monteith, ministre de la Santé, et Michael Starr, ministre du Travail, soupçonnait un vague complot en vue de renverser le premier ministre et avait constitué un groupe de résistance contre les supposés architectes du complot, ce qui finalement divisa le cabinet conservateur en deux.

Il écrit qu'avec d'autres ministres, il avait tenu une réunion au lendemain de la défaite du gouvernement aux Communes, le 4 février 1961, dans le seul but de constituer un programme qui aiderait le parti à remporter les élections générales du 8 avril suivant.

C'est le refus de M. Diefenbaker, qui ne voulut pas se joindre à eux pour discuter ces

Voir REVOLTE, en page 2

Jean Desmarais sera l'adversaire libéral de Dupuis

Le notaire Jean Desmarais, ancien maire de la ville de St-Jean, sera le candidat libéral officiel, aux élections fédérales du 8 novembre, dans le comté de St-Jean-Iberville-Napierville, détenu dans le dernier parlement par M. Yvon Dupuis.

Dans une déclaration annonçant le choix de M. Desmarais comme candidat libéral officiel, M. Pearson dit "qu'après plus de trois semaines de consultations avec les militants libéraux du comté en question, j'ai décidé, de concert avec le chef de l'aile québecoise, M. Guy Favreau, de demander à M. Jean Desmarais de se porter candidat libéral officiel dans ce comté. Je suis très heureux d'annoncer que M. Desmarais a accepté."



téléphoto PA

M. JOHNSON SERA OPERE

Le président Johnson a lui-même annoncé hier qu'il sera opéré vendredi pour l'ablation de la vésicule biliaire. Le président entrera demain soir à l'hôpital naval de Bethesda, dans le Maryland, non loin de Washington. *(Voir en page 2)*

La Cour suprême refuse un nouveau procès à Letourneau

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a rejeté aujourd'hui une requête d'Oscar Letourneau en vue d'un nouveau procès. Letourneau avait été trouvé coupable de l'assassinat de Charles Baillargeon au moyen d'une bombe de dynamite. Il doit être pendu le 10 décembre prochain.

Sept juges de la Cour suprême ont écouté pendant deux heures un plaidoyer en faveur de Letourneau. Après s'être retirés pendant quelques minutes, les juges sont revenus sur le banc et le juge en chef Taschereau a lu la décision du tribunal.

Le juge en chef a déclaré que la Cour n'avait pu trouver aucune irrégularité tant dans le jugement de la Cour d'Assises que dans celui de la Cour d'Appel.

Me René Letarte, défenseur de Létourneau, a soulevé quatre points en faveur Léo Létourneau, qui avait plaidé non coupable a cause d'aliénation mentale, au cours de son procès.

Voir COUR, en page 2

Pearson ouvre sa campagne en attaquant les néo-démocrates

par Pierre O'Neil

TIMMINS, Ont. — Adoptant le style de la population de cette petite ville minière le premier ministre est soudainement devenu "Roff Toff" hier soir et s'est lancé dans une vigoureuse attaque contre le parti néo-démocrate qui détient ce comté au parlement.

M. Pearson a bien reconnu que les idéaux et les objectifs sociaux de ce parti sont dans la meilleure tradition des partis réformistes. Mais de la part du premier ministre c'était là le baiser de la mort et il a poursuivi en accusant le parti de professer un socialisme doctrinaire et fondé sur la lutte des classes.

Le chef du gouvernement n'a pas été long à dire ce à quoi il voulait en venir. Il a déclaré en substance que son parti et les néo-démocrates recrutent leurs voix dans la même famille d'électeurs, mais il a exhorté la population de la région à ne pas voter néo-démocrate car ce parti selon lui n'a aucune chance de former le prochain gouvernement et les électeurs risquent donc ainsi de perdre leur vote.

La principale différence entre les libéraux et les néo-démocrates a-t-il dit, c'est que nous sommes en position de former le prochain gouvernement.

Les néo-démocrates parlent bien de s'emparer des voix des indécis mais c'est toujours ce qu'ils ont dit. Lors de la dernière campagne, il y avait des indécis et qu'ont fait les néo-démocrates ? Une proportion de cinq sur six d'entre-eux ont

Voir PEARSON en page 2

Le rapport Bladen: quadrupler l'aide aux universités

OTTAWA. — Le rapport de la commission Bladen publié aujourd'hui recommande une augmentation massive de l'aide fédérale à l'enseignement supérieur pour assurer la croissance économique du Canada.

Le rapport recommande au gouvernement fédéral de quadrupler immédiatement son aide aux universités et aux collèges en la portant à au moins $330,000,000 dès le prochain exercice financier, comparativement à une aide de $80,000,000 prévue dans le présent budget.

Dans un rapport de 35,000 mots, la commission ajoute que cette somme doit être accrue chaque année jusqu'en 1975 afin de résoudre la crise de l'enseignement supérieur au Canada.

Nommée il y a 18 mois par l'Association des universités et collèges du Canada, la commission était présidée par M. Vincent W. Bladen, 65 ans, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Toronto.

"On a à peine encore compris l'ampleur des mises de fonds requises", dit le rapport. Et même chez les directeurs des universités "bien peu réalisent l'ampleur de ces mises de fonds".

Les principales recommandations de la commission sont les suivantes :

Voir RAPPORT, en page 2

Autres nouvelles en pages 2 et 15



Témoignage accablant sur un assassinat

Témoin oculaire d'un assassinat dans les bois de Saint-Gilles de Lotbinière, Ovila Boulet, âgé de 52 ans et domicilié à Cap-Rouge, a après sa déposition quitté le tribunal à Québec, escorté par un agent de police. La photo du bas vous montre comment la police s'y prend pour accélérer les recherches.

Retour possible de Paul VI aux USA et visite de Johnson à Rome

CITE DU VATICAN (UPI) — Le président Lyndon Johnson se propose de visiter le Vatican dans un avenir pas tellement éloigné, et le pape Paul VI aurait l'intention de revenir aux Etats-Unis, affirme une source vaticane bien informée.

La même source déclare que le Souverain-Pontife a discuté de la possibilité d'une rencontre au Vatican lors de l'entretien qu'il a eu lundi avec le chef de la Maison Blanche. Toutefois, aucune date n'a été mentionnée ni pour la visite de Johnson au Vatican ni pour celle du pape aux Etats-Unis.

Si le pape revenait aux Etats-Unis, ce serait cette fois, déclare la source du Vatican, pour rendre hommage aux catholiques américains.

Terre-Neuve: gratuité de l'enseignement universitaire

Projet de salaire mensuel de $50 aux étudiants de l'université Memorial

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood a annoncée mardi un programme révolutionnaire qui accordera la gratuité scolaire aux étudiants de l'université de Terre-Neuve.

Le premier ministre a aussi annoncé une augmentation des octrois aux étudiants en pédagogie et a révélé un projet de salaire mensuel aux étudiants afin de leur aider à couvrir leurs dépenses pendant leur séjour à l'université Memorial.

L'Union canadienne des étudiants, qui représente les étudiants dans les universités, collèges et instituts techniques de langue anglaise à travers le Canada, a salué cette nouvelle comme "la mesure la plus progressive prise dans l'histoire de notre pays, pour assurer à son maximum l'égalité des chances en éducation, au niveau post-secondaire".

Le premier ministre de Terre-Neuve a été applaudi par quelque 2,000 étudiants à l'université Memorial quand il a révé-

Voir TERRE-NEUVE, en page 2

Le cardinal Léger: Qu'on ne fasse plus de distinction entre guerre juste et injuste

CITE DU VATICAN. (AFP) "Il faut condamner explicitement la guerre sous toutes ses formes. Aucune distinction ne peut plus être faite entre guerre juste et guerre injuste." Tel a été le sens de la plupart des interventions qui ont marqué la séance d'aujourd'hui du Concile, poursuivant la discussion du schéma traitant des problèmes de la paix.

"Les hommes ne doivent plus songer à défendre leurs droits par les armes, a déclaré notamment le cardinal Achille Lienart, évêque de Lille, mais à supprimer les injustices qui provoquent la guerre. Paul VI, en se rendant à l'ONU, a donné l'exemple de l'action de l'Eglise pour la paix."

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Mgr Paul Rusch, évêque d'Innsbruck, en Autriche, insistent pour que l'on ne fasse pas de distinction entre guerre juste et guerre injuste et s'accordent pour condamner le nationalisme. Le cardinal Léger voudrait que l'on mette en garde les gouvernements contre ce qu'il appelle "le mépris de la société internationale et la carence du sens international" et que l'on appuie les organismes internationaux.

Par ailleurs, par un vote

Voir LE CARDINAL en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 71
Bandes dessinées / 97
Campagne électorale / 21, 28, 29
Décès, Naissances, / 73
Editorial / 4
Finance / 30 à 32
Horoscope / 98
Immeuble / 13
Loisirs et récréation / 97
Mach / 58
Mots croisés / 98
Nouvelles internationales / 59, 60
Radio et télévision / 96
Spectacles et Concerts / 36,86,87
Sports / 39 à 44, 46 à 50 et 55
Sur les quais / 14
Tribunaux / 8, 17, 18 et 19
Vie féminine / 22 à 27
Vie mondaine / 23
Vie syndicale / 16
Votre médecin / 88

La police fouille le domaine de Lamothe

par Oswald Mamo

QUEBEC. — La Sûreté provinciale déploie de grands efforts dans les régions de Québec et de Montréal en vue de retrouver l'arme ou les armes utilisées par la "Mafia" québecoise pour liquider les quelque 12 témoins gênants.

On a appris en effet au siège de la Sûreté provinciale, à Québec, qu'un mandat de perquisition a été émis hier soir pour fouiller le "domaine" d'André Lamothe, l'homme qualifié d'extrêmement dangereux et qu'un témoin de la Couronne, Ovila Boulet, a formellement accusé d'avoir abattu Rédempteur Faucher dans les bois de St-Gilles.

Les autorités judiciaires avaient laissé entendre que l'arrestation, il y a quelques jours, d'André Lamothe, délierait plusieurs langues. On souligne en effet à Québec que les informations fusent de partout maintenant et que la marche de l'enquête est très satisfaisante.

D'autre part, un résident de Disraeli, dans la région de Québec, impliqué dans le réseau d'incendies criminels et que la Sûreté provinciale croyait avoir été liquidé, a été appréhendé hier, bien en vie, à St-Félicien. La police n'a pas voulu divulguer le nom de ce dernier afin de ne pas nuire à la marche de l'enquête.

On croit savoir cependant qu'il est détenu aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale à Québec pour fin d'interrogatoire.

Entre-temps, les recherches se poursuivent dans les régions de St-Nicolas de Lotbinière et de St-Ferdinand d'Halifax en vue de retrouver deux autres cadavres dont celui de Maurice Gingras.

L'enquête sur la disparition d'Albéric Bilodeau, de Ste-Marie de Beauce, a été déclenchée à la suite de la découverte de sa propre automobile incendiée. Selon les informations recueillies, Bilodeau aurait été liquidé dans sa Buick Riviera à laquelle on mit ensuite le feu. Cette dernière se trouve actuellement au garage Bélanger, de Villeroy.

La disparition de Bilodeau dénote la façon brutale qu'utilise la pègre du Québec pour se débarrasser des témoins gênants.

Dans l'après-midi du 18 septembre, Bilodeau recevait un téléphone l'invitant à se rendre dans un hôtel pour discuter d'un contrat de peinture. Il se rendit à l'endroit désigné en compagnie de M. Marcel Voyer, un de ses employés. La personne qui les reçut dans l'établissement trouva moyen de se débarrasser de l'employé en lui demandant de vérifier l'identité de celui qui aurait appelé M. Bilodeau.

M. Voyer devait constater que pendant son absence de quelques minutes, la voiture et son patron avaient disparu. La Buick incendiée de Bilodeau a été retrouvée le jour même de la découverte de son corps.

Soulignons enfin que des menaces ont été faites aux deux procureurs permanents de la Couronne à Québec, Me Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, ainsi qu'à leurs familles respectives. La Sûreté provinciale leur assure cependant la plus grande protection.

CADAVRES

SUITE DE LA PAGE 1

plus frappants des révélations des derniers jours.

Il y a d'abord les cinq cadavres auxquels, si l'on en croit le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, s'en ajouteront bientôt sept autres. Ce qui fera douze.

La pègre, effrayée, dit encore M. Wagner, liquide les témoins gênants.

Mais à quelle allure ! La seule pensée ou la seule représentation de cette liquidation systématique fait frémir. Surtout que dans Québec, sur 12 noms, il est difficile qu'il n'y en ait pas un de son propre quartier.

Il y a cinq noms de victimes qui sont connus. Certains, passant en revue les noms de leurs connaissances, formulent des hypothèses et donnent les noms d'une ou deux autres personnes qui pourraient se trouver au nombre des prochaines victimes.

Cela fait froids dans le dos.

De plus, remarquent les observateurs, le nom de Rédempteur Fauché ainsi que les circonstances de sa mort ont été dévoilés, hier matin, à l'enquête préliminaire de Moïse Darabaner, accusé à Québec de fraude et d'incendies criminels.

Or le nom de M. Darabaner est, pour sa part, lié au passage de six députés créditistes dans le parti libéral du Canada, peu après les dernières élections fédérales. A ce sujet, le député Guy Marcoux rédige actuellement un pamphlet électoral sur "Darabaner et les six".

Ajoutons qu'en plus d'avoir assidûment fréquenté plusieurs roitelets politiques locaux, on laisse entendre, dans les milieux politiques du Parlement provincial, que Moïse Darabaner est l'un de ceux qui versaient une contribution à la plupart des partis politiques.

Il en découle, dans une ville qui existe surtout de par la présence du gouvernement provincial dans son enceinte, que le mystère politique entourant la personnalité de M. Darabaner, stigmatisé par les propos du chef de l'opposition qui demande au premier ministre de définir exactement ses relations avec le présumé fraudeur, il découle de toutes ces ramifications dont on ne connaît ni l'étendue, ni la cohésion, ni les rapports directs, que le mystère politique s'étend jusqu'au present reglement de comptes par la pègre.

Ces hypothèses, comme il a été dit, sont davantage le résultat d'analyses effectuées dans des milieux plutôt spécialisés, comme ceux de la justice et de la presse.

Mais ces milieux ne sont pas très portés à faire des suppositions passionnées. Par ailleurs, il suffit de se promener pendant une heure (en s'arrêtant à tous les poteaux) dans la rue St-Jean pour entendre cinq ou six versions différentes, toutes plus diffamatoires les unes que les autres, sur les liens qui existeraient entre les découvertes macabres des derniers jours et la politique.

Il semble qu'après avoir été stupéfié, on tente maintenant de se ressaisir en construisant des hypothèses.

Tel n'est cependant pas le cas de ce petit commerçant, encore de la rue St-Jean, qui a plus simplement retrouvé son aplomb : "En tous les cas, Wagner (le ministre de la Justice), c'est un bon homme. Il va les trouver, lui, les coupables."

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

massif : 2,167 voix contre 14, le Concile a approuvé définitivement un des plus importants

Le message de Paul VI au Concile à son retour D'Amérique — page 33

schémas, celui qui a trait aux évêques et au gouvernement des diocèses.

Ce document sera très vraisemblablement promulgué par le pape au cours de la séance plénière solennelle prévue pour les derniers jours du mois.

NEGLIGENCE

SUITE DE LA PAGE 1

grand juriste" qu'est M. Claude Wagner, ministre de la Justice au Québec, et parlé de son "intégrité ainsi que de son sens de la justice". Il a ensuite cité de longs extraits d'une déclaration de M. Eric Kierans où ce dernier condamne la négligence et l'indifférence du ministère fédéral de la Justice, dirigé par M. Lucien Cardin.

Ce ministre libéral, a dit M. Diefenbaker, affirme que le gouvernement fédéral complique le travail du Québec qui tente d'anéantir le monde interlope. Qu'a fait fait Ottawa, a lancé le chef de l'opposition. M. Cardin s'est contenté de réfuter les affirmations du ministre québecois. Le premier ministre de son côté a dit qu'il prendrait les mesures qui s'imposent en temps et lieu.

Attaques contre Favreau

"Pensez-y ! M. Favreau lui-même, au moment où il était titulaire du portefeuille de l'Immigration, n'a rien fait pour empêcher les indésirables d'entrer au Canada.

"Cet homme, a dit M. Diefenbaker, a été ensuite récompensé. On l'a nommé président du Conseil privé."

Le chef conservateur a porté de durs coups à l'administration libérale au cours du rallye de Vineland. Au moment où il parlait de l'affaire des faillites frauduleuses, il a ouvert une parenthèse pour parler sarcastiquement des "Sefkind Boys". M. Lamontagne, secrétaire d'Etat, prétend qu'ils cherchaient la compagnie d'intellectuels, a-t-il ajouté.

Les meubles

Plus tard l'affaire des meubles a été mise à jour. MM. Lamontagne et René Tremblay avaient oublié de les payer. Qu'a fait le premier ministre ? Il leur a décerné des certificats de perfection. Nous avons demandé au gouvernement de nous montrer son rapport sur les faillites, jamais nous n'avons eu de réponse. Tout ce que veulent les libéraux, c'est une majorité en Chambre.

Aujourd'hui a ajouté le bouillant politicien, nous apprenons que d'horribles crimes ont été commis. J'ai rencontré ce soir, deux Américains. Ils m'ont dit : "Nous ne croyions pas que de telles choses pouvaient se produire au Canada." Moi non plus, ai-je répondu. De telles situations, a-t-il ajouté, donnent au Canada une terrible réputation internationale.

Le chef tory n'a fait que mentionner le nom de l'organisateur libéral Moïse Darabaner, aujourd'hui devant les tribunaux sous une accusation d'avoir conspiré pour commettre des incendies criminels. "Je surveillerait avec intérêt, a-t-il dit, le procès de cet homme."

Voilà, a-t-il conclu, "une bien étrange situation."

Toute cette affaire a tenu la vedette du discours d'une heure qu'a prononcé le chef conservateur, hier soir. Environ mille personnes s'étaient rendues l'entendre dans la grande salle de l'hôtel Prudhomme, à Vineland. Cette région, comme l'indique le nom de la petite ville, produits des vins canadiens. On permettra sans doute à un journaliste d'origine française de ne pas juger leur qualité. Enfin, le comté est libéral. Hier, le tiers de la salle est demeuré inoccupé.

M. Diefenbaker y a cependant prononcé un de ses meilleurs discours, par moments extrêmement violent et condamné de toutes ses forces l'administration libérale dont il a si souvent mis en doute l'honnêteté et l'integrité.

Lorsqu'il a parlé de l'affaire des faillites frauduleuses, l'auditoire l'a écouté religieusement. M. Diefenbaker a insére dans son discours le nom de Eddy Lechasseur (ami de Lucien Rivard), qu'il a prononcé difficilement. Il a dit qu'Ottawa n'a rien fait lorsque Lechasseur a dû faire face, en cour, à des accusations de conspiration en marge d'une affaire de faillite frauduleuse. Le chef a parlé pendant un peu plus d'une heure et définitivement laissé entendre qu'un gouvernement conservateur aiderait le Québec dans sa guerre contre la pègre.

Il faut noter qu'il y a deux jours, M. Diefenbaker a tenu des propos bien peu élogieux à l'égard de M. Claude Wagner. Un journaliste lui a demandé ce qu'il pensait de la suggestion du ministre québecois à l'effet que l'on devrait contrôler l'admission des immigrants italiens et siciliens au Canada. "Outrageous", a catégoriquement affirmé le chef conservateur.

A la toute fin de son discours, M. Diefenbaker a répété sa promesse de former dès sa prise de pouvoir une commission fédérale-provinciale d'enquête sur le crime au Canada pour nettoyer le pays.

COUR

SUITE DE LA PAGE 1

Me Letarte a affirmé que les experts médicaux, invités à témoigner par la Couronne au procès de Letourneau, avaient appuyé leur témoignage, du moins en partie, sur des rapports de police et d'autres documents qui ne faisaient pas partie de la preuve et n'avaient pas été mis à la disposition des défenseurs de l'accusé.

Le jury sachant cela, a ajouté Me Letarte, aurait pu être enclin à donner plus de poids aux affirmations des témoins de la Couronne qu'à ceux de la défense.

Les experts produits par la défense au procès ont déclaré que Letourneau n'était probablement pas en possession de toutes ses facultés mentales au moment de l'assassinat.

L'habit d'un homme proclame ce qu'il fait ; sa démarche révèle ce qu'il est.

L'Ecclésiastique

Points saillants du rapport Bladen

OTTAWA. (PC) — Voici les points saillants du rapport de la commission Bladen sur le financement de l'enseignement supérieur au Canada, rendu public aujourd'hui :

Les frais généraux des universités atteindront un sommet de $2,032,000,000 en 1975, comparativement à $537,000,000 en 1964-65.

On prie les gouvernements fédéral et provinciaux de hausser leur aide à $1,704,000,000 d'ici dix ans, comparativement à $355,000,000 en 1964-65.

L'aide fédérale devrait être de $330,000,000 au cours du prochain exercice financier, soit à peu près quatre fois plus que le budget actuel, avec augmentation annuelle par la suite.

Nomination d'un sous-ministre fédéral de l'enseignement supérieur qui aurait pour mission de coordonner les programmes d'aide et d'organiser des conférences avec les provinces.

L'aide fédérale per capita devrait être portée de $2 à $5 immédiatement et être augmentée d'un dollar par année par la suite tant que les besoins n'auront pas été comblés.

Création d'un fonds d'investissement de quelque $100,000,000 par année auquel Ottawa verserait $5 per capita de la population canadienne.

Le gouvernement fédéral devrait octroyer $104,000,000 à la recherche dès l'an prochain et accroître cette somme chaque année.

Le gouvernement fédéral devrait accorder une aide accrue pour l'expansion et la construction de centres de formation des médecins, des dentistes et des infirmières.

Allégement fiscal pour les étudiants, les parents et les donateurs.

Les sommes consacrées par les gouvernements fédéral et provinciaux en bourses aux étudiants devraient passer de $39,000,000 à $245,000,000 au cours des 10 prochaines années.

On demande à Ottawa de financer 40 pour cent des frais d'opération et de recherche des universités et aux gouvernements provinciaux de 30 à 40 pour cent de ces frais.

On demande aux compagnies privées de donner davantage et aux diplômés de verser un pour cent de leurs revenus annuels.

On estime que 461,000 étudiants fréquenteront les universités canadiennes en 1975, comparativement à 180,000 l'an dernier.

La commission recommande l'établissement de commissions de subventions indépendantes dans chacune des provinces afin d'éliminer les interventions politiques.

La commission recommande aux universités d'accroître au maximum l'efficacité administrative afin de réduire les dépenses et de ne pas hausser les frais de scolarité.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit	35
Maximum demain	50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Laurentides : Généralement ensoleillé aujourd'hui : nuageux ce soir ; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 50 ; Ottawa, 33 et 55 ; Sainte-Agathe, 32 et 45.

Cantons de l'Est : Ciel lentement dégagé aujourd'hui : demain, nuageux sauf quelques éclaircies, moins frais. Vents d'ouest de 15 milles tombant ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 32 et 50.

Le président Johnson subira l'ablation de la vésicule biliaire vendredi matin

WASHINGTON (AFP) — Le président Lyndon B. Johnson a annoncé personnellement à la presse convoquée spécialement, hier après-midi, dans la salle de réunion du cabinet, qu'atteint de calculs de la vésicule biliaire, il sera opéré vendredi à l'hôpital naval de Bethesda, près de Washington.

Le président entrera demain soir à cet hôpital où le chirurgien principal sera le Dr George Hallenbeck qu'entoureront de nombreux médecins.

Assis seul à l'immense table ou prennent habituellement place les membres du cabinet et ses plus hauts conseillers, le président Johnson paraissait fatigué. Il a lu sa déclaration d'une voix dont le timbre n'avait pas son éclat ordinaire. Debout à ses côtés, son secrétaire de presse, Bill Moyers, avait auparavant informé les journalistes que le chef de l'exécutif quitterait aussitôt la salle, et que c'est à lui, Bill Moyers, au Dr Hallenbeck et aux autres médecins présents que la presse pourrait demander des précisions complémentaires.

La durée prévue pour l'hospitalisation du président sera de 14 à 17 jours. Les médecins présidentiels ne prévoient aucune complication. Ils ne prévoient non plus aucun effet, fâcheux ou non, de l'ablation de la vésicule biliaire du chef de la Maison Blanche. Ils ont également souligné que la crise cardiaque dont a été victime le président en 1955 n'aura pas d'influence sur la condition du patient qui subira l'opération tout comme une personne n'ayant jamais eu d'attaque . . .

C'est le 7 septembre dernier que le président, qui se trouvait alors à son ranch près de Johnson City, dans le Texas, a ressenti des douleurs stomacales qui, à première vue, lui ont paru être l'effet d'une indigestion.

Durant le séjour du chef de l'exécutif à l'hôpital, le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, séjournera en permanence à Washington. Il aura le pouvoir de prendre les décisions qui s'imposeraient de concert avec le Cabinet.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

— Que le gouvernement fédéral confie à un ministre la responsabilité de la coordination de l'assistance que les universités reçoivent de ses diverses agences.

— Que ce ministre soit assisté par un comité consultatif restreint dont le secrétaire serait un haut fonctionnaire. tel).

(Le rapport ne suggère pas la création d'un ministère fédéral de l'éducation comme

— Que le ministre en question ait la responsabilité d'organiser des conférences fédérales - provinciales annuelles pour s'assurer que l'apport du fédéral à l'enseignement supérieur soit toujours suffisante. .

— Que l'appui fédéral affecte une forme qui évite toute atteinte aux droits et aux obligations des provinces de diriger et contrôler cet enseignement. .

Que l'aide combinée des provinces et du gouvernement central aux institutions d'enseignement supérieur soit multipliée par cinq au cours de la prochaine décennie, de façon à atteindre un milliard sept cent quatre millions de dollars en l'an 1975.

— Que les entreprises et les donateurs privés continuent et augmentent leur soutien aux universités.

— Que les diplômés d'universités, en reconnaissance des avantages reçus, contribuent 1 p. 100 de leurs revenus aux universités.

La commission estime que les dépenses totales des institutions de haut savoir au Canada vont augmenter à 1,314,000,000 durant l'année 1970-1971 et à $2,032,000,000 cinq ans plus tard, comparativement à des dépenses de $537,000,000 en 1964-1965.

"Dans l'opinion de la majorité de ceux que la commission a entendus, la principale source de ces revenus devra être le gouvernement. Seuls les gouvernements ont les ressources nécessaires requises pour faire face à ces besoins".

Le rapport ajoute que le gouvernement central d'Ottawa, qui perçoit davantage de revenus, devrait assumer 40 pour cent des frais d'entretien et de recherches, comparativement à 18.3 pour cent en 1963-1964.

On demande aux provinces d'assumer, de leur côté, de 30 à 40 pour cent des frais généraux et une part accrue de l'aide aux étudiants.

La commission propose que l'aide fédérale soit ainsi structurée :

1. Que les présentes subventions aux frais d'opérations des universités, calculés sur la base de la population de chaque province, soient immédiatement portées de $2 à $5 par citoyen et qu'elles soient accrues d'un dollar par année tant que les besoins n'auront pas été comblés. Cette augmentation signifierait un déboursé de $98,000,000 cette année, au lieu de $39,200,000 prévus au budget, et par la suite une hausse de quelque $20,000,000 par année.

2. Qu'un fonds spécial consacré au financement des constructions universitaires soit établi et qu'il y soit versé chaque année $5 per capita de la population canadienne à compter du 1er avril prochain. Le fonds disposerait ainsi de $100,000,000 cette année et de quelque $108,000,000 en 1970, à cause de l'augmentation de la population.

3. Que l'aide gouvernementale à la recherche soit portée à $104,000,000 au cours du prochain exercice financier et soit accrue chaque année. Dans le présent budget, une somme de $40,000,000 est prévue à cette fin.

4. Qu'une aide additionnelle soit accordée pour l'expansion et la construction de centres de formation des médecins, des dentistes et des infirmières. Le gouvernement fédéral a annoncé il y a deux semaines la création d'un fonds de $500,000,000 consacré à cette fin au cours des 15 prochaines années, mais les provinces demandent davantage.

5. Que le dégrèvement actuel portant sur l'impôt sur le revenu, accordé aux parents d'étudiants fréquentant les universités, soit revisé pour alléger la fiscalité des petits revenus, tout en tenant compte des arrangements particuliers à la province de Québec qui reçoit une part accrue de l'impôt des compagnies au lieu de subventions. .

La commission demande de plus à Ottawa de ne pas chercher à exercer un contrôle sur les universités qui doivent continuer à demeurer sous juridiction provinciale. .

Les gouvernements provinciaux, de leur côté, sont priés d'établir une commission de subventions indépendante, d'éviter de contrôler le financement des universités et de ne pas intervenir dans la liberté académique.

REVOLTE

SUITE DE LA PAGE 1

questions, qui a réduit leurs efforts à néant.

A ce moment-là, M. Diefenbaker était convaincu que certains de ses collègues complotaient contre lui et se préparaient à le renverser. Cette idée l'obsédait et il ne pouvait songer à autre chose.

M. Sévigny affirme que M. George Hees, alors ministre du Commerce, et lui-même avaient finalement démissionné du cabinet quelques jours plus tard, parce qu'ils ne voulaient pas participer à une campagne qui, selon eux, allait prendre une tangente anti-américaine.

Toutefois, alors que les deux hommes se présentaient à la résidence de M. Diefenbaker pour remettre leur démission, ils étaient encore prêts à l'entendre et à discuter avec lui de la possibilité de régler le différend.

"Mais, écrit M. Sévigny, M. Diefenbaker les accusa d'obéir à des ordres venant de la haute finance."

"Nous avons été bouleversés. Une telle déclaration était un pur non sens et mettait immédiatement fin à la possibilité d'engager le dialogue."

M. Sévigny, qui est aujourd'hui âgé de 43 ans, fait le récit détaillé de la rencontre entre conservateurs tenue à huis clos au lendemain de la chute du gouvernement, à la suite d'un vote de blâme à l'endroit de l'indécision du cabinet.

Durant les quelques heures qui ont précédé la réunion, dit-il, M. Hamilton avait rallié tous les députés conservateurs contre "le noir complot ourdi par certains conspirateurs".

Il écrit qu'à la réunion, M. Diefenbaker annonça qu'il se retirait en disant : "Je dois partir."

"Non, non, non", criait l'assemblée. "Je dois m'en aller", répétait-il. Et le refrain reprenait : "Non, non, non."

Les députés conservateurs se lançaient les uns après les autres vers le microphone pour mieux indiquer leur appui au chef. Le sénateur Grattan O'Leary, d'Ottawa, demanda le silence et d'une voie émue fit connaître à tous qu'il suivait M. Diefenbaker.

"John Diefenbaker a peu à peu retrouve ses forces, alors que l'un après l'autre, ses plus grands amis et la plupart des vieux tories le suppliaient de demeurer à son poste. Un éclair de fierté a brillé un moment dans ses yeux bleus imperturbables, il a redressé la tête vers l'arrière, et nous avons pu nous rendre compte que son attitude venait de changer . . ."

L'auteur raconte qu'à ce moment-là, M. Diefenbaker exigea, et obtint, des promesses de chacun de ses ministres : "Etes-vous avec moi ?", demanda-t-il à chacun d'entre eux. Et chacun donna une réponse affirmative.

M. Sévigny précise que les seuls ministres à ne pas avoir été impressionnés par cette explosion émotive avaient été, outre lui-même, le ministre des Transports, M. Léon Balcer, et le ministre des Mines, M. Paul Martineau.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

perdu leur dépôt lors de cette élection.

Le premier ministre a fait son attaque en plein territoire néo-démocrate. Le NPD détient en effet les deux sièges de Timmins et de Timiskaming où M. Pearson a passé la journée d'hier et la seule raison qui l'a amené ici c'est que les organisateurs libéraux prétendent qu'ils ont des chances d'enlever les deux comtés qui leur ont échappé la dernière fois par des marges quasi identiques de 900 voix.

M. Pearson s'adressait hier soir à une foule enthousiaste de plus de 1300 personnes qui l'a acclamé à plusieurs reprises et dont l'entrain contrastait singulièrement avec l'espèce de réception curieuse qu'il avait reçue plus tôt dans la petite ville minière de Kirkland Lake.

TERRE-NEUVE

SUITE DE LA PAGE 1

lé qu'à partir de l'automne de 1966 tous les étudiants de l'établissement, jusqu'à la cinquième année inclusivement, se verront rembourser leurs frais de scolarité par le gouvernement de la province, si leurs parents demeurent à Terre-Neuve.

Les étudiants de première année ont commencé cette année à recevoir le coût de leur scolarité. Dans le cas d'étudiants détenant des bourses d'études à l'université Memorial, le gouvernement défrayera la différence entre la bourse et la scolarité.

Salaires

Le premier ministre a aussi déclaré que les octrois aux étudiants en pédagogie seront portés de $600 à $800, dès maintenant. Ces bourses sont remboursables durant une période de deux ans après la graduation.

Le projet de M. Smallwood de payer des "salaires mensuels" aux étudiants a été accueilli par un délire d'acclamations de son auditoire.

Il a déclaré que d'après ce système, un étudiant de la province, originaire d'en dehors de la ville de St-Jean, recevrait $100 par mois. Un étudiant demeurant avec sa famille à St-Jean recevra $50 par mois.

Le projet de salaire, a dit M. Smallwood, n'est pas entièrement à point et on ne sait pas pour le moment s'il sera introduit entièrement en 1966 ou s'il sera mis en marche graduellement.

Le premier ministre a déclaré que l'absorption des frais de scolarité à elle seule coûtera probablement au gouvernement plus de $1,600,000. Si le projet de salaire est introduit l'an prochain pour les 4,000 étudiants qui fréquenteront probablement l'université, le coût additionnel dépassera $2,000,000.

Réaction dans le pays

Les réactions des dirigeants des universités canadiennes ont été réservées, même si M. Davidson Dunton, président de l'université Carleton à Ottawa, a déclaré que la nouvelle "soulignait le besoin d'un examen concerté par les gouvernements fédéral et provinciaux sur toute la question du financement des universités et des étudiants universitaires".

Le Dr Robert C. Rae, principal de l'université Sir George Williams à Montréal et le Dr Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, ont tous les deux qualifiés le système de "très intéressant".

LA RENAISSANCE Inc.



ROBERT BOURGOUIN
J.C.B.G.
diamantaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

UNE AUTRE PRIMEUR DE

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

TAPIS POSÉ

SERVICE DE 24 HEURES
1,000 ROULEAUX EN STOCK

• ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
• Vous choisissez votre tapis dans les marques les plus connues au Canada.
• Vous choisissez votre tapis dans le plus vaste étalage de rouleaux entiers présentement en montre à Montréal. (et non de simples échantillons).

• VOUS EPARGNEZ
La quantité énorme de tapis dont nous disposons et le fait d'acheter directement de la manufacture vous assurent une grande économie !

• ACHETEZ EN TOUTE FACILITE
Le personnel de MONTREAL FLOOR COVERING se compose de vendeurs-décorateurs qui se rendent chez vous et vous suggèrent le tapis adéquat à chaque surface choisi parmi nos assortiments de tapis vérifiés à l'usage chez nos clients.
Montreal Floor Covering, la Maison au 1,000,000 de Tuiles n'exige aucun supplément pour une pose normale, les coutures ou le sous-tapis qui sont toujours inclus dans le prix ; vous pouvez ainsi porter toute votre attention sur le choix de la qualité et de la couleur que vous désirez.

• ACHETEZ EN TOUTE SECURITE
La longue expérience en couvre-planchers chez MONTREAL FLOOR COVERING vous assure une meilleure, une plus fine qualité et bien sûr des années d'endurance. Une garantie sans à côté !
Quand vous achetez à termes chez MONTREAL FLOOR COVERING, nous sommes 100% responsables de votre achat. La qualité du tapis que vous vous procurerez chez nous se conservera bien des années après que vous aurez fini de le payer ; et le prix du tapis lui-même avec tous les services inclus vous permet encore d'épargner les frais d'intérêt des paiements pour une période jusqu'à 5 ans.
Advenant le décès de l'acheteur (le chef de famille assurant le revenu) le solde entier est annulé sans obliger en rien la famille ou la succession.

CE PLAN EST OPTIONNEL POUR TOUS LES CLIENTS

IL Y A PLUSIEURS SORTES DE TAPIS CERTIFIES NYLON DUPONT 501

MAIS LE NOTRE EST 20% PLUS EPAIS

TAPIS MUR A MUR
NYLON
20% plus épais



TAPIS SEUL
REG. $10.95

Maintenant en SPECIAL à $9.95 VERGE CARREE POSEE

GRATIS
• POSAGE
• SOUS-TAPIS
• COUTURE
• FINITION

Minimum de 30 verges carrées $298.50 complètement installé avec sous-tapis de qualité

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE GRATUIT, 274-5528



TUILE DE VINYLE PUR FIESTA
Fabriquée sur commande à n'importe quelle grandeur. Cette tuile magnifique relèvera la beauté et la valeur de votre maison. Toutes grandeurs maintenant. Rég. 98c pi. ca.
44¢ pied carré

AUTRES TUILES PURES FIESTA
Quelques-unes avec de légères imperfections. 12" x 12" x 1/16" d'épais.
33¢ A partir de pied carré

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES. LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.



EN VILLE
3424, av. du PARC
Auparavant rue Bleury (angle Sherbrooke)
Stationnement devant et à côté du magasin
VI. 2-8871

CENTRE
15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS
392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont Mercier
DO. 6-7705

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M. — FERME LUNDI 11 OCT. TOUTE LA JOURNEE

L'affaire Darabaner: témoignage sur les circonstances d'un incendie

QUEBEC. (DNC) — Témoignant hier dans l'affaire de Moïse Darabaner, accusé d'incendie criminel, Alfred Cyr, marchand de St-Lambert, comté de Lévis, a raconté dans quelles circonstances la maison de sa femme avait été incendiée.

Le premier témoin entendu au début de l'enquête, le sergent-détective municipal, M. Vincent Ouimet, a déclaré qu'il a fait une perquisition, le 26 juillet 1965, aux bureaux des Agences Hypothécaires de Québec Inc., au 5 de la rue Richelieu, à Québec, où il a trouvé le dossier de Mme Cora-B. Cyr. La Couronne a déposé ce dossier devant le Tribunal après que celui-ci eut rejeté les objections de la Défense, représentée par Me Côme Boucher.

Par la suite, Alfred Cyr, marchand de St-Lambert, comté de Lévis, surnommé le "millionnaire original", a témoigné qu'il a rencontré Darabaner vers la fin de 1958. C'était pour un prêt de $2,000. Il lui a remis en garanti, une obligation sur la maison de sa femme, Mme Cora-B. Cyr et le document portait également le nom de M. Jos Aron, de Québec, courtier pour Darabaner. Il n'a pu verser que trois mois de remboursements, à raison de $150 par mois. C'est alors qu'il fut question d'assurance feu sur la maison. En 1959, Cyr fit un deuxième emprunt de $1,600. Le 21 février 1961, Alfred Cyr ne pouvant effectuer ses versements, il se vit forcé de céder la maison à Darabaner.

Alfred Cyr a par la suite déclaré qu'il a rencontré Jean-Jacques Gagnon chez Darabaner. On discuta à cette occasion d'augmenter les assurances sur la propriété et de la faire brûler. Cyr a dit qu'on porta l'assurance à $6,000 et que c'est Darabaner qui a payé les primes.

Le témoin a dit que le 10 septembre 1961, Jean-Jacques Gagnon est allé chez lui, à St-Lambert, et lui a dit : "A soir, il faut que tu t'en aille." précisant que Gagnon était porteur d'un revolver, Cyr a ajouté : "Nous, on a marché." Il s'est réfugié dans sa famille à Plessisville. Le lendemain, des gens de St-Lambert l'informaient que sa maison avait passé au feu durant la nuit.

M. J.-C. Paquet, courtier d'assurance, a identifié Moïse Darabaner. Il le connait depuis 25 ans. Il a rencontré l'accusé en juin 1961 pour une assurance sur la maison de St-Lambert. Cette assurance-feu fut portée à $6,000.

Le témoin dit que les $6,000 étaient répartis entre trois compagnies. Celles-ci ont versé $5,000 après l'incendie.

L'histoire policière la plus grave qu'ait connue le Québec

QUEBEC. (DNC) — Bien que la découverte du premier des cinq cadavres retrouvés jusqu'ici par la police remonte au 24 septembre dernier, ce n'est qu'au cours des dernières journées que les hypothèses les plus diverses ont fait comprendre qu'il s'agit d'une des histoires policières les plus graves qu'ait connues le Québec.

Lorsque l'aide-arpenteur Théophile Montmigny, qui était occupé avec un groupe d'ouvriers à des travaux de voirie, découvrit le premier des cinq corps, on crut d'abord qu'il s'agissait d'une femme.

La découverte, faite le long de la route reliant St-Gilles à Ste-Agathe, comté de Lotbinière, vers 6 h. du soir, intrigua. Les experts de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale hésitaient à dire qu'il s'agissait d'une femme à cause de l'état de décomposition avancé du corps. Le corps était entièrement nu, et on découvrit des vêtements de femme un peu plus loin. Le corps baignait dans l'eau.



Les corps de Rédempteur Faucher, 47 ans, à gauche, et de Paul Brie, 44 ans, tous deux de Québec, ont été trouvés dans le bois de St-Gilles de Lotbinière.

On crut, deux jours plus tard, identifier une femme de 23 ans, disparue de St-Patrice-de-Beaurivage, municipalité située non loin de St-Gilles. L'hypothèse se fondait surtout sur le genre des vêtements.

Le 28 septembre, on trouvait au même endroit un second cadavre en état de décomposition avancée. Des ouvriers de la voirie se trouvaient encore à l'origine de la découverte. Cette fois, on en était certain, il s'agissait d'un homme d'environ 45 ans. Il était enseveli sous environ deux pieds de terre.

Bien que dans les milieux policiers on prétendit qu'il s'agissait de deux meurtres, certains rapports contradictoires amenèrent bientôt le public à supposer un pacte de meurtre et suicide.

Le samedi 2 octobre, des équipes de chercheurs, après être allées aux renseignements, à Montréal, fouillèrent méthodiquement le même bois et découvrirent un troisième cadavre.

La police reçut l'ordre de ne plus rien révéler mais laissa cependant filtrer que le premier corps était celui d'un homme. Le troisième aussi, d'ailleurs.

On laissa soupçonner qu'il y aurait peut-être d'autres victimes, on parla d'affaire monstrueuse, inimaginable, unique au Canada.

Le lundi suivant, tous les moyens d'information harcelant le ministère de la Justice, Me Claude Wagner décida de donner une conférence de presse pour apprendre à la population que son ministère s'employait à rechercher deux autres corps et qu'il y aurait en tout une douzaine de morts, la pègre faisant disparaitre tous les témoins gênants.

Le premier nom devait sortir hier, au cours de l'enquête préliminaire de Moïse Darabaner.

Nielsen réclame une enquête sur le crime

LINDSAY, Ont. (PC-UPI) — M. Erik Nielsen, député progressiste-conservateur du Yukon au dernier Parlement, a déclaré que "les événements qui se sont produits ces jours-ci au Québec donnent du poids à sa requête pour la création d'une commission royale qui enquêterait sur le crime au Canada".

M. Nielsen a affirmé au cours d'une conférence de presse que les révélations faites mardi par le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, concernant 12 personnes qui auraient été exécutées par une version locale du "Murder Incorporated" démontraient la nécessité de créer la commission d'enquête.

Il a dit, en réponse à une question, qu'il n'était pas satisfait de l'enquête Dorion. "J'ai déclaré à la Chambre des communes, le 25 novembre dernier, que le mandat de la Commission devrait être élargi. J'ai fait de nombreuses requêtes en ce sens, mais elles sont toutes restées lettre morte".

Assez de clémence : deux ans

Un récidiviste de 30 ans, qui avait déjà été condamné à une heure de cellule seulement pour deux vols à main armée, a été condamné à deux années de pénitencier, hier après-midi, pour avoir volé un appareil téléphonique public et son contenu, le tout valant $250.

En imposant cette peine à Jean Paquin, de la 21e avenue, à Saint-Michel, le juge I. Lagarde a fait remarquer au condamné que, dans son cas, la clémence que les tribunaux lui avaient manifestée à plusieurs reprises, depuis dix ans, n'avait eu aucun effet salutaire sur sa conduite.

Sorti du pénitencier le 1er mai dernier, après y avoir purgé sa dernière peine, soit cinq années pour deux autres vols à main armée, Paquin a tenté d'apitoyer une autre fois la cour en déclarant qu'il allait se marier dès la semaine prochaine à une "bien bonne petite fille".

Mais le mariage devait être, quelques minutes plus tard, retardé des 24 mois qu'il passera maintenant à Saint-Vincent-de-Paul.

Un jeune homme de 20 ans, qui l'accompagnait lors de son délit, observant le coup nonchalamment, adossé à un poteau, a pour sa part bénéficié d'une remise de peine, mais pour le moment seulement.

Et le magistrat de faire remarquer au prévenu que, dans son cas, il n'aurait jamais une deuxième chance du genre, si jamais il revenait devant le tribunal.

Homme écrasé par un bélier de pelle mécanique

M. Gérard Labbé, 31 ans, de Nicolet, opérateur de grue mécanique, est mort écrasé vers 11 h. hier matin, lorsque le bélier de la grue en question est tombé sur la cabine dans laquelle il se trouvait.

Cet accident de travail est survenu sur un chantier de construction situé dans la région de Manseau, en bordure de la route no 49.

Hydro: taux double aux ouvriers qui ont franchi les piquets

L'Hydro-Québec a payé "temps double" aux employés qui ont travaillé les 19 et 20 septembre dernier et qui ont dû pour ce faire franchir les piquets de grève des employés de bureau.

Dans une note signée de la main du directeur des relations industrielles, M. Albert Gingras, on lit : "Si les employés étaient présents au travail dans un endroit où il y a eu obligation de franchir la ligne de piquetage, ils toucheront leur paie régulière plus une indemnité proportionnelle équivalente à une journée de salaire — en somme temps double".

Un porte-parole de l'Hydro a tenu à préciser ce matin qu'il ne s'agit pas d'une "prime aux scabs", puisque ceux qui ont travaillé n'ont pas accompli les besognes ordinairement confiées aux grévistes. De plus, la prime n'est accordée que pour les deux jours qu'a duré le piquetage, soit le dimanche et le lundi. Le lendemain, une ordonnance de cour défendait tout piquetage, ce qui a facilité l'accès aux autres employés.

La consigne a été décidée le 27, donc après coup. On a prétendu que "l'employé qui a traversé les piquets de grève est allé au-delà de ce qu'on demande d'un employé, et ce n'est que justice de lui avoir accordé un surtemps puisqu'il a travaillé davantage".

La grève des employés de bureau a duré une semaine. Les grévistes sont finalement retournés au travail le 27. Le litige portait principalement sur l'ancienneté en rapport avec le processus d'intégration qui est en cours présentement à l'Hydro en vue de fusionner les services des compagnies nationalisées en 1962.

Mécontentement des syndiqués

"Cette mesure inqualifiable de la part de l'Hydro-Québec loin d'intimider ou de séduire les indécis, aura pour effet de consolider la détermination des travailleurs dans leur présente lutte pour la sécurité et la dignité", ont déclaré ce matin MM. André Thibodeau, directeur du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) et Jean-Claude Dion, président du Syndicat des employés de bureau de la Commission hydro-électrique du Québec.

Les syndicalistes ont poursuivi en disant que "décidément l'Hydro innove en matière de relations de travail dans le secteur public. Beaucoup d'entreprises privées n'oseraient pas aller aussi loin que ça pour envenimer un conflit surtout lorsque la partie syndicale est en instance de dialogue.

En effet les pourparlers doivent bientôt reprendre entre ces deux syndicats et l'Hydro. Le litige porte dans les deux cas sur l'ancienneté. On n'écarte pas la possibilité que ces quelque 4,500 employés se mettent en grève en même temps. Les deux syndicats ont acquis le droit à la grève depuis quelques semaines.

MM. Thibaudeau et Dion, ajoutent dans leur communiqué, sur un ton ironique, "Nous devons reconnaître que M. René Lévesque s'étant par principe abstenu de franchir les piquets de grève a perdu ainsi une belle occasion de faire doubler son salaire de ministre".

Ils en concluent que le paiement du temps double aux employés qui ont franchi les piquets de grève, est une "innovation qui constitue une provocation à l'endroit des travailleurs "qui doivent bientôt reprendre leurs pourparlers avec l'Hydro.

Ils ont ajouté qu'ils prennent le public à témoin "que cette prime à la trahison demeurera symbolique de la mauvaise foi de l'employeur, symbolique seulement puisque nous ne comptons pas de briseurs de grève dans nos rangs, sauf peut être que très rares exceptions qui confirment la règle".

Saint-Bruno : l'usine Peugeot et Renault commencera à produire d'ici le 18 octobre

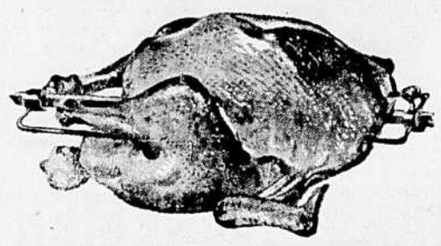
La nouvelle usine d'assemblage d'automobiles de St-Bruno, à dix milles de Montréal, doit commencer à produire des voitures Renault et Peugeot vers le 18 octobre.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré hier qu'un retard dans la construction de l'usine a provoqué la remise du 1er au 18 et qu'au moins 40 autos sortiront avant la fin du mois.

La nouvelle usine aura coûté $3,000,000. Au maximum, elle produira 35 voitures par jour, 25 Renault et 10 Peugeot.

VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ IGA

DINDES



"BUTTER BALL" SWIFT PREMIUM
CATEGORIE "A" 5 A 10 LB
Nous avons aussi des dindes plus grosses à un prix légèrement plus élevé
lb 43¢

JAMBON
CUIT TRANCHE
SWIFT PREMIUM
paquet 6 oz 59¢

SAUCISSON
DE BOLOGNE TRANCHE
SWIFT PREMIUM
Paquet 12 oz 37¢

SAUCISSE
FUMEE SWIFT PREMIUM
lb 49¢



Aussi JAMBONS DE TOUTES MARQUES A DES PRIX EXCELLENTS

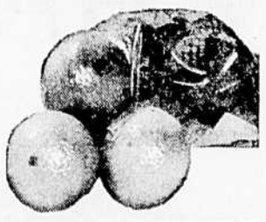
JUS DE TOMATES LIBBY Boite de 20 oz 6/89¢
JUS DE TOMATES LIBBY Boite de 48 oz 2/59¢
MAIS A LA CREME ROYAL ROSE Boite 20 oz 5/1.00
FROMAGE VELVEETA paquet de 2 lb 1.19
MARMELADE 3 FRUITS KRAFT pot de 24 oz 49¢

PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN roul. 4/49¢
EAU DE JAVEL CONCENTREE EXCEL Bouteille plastique 64 oz 39¢
FEVES BRUNES FONCEES LIBBY Boite 20 oz 2/47¢
PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 12" x 25 pieds 2/69¢
PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 18" x 25 pieds 65¢

POMMES McINTOSH QUEBEC FANTAISIE DEMI-MINOT 20 LB 99¢



CAROTTES Québec no 1 Cello 5 lb 25¢
ORANGES OUTSPAN GROSSEUR 125 2 douz. 89¢



CONCOMBRES U.S. No 1 3/23¢
OIGNONS JAUNES ONTARIO No 1 2 CELLO 2 LBS 29¢



VENTE 60e ANNIVERSAIRE "RAYMOND"
MAYONNAISE RAYMOND Pot 8 oz 25¢
CONFITURE AUX FRAISES PURE RAYMOND Pot 24 oz 69¢



RICE KRISPIES KELLOGG Boite 9½ oz 3/1.00
FLOCONS DE MAIS KELLOGG Boite 12 oz 3/1.00
SPECIAL K KELLOGG Boite 6½ oz 3/1.00
DETERSIF BREEZE Format géant 99¢
POIRES BARTLETT AUSTRALIENNES K.Y. Boite 15 oz 3/89¢
PECHES AUSTRALIENNES K.Y. Boite 15 oz 4/1.00
CHOCOLAT INSTANTANE JIFFY Boite 1 lb 49¢
LIQUEURS DOUCES ROYAL CROWN Canettes 10 oz 6/49¢
SAUCE ET GELEE DE CANNEBERGE OCEAN SPRAY Boite 15 oz 2/59¢
FEVES BLANCHES ST-ARNAUD Cello 2 lb 33¢

PRIX EN VIGUEUR LES 7 8 9 OCTOBRE ... - POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2385	Abitibi	11¼	11	11¼
25	Algoma	64½	64½	64½
—	Alliance	9¼	9¼	—
530	Alumin	29	28⅝	29
90	Alum 4½ p	39½	39½	39½
—	Alcan 1 pr	22	22	—
100	Alcan 2 pr	48	48	48
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP p	25	25	—
—	AngT 4½ p	44	43½	—
—	AngT 265p	52½	52	—
—	Ang T 296p	53	53	—
245	Argus	20½	20½	20½
—	Arg 2.80p	50¾	50¾	—
—	ArgC pr	13½	13½	—
1170	Asbestos	23½	23¼	23¼
—	Atl Sug	24½	24½	—
—	Bq CN	69	69	—
220	Bq Imp	64¼	64¼	64¼
250	Bq Mont	61¾	61⅜	61¾
50	Bq N-E	74¾	74¾	74¾
100	Bq PC	50	50	50
215	Bq Roy	77	77	77
—	Bq Tor-D	63¼	63¼	—
230	Bath P	23	23	23
100	Bath Wts	10½	10½	10½
50	Bath P A	54	54	54
2265	Bell Phone	56½	57¾	58½
—	Bow Mer	50½	50½	—
—	Bow Pap	7	6⅞	—
2539	Brazil	9	8¾	9
300	BA Oil	29¾	29⅜	29¾
200	BC Forest	25½	25½	25½
380	BC Phone	69	69	69
—	BC P 56 P	96	96	—
2285	Brinco	6⅜	6½	6½
—	BC P dr	172	162	—
100	Brockvil P	7¼	7¼	7¼
—	Bruck A	28	28	—
300	Bruck B	13½	13½	13½
100	Burns Foo	20¼	20¼	20¼
270	Cal Pow	26	25⅜	25⅝
50	Can Cem	50	49⅜	49⅝
100	Can C P	27¼	27¼	27¼
100	CD Sugar	23½	23½	23½
770	Can Iron	55⅝	55¼	55⅝
—	Can Malt	26	26	—
—	CSL	34½	34½	—
—	CSL pr	6⅝	6⅝	—
1700	CAE n	12	11⅞	12
9579	C Brew	8	7⅞	8
175	C Brew A	43½	43½	43½
—	C Brew B	51½	51½	—
—	C Br Alu A	18	16¾	—
—	CBAL A w	450	450	—
—	C Cem w	800	800	—
—	C Conv B	15	15	—
—	C Fndtn	6¾	6¾	—
—	C FndtnA p	17¼	17¼	—
—	C Hydroe	29	28¾	—
115	CIL	21¼	21¼	21¼
2545	CI Pow	29	25½	29
600	CI Pow p	49¼	49¼	49¼
325	C Marconi	5⅝	5⅝	5⅝
—	CPR priv	9⅞	9⅞	—
1840	CPR	67¼	66⅞	66¾
100	C Pfina	12¾	12¾	12¾
—	CP Sec	22½	22½	—
—	CPP Sec A	23½	22½	—
300	C Refract	18¼	18½	15¾
100	Central Del	11¾	11¾	11¾
730	Chemcell	15¾	15½	15¾
—	Chrysler	58¼	56¾	—
200	Coghlin	13¾	13	13
—	Col Cell	8½	8¼	—
—	Col Cell Pr	26	26	—
625	Cons MS	45	45	45
260	Cons Paper	39¾	39¼	39¼
—	Cons Text	21½	21½	—
2950	Consu Glass	11¾	11¾	11¾
—	Corby (A)	20½	20½	—
300	Coronation	385	385	385
—	Crain RL	28¾	28½	—
—	Cred Fonc	71	71	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell (A)	30½	30½	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	34¼	34¼	—
50	Dist Seag	37¼	36¾	37¼
—	D Bridge	27½	27¾	—
—	D Coal Pr	7½	7½	—
—	D Corset	12	12	—
1350	Do Fasco	26¾	26¾	26¾
—	D Glass	16½	16½	—
—	Glass P	18	17	5⅜
150	D Lime	5⅜	5⅜	5⅜
250	Dosco	14	14	14
—	D Stores	25½	23¾	—
4145	Domtar	19	18⅜	18¾
—	Domtar pr	20½	20½	—
350	D Text	33	32¾	32¾
—	D Text pr	145½	145½	—
740	Donohue	8	7½	7½
100	Du Pont	45¾	45¾	45¾
25	Du Pont p	63½	63½	63½
—	Eddy Match	37	37	—
—	Electrolux	49	49	—
—	Enamel (A)	800	800	—
—	Enamel B	400	400	—
—	Fam Play	25½	25½	—
—	Fleetwood	21¾	21¾	—
—	Ford	60¾	60¾	—
100	Fraser	30¾	30¾	30¾
—	Freiman	5¼	5¼	—
100	G Dynam	48½	48½	48½
—	GMC	112½	112½	—
—	GB BRCI	16	16	—
1020	GL Paper	22¾	22	22
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Hardin (A)	29½	29¼	—
25	Hawk Sidd	5½	5½	5½
—	Ha Sidd Pr	98½	98½	—
100	Hollinger	27	27	27
125	Home (A)	18	17¾	17¾
—	Home (B)	19¼	19¼	—
80	Hud Bay M	68¾	68¼	68¼
—	HBC	14¾	14¾	—
25	Husky Oil	13¾	13¾	13¾
—	Hus (B) pr	52½	52½	—
556	Imp Oil	52¾	52½	52¾
200	Imp Tob	14¾	14¾	14¾
—	I Tob Pr	6¾	6¾	—
1125	Ind Accep	23¾	23¾	23¾
1000	Inland CP	19	19	19
340	Int Nickl	98¾	98¾	98
—	Int Pap	32½	32¼	—
50	Int Util	32	32	32
140	Inter PL	88	87½	88
25	Jamaica PS	15½	15½	15½
300	Labatt	18	18	18
200	Lau Fin	13¼	13¼	13¼
200	Loblaw A	11¾	11¾	11¾
2425	Loblaw B	11¾	11¾	11¾
250	Loeb M	16½	16⅝	16½
—	MacLaren	24	23¾	—
—	MacLean	26	26	—
—	MacLea H	34	33¾	—
420	MB PR	29½	29	29½
—	Marit Elec	20	20	—
25	Marit Tel	21¾	21¾	21¾
970	Massey F	33	33	33
100	McAllister	6¾	6¾	6¾
—	Met Stone	10¼	10¼	—
400	Miron 6	12½	12½	12½
25	Mitch R A	12½	12½	12½
—	Molson A	37¼	37	—
60	Molson B	37	37	37
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	23	23	—
780	Moore C	74½	74	74¼
—	Mor B A	14¾	14	—
—	Mor B B	12½	12½	—
—	Mussens	10	10	—
—	NFLD Liz	11	10¾	—
—	Nia Wire	20¾	20¾	—
—	Nia Wt B	10	10¾	—
700	Noranda	50¾	50	50¼
—	NS LP	34	34	—
130	Ocean Fish	12	12	12
310	Ogilvie	14¼	14	14¼
—	Ogilvie p	35½	35½	—
—	Ont Steel	33¼	33	—
—	Oshawa A	50¾	50¾	—
730	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
—	Pow Cp	45¾	45½	—
—	Placer	22½	22½	—
275	Pow Cp	13¼	12¾	13¼
1235	Price Br	39¼	39	39
—	Price pr	85¼	85¼	—
—	Phillips Cab	26	26	—
1975	GN Gas	10¾	10½	10¾
775	Que Phn	26	25⅝	26
—	Q Ph 4¾	20	20	—
—	Reitman's A	8½	8¼	—
200	Riog Alm	18¾	18¾	18¾
—	Rockwell	26	25¾	—
100	Rolland A	11¾	11¾	11¾
700	Ronalds F	14½	14½	14½
—	Rothmans	23½	23¼	—
—	Russel A	25	24	—
—	Royal T Pr	20½	20½	—
100	StL Cm A	37½	37½	37½
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	St L Cp A	100	100	—
20	Salada F	11¾	11⅝	11¾
—	Scott LaS	14⅜	14⅜	—
80	Shell Can	18¾	18	18¼
—	Shell I Pr	25¼	25	—
—	Sher W Pr	140	140	—
100	Shop Save	13¾	13¾	13¾
—	Sicard	6¾	6½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
—	Simpsons	29	28¾	—
—	Simp Sears	18⅝	18⅝	—
—	Soc GF	8¾	8¾	—
—	Sogemin Pr	13	13	—
—	Southam	38¾	37½	—
—	SS Steel	24½	24¼	—
1070	Steel Can	28⅜	28⅜	28½
500	Steinbg A	46½	46½	46½
—	Steinbg Pr	101½	101½	—
—	Texaco C	51½	51¼	—
—	T Fin A	12⅝	12⅝	—
100	TrC Corp	9¾	9¾	9¾
100	Tr C PL	33¾	35¾	35¾
1000	Tr Mt PL	20¼	20	20¼
—	Turnbull	10¼	10¼	—
500	Un Carbide	29¼	29¼	29¼
405	Walk GW	37	36¾	36¾
—	Weldwood	11¾	11¾	—
485	WCoast Tr	19¼	19	19¼
—	Weston A	21	21	—
25	Weston B	23	23	23
50	Wstn 4½	97	97	97
550	Zeller's	22⅜	22	22⅜

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3.00
—	Ajax	9	8	—
—	Alpha (A)	50	50	—
—	Alsenpe	72	72	—
—	Alsof	9½	9½	—
—	Amb B Bel	33½	33½	—
2000	Ameranium	4½	4½	4½
—	Angl. Scan	40	40	—
—	Anthonian	7½	7	—
—	Arno	4½	4½	—
8000	Augustus	71	70	70
—	Atlantic	32	30	—
9300	Band-Ore	15	15	15
1000	Bateman	5	5	5
—	Beauce PI	18	18	—
—	Beld-Cort	12¼	12¼	—
—	Beld-C Pr	14	14	—
1100	Black Haw	305	300	300
29000	Black Riv	24½	23	24
125	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	20	20	—
4000	Bornite	6	6	6
—	B Carpets	38½	38½	—
—	Bruce-Pre	12	12	—
1000	Bruneau	24	24	24
—	Burnt Hill	29	29	—
—	Camflo	340	340	—
—	C. Interurb	310	310	—
500	C. Magnst.	100	100	100
500	C Sec Un	293	295	295
—	Cachet	10	10	—
—	Cartier-Q	8½	8½	—
—	Casavant	425	425	425
200	Cessland	600	600	600
275	Chemalloy	157	157	157
—	Cheskirk	9	9	—
—	Chib Cop	5½	5½	—
—	Chipman	29½	28	—
—	Com O&G	29	28	—
1300	Comdr	175	165	165
—	Comdr w	100	99	—
—	Cominco	10	10	—
3650	C Canorama	43	41	41
—	CDiv SecA	125	125	—
—	C Manitoba	27	26	—
—	C Mogador	23	22	—
—	C Monpas	8	8	—
2500	C New Pac	23	20	22
—	C Q Smelt	100	100	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	6	5½	—
—	C Virginia	42	—	—
—	Copsteam	8	8	—
225	Couvrette A	7¼	7¼	7¼
—	Cr StL A	10	10	—
500	Crownbridg	28	28	28
—	Crusade	15	14	—
—	Dearing Ex	11	11	—
—	Dauphin	20	20	—
—	Delta El	225	210	—
500	Delta Min	29	29	29
25	Denault A	13¼	13¼	13¼
48500	Dolsan	106	99	99
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dome Exp	12	10	—
—	Dom Lease	11	10½	—
—	D Oilcloth	31¾	31¾	—
200	Drum Deld	9¾	9¾	9¾
—	Dumagami	62	62	—
28300	Dumont	35	33	39
—	Dyna Pet	111	111	—
1900	East Sull	870	850	865
4500	East Vent	24	22½	22½
—	Electroller	11	11	—
26000	Emp Oil	8	8	8
121900	Equity Ex	92	85	88
—	Fab Met	14	13½	—
—	Fabi	6	6	—
2000	Fano	8½	8½	8½
—	Fiscal	11½	11½	—
—	Fiscal p	19	19	—
1500	Flint Rock	25	23	25
—	Fontana	4	3	—
—	FT Reliance	42	41	—
26000	Fox Lake	27	24	24½
—	Frigistors	45	45	—
3000	Fundy	5	5	5
1500	Futurity	44	40	40
—	Garney	70	67	—
—	Ghislau	33	33	—
300	G Autotrn	140	125	125
1600	Glen Lk	173	171	175
25	Greenberg	5¼	5¼	5¼
—	Gr W Min	129	125	—
300	Grissol	220	220	220
1000	Gui-Por UR	20	20	20
—	Hastings	350	350	—
—	Hubbard A	28	28	—
—	Inlnd Ch	6⅜	6⅜	—
—	Inspirto	160	155	—
1000	In Atlas	100	100	100
8000	Int Cerm	10	9	10
2500	Int Dredg	26½	26	26
—	Inv Found	53	53	—
—	James Bay	36	35	—
12400	Jubilee	310	300	305
5000	Keltic	33	32	32
25000	K Desmnd	65	58	65
—	Kenting Av	5	5	—
300	Kiena	170	170	170
1800	Kodiac Pet	360	345	345
2000	Kontiki	8	8	8
—	Lab Acc A	900	900	—
—	Labrador	35½	35½	—
—	Laduboro	35	35	—
—	Lait Lecl A	11½	11½	—
—	L Dufault	11½	11½	—
6500	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	8	—
25	Lowney	28½	28½	28½
10000	Louanna G	17	16	17
3000	Marlatic HY	18	17	17
—	Massval	10	9	—
—	Matachwan	30	30	—
—	McKinney	13	11	—
105	Melchers	24	24	24
205	Melch Pr	5¼	5¼	5¼
—	Merc Chp	10½	10	—
—	Merrill	52	52	—
200	Mid Chb	15	15	15
800	Midepsa	365	360	360
—	Miro Mines	25	24	—
—	Mistango	19	19	—
—	Molyb	600	50	—
—	Monpre	8	8	—
500	Mt Costigan	20	16	16
2700	Mt Pleast	110	107	109
—	Mt Pleas w	15	12	—
—	MR Dairies	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
—	NAut Ven	200	185	—
—	Native Min	6	6	—
2000	N Formaq	5	5	5
2300	N Imperial	123	123	123
—	Newrich	16	14	—
6000	NW Amulet	4	4	—
10500	Nocana	18	18	18
—	NA Asbestos	6	6	—
11300	NA Rare M	32	30	32
5300	NorthEx	125	116	116
—	NW Canala	10½	10½	—
1100	Norvalie	8½	8½	8½
7000	Opem Ex	10	9½	10
—	Patino	850	850	—
—	Paton	12	12	—
133800	Pat Silver	47	42	44½
—	Paudash	7	7	—
100	Peace Riv	410	410	410
—	Pemb El	24	24	—
11000	Pennbec	21	20½	21
1100	Peso S	133	130	133
—	Phoenix O	68	68	—
1000	Pitt Gold	4½	4½	4½
7000	Porcupine	20	20	20
—	Po C 2 pr	13½	13½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	135	135	—
5500	Q Ind M	20	19	20
3500	Raucheria	78	77	78
400	Raglan	210	210	210
—	Ranger O	204	204	—
—	Red Crest	3	3	—
21600	RA Pete	105	80	100
2500	Rusty L	25	24½	24½
—	Ruby Foo	390	390	—
—	Ruby F Wts	28	26	—
460	St-L Col	210	205	205
—	St-Ld Lds	80	76	—
—	St Lucie E	19	14	—
—	Sanawe	38½	36	—
—	Seaway H	5⅜	5¼	—
—	Silver Reg	24	22½	—
2500	Silver Sum	17½	16½	16½
500	Silver T	26	26	26
—	Sobeys A	19½	19½	—
—	Sogena	10½	10½	—
2300	S Dufau	7½	7½	7½
—	Spartan Air	44	44	44
10900	Stan Ex E	78	72	72
460400	Std Gold	38	37	35
3200	Sullivan	610	600	605
—	Superpack	315	315	—
—	Surlaga	37	37	—
7500	Tache	15½	15½	15½
500	Talisman	54	54	54
—	Tazin	2½	2½	—
—	Tib Expl	5½	5	—
800	Tysterre	40	38	40
—	U Asbestos	300	300	—
1500	Un Obalski	34	33	33
—	U Towns El	16¾	16¾	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Der Ho	200	190	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburne	140	135	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
1000	Westville	18	18	18

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comp.	8 Pap.
Clôture — 5 oct.	161.65	152.14	124.52	156.28	122.99
Clôture — 4 oct.	161.49	152.40	124.19	156.18	124.26
Sem. dernière	162.01	153.34	124.99	156.80	123.82
Mois dernier	161.38	154.00	126.25	156.59	123.35
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

Dépression accentuée parmi les spéculatives à la Bourse de Toronto

MONTREAL — La tendance de la cote est en baisse dans presque tous les secteurs sur les Bourses de Montréal et Canadienne, au début de l'après-midi.

Le groupe des papeteries est particulièrement plus faible influencé par la baisse des actions d'Abitibi à un bas de 11 à Montréal et un bas de 10⅞ à Toronto. La compagnie a décidé de réduire son prix de base pour le papier-journal en Ontario, de $5 la tonne. Price fléchit de ¾ à 39. Consolidated de ½ à 39½ et Domtar de ⅜ à 18⅜.

Parmi les principales variations dans les autres secteurs, CPR et Dominion Textile déclinent de ½ chacune. La banque Provinciale perd 1 point à 50. Brazil et Asbestos baissent de ⅜ chacune et la banque de Montréal de ¼.

Les raffineries de pétrole sont légèrement en hausse, Imperial Oil gagne ½ à 52⅝ et Home ⅛ à 18.

Le secteur minier est également plus faible. Northern Explorations perd 9 cents à $1.16. Std Gold baisse de 4 à 34 cents, Dolsan de 2 à 99 cents mais Equity, passablement active, gagne 5 cents à 88 cents.

* * *

TORONTO — Tous les secteurs sont plus faibles en matinée à Toronto.

Les déclins parmi les industrielles sont en général fractionnaires mais nombreux.

Sont particulièrement déprimées, les actions de neuf mines spéculatives qui sont menacées de suspension par suite de la nouvelle politique d'inscription en bourse, concernant les minières et pétrolières "dormantes", décidée par les autorités de la Bourse.

Ce nouveau règlement, a déclaré Howard D. Graham, le président de l'Echange, sera appliqué graduellement et aura pour effet d'éliminer les valeurs inactives et en même temps de rehausser le standard



minimum exigé de nos valeurs inscrites.

Cayzor décline de 5 à 17 cents ; Marboy 2½ à 7½ cents; Queenston 6½ à 7 cents ; Rexpar 2 à 5 cents ; Southam Union 4 à cents; United Mindamar 5 à 15 cents ; West Malartic 3 à 2 cents ; Wisconsin Mining 9 à 15 cents et Yellowrex 3 à 4 cents.

* * *

NEW YORK — Wall Street se ressaisit rapidement (comme il fallait un peu s'y attendre) de la dépression nerveuse du début de la séance, provoquée par la nouvelle de l'opération éventuelle que doit subir le président Johnson.

En début d'après-midi, la majorité des pertes de la matinée étaient effacées. L'indice industriel Dow Jones qui marquait un déclin de 7.63 en deçà de la première heure, se relève et n'est plus qu'en baisse de .55 à 938.15.

Un bon nombre de titres clé qui étaient en baisse de 1 point ou plus ne marquent plus que des pertes minimes. Certaines valeurs importantes sont même en hausse.

* * *

LONDRES. (AFP) — Ton calme et indécis aujourd'hui à la bourse de Londres où la prudence était à l'ordre du jour en attendant la réaction de Wall Street à la maladie du président Johnson.

Les mouvements étaient sans profondeur et les prises de bénéfice étaient, dans la plupart des cas, à l'origine des baisses. Cette lourdeur a persisté durant toute la séance.

* * *

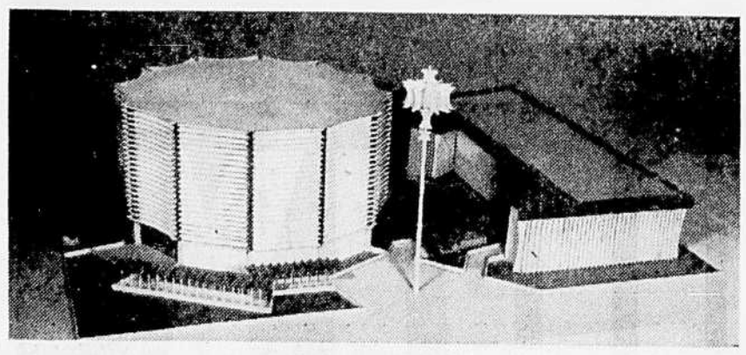
PARIS — Les dispositions d'ensemble demeurent satisfaisantes. Les affaires conservent un modeste volume mais la confrontation de l'offre et de la demande fait souvent ressortir une légère prédominance de celle-ci, qui se traduit par de nouvelles avances modérées de cours dans les compartiments de valeurs françaises.

Retour au calme parmi les pétroles sahariens qui se contentent de ratifier les gains enregistrés durant leur petit accès de fièvre de la veille : on attend apparemment d'en savoir davantage au sujet de l'indemnisation en cours d'élaboration.

La vigoureuse avance enregistrée par le marché de New York ne trouve guère d'échos sur notre place si ce n'est sur les valeurs directement intéressées. Pour l'immédiat, le marché apparait parfaitement équilibré avec des manifestations nuancées de fermeté dans la plupart des groupes.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 h.
	Abitibi 12688	$ 11¼	10¾	11
	Ackind pr 100	$ 25¼	25¼	25¼
	Alta Gas 620	$ 39½	39½	39½
	Alta G w 775	$ 12½	12½	12½
	Alta Nat 100	$ 18½	18½	18½
	Alg Cen x75	$ 10½	10½	10½
	Algoma 1065	$ 65¼	64½	65¼
	Alta G5¾ p 235	$ 98¾	98¾	98¾
	Alumini 1110	$ 28¾	28⅝	28¾
	Aim 4¼ p 175	$ 39½	39½	39½
	Aim 1 p 150	$ 22	22	22
	Aim 2 p 4½ 25	$ 48	48	48
	Anthes A 555	$ 23¾	23	23¼
	Argus 5000	$ 20½	20½	20½
	Arg B p z5	$ 51¼	51¼	51¼
	Arg C P p 2525	$ 13½	13⅜	13¾
	Arg 260 p 25	$ 51	51	51
	Atl Sug 375	$ 24¼	24¼	24¼
	Auto El 200	$ 5¼	5¼	5¼
	Bank Mont 200	$ 62	61½	61½
	Bank NS 162	$ 74½	74¾	74½
	Bath P A z100	$ 22½	22½	22½
	Bell Phon 2537	$ 58½	57¾	58½
	B Valley w 100	410	410	410
	Brlzzil 6012	$ 9	8¾	9
	BA Oil 738	$ 29¾	29⅝	29¾
	BC Frst x 800	$ 25¾	25½	25⅝
	BC P B 250	$ 21	21	21
	BC Phone 226	$ 69¼	69	69
	Br Int F 475	$ 7½	7½	7½
	Brockville z25	$ 7	7	7
	Brown 940	$ 20¼	20¼	20¼
	Cal Pow 440	$ 26¾	26	26
	Cal Dale 100	200	200	200
	Can C 60	$ 50	49¾	50
	Can C p z10	$ 27	27	27
	CD Sugar 229	$ 23½	23½	23½
	Cl Fndry 225	$ 55½	55	55½
	Can Malt 140	$ 25½	25½	25½
	C Pack B 47	$ 56	56	56
	Ca nPerm z11	$ 73	73	73
	CSL 540	$ 34½	34½	34½
	CSL pr 104	$ 6¾	6¾	6¾
	CAE xd 13615	$ 8⅛	7⅞	8
	C Brew Ap 170	$ 43½	43½	43½
	C Brew Bp z20	$ 51	51	51
	C B Alm A z25	$ 16½	16½	16½
	C B Al Aw 855	435	425	425
	C B Al Bw 400	435	435	435
	Cdn Can A 100	$ 14⅞	14⅞	14⅞
	C Chem w 350	800	700	700
	C Colli 63p 100	$ 18¾	18¾	18¾
	C Curt W 1300	62	62	62
	C Found p 268	$ 18¾	18½	18¾
	CG Sec B 200	$ 28¼	28¼	28¼
	C Goldvale 200	400	400	400
	C Imp Bk C 733	$ 64¼	64¼	64¼
	C I Gas O 434	$ 11¾	11¾	11¾
	CIL 685	$ 21¼	21	21
	C Marc 600	$ 5¾	5¾	5¾
	CPR 4631	$ 67¼	67	67
	Cdn Tire 200	$ 56	56	56
	C Tire A 130	$ 52¾	52½	52¾
	C Util z15	$ 38	38	38
	C Vickers 160	$ 21	21	21
	CPR pr 325	$ 9¾	9¾	9¾
	Chemcell 970	$ 15¾	15¾	15¾
	Che 175p 100	$ 35½	35½	35½
	Chrysler 863	$ 59	58¾	59
	Clairtone 100	$ 6	6	6
	Col Cell 295	$ 8	8	8
	C Cell pr 125	$ 26¾	26¼	26¼
	Computine 205	$ 20	20	20
	Con Baks z30	$ 5½	5½	5½
	Con Bldg 200	425	400	400
	C Bldg w 150	195	195	195
	Con M S 3031	$ 45¾	44¾	45
	Con Paper 910	$ 39¾	39	39¼
	Con Gas 4025	$ 14¾	14	14¼
	Coron w 560	37	37	37
	Crain RL 850	$ 28¾	28¾	28¾
	Crestbrk 850	$ 5¼	5¼	5¼
	Crush Int 430	$ 14	14	14
	Cygnus A 237	425	420	420
	Cygnus B 237	$ 6¾	6¾	6¾
	Dale Boss 100	$ 17¾	17¾	17¾
	Dale Ra 100	$ 9¾	9¾	9¾
	Dist Seag 265	$ 37	37	37
	D Bridge 200	$ 27	27	27
	D Ca Ge 200	$ 115½	115½	115½
	D Coal pr 200	$ 9	9	9
	D Dairies z30	$ 17	17	17
	Dom Elec 2375	$ 16¼	16	16
	Dofasco 4074	$ 26¾	26¾	26¾
	Do Glass 100	$ 16½	16½	16½
	D Glas pr 150	$ 18½	18½	18½
	Dom Lime 100	$ 5¾	5¾	5¾
	D Magnes z10	$ 11	11	11
	D Scot pr 25	$ 48½	48½	48½
	Dosco 455	$ 14¼	14	14
	Dom Store 375	$ 25¾	25¾	25¾
	Domtar 5321	$ 18¼	18⅛	18¼
	Dom Text 150	$ 33¼	33¼	33¼
	Du Pont z25	$ 45¼	45¼	45¼
	East Ch T z25	$ 47	47	47
	Exquisite 200	$ 12¾	12¾	12¾
	Falcon 586	$ 103¼	102½	102½
	Fam Play z25	$ 25¼	25¼	25¼
	F



Un vaste ensemble de $3 millions

La maquette du pavillon du Pacifique Canadien et de Cominco a été dévoilée, hier, pour la première fois au moment même où étaient inaugurés les travaux de construction de ce vaste ensemble de $3 millions sur l'île Notre-Dame. Situé sur un terrain de 40,000 pieds carrés, le pavillon comprend une salle de cinéma polygonale de 8,200 pieds carrés et une salle d'exposition de 8,500 pieds carrés. Le pavillon sera entouré d'un jardin où auront été plantés des arbres caractéristiques de chacune des provinces du Canada.

Pavillon conjoint de Cominco et du Pacifique Canadien à l'Expo

par Raymond Grenier

A peu de distance au sud du terrain soviétique, sur l'île Notre-Dame, les maîtres de l'oeuvre la plus considérable conçue par l'entreprise privée pour l'Exposition universelle de 1967 — le Pacifique Canadien et la Consolidated Mining & Smelting Company of Canada (Cominco) — ont inauguré, hier après-midi, les travaux de construction non seulement de leur pavillon de plus de $3 millions mais, en même temps, à 2,500 milles de là, en Colombie-Britannique, une exploitation nouvelle d'une mine dont les métaux extraits serviront à donner au pavillon son caractère et sa beauté.

Toutes distances abolies, grâce au réseau à ondes micrométriques des télécommunications du Pacifique Canadien, conversant entre eux comme s'ils avaient été sur une même estrade, les maires de Montréal et de Kimberley, C.-B., MM. Jean Drapeau et Clifford Swan, les présidents du Pacifique Canadien et de Cominco, MM. N. R. Crump et W. S. Kirkpatrick, à Montréal, et, à l'autre bout du pays, à 3,200 pieds dans un puits de la célèbre mine Sullivan de Kimberley, le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert F. Shaw, ont mené de front la double et symbolique cérémonie — la mieux réussie de toutes celles auxquelles ait donné lieu jusqu'ici une occasion de ce genre sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Vers 4 h., au fond de la mine colombienne, M. Shaw pressa sur un bouton. Au même moment, une explosion fit sauter là-bas, un bloc de minerai de 6,000 tonnes — et donna ici le branle à deux perforatrices mécaniques guidées par MM. Crump et Kirkpatrick.

C'était montrer d'une façon assez spectaculaire que la technique moderne ne permet plus guère de ne concevoir le Canada que comme une vaste et disparate entité géographique. On l'a souligné avec insistance, hier.

"La cérémonie comporte un double symbole, a dit S. H. le maire Drapeau. D'une part, elle marque l'initiative féconde de deux importantes sociétés canadiennes qui s'associent l'une à l'autre dans la construction d'un pavillon digne de l'Exposition universelle et internationale de 1967; de l'autre, elle évoque une collaboration à l'échelle du Canada entier, que la ville de Montréal a constamment souhaitées depuis le jour où elle unissait ses efforts à ceux des gouvernements fédéral et provincial pour obtenir chez elle la tenue de cette exposition.

"Montréal a compris qu'une manifestation internationale de cette envergure pouvait illustrer plus que toute autre le Centenaire de la Confédération et de faire de cet événement le point de départ d'une alliance nouvelle entre les différents éléments ethniques et les diverses régions de notre vaste pays."

Même son de cloche à Kimberley, où le maire Swan a donné l'assurance que l'Ouest canadien désire le succès d'Expo 67 et que de très nombreux citoyens de la Colombie-Britannique se préparent déjà à visiter, dans une vingtaine de mois, une exposition où le monde et le Canada se présenteront mutuellement ce qu'ils ont de mieux.

Le président général du Pacifique Canadien, M. Crump, a rappelé, pour sa part, que sa puissante compagnie a tenu, depuis 1893, à marquer d'une présence canadienne de nombreuses grandes expositions étrangères et est même actuellement la seule à le faire à la Foire mondiale de New York. Ce passé imposait de singulières obligations à cette compagnie, vis-à-vis de l'Expo 67, compte tenu du rôle qu'elle a joué dans l'unification politique du Canada.

Avec son associée Cominco, le Pacifique Canadien a commencé, hier, la construction d'un pavillon — dont la maquette fut dévoilée pour la première fois et qui consiste en une salle de cinéma dodécagonale de 545 places et en un édifice d'exposition où l'on fera appel aux cinq sens pour l'illustration de l'apport que les deux compagnies offrent au progrès de l'homme dans une impressionnante variété de domaines.

Pour le film qui sera présenté sur toile de type "à écrans multiples" dans la salle de cinéma, on s'est adressé à ceux qui ont fait, pour Johnson Wax, à la Foire de New York, le film le plus sensationnel de tous ceux qui ont été présentés à cette occasion et qui a été cité comme modèle par les critiques cinématographiques new-yorkais.

C'est donc Francis Thompson Inc. qui est en train de tourner à travers notre pays ce que M. E.-L. Guertin, directeur général du pavillon conjoint du Pacifique Canadien et de Cominco, a appelé "une symphonie cinématographique sur le Canada" qui illustrera, elle aussi, le thème principal d'Expo 67 : "Terre des Hommes".

"Le bassin industriel du St-Laurent", thème choisi pour le pavillon du Québec

par Gilles Daoust

"Le bassin industriel du St-Laurent", tel est le thème de ce nouveau pavillon, celui du Québec industriel, qui sera construit sur la jetée McKay, au coût de $1,500,000, en vue de l'Expo '67

On sait que le pavillon en question, qui ne doit rien coûter à l'Expo, (comme celui de l'Art de vivre), exigera une contribution financière de $60,000 de la part de chacune des entreprises ou groupes d'industries qui y participeront.

Au contraire du pavillon de l'Art de vivre, le pavillon du Québec industriel pourra cependant être construit dès que les dix premiers contrats auront été signés.

Le projet du pavillon industriel a été mis en avant par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui n'en fera cependant que la surveillance générale et veillera à fournir à son comité d'organisation le personnel compétent nécessaire.

M. Maurice de Goumois, président du comité d'organisation du nouveau pavillon a annoncé, hier après-midi, aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens réunis en séance d'information, que l'on avait décidé de fixer au 29 octobre la date-limite pour l'obtention d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le comité d'organisation du pavillon du Québec industriel a tenu jusqu'ici plusieurs de ces réunions d'information, convoquant divers groupements d'industriels et de manufacturiers.

M. de Goumois a annoncé hier qu'à partir d'aujourd'hui le comité d'organisation aurait des entrevues privées avec les différents industriels et manufacturiers.

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui était invité hier à la réunion de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré que la présence de ce pavillon à l'Exposition offrait aux industriels la chance de faire un investissement inespéré.

M. Lévesque a mentionné la proximité d'autres pavillons à caractère commercial et industriel qui ne manqueraient pas d'amener les visiteurs au pavillon du Québec industriel. Le ministre a ajouté que, d'autre part, le ministère de l'Industrie et du Commerce, grâce à ses diverses "maisons" situées à l'étranger, ferait en sorte d'attirer ici les industriels et manufacturiers étrangers.

A la fin de la réunion d'hier, les manufacturiers et industriels présents ont eu l'occasion d'examiner la maquette du pavillon que l'on projette de construire, pavillon qui offrira aux exposants 25 sections (et peut-être davantage) permettant de s'y installer seuls ou par groupes d'industries similaires.

M. de Goumois a expliqué que le projet permettrait aux manufacturiers et industriels qui ne peuvent se payer un pavillon à eux d'être adéquatement représentés à l'Expo.

Route à 4 travées entre Ottawa et Pointe-Fortune

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il prévoit la construction d'une route reliant Ottawa à Pointe-Fortune, municipalité sise à environ 35 milles au nord-ouest de Montréal.

Cette route à quatre travées, qui couvrirait une distance de 67 milles, coûterait $40,000,000 et aurait priorité dans les projets de voirie réservés à l'est de la province.

Le coût de ces projets s'élève à $100,000,000 sur une période de 20 ans, période durant laquelle devront être effectués multiples projets y compris celui-ci.

Cette décision faisait suite à une étude démontrant que d'ici 1985, le système routier actuel de l'Ontario ne suffirait plus et que, comme la route 17 reliant Ottawa à Montréal, plusieurs artères seraient congestionnées...

M. William Bidell, directeur de la planification pour la province, estime à $500,000,000 les dépenses de voirie jusqu'à 1985.

Vous êtes invités à venir voir
en avant-première les
ACADIAN
'66
chez
Parkway Pontiac ltd.
3500 JEAN-TALON OUEST • RE. 9-2291

Le syndicalisme est essentiel à la démocratie

— Jean Gérin-Lajoie

Comme il se devait, un syndicaliste, en l'occurence M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ) a brossé un tableau imagé des avantages que le syndicalisme représente pour les membres des corporations professionnelles.

"Il est inquiétant de savoir que la liberté de pensée d'un plombier est plus grande que celle d'un ingénieur", a-t-il dit pour démontrer qu'un citoyen qui se protège, sur son lieu de travail, remplit une condition essentielle d'une démocratie valable.

M. Gérin-Lajoie a fait un parallèle entre les corporations professionnelles et le syndicalisme. Il a retrouvé dans ces corporations des attributs du mouvement syndical, en ce qui a trait par exemple à la limitation de l'état de concurrence naturelle des travailleurs entre eux.

Mais, les corporations, et nommément, le Barreau et le Collège des Médecins, exercent une action semblable au syndicalisme mais le font en s'effor-çant de "conserver le statut du travailleur à la pièce pour leurs membres".

Les corporations ont de plus ce que M. Gérin-Lajoie a appelé un "atelier syndical" qui donne à celles-ci le contrôle sur certains aspects professionnels de leurs membres.

En fait, M. Gérin-Lajoie note que les corporations ont reproduit chez-elles l'équivalence syndicale "mais qu'elles sont incapables de s'adapter au syndicalisme de salariés".

M. Gérin-Lajoie a parlé ensuite plus spécialement des "cadres" dans l'entreprise. Il a déclaré que des employés refusent des promotions par crainte de se retrouver sans aucune sécurité et devenir ainsi des "citoyens silencieux".

La notion de cadres est différente sur notre continent d'avec celle admise en France. Le succès du recrutement en France serait attribuable, selon le conférencier, au faible contenu des conventions collectives de travail, ce qui n'est pas le cas en Amérique.

Une démonstration de sécurité tourne au tragique à LaSalle

Ce qui au début devait être une démonstration de sécurité, a tourné au tragique, hier après-midi, à la compagnie Arborite, une succursale de la Domtar Construction Materials Ltd, au 385 rue Lafleur, à l'intersection de la rue Jean-Milot, à LaSalle.

Au moment où l'on mettait le feu à une cabane, que l'on avait copieusement arrosée de naptha et de kérosène, une explosion se produisit, blessant quatre personnes, dont l'une est dans un état grave à l'hôpital Royal Victoria.

Il s'agissait en effet d'une démonstration qui se répétait chaque année et qui fournissait une occasion aux pompiers volontaires de l'usine de faire valoir leurs talents.

Cependant, ceux qui avaient préparé la séance d'entrainement, avaient versé un peu trop de liquide inflammable sur la cabane, de sorte qu'au moment d'y mettre le feu, la cabane explosa, blessant l'allumeur et trois autres personnes.

M. André Larochelle, âgé de 35 ans, un employé de la compagnie, a été le plus sérieusement blessé. M. Larochelle, qui a allumé le brasier, se trouvait à quelques pieds seulement de la cabane quand l'explosion se produisit.

Un photographe de la compagnie, M. Robert Pichette, âgé de 35 ans, qui devait prendre une photo comme "souvenir" de l'événement a également subi des blessures dans la déflagration qui a suivi la mise à feu.

M. Rosario Racicot, 40 ans, un autre employé de la compagnie Arborite, a été blessé de même qu'un garçonnet de 9 ans, Denis Leblanc, qui était venu assister à la démonstration en simple curieux.

Le garçonnet a été conduit à l'hôpital Royal Victoria, tandis que les deux autres ont été hospitalisés à LaSalle.

Sauf M. Larochelle, dont l'état est jugé critique, les autres blessés sont en bonne voie de guérison.

Les hôpitaux utiliseront du linge en papier

NUREMBERG. — Les substances radioactives sont de plus en plus couramment utilisées en médecine. L'irradiation de tumeurs n'est plus un procédé tout à fait nouveau. Ce qui est nouveau par contre, c'est une thérapeutique consistant à administrer directement aux malades des substances radioactives sous forme médicamenteuse. On peut dire, au reste, que le service d'irradiation et d'isotopes de la clinique Nuremberg a fait oeuvre de pionnier dans ce domaine.

L'institut et la clinique sont situés dans un abri souterrain et séparés des autres installations par une cloison épaisse de plusieurs mètres. Les chambres individuelles aménagées de manière confortable et moderne sont mises à la disposition des patients de la clinique. Elles sont protégées contre les irradiations.

Pour la première fois dans cette clinique on utilise également du linge en papier à jeter après usage. Tous les objets qui entrent en contact avec les patients risquent en effet d'être contaminés par la radioactivité. En particulier les draps qui s'imprègnent de la sueur ou même de la salive des malades qui subissent le traitement d'irradiation atomique, et qui contiennent les dangereux isotopes.

Précautions nécessaires

Le linge en papier est conservé durant trois mois à la clinique pour des raisons de sécurité avant d'être brûlé. Il faut en effet mettre les draps à l'abri durant ce laps de temps. Si on les lavait immédiatement, l'eau contaminée devrait être conservée dans le bunker jusqu'à la perte de sa radioactivité. Ou bien il faudrait mélanger chaque litre d'eau à 10,000 litre d'eau pure pour éviter tout risque de contamination radioactive.

De plus, même après le lavage, la désinfection, le séchage et le repassage, on ne peut être assuré à cent pour cent que le linge soit complètement décontaminé.

Des expériences similaires à celles réalisées à Nüremberg se poursuivent un peu partout dans les cliniques. Il est probable que de nombreux établissements hospitaliers seront dotés du linge en papier "Moltex". Outre les avantages que présente le linge à jeter après usage sur le plan de l'hygiène, son utilisation entraine une économie de temps et de main-d'oeuvre appréciables.

Troubles visuels chez les enfants

Il arrive que de jeunes enfants souffrent de troubles visuels sans s'en rendre compte, étant donné qu'ils n'ont jamais fait l'expérience d'une vision normale. Un enfant intelligent peut fort bien ne pas progresser en classe au même rythme que les autres, parce que sa vue fait défaut.

Couturier déplore l'absence d'un médecin au sein du comité d'étude

QUEBEC. (PC) — Le ministre de la Santé du Québec, le Dr Alphonse Couturier, a déclaré, hier, qu'il déplore l'absence d'un représentant de la profession médicale au sein du comité d'étude formé par le gouvernement provincial en vue de l'établissement d'un régime d'assurance-santé au Québec.

Dans une mise au point touchant son attitude à l'égard de certaines critiques adressées au gouvernement du Québec, ces jours-ci, le Dr Couturier a tenu à préciser qu'il avait recommandé au cabinet provincial de nommer un médecin au sein du comité, mais que le conseil des ministres en avait décidé autrement.

Le Dr Couturier a ajouté d'autre part que s'il a voté lors de la dernière session en faveur de l'amendement à la loi des hôpitaux permettant au lieutenant-gouverneur en conseil d'édicter des règlements touchant le hôpitaux, c'est parce qu'il était convaincu qu'aucune entente n'était possible entre le collège des médecins et les associations hospitalières, qui devaient s'entendre à ce sujet depuis 1962. Le cabinet provincial doit faire suite à l'amendement dès aujourd'hui, date limite d'un dernie rdélai accordé aux deux groupes pour s'entendre.



M. Donald Gordon



M. George C. Marler



M. Lazarus Phillips

Doctorats honoris causa conférés par McGill

L'Université McGill conférera cinq doctorats honoris causa à autant de Canadiens éminents lors des cérémonies de la Journée des fondateurs, le jeudi 7 octobre. Environ 400 étudiants formeront aussi cortège pour aller recevoir leurs diplômes collégiaux ou universitaires, ou leurs diplômes. Les cinq qui recevront un doctorat en droit (LL.D.) sont MM. Donald Gordon, président du bureau de direction et président des Chemins de fer nationaux ; George C. Marler, ministre d'Etat du gouvernement du Québec ; le Dr Walter C. MacKenzie, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta ; Henry Poole MacKeen, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; et Lazarus Phillips, philanthrope de la communauté juive canadienne. MM. Marler, MacKeen et Phillips sont diplômés de l'Université McGill. M. Gordon fera le discours de circonstance.

avis de DÉCÈS

ABRAN (Gracia) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Gracia Gauthier, épouse de feu Henri Abran, mère de Roland et Fernande (Mme Claude Arcand) belle-mère de Mme Roland Abran (Gisèle Picard). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABY (Imelda) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Imelda Baby, née Carignan, épouse de feu René Baby, mère de Raoul, Paul, Juliette, Louise-Renée, et de feu Georges. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (C. Raymond) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr C. Raymond Beaudoin, époux de Jeannette Blanchard, demeurant au 4741 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Marie-Stéphanie) — A Cité Laval, le 5 octobre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Marie-Stéphanie Boulé dit Marie-Ange. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5503 ouest, boul. Gouin,
pour se rendre à l'église Saint-Maxime de Chomedey où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOILLEZ (Clémentine) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Emile Chaboillez, née Clémentine Guindon, mère de Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Rome) — A Montréal, le 6 octobre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Rome Corbeil, époux d'Annette Joly. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE (Marguerite) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mlle Marguerite De Bellefeuille, fille de feu Omer De Bellefeuille et de feu Flora Duhaime, demeurant 1690 Laurier est, soeur de Mme J. Perras et tante de Gaston et Marcelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGUIRE (Paul) — A Montréal-Nord, le 6 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Paul Deguire, employé de McDonald Tobacco, époux d'Yvonne Piché, demeurant à 823 St-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEXTRADEUR (Arthur) — A Verdun, le 3 octobre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Arthur Dextradeur, époux de Mabel Edsell, demeurant à 3966 Bannantyne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI NARDO (Antonio) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Di Nardo époux de feu Berta Rosa, père de Vicky, Michel, Johnny, Mme Johnny Corbeil (Dora), Dante, Mme Roger Gariepy (Maria). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Hormidas) — Accidentellement à St-Jérôme, le 5 octobre 1965, à l'âge de 71 ans est décédé M. Hormidas Dupuis, époux de feu Léa Duval, demeurant 616 Laviolette. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Calixte où un libéra sera chanté vers midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (René) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé René Dussault, époux de Mignonne Plouffe, demeurant à 1917 Moreau. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Ilochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUVEL (René) — A Cité LaSalle, le 5 octobre 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. René Fauvel, époux de Marie-Anne Ladouceur, demeurant 395, 8e LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin
7619, boul. LaSalle
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Hudson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Ernestine) — A Montréal, le 5 octobre 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Henri Filion, née Ernestine Lefebvre, demeurant 8441, boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Belair (angle Boul. Pie IX et 21e ave)
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Pit) — Subitement à Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 58 ans est décédé Rosario (Pit) Gauvreau, agent de distribution, époux de Gilberte Tamisinville. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 ave Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Joseph) — A Montréal-Nord, le 5 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph (Jos) Gendron, époux de Marguerite Gendron (Maggie), demeurant 12,102 l'Archevêque, appt 207, père du docteur Roland Gendron, du service de la santé de la cité de MontréalNord. Les fnuérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Etienne de Beauharnois où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

GROULX (Armand) — A St-Laurent, le 5 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Groulx, époux de Marguerite Leduc. La dépouille mortelle sera exposée à la demeure du défunt,
3920, Côte Vertu, St-Laurent,
à 2 h. p.m., mercredi. Avis des funérailles plus tard.

GUAY (Yvonne) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Yvonne Guay, ex-infirmière de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Noël) — A l'Ile Perrot, le 5 octobre 1965, à l'âge de 52 ans 10 mois, est décédé M. Noël Guindon, époux d'Yola Malo, demeurant au 230, 6e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Germaine) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean-Charles Harvey née Germaine Dechesnes, demeurant 5415, ave. du Parc. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
23 est, ave. Laurier,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Louis-Damien) — A Montréal, le 4 octobre 1965 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis-Damien Jérôme, fils de feu Damien Jérôme, et de feu Clara Proulx. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSTON (Robert) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Robert Johnston, fils de M. et de Mme James Johnston, née Simonne Gendreau, frère de Anne et de Richard. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAPPLER (Mary) — A Alburg, Vermont, le 4 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Eugène Kappler, née Mary Carroll, demeurant à Alburg, Vermont, soeur de Theresa, (Mme J.-E.-A. Decelle), Sara (Mme Sam Burke), Agnès (Mme H. McIsaac), Frances et 1 frère, Philipp G. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne, St-Lambert,
à 9.30 hres, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Omer-Charles Labelle, née Marie-Juliette-Adrienne Goulet, mère de Manon, demeurant à 11073 Paris. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Marie) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 92 ans 8 mois, est décédée Mme veuve J.-H.-A. Labelle, autrefois de St-Jérôme, née Marie Cadieux, demeurant au 7195 avenue Sagard, mère du Rév. Père Paul Emile, C.F.S., René, Yvonne, Lucienne (Mme Robert Hébert). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Marie-Rose) — A St-Hermas, le 4 octobre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adélard Lafond, née Marie-Rose Paiement. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Filion
St-Hermas
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Irénée) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Irénée Lalumière, époux de feu Germaine Beaupré, demeurant à 10,738 Iberville, père de Marcel, Robert, Hélène (Mme A. Cobetto), Huguette (Mme A. Cobetto). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Clavet, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

MENARD — A l'hôpital Jean-Talon, le 5 septembre 1965, à M. et Mme Gilles Ménard, née Carmelle Paquette, est née une petite soeur à Serge, baptisée Marie-Ange. Carmelle, Emilie, Céline, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bourque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Paulette Bédard.

LAVERDURE (Aurore) — A Montréal, le 3 octobre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Aurore Gauthier, épouse d'Horace Laverdure, ex-conseiller de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maznus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Jeanne) — A Lachute, le 5 octobre 1965, est décédée Jeanne Lavigne, épouse de feu le notaire Félicien Lavigne, demeurant 199 chemin Béthanie, mère de Mme Royal Carrière (Marcelle). Elle est exposée aux salons situés à
660, rue Principale,
jusqu'à jeudi après-midi à 1 heure, transportée aux salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute.
Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, à 2 heures, à l'église St-Anasthasie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Agnès) — A Montréal, le 5 octobre 1965, à l'âge de 78 ans, 1 mois, est décédée Mme veuve Hormidas Leblanc, née Agnès Perreault, demeurant 2561 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Dollar) — A Verdun, le 4 octobre 1965 à l'âge de 70 ans est décédé M. Dollar Leblanc, époux de Eva Cormier, demeurant à Gros Cap, île de la Madeleine. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
Avis des funérailles plus tard.

LEGAULT (Rosa) — A Montréal, le 4 octobre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Albert Legault, née Rosa Laniel, demeurant au 5181 Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Cécile) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 4 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Bernard Marsolais née Cécile Venne, demeurant à la Côte-St-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée,
256, 12e avenue, St-Lin,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Fabiola) — A Montréal, le 3 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Albert Paré, née Fabiola Desrosiers, demeurant 1501 Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funè